



HAL
open science

Un pouvoir masculin inégal. Comment l'injonction hétéronormative produit-elle des pratiques socio-spatiales inégales au sein des populations masculines cisgenres ?

Matthieu Le Calvez

► To cite this version:

Matthieu Le Calvez. Un pouvoir masculin inégal. Comment l'injonction hétéronormative produit-elle des pratiques socio-spatiales inégales au sein des populations masculines cisgenres ?. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02439705

HAL Id: dumas-02439705

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02439705>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UN POUVOIR MASCULIN INEGAL

Comment l'injonction hétéronormative produit-elle des pratiques socio-spatiales inégales au sein des populations masculines cisgenres ?



LE CALVEZ Matthieu

Master 2 Dynamiques sociales et aménagement des territoires (DYSATER)

Département de Géographie et aménagement de l'espace

Mémoire réalisé sous la direction de L. Even-Plouchart

Année universitaire 2017-2018

Résumé

Un pouvoir masculin inégal.

Comment l'injonction hétéronormative produit-elle des pratiques socio-spatiales inégales au sein des populations masculines cisgenres ?

Résumé : Cette recherche a pour objectif de dépasser un tabou, celui des inégalités de privilèges et de pouvoirs entre les hommes hétérosexuels cisgenres. En commençant par présenter des théories féministes, le lecteur sera amené à une lecture des enjeux des Etudes des masculinités où l'interdisciplinarité des ressources bibliographiques est essentielle. L'analyse d'une population hétérosexuelle masculine cisgenre questionnera ensuite la scientificité de l'étude ainsi que de son terrain en éprouvant la réflexivité et la subjectivité du chercheur. Plus loin, le terrain effectif de cette étude à savoir l'observation nocturne des espaces jouxtant l'entrée d'une « boîte de nuit » permettra la mise en avant de concepts et de techniques d'observations relevant de la géographie environnementale. Ce faisant, l'étude se concentrera sur des aspects de la microgéographie pour analyser les interrelations des individus et y déceler de potentiels rapports de pouvoirs.

Mots clefs : Agency/Capacité d'agir ; Etudes Féministes ; Epistémologie ; Hétéronormativité ; Etudes des Masculinités ; (In)justice spatiale ; Performativité ; Géographie Environnementale.

Unequal male power.

How does the heteronormative injunction produce unequal socio-spatial practices among cisgender male populations?

Abstract: This research intends to overcome a taboo, the taboo of power and privilege inequalities among cisgender heterosexual males. Starting with the presentation of feminists theories, the reader will be prompted to a reading of the stakes of masculinity studies where the interdisciplinarity of the bibliographic resources is essential. The analysis of a cisgender heterosexual male population will then be questioning the scientificness of the study as well as of its field by testing the reflexivity and subjectivity of the researcher. Furthermore, the

terrain of the study, known as the nocturnal observation of areas near nightclub entrances, will allow the emphasis of environmental geography observation concepts and techniques. By doing so, the study will focus on microgeographic aspects to analyze the interrelations between individuals and detect potential power relations.

Key words: Agency; Feminist studies; Epistemology; Heteronormativity; Studies of masculinities; Spatial injustice; Performativity; Environmental geography.

Remerciements

Je tiens à remercier Mme Even-Plouchart d'avoir accepté de diriger ce mémoire. Ses nombreux conseils et encouragements m'ont été très utiles.

Mes pensées vont aussi à mes ami-e-s et ma famille pour leur soutien sans faille tout au long de cette dernière année.

Enfin je remercie du fond du cœur mes parents, ces relecteurs tenaces, sans qui ce travail n'aurait sans doute pas vu le jour

Sommaire

Introduction générale

Partie 1 Les enjeux des masculinités en géographie

Chapitre 1 Le féminisme scientifique

Chapitre 2 Les masculinités

Chapitre 3 Des configurations spatiales

Partie 2 Méthodologies et terrains

Chapitre 4 Les méthodes à l'épreuve des corps

Chapitre 5 Résultats et perspectives

Conclusion générale

Note aux lecteurs/lectrices

Un lexique est à votre disposition. Ce dernier n'entend pas définir l'ensemble des termes employés mais tend à faciliter votre lecture en reprenant certains concepts abordés brièvement mais nécessaires en vue d'une bonne compréhension des enjeux soulevés dans ce travail.

Introduction générale

« La différence décisive entre les « improbabilités infinies » sur lesquelles repose la réalité de notre vie terrestre, et le caractère miraculeux inhérent aux événements qui établissent la réalité historique, c'est que, dans le domaine des affaires humaines, nous connaissons l'auteur des « miracles ». Ce sont les hommes qui les accomplissent, les hommes qui, parce qu'ils ont reçu le double don de la liberté et de l'action, peuvent établir une réalité bien à eux. »¹

À l'instar d'une démarche féministe ou d'une pensée relevant de la Queer Theory, ce travail vise à interroger la nature d'un système normatif. Alors que ces deux mouvements sociaux ont respectivement pour objet de lutte l'émancipation de la condition féminine vis-à-vis d'une oppression masculine et la promotion de la diversité des corps et des identités sexuées, cette étude se focalisera sur l'objet scientifique que sont les masculinités au travers du cadre normatif que constitue l'hétérosexualité. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de ces deux mouvements intellectuels et scientifiques, chacun contestant à leurs manières l'établissement de systèmes normatifs oppressifs et constitutifs de l'organisation sociale, économique ou culturelle des sociétés. En revendiquant la fin de l'oppression qu'exerce le masculin sur le féminin les multiples avatars du féminisme sont devenus aujourd'hui des mouvements sociaux connus et répandus à la fois dans le monde de la recherche et dans la sphère publique. La constante diffusion des critiques féministes a porté ses fruits au fil des décennies, car la remise en question de l'androcentrisme se généralise et s'imisce de plus en plus profondément dans la société. Et ce sont ces critiques à l'encontre des productions d'inégalités genrées qui dirigent peu à peu les regards vers un concept tout aussi fondamental des relations humaines : l'hétéronormativité. Cette expression, contraction de « hétérosexualité » et de « norme », est un des principaux sujets des études des masculinités. N'est-il pas tout aussi important de questionner la structure des relations masculines, que la structure des relations homme-femme que remettent en cause les pensées féministes ?

¹ Hannah Arendt, Qu'est-ce-que la liberté ? In La crise de la culture, Gallimard, 1972, p. 383. Souligné par moi.

De plus il a été plus que démontré que l'androcentrisme ou le patriarcat engendrent des systèmes sociaux d'oppressions (Gayle RUBIN, 2010), il semble alors essentiel de poursuivre ces travaux et ces démarches – autant politiques que scientifiques – pour interroger ce système qui érige l'hétérosexualité en tant que norme sociale. Cette étude a pour but de déterminer si cette hétéronormativité constitue elle aussi un système inégalitaire et opprimant envers certaines populations.

Ce travail, se rattachant au courant scientifique des « Men's studies », tentera de déceler à travers les pratiques socio-spatiales des individus de potentiels systèmes d'oppressions ou d'inégalités parmi la population masculine cisgenre. L'inscription géographique de l'étude sera largement complétée par des apports d'origines sociologiques mais aussi psychologiques et philosophiques. Son appartenance aux « Men's studies » renvoie évidemment aux controverses scientifiques qu'ont rencontrées ses consœurs, les « Gender's studies », les « Gay and Lesbian's studies » ou encore la « Queer Theory », quant à la question de la légitimité des sujets et objets de recherches. Aussi il ne sera pas question de reproduire les nombreux débats qui ont justifié la scientificité de ces recherches. Les concepts de « sexe » et de « sexualité » sous-jacents au concept – bien plus accepté – de « genre » sont considérés comme faisant pleinement partis de la boîte à outil des chercheurs (Emmanuel JAURAND et Raymonde SECHET, 2015). L'utilisation de ces derniers implique toutefois une attention particulière du chercheur : si ces thématiques se sont vues légitimées avec le temps, les appréhensions qu'elles suscitent se sont transposées vers la méthode scientifique (Marianne BLIDON, 2008, 2012). Tout comme les écrits scientifiques doivent répondre à une éthique, ces thématiques impliquent d'allouer irrémédiablement à l'étude un instant réflexif. Une part de réflexivité dans laquelle l'auteur se devra de penser les conditions dans lesquelles son travail évolue et s'élabore. Cette difficulté passée, il est maintenant possible de préciser les enjeux de cette étude.

Ce travail porte son attention sur le concept d'hétéronormativité, comme étant susceptible d'être un système normatif source d'inégalités entre les populations masculines cisgenres. Mais à quoi ces expressions font-elles référence ?

Pour commencer, il est important de comprendre ce que signifie être ou ne pas être un individu « cisgenre ». « *Cis est le préfixe latin opposé à trans, qui signifie « du même côté ». Cisgenre peut ainsi être défini en termes généraux comme celui ou celle dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été attribué à la naissance.* » (Pedro AMBRA et al, 2018, p.230). Cela désigne par exemple un individu biologiquement masculin dont l'orientation sexuelle est tournée vers le sexe opposé, représentant par là une relation hétérosexuelle, et donc une relation sociale conforme à l'identité de genre. Ce à quoi est fortement liée l'expression

d'« hétéronormativité » : cette contraction implique de penser l'hétérosexualité comme l'orientation sexuelle normale et attendue chez tous les individus, excluant et opprimant de ce fait toutes autres orientations, et appliquant aux relations sociales le primat des codes sociaux hétérosexuels (Maxime CERVILLE, 2014).

De fait, les incarnations sociales et spatiales de ces codes sociaux seront aux centres de la réflexion pour analyser les portées et les conséquences d'une telle norme. Alors que les relations entre ces codes sociaux et les thématiques « sociales » ou encore les études de sociologie ne suscitent pas d'interrogations particulières, leurs liens avec le « spatial » représentant une implication géographique ne sont pas considérés aussi instinctifs. Pourtant la géographie est tout aussi concernée que la sociologie par ces thématiques, notamment à travers le phénomène de sexuation de l'espace (Jacques LEVY et Michel LUSSAULT, 2003). Ce processus procède d'une dialectique socio-spatiale, spécifique à la co-formation des espaces et des sociétés. Cette relation définit un rapport dual, celui de la production des espaces par les sociétés – c'est-à-dire les individus – avec celui de l'influence des données spatiales dans la production des rapports sociaux.

Dès lors il s'avère impensable d'écarter cette sexuation spatialisée d'une analyse des pratiques et de comportements d'une population. Le territoire dans lequel se structurent les rapports sociaux est aussi déterminant que les rapports sociaux eux-mêmes. Les pratiques socio-spatiales des individus constituent, entre autres, les incarnations de leur « capacité à agir » socialement au travers de l'espace vécu quotidiennement (Martha NUSSBAUM). Discuter avec une connaissance ou un inconnu, dévisager une personne ou croiser son regard, tenir quelqu'un par la main ou l'embrasser, se faire discret ou souligner sa présence, marcher, traîner du pied, courir, chanter ou héler quelqu'un dans l'espace mobilisent des codes sociaux, de façon souvent inconsciente. Chacune de ces actions peut se lire différemment selon l'individu (homme, femme ou transgenre) qui les met en scène et selon le type d'espace dans lequel elles se déploient (privé, semi-privé ou semi-public et public) (Erving GOFFMAN, 1963).

De quelles façons et jusqu'où ces actions sont-elles régies par le concept d'hétéronormativité ? Et quelles en sont les conséquences ? Peuvent-elles provoquer des inégalités ou rapports d'oppressions au sein de la population masculine cisgenre ou des inégalités que je nomme « inégalité intra-genre » ? À la mention du terme « inégalité », il est nécessaire de faire le point sur son utilisation et sa contenance dans cette étude. Quelle est la signification de l'expression « inégalité intra-genre » ? Pour répondre à ces questions, il est essentiel de distinguer « inégalité » et « différence », à savoir que les deux notions ne sont pas confondues dans ce travail. En gardant à l'esprit que ce n'est pas pour autant qu'elles ne

seront pas étroitement liées. La différence pourra être symbolisée par une maîtrise de codes sociaux différents selon deux individus. Cette maîtrise inégale – au sens de non-équivalente – des codes de leur environnement social entraîne une approche distincte des relations à l'espace ou aux autres individus. La capacité à interagir avec son environnement ne sera pas identique, ces deux individus n'auront pas les mêmes capacités – les mêmes atouts – pour agir (Jacqueline COUTRAS, 1996). De fait, cette inégale maîtrise des codes sociaux – découlant de la différence entre les individus – peut provoquer l'émergence d'inégalités. Le premier pourra agir de façon plus efficace et précise que le deuxième, qui se verra désavantagé, quelle que soit la manifestation de ce désavantage. Ou alors le deuxième sera en mesure de se conformer aux règles sociales, se fondant alors une légitimité de sa présence, alors que le premier se démarquera de l'ensemble en s'assignant alors l'image de l'ignorant, de l'étranger ou du hors norme pour désigner celui qui n'est pas normal. Toutefois, il est à noter que la différence n'induit pas l'inégalité, elle est le support à cette dernière, mais c'est le contexte socio-spatial qui crée, ou non, l'existence d'inégalités.

Il est désormais plus aisé de répondre – sans perdre le lecteur – à ce qu'est une inégalité intra-genre. Par intra-genre est entendue une analyse d'individus se situant au sein d'une population constituant un des pôles genrés, c'est-à-dire, des inégalités entre les hommes, les femmes ou les transgenres. Le fait d'utiliser les dénominations de cisgenre ou intra-genre pour désigner des populations masculines est utile pour deux raisons. Premièrement parce que cet ajout permet de catégoriser les inégalités concernant une population précise, ici les hommes cisgenres. Il ne s'agit pas d'étudier les inégalités homme-femme engendrées par les pratiques socio-spatiales sexuées des hommes selon une démarche féministe, mais bien leurs impacts sur les hommes eux-mêmes. C'est-à-dire, analyser les systèmes sociaux d'oppressions masculines au cœur de la population masculine. Deuxièmement, énoncer le terme « genre » n'est pas neutre. Si l'emploi de ce terme est controversé selon certaines thèses, il permet néanmoins de réfléchir sur les possibles relations entre le féminin et le masculin. Puisque le genre est l'incarnation de la bicatégorisation des populations et que l'hétérosexualité implique ces deux catégories de sexe. Le féminin ne peut pas être exclu de cette étude, il est un pôle fondamental de la dualité du genre.

Il est aussi déterminant de rappeler que ce « masculin » érigé dans cette relation binaire genrée entraîne de mauvaises considérations. Elle invite à penser les hommes cisgenre comme une entité soudée et unie. En effet, face aux questions d'inégalités et d'oppressions liées au genre, l'imaginaire collectif mobilise directement la dualité homme-femme, toutefois face à cette essentialisation des masculins, il semble important de comprendre en quoi les hommes peuvent être source d'oppressions pour d'autres individus du même sexe. Au vu des travaux sur les masculinités (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012), il apparaît

nettement que l'homme peut être à l'origine d'inégalités intra-genre, notamment au travers des différents concepts de masculinités hégémonique, subordonnée, marginalisée ou complice (Raewyn CONNELL, 2014), des concepts dont le but est de comprendre les entrelacements et la hiérarchisation entre différents types d'individualités masculines.

Alors que les études s'attachent à démontrer la prégnance du masculin dans les espaces urbains, des illustrations d'inégalités masculines parviennent difficilement à se créer un chemin dans la doxa. Les plus répandues sont nettement celles relevant de l'homophobie (Arnaud ALESSANDRIN et Yves RAIBAUD, 2013) révélant une fois encore l'inscription de l'hétérosexualité dans la construction des identités et relations masculines, mais passé ces exemples, que dire des inégalités masculines ? Entre quels hommes se créent-elles ? Dans quels espaces trouvent-elles leur(s) place(s) ? Pour répondre à ces interrogations, ce travail élaborera sa réflexion autour de la problématique suivante : comment l'injonction hétéronormative produit-elle des pratiques socio-spatiales inégales au sein des populations masculines cisgenres ?

Dans cette perspective, l'argumentaire se développera en deux parties où plusieurs chapitres se succéderont pour permettre au lecteur une compréhension claire des enjeux de chaque thématique. Les parties s'organiseront de la façon suivante : la première structurera les cadres de la réflexion, le premier chapitre exposera l'importance des origines des Men's Studies, le deuxième présentera les thématiques attachées aux masculinités et le troisième offrira une vue d'ensemble des rapports à l'espace de ces masculinités ; la deuxième partie sera dédiée à l'épreuve du terrain et de l'enquête, le quatrième chapitre sera alors une présentation des enjeux méthodologiques et des méthodes choisies, suivi par le cinquième et dernier chapitre qui tâchera de rendre compte des résultats et des réponses possibles que les enquêtes auront permis d'élaborer.

Partie 1 : Les enjeux des masculinités en géographie

Chapitre 1 : Le féminisme scientifique

Les études des masculinités ne peuvent faire l'économie d'une analyse des divers cheminements intellectuels aboutissant à leur émergence. Les « Men's studies » ne sont pas apparues dans les différents champs scientifiques du jour au lendemain. Elles résultent grandement des courants scientifiques féministes dont les objets étaient majoritairement les femmes et le genre, courants scientifiques qui ont été à l'origine des « Women's studies », « Gender's studies » ou encore des « Gay and Lesbian's studies ». Ainsi les « Men's studies » découlent d'une suite d'établissements d'objets scientifiques, que l'on pourrait juger logique, mais est-ce le cas ? Dans quelle mesure le champ des masculinités doit-elle son émergence au développement de la pensée féministe au sein des disciplines scientifiques ?

I. Du féminisme à l'étude des féminités

1. Le « Féminisme »

Le féminisme est un mouvement militant et intellectuel dont le but premier a été de revendiquer l'émancipation de la femme de l'oppression exercée par l'homme, une oppression source de profondes et nombreuses inégalités de sexe et de genre.

Les définitions du féminisme tendent à définir l'oppression des hommes par le terme de sexisme. Cependant cette oppression peut être perçue comme une entité plus complexe : sous les traits d'un système bien établi. Comme le formule Michel Andrée : « *Un système qui utilise soit ouvertement soit de façon subtile tous les mécanismes institutionnels et idéologiques à sa portée (le droit, la politique, l'économie, la morale, la science, la médecine, la mode, la culture, l'éducation, les mass media, etc.) pour reproduire cette domination des hommes sur les femmes, de même que le capitalisme les utilise pour se perpétuer. On voit donc que les définitions du féminisme et les concepts imposés à la langue française par la lutte féministe de ces dix dernières années sont plus variés et ont une signification plus large que celle des dictionnaires.* » (Michel ANDREE, 2007, p.5-6).

Pour soutenir les propos de l'auteur, voici une définition d'un dictionnaire commun, Le Petit Robert de la Langue Française (2014) définit le féminisme comme une : « *Attitude de ceux qui souhaitent que les droits des femmes soient les mêmes que ceux des hommes* ». Il s'avère que la réalité de sa nature est bien plus compliquée. Car cette lutte est aux prises avec un tel

ensemble de valeurs et de processus, si profondément ancrés dans l'organisation sociale, qu'elle s'apparente à une « révolution ». Ce que Marie-Anne Juricic nomme une « *transmutation sociale, politique, anthropologique, sexuelle et culturelle, totalement inédite dans l'histoire de l'humanité.* » (2005, p. 180).

Ce mouvement social est parvenu au fil du temps, non sans difficultés, à faire entendre ses idées sur le plan politique, mais aussi scientifique. Et la montée des courants intellectuels féministes dans les sciences humaines et sociales ont permis de mettre à jour de nouveaux champs disciplinaires à travers l'établissement de nouveaux objets d'études, sous l'égide des théories féministes.

Aujourd'hui, en géographie, il est difficile de trouver une définition du « féminisme » ou d'une « géographie féministe » qui ne fasse pas référence à des concepts désormais clefs et interdisciplinaires pour la plupart. Par exemple, dans le *The Dictionary of Human Geography*:

“A diffuse political movement, which has varied over space and time, that aims to identify and dismantle systematic gender inequality, and the myriad ways in which gender differentiation, heteronormativity, masculinism, and phallogocentrism naturalize, anchor and relay all kind of social exclusion, and physical and symbolic violence.” (2009, p.243)

Il est essentiel pour cette étude de mettre en valeur cette richesse intellectuelle, apportée par cette remise en question de ce système oppressif – parfois nommé « patriarcat ». Mais il est aussi important de ne pas occulter l'hétérogénéité des idées et des courants féministes. En effet, il n'existe pas *un* mais *des* mouvements/courants féministes.

2. Hétérogénéité de la pensée féministe

« L'historiographie du féminisme est marquée par de vives controverses opposant les définitions du mouvement féministe. [...] On sait que le mouvement féministe a épousé diverses formes, s'est structuré et organisé de façon nationale, internationale ou locale ; différents courants idéologiques ont traversé ce mouvement, qu'il s'agisse de féminisme égalitaire, universaliste ou de féminisme différentialiste, maternaliste ou aussi de féminismes radical, matérialiste, réformiste, révolutionnaire, socialiste. » (Marie-Anne JURICIC, 2005, p. 181)

Les propos de Marie-Anne Juricic invitent le lecteur à considérer le féminisme comme un ensemble de mouvements dont la lutte pour l'égalité des sexes est le dénominateur commun. La poursuite de cet objectif peut se réaliser sous bien des formes, d'où la multiplication des branches du mouvement.

« *La pluralité des engagements individuels et collectifs confirme l'existence de féminismes distincts qui se nourrissent d'influences politiques, philosophiques et idéologiques diverses. C'est d'ailleurs, à partir de cette hétérogénéité, parfois extrême, que naissent les conflits, les scissions, les ruptures houleuses et définitives.* » (Ibidem, p. 181)

Comme le souligne l'auteur, les engagements des individus ne suivent pas une ligne prédéfinie et commune. Toutefois, ces mouvements ont quelque chose en commun qui nous intéresse ici, chacun d'entre eux possède une vision du masculin. Ce regard posé sur l'homme est d'autant plus intéressant que l'évolution de cette vision au travers des différents mouvements met en relief une multiplicité de perceptions. Si l'homme/les hommes ou le masculin/les masculinités sont perçus de manière distincte selon les individus, cette différence se ressent dans les objectifs et les moyens mis en œuvre par ces mouvements respectifs.

Ces mouvements qui m'intéressent ici se rapportent aux champs scientifiques des théories féministes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'établir une limite franche entre la théorie, la méthodologie ou la pratique du féminisme, ce qui sera évoqué par la suite dépend essentiellement des évolutions théoriques. Cette partition fait écho aux propos de Mary Maynard, « *The main issues for Women's Studies during its first 20 or so years of existence may be grouped into three broad themes. These relate to substantive, theoretical, and methodological concerns.* » (2009, p. 30).

Ce que nomme l'auteure de « Women's studies » fait référence à l'émergence d'un champ d'études scientifiques qui découlent directement du mouvement militant, politique et intellectuel féministe du début de la deuxième moitié du XX^e siècle. Ces études avaient alors pour principal but de rendre visibles les travaux scientifiques des femmes dans les milieux académiques, ainsi que de remettre en question l'élaboration de la connaissance en interrogeant les méthodes alors employées (Mary MAYNARD, 2009, p. 29).

C'est dans les aspects théoriques qu'il est possible de retrouver très clairement les différents mouvements ou courants féministes dont Marie-Anne Juricic fait référence : le féminisme libéral, radical et marxiste.

« *Liberal feminism was seen as focusing on individual rights, concepts such as equality, justice and equal opportunities, and the legal and policy changes required for women to achieve parity with men. Marxist feminist was portrayed as explaining women's subordination to men in terms of capitalist exploitation. Capitalist economic relations mean not only that women were paid less than men in the workplace but that they were not paid at all for the essential work and services they provided in the household, thereby ensuring their dependence on men. In contrast, radical feminist emphasized a separate system of male domination called patriarchy. Patriarchy was defined as "the system of social structures and practices in which men*

dominate, oppress and exploit women” (Walby 1990:20). The concept and theory of patriarchy, it was claimed, allowed the specific nature and circumstances of women’s unequal position to be understood.” (Mary MAYNARD, 2009, p. 30. Souligné par moi).

Le lecteur comprend alors en quoi les théories féministes peuvent différer sans toutefois perdre leur dénominateur commun : une lutte contre la place de l’homme dans la société. Pour autant ces propos ne se focalisent pas sur la place de l’homme mais sur la brièveté de la présentation de ces courants, puisque les masculinités ne sont pas l’objet de l’argumentaire de l’auteure. Elles sont en revanche chez le chercheur Wesley D. Imms, qui met en avant dans son article *Multiple Masculinities And The Schooling Of Boys* les considérations de mouvements féministes sur les masculinités, l’un libéral, l’autre radical :

« Liberal feminism identified masculinity as the enactment of gender roles that limited girls’ and women’s access to all aspects of our society and culture, and it used sexrole theory to argue that sexism and gender stereotyping were rampant in schools. The aim was to achieve for women equity with men by legislating equality-of-opportunity strategies, applying androgyny theory (Bem, 1974), making all facets of education equally available to both sexes, and promoting gender-neutral schooling. » (2000, p.155)

« For liberal feminists, sex-role theory was understood within a social-constructionist approach: Women and men were the same, gendered differences being engineered through social practices.” (Ibidem, p. 156)

« Radical feminism identified masculinity as the enactment of patriarchal, hegemonic values central to men’s very “beings,” values that intentionally excluded women from practical and noetic power. It directly attacked masculinity as a patriarchy, questioned how it institutionalized and maintained hegemony, and focused on dismantling the power structures that maintained this patriarchy. » (p. 155-156)

“Radical feminism’s essentialist belief was that women have distinct qualities unavailable to men (Chodorow, 1978). It identified society as a masculine enterprise, dominated by a “masculine ethic of rationality.” Men dominated the “public,” the world of rationality, competitiveness, positivism, and linear thinking, while women occupied the “private,” the world of mothering, emotion, expressiveness, and imagination.” (p. 156)

Ces deux paires de citation éclairent le lecteur sur la façon dont les théories féministes ont participé à la réflexion *du* et plus tard *des* masculins. Et le fait que les discours des études des

féminités et des masculinités usent de termes et de thèmes extrêmement proches est révélateur. D'un côté et de l'autre les théories féministes sont analysées et permettent de mettre à jour des constructions sociales.

Toutefois, avant d'aller plus avant dans l'analyse des outils des théories féministes sous l'angle des études focalisées sur les masculinités, il est fondamental d'aborder la question de l'épistémologie féministe.

3. Des théories aux géographies féministes

3.1. Leurs enjeux

Les enjeux des théories féministes dans les champs de la recherche englobent beaucoup de thématiques et d'objets d'études, et a fortiori à mesure du temps. Voilà ce que dévoilent les auteurs Philomena Essed, David Theo Goldberg et Audray Kobayashi, dans l'introduction de l'ouvrage *A Companion to Gender Studies* :

« The essay collected here benefit from the fruits of decades of earlier work by feminist and race critical scholars to understand, analyze, and challenge the distinct ways in which gender serves as a significant maker of social identity. Some of the scholars included here have been, on the front line of gender and race critical work for decades; other recent arrivals. All are dedicated to understanding how society is structured as a gendered negotiation of identity, interests, place and power between what are broadly and traditionally designated as women and men. They necessarily represent a range of disciplines and a variety of theoretical perspectives, as well as a generous set of perspectives on different aspects of gendered life.» (2009, p. 2, Souligné par moi.)

Cette présentation des compétences des auteurs, de leurs habiletés à comprendre le fonctionnement de la société à travers ces différents concepts place les théories féministes au carrefour de nombreuses disciplines, notamment celle de la géographie. De fait, des géographes ont fondé leurs études à partir de ces théories, ce qui aboutit à ériger les géographies féministes en tant que courant légitime scientifiquement. Ces géographies *“focus on how gender and geographies are mutually produced and transformed, and the ways in which gender differentiation and heteronormativity permeate socio life, and are interwoven with and naturalize other categorical distinctions.”* (The Dictionary of Human Geography, 2009, p.244).

Auteure de la définition des Feminist Geographies, Geraldine Pratt fait le point et explique : « *Although there are distinguishable strands, some common tendencies cut across all feminist geographies* », qui sont au nombre de six :

1. « *They are critical, not only of gender oppression and various manifestations of heteronormativity in society, but of the myriad ways that these are reproduced in geographical knowledge.* » (Ibidem, p. 245). C'est une chose très importante, présente dès le début du développement du féminisme dans les milieux académiques, à savoir comment les connaissances scientifiques sont construites.

2. Elles dénoncent le sexisme et le racisme présents dans leur discipline respective : au sein de personnel académique, dans l'enseignement, dans les procédures de publication.

3. Elles sont en lien avec des objets relevant d'une géographie économique, sociale, politique et culturelle. De plus, elles portent une attention particulière aux « échelles ». « *In an associated way, feminist geographers disrupt conventional notions of scale, and move across scales to trace connections between similar processes in different places.* » (Ibid, p.245)

4. Le savoir est considéré comme un objet situé, ce qui aboutit à nécessaire effort de réflexivité de la part l'auteure. En effet, « *most feminist geographers share a commitment to situating knowledge, the view that interpretations are context-bound and partial, rather than detached and universal.* » (Ibid, p.245)

5. Tout comme le savoir est situé, « *feminist geographers tend to emphasize the specificity of processes in particular places.* » (Ibid, p.246). Ce faisant, elles permettent d'éviter l'écueil de l'universalité, essentiellement lié à la contestation d'un savoir masculiniste.

6. « *Feminist knowledge production is typically aligned with a political commitment to social transformation.* » (Ibid, p. 246). Le but ultime de ces géographies est non pas de comprendre, mais d'améliorer les situations dont elles sont contemporaines.

Les géographies féministes incarnent bel et bien une révolution du paradigme scientifique, mais quelles sont-elles réellement ?

3.2. Les différentes branches géographiques

Il a été démontré à de nombreuses reprises que le temps est un facteur essentiel au développement du féminisme, que sous cette appellation se cache un agrégat de mouvements théoriques. Il n'est alors pas surprenant de constater que la géographie ne soit pas épargnée par ce caractère pluriel inhérent aux pensées féministes.

GEOGRAPHY OF WOMEN		
<i>Topical focus</i>	<i>Theoretical influences</i>	<i>Geographical focus</i>
Description of the effects of gender inequality	Welfare geography, liberal feminism	Constraints of distance and spatial separation
SOCIALIST FEMINIST GEOGRAPHY		
<i>Topical focus</i>	<i>Theoretical influences</i>	<i>Geographical focus</i>
Explanation of inequality, and relations between capitalism and patriarchy	Marxism, socialist feminism	Spatial separation, sedimentation of gender relations in place
FEMINIST GEOGRAPHIES OF DIFFERENCE		
<i>Topical focus</i>	<i>Theoretical influences</i>	<i>Geographical focus</i>
The constructions of gendered hetero(sixed) identities; differences among women; gender and constructions of nature; heteropatriarchy and geopolitics	Cultural, post-structural, post-colonial, psychoanalytic, queer-critical race theories	Micro-geographies of the body; mobile identities; distance, separation and place; colonialisms and post-colonialisms; environment/nature
FEMINIST TRANSVERSAL GEOGRAPHIES		
<i>Topical focus</i>	<i>Theoretical influences</i>	<i>Geographical focus</i>
Citizenship; migration; nationalism; transnationalism; ethnographies of the state; development; political ecology; geopolitics; state between global North and global South; material objects; progressive possibilities for mapping and GIS; affect and emotions	Theories of transnationalism, globalization and transversal networks and circuitries; non-representational theory; political ecology; Agamben; political economy; theories of affect	Global networks and circuits; multi-scalar and multi-site focus on connections, relations and processes; constructions and disruptions of scales; space of exceptions; borders and borders breakdowns, embodiment and connectivity; dispossession
Feminist geographies <i>Interwoven strands of feminist geography</i>		

Tableau 1: Géographies féministes Extrait The Dictionary of Human Geography

À noter qu'aujourd'hui plusieurs formes de géographies féministes sont à recenser (voir tableau).

Le lecteur aura compris que l'ordre de ces courants géographiques correspond à leur ordre d'apparition dans le champ scientifique. Les évolutions des contenus des « topical focus », « theoretical influences » et « geographical focus » démontrent un approfondissement mais aussi l'esprit d'ouverture des géographies féministes.

Leurs évolutions sont un gradient des profondes modifications du paradigme scientifique, mais pour le comprendre il est nécessaire d'en passer par l'analyse de l'épistémologie des théories féministes.

3.3. Epistémologie et théories féministes

3.3.1. L'épistémologie

L'épistémologie peut être comprise comme une science des sciences. C'est-à-dire, une discipline qui aurait pour objet toutes les autres disciplines scientifiques. Dans le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Jacques LEVY et MICHEL Lussault, 2013), François Dosse définit l'épistémologie comme une « *Approche réflexive des sciences, comme composante de la démarche de recherche et comme travail philosophique spécifique* » (p. 346). D'un autre côté, Keith Woodward et John Paul Jones la définissent comme un activité « *Concerned with defining knowledge and explaining how it works. While ontology attempts to accounts for what is in the world, epistemology asks how it is possible to know the world.* » (The Dictionary of Human Geography, 2009, p.206, Souligné par les auteurs).

Ces deux définitions se complètent l'une l'autre, d'un côté l'épistémologie est fortement associée à une pratique intellectuelle de recherche, de l'autre elle est surtout liée aux conditions de production de la connaissance que l'espèce humaine a du monde qui l'entoure.

Avoir un regard épistémologique à propos d'une science, d'une discipline ou d'une étude est donc essentiel, puisque qu'il permet de comprendre comment le savoir s'y construit. Ce qui est en jeu dans une analyse épistémologique dépend surtout du paradigme scientifique dans lequel évolue l'objet d'analyse. Car si elle permet de le comprendre, elle est de la même manière un outil de prévenir des erreurs ou de les corriger.

Dans cette démarche, la production des connaissances, du savoir, n'est pas irréprochable. Le savoir n'est pas équivalent à ce qui *est* mais à ce qui est *démontré*. L'épistémologie est en mesure de remettre en question les paradigmes scientifiques qui lui sont contemporains, ce qu'ont fait de nombreux auteurs en amorçant le « tournant » épistémologique. Ce que présentent Keith Woodward et John Paul Jones, en approfondissant leur définition :

« *These connected movements rejected Platonic epistemology, which took knowledge to be innate and discoverable by profound illumination and made it the product of circulating discourses and dispersed power relations, which were naturalized over time through their popular uptake and transformation on common notion [...]. Among the political consequences of this take on knowledge was a dethroning of the notion of Truth, particularly in its a priori,*

universal articulation, as the lofty goal of all acts of knowing. “. (2009, p. 206, Souligné par les auteurs).

Ces propos éclairent le lecteur sur les fins et la nature de ce tournant épistémologique. Les auteurs poursuivent, en introduisant les théories féministes comme actrices des évolutions du paradigme scientifique : “ *With the new, rising wave of feminist, anti-racist and anti-colonialist perspectives and activism in an beyond the academy, the classical notion that there are absolute, knowable Truths that correspond to things on the world was increasingly critiqued as an enlightenment invention that reflected the privileged position of white, Western masculinity, the historical subjectivity holding scientific, social and political knowledge-power (Haraway, 1988 ; Rose, 1993).* » (Ibidem, p.206). Leurs rôles dans ces évolutions ne sont pas négligeables, au contraire, ils semblent décisifs. Mais de quelle manière ? Et comment ces changements se sont-ils déployés au sein de la géographie ?

3.3.2. Le rôle des théories féministes

En récusant les modes de productions de savoirs, basés sur des sciences androcentristes, les courants de pensées féministes ont bousculé le paradigme scientifique auquel ces dernières se référaient. Mais quel était-il ? Et qu'est-il devenu ? Ces interrogations impliquent d'employer des expressions dont la compréhension est parfois ambiguë ou malaisée. En effet les théories féministes sont très souvent associées aux mouvements « post » modernisme, structuralisme ou colonialisme. Cette partie de l'argumentaire tâchera de positionner les géographies féministes au sein de ces paradigmes et de comprendre leurs influences.

Paradigmes scientifiques et mouvements « critique » et « post- »

De par leurs velléités novatrices à propos des sciences, les théories féministes sont tenues pour être des actrices pionnières – mais pas les seules – de l'engouement scientifique émancipateur des mouvements « critique » et « post- ». Il est important de considérer ces deux tendances de manière linguistique pour ne pas leur attribuer des ambitions erronées.

Ces deux termes ne poussent pas à faire table rase sur l'ensemble de la scientificité produite jusqu'alors, mais tiennent à faire prendre le recul nécessaire pour comprendre en quoi elle ne permettait pas une bonne compréhension du monde. Ils impliquent des corrections et des transformations parfois majeures, mais cela qui n'équivaut pas à leur suppression toute entière. Ces précisions sont nécessaires, surtout les mouvements « post- », puisque par exemple, le post-modernisme n'est pas opposé au modernisme, mais peut être considéré comme une version « mise à jour » du modernisme : « post- » n'est pas « anti- ». Voici une brève présentation des courants principaux pouvant être associés aux théories féministes et très souvent cités dès qu'il s'agit d'expliquer des points théoriques ou épistémologiques.

Qu'entend-t-on par « poststructuralisme » ?

Toujours en se référant à Keith Woodward et John Paul Jones, ce courant de pensée peut être considéré comme un « *post-1960s intellectual movement that countered the perceived rigidities, certainties and essentialisms thought to characterize structuralisms.* » (2009, p. 571). Son influence sur les sciences humaines et sociales est majeure, la géographie ne faisant pas exception, comme l'indiquent les auteurs : « *Its primary effects can be felt in four theoretical shifts since the 1980s:*

(1) *A rethinking of the relationships between the production of space and its representation, especially through reconfigured concepts of cultural landscape and landscape, but also in other sites of text and textuality, such as literature, film, the media, music and so on.*

(2) *New concepts of what power consists of, where it is “located” and how it operates.*

(3) *a destabilization of foundationalism, leading to post-foundationalism accounts of identity and difference (including critiques of standard categories in social science, such as class and development), a questioning of the binary between culture and nature, and a suspicion towards older and less reflexive understandings of objectivity.*

(4) *A somewhat more recent reversal of post-structuralists’ tendency to privilege epistemology over ontology in accounts of social life.* » (2009, p.572)

Considérant ces quatre points, les ponts entre le poststructuralisme et le féminisme ne sont pas surprenants : les deux courants peuvent se nourrir des apports de l'autre, puisque tous deux repensent les concepts de « pouvoir », de « savoir », du duo « universel/singulier ».

Le poststructuralisme se détache de l'importance accordée aux « structures » pour expliquer et comprendre le monde, ce à quoi s'attachait avec ferveur le structuralisme. Il rejette donc le paradigme qui affirmait que l'organisation sociale était « *comme un ensemble formel d'éléments en relations – une structure stable ; sous-jacente à la réalité observable, où la forme rationnelle est très prégnante* ». (François DOSSE, 2013, p.963).

Qu'entend-t-on par « postcolonialisme » ?

« *An intellectual movement originating in literary and cultural studies concerned with the diverse, uneven and contested impact of colonialism on the cultures of colonizing and colonized peoples, in terms of the way in which relations, practices and representations are reproduced or transformed between past and present, as well as between the “heart” and the “margin” of empire and its aftermath.* » (2009, p.561)

Comme le poststructuralisme, le postcolonialisme est un mouvement de pensée dont l'essence est de prendre à contrepied les conséquences désastreuses de l'impérialisme colonial. Son insertion dans les sciences humaines et sociales fait plus que signifier un changement d'époque comme nous le fait comprendre Brenda Yeoh : « *The term is hence less usefully tied to a specific historical moment, a political status or concrete object. Instead, mire critically, the 'post-colonial' is used to signify 'an attitude fi critical engagement with colonialism's after-effects and its constructions of knowledge'* (Radcliffe, 1997, p. 1331). *It provides a conceptual frame that works to destabilize dominant discourses in the metropolitan West, to challenge inherent assumptions, and to critique the material and discursive legacies of colonialism* (Crush, 1994; Jackson and Jacobs, 1996; Jacobs, 1996; Blunt and McEwan, 2002, McEwan, 2003). » (2009, p. 561)

Cette critique de conception coloniale des savoirs s'apparente donc aux fins féministes ou poststructuralistes. Comme l'indique le « post-, ce mouvement prône une nécessaire évolution du paradigme scientifique. Une évolution que l'auteure résume ainsi :

« *Post-colonialism as a form of 'critical analysis of colonialism and its successor project' takes as axiomatic the following : (1) a 'close and critical reading of colonial discourse' ; (2) an understanding of 'the complicated and fractured histories through which colonialism passes from the past into the present' ; (3) a mapping of 'the ways in which metropolitan and colonial societies are drawn, together in webs of affinity, influence and dependence' and (4) a sensitivity to the 'political implications' of the way history is constructed* (Gregory, 2000). » (2009, p. 561)

Qu'entend-t-on par « postmodernisme » ?

À ne pas confondre avec la post-modernité, l'appréhension du post-modernisme en science est plus délicate que les précédents courants exposés ci-dessus. En premier lieu il est à noter que ce mouvement, ainsi que celui du modernisme, est fortement lié à des considérations artistiques et architecturales. Ce n'est qu'à travers l'architecture et un certain matérialisme que leurs principes peuvent être extraits des arts pour devenir des objets d'études en géographie. L'architecture a été un moyen pour penser des types d'organisation spatiale.

De fait le postmodernisme en géographie a mené de sévères critiques envers les conceptions spatiales des planifications dites « modernes », dont le fonctionnalisme est un bon point de repère. Cependant, des aspérités plus théoriques ont été développées au sein de ce mouvement, notamment pour transformer les lignes de conduites du paradigme scientifique. Cette tendance est bien représentée par Keith Woodward et John Paul Jones lorsque ces derniers mettent en parallèle les conceptions du modernisme et du post-modernisme : « Compartmentalism » / « Holism » ; « Individualism » / « Communalism » ; « Rationalism » /

« Spiritualism » ; « Nationalism » / « Globalism » ; « Imperatives » / « Tolerance » (2009, p. 568).

Il en ressort une perspective bien visible, celle d'une ouverture d'esprit des chercheurs à l'encontre d'une trop forte rigidité dans la perception de la scientificité. Alors que le post-colonialisme ou le féminisme se concentrait sur des thématiques spécifiques, le post-modernisme se rapproche davantage du post-structuralisme d'où leurs parentés dans les écrits scientifiques.

La révolution d'un paradigme scientifique :

Cette brève présentation devrait permettre au lecteur de comprendre les raisons des très fréquentes occurrences dont ils sont sujets au sein des études féministes. Tous ont pour objectif la rénovation des conditions de productions de connaissances depuis une franche mise à jour des principes scientifiques. Cette rénovation des savoirs aux traits de révolution scientifique octroie à ces mouvements un regard critique partagé, une redéfinition des préceptes fédérateurs et une exploration énergique des thèmes de recherches potentiels. Ces courants de pensée peuvent donc s'inspirer ou être inspirateurs pour les autres, d'où la prégnance de leurs liens.

L'épistémologie féministe

L'introduction de Laura Hyun Yi Kang, dans son article dédié aux épistémologies féministes, éclaire efficacement la flexibilité de ce sujet : « *The term « feminist epistemology » has been widely invoked, but there is no consensus on what it exactly constitutes. In addition to the contestation around the meaning of « feminist », there is a wide array of meanings for the second term, « epistemology », which ranges from a specific discipline to a distinct subdiscipline of philosophy to a broader, multidisciplinary usage of the word to substitute for “thought” or “knowledge”.* (2009, p. 73).

L'épistémologie féministe n'est pas aisée à appréhender dans le sens où : sa définition est polysémique ; elle se subdivise en plusieurs branches ; elle reste une épistémologie critique vis-à-vis d'une épistémologie dite classique. Ce sont trois caractéristiques que nous allons désormais aborder plus en profondeur avec le soutien de l'essai de Laura Hyun Yi Kang.

En premier lieu, le corpus des travaux des théories féministes peut être placé sous diverses épistémologies féministes. Quatre définitions sont mises à jour. L'épistémologie féministe peut ainsi définir :

- L'ensemble des travaux mettant en avant la façon dont l'épistémologie classique la délégitime, privilégiant le « pourquoi » au questionnement davantage tourné vers le « comment ».
- Les travaux usant du critère d'analyse de « genre » pour spécifier son importance dans la production de connaissances. Le genre devient un outil critique envers des sciences masculinistes, et créateur dans la production d'un savoir (nouveau, prenant en compte cette caractéristique genrée, mais pas seulement : race, sexe, classe, etc.).
- Les études portant leurs analyses sur les jeux de pouvoirs dans la production même des savoirs.
- Les premiers travaux considérés comme féministes dont la portée scientifique ne peut être étendue en dehors de leur période historique et institutionnelle contemporaine (les premiers pas des théories féministes en somme).

Ensuite, il est rappelé que cette épistémologie se développe en opposition à une dite épistémologie classique. Quels sont ses arguments?

« Feminist critiques of the field of epistemology proper have had two main aims : first, to show how its traditional theories of knowledge and scientific method are androcentric, and, second, to explicate, defend, and refine what are considered distinctively feminist scientific practice and knowledge. » (Ibidem, p. 75)

L'auteure met en lumière cinq principes de l'épistémologie classique (Ibid, p.75), qui sont sujets à la critique féministe :

1. *« The assumption of the isolated individual as the exemplary agent of knowing »*: l'objet de connaissance n'est plus seulement le témoignage d'individus produisant un exercice de mémoire, mais aussi les non-dits (par exemple les évidences). Elles avancent que ces « évidences » sont déterminées et légitimées socialement par le groupe.
2. *“A commitment to a notion of objectivity that separates subjects from objects of knowledge”*: l'objet de recherche – de connaissance – n'est plus indépendant de la réalité scientifique, il est désormais considéré comme construction sociale des chercheurs.
3. *“The ideal of abstract universal knowledge”*: l'impartialité ou la neutralité axiologique du chercheur serait un rouage de la qualité scientifique, mais cela est remis en cause

car le chercheur perdrait également sa spécificité en tant que sujet cherchant. Cette spécificité relève de son sexe, de sa classe, de sa race, etc.

4. *“A privileging of the context of justification over the context of discovery”*: *“In other words, it matters more whether and how the final end product can be justified as knowledge than how that knowledge was produced and by whom.”* (Ibid, p. 76-77)

5. *“The upholding of the natural sciences and their allied scientific method as paradigmatic”*: les sciences humaines et sociales ne sont pas l'équivalent des sciences des « choses », de fait, elles arguent des méthodes scientifiques différentes.

Ces caractéristiques de la critique féministe tendent à inciter des auteures à penser des théories épistémologiques. De cette tendance ressortent trois conceptions majeures de l'épistémologie féministe : un féminisme empirique, un « feminist standpoint theory » (Ibid, p.78) et un féminisme post-moderniste.

La première fait écho à de nombreux propos qui ont été énoncés auparavant : elle dénonce le sexisme et le masculinisme au sein des cadres institutionnels, et donc dans la production de connaissances. De plus, elle insiste à la fois sur l'importance du chercheur, plus que sur la manière dont il procède (tant que les méthodes sont légitimées), et à la fois sur le « contexte de découverte » comme instant essentiel dans la construction des hypothèses et méthodes scientifiques.

La deuxième pointe les défauts du masculinisme et pousse la réflexion plus loin : la connaissance n'est ni neutre ni extraite, mais de plus elle n'est pas disponible (au sens atteignable ou appréhendable) par tous. Le point de vue féminin en science pourrait percevoir des objets que les points de vue masculins ne peuvent percevoir au premier abord. Ajoutons que le point de vue féminin n'est pas à considérer comme celui de l'oppressé mais comme celui qui lutte contre l'androcentrisme, et qu'il est préférable que la connaissance soit produite depuis ce regard en lutte plutôt que du regard de l'opresseur ou du privilégié.

Ces deux types d'épistémologie ont fait l'objet de débats et de critiques internes ou externes à la pensée féministe, chose qui ne sera pas abordée ici. Toutefois il est intéressant de noter que l'auteure souligne que ces deux courants n'étaient que des phases de transition et qu'ils ont aujourd'hui intégré des caractéristiques de l'épistémologie classique.

Alors que ces deux courants visaient une objectivité scientifique accrue, le féminisme post-moderniste met en doute cette objectivité selon deux arguments. Le premier se réfère au souci d'androcentrisme des sciences : d'une part, le remplacer par des perspectives féministes ne produira pas de plus grande objectivité, et d'autre part, continuer de défendre le masculinisme serait la preuve d'une peur d'une science plus sensible au discours féminin. Le second serait

un manque dû à la focalisation autour de l'idée de genre, qui occulterait les problèmes de race et d'ethnicité. L'auteur souligne que ces problèmes d'hétérogénéités non représentées au sein même du féminisme pourraient constituer une quatrième épistémologie, celle de la « différence ».

3.4. Bilan

Les théories féministes ont donc permis de faire valoir de nouvelles perspectives scientifiques à travers le rejet de l'androcentrisme institutionnel et social. Leur développement a abouti au fleurissement d'idées et de sensibilités spécifiques, mettant à jour des impensés et des impasses intellectuelles. Par exemple, la remise en question de l'androcentrisme a engendré des réflexions sur les masculins et pas uniquement dans un rapport genré habituel (masculin/féminin) : les masculins sont devenus objets et sujets de connaissance à part entière.

4. Remise en question de l'androcentrisme

Les bouleversements engendrés par les pensées féministes ont donc grandement participé à la constitution du paradigme scientifique actuel. À travers la considération accordée aux féminités les études féministes ont fini par mettre en avant un impensé scientifique : le masculin. Il s'avère que le masculin était un objet et un sujet peu connu en science humaine et sociale, si ce n'est à travers cet androcentrisme. Ironiquement, la critique du masculin des théories féministes a permis de questionner ce « masculin » pour en faire l'objet de courants scientifiques, loin d'être du ressort des pensées masculinistes.

4.1. Critique de la place/rôle de l'homme

« Although feminism has contributed significantly to understanding the impact of masculine norms in our schools and society, it has had a mixed effect on our knowledge of masculinity as a concept. By critiquing masculinity as hegemonic, feminism assumed that men are universally privileged, giving little reason to problematize the construction of masculinity or explore its multi-layered structure. » (Wesley D. IMMS, 2000, p.156)

Wesley D. Imms résume en peu de mots une action sous-jacente propre au féminisme et emploie des termes centraux pour exposer cette transposition de la pensée féministe vers la problématique de la masculinité. La mise à jour de l'homme et du masculin comme source d'oppression – caractérisée par l'androcentrisme – n'est pas pleinement satisfaisante, puisqu'elle paraît essentialiser les hommes en une unique incarnation : le masculin. Ce que l'auteur souligne ici est essentiel pour la construction des « Men's studies », puisqu'il affirme que le masculin pensé par les théories féministes est une des facettes des masculinités. Ce masculin

dit « hégémonique » n'est pas l'unique incarnation des masculinités. Il devient alors légitime d'interroger ces masculinités dans les champs scientifiques.

4.2. L'homme : objet et sujet de connaissance ?

L'idée d'insérer « l'homme » comme objet et sujet dans les champs scientifiques est un fait majeur. Mais il ne faut pas occulter les origines d'une telle action. Ce sont par des scientifiques évoluant dans des sphères féministes que les masculinités ont été dévoilées, d'où l'importance des théories féministes pour comprendre l'évolution de ce que sont aujourd'hui les « Men's studies ».

« Pro-feminist authors such as Hearn (1996), Connell (1987, 1995), and Mac and Ghail (1994, 1996) have used feminist power theories in constructing theories of masculinity to explain the marginalizing not only of women but also of men on the basis of class, sexuality, and race. Their work has helped build an image of masculinity as a varied and varying complex of values and beliefs underlying men's practices, not a set of characteristics shared by all men. This multiple-masculinities approach is, I believe, the seed from which much significant work with boys in schools will grow during the next decade. » (Wesley D IMMS., 2000, p.157)

Ces propos introduisent les objets des « Men's studies » en tant qu'études des comportements et des valeurs masculines pouvant se coupler aux facteurs de classe, sexe, sexualité, race, ethnique... Si l'auteur introduit avec finesse l'émergence des masculinités en science, il est cependant nécessaire d'en retarder l'étude plus approfondie pour approcher de plus près une autre notion essentielle. Cette notion s'incarne dans le terme de « genre », très usité à la fois dans la langue commune et dans les écrits scientifiques.

Son utilisation fait de lui un concept clef dans la pensée féministe et dans les études des masculinités, de fait il n'est pas envisageable de faire l'économie d'une clarification de ses acceptions.

II. Le genre

Ce développement présentera le concept de « genre » dans ses acceptions les plus communes et amorcera la réflexion sur des notions voisines comme l'identité sexuée et la sexualité, qui sont toutes deux des thématiques très présentes dans les études féministes. Une fois ce cadre posé, il sera possible de diriger notre pensée vers l'idée de normes sexuelles, notamment hétérosexuelle.

1. Qu'est-ce que le « genre » ?

La difficulté à employer le concept de « genre », sans susciter des ambiguïtés de compréhension, est symptomatique de son développement et des différents usages qu'ont pu en faire ses utilisateurs. C'est pourquoi un travail de définition est essentiel pour la suite de l'étude.

1.1. Gender ou genre ?

Dans ce premier développement il est essentiel de rendre compte de l'importance des langues dans lequel le terme « genre » est mobilisé. Car de façon contre-intuitive les termes « gender » et « genre » ne correspondent pas à une simple traduction linguistique, ces deux mots ne forment pas un même concept transposable selon les mondes scientifiques (anglophone et francophone pour cet exemple).

Cette information est donc capitale avant même d'entamer un travail de définition. Les différences entre ces termes découlent principalement des divergences des mouvements féministes eux-mêmes, entre les Etats-Unis et la France, comme le souligne les propos de Donna Haraway :

*« Du moins savais-je que ce qui se passait avec les mots sex et gender en anglais n'était pas la même chose que ce qui se passait avec género, genre, et Geschlecht. Les histoires spécifiques des mouvements de femmes dans les aires où ces langues participaient d'une politique vivante, voilà les raisons principales de ces différences. »*² (In Éric FASSIN, 2005, p. 243. Souligné par D. HARAWAY)

Il s'agit donc de se référer au « genre » en ayant à l'esprit ces impasses de traductions, sans toutefois se décourager, car si une transposition directe de ces concepts d'un pays à l'autre n'est pas envisageable, cela ne signifie pas non plus que toute traduction est impossible. Selon

² D. Haraway, « "Gender" for a marxist dictionary. The sexual politics of a word », dans *Simians, Cyborgs, and Women. The Reinvention of Nature*, Londres et New York, Routledge, 1991, p. 128.

Éric Fassin, il est souhaitable d'établir l'historicité de ces concepts pour les comprendre, puisque chacun d'eux se développe dans des contextes historiques singuliers. Les précisions, qu'apporte l'auteur à cette démarche, sont tout aussi capitales :

« Non pas bien sûr qu'il suffise de retracer le débat théorique pour en saisir l'ancrage historique : en réalité, la tâche qu'on s'assigne est beaucoup plus ample. Comprendre les enjeux qui définissent le genre en relation avec la sexualité, ce n'est pas seulement (mais c'est aussi) reprendre les textes théoriques définissant le genre ou la sexualité. C'est également (et surtout) suivre la constitution sociale des questions de genre et de sexualité autour d'enjeux politiques décisifs [...] » (Éric FASSIN, 2005, p. 247)

La traduction des concepts de « genre » étrangers se révèle possible, malgré l'apparente difficulté de la tâche. Les travaux des chercheurs ont par ce fait rendu possible l'utilisation des concepts de « genre » exogènes au monde scientifique français. Et c'est pour cela que l'on pourra y faire référence par la suite.

1.2. Un concept

1.2.1. Le rôle de la médecine

Bien que l'usage du concept de genre soit aujourd'hui largement tributaire d'une réflexion féministe, il est notable de rappeler son origine. Le terme de genre ne naît pas de travaux féministes, mais médicaux.

« CE N'EST PAS au féminisme qu'on doit l'invention du concept de « genre ». Dès 1955, inaugurant plusieurs décennies de travaux à l'Université Johns Hopkins, John Money reformule les approches héritées de l'anthropologue Margaret Mead sur la socialisation des garçons et des filles : pour sa part, plutôt que de sex roles, le psychologue médical parle de gender roles. Il s'intéresse en effet à ce qu'on appelle alors d'ordinaire l'hermaphroditisme, et qu'on qualifie davantage aujourd'hui d'intersexualité (Money & Ehrhardt 1972). » (Éric FASSIN, 2008, p. 375. Souligné par l'auteur)

C'est à travers la médecine, essentiellement psychanalytique, que le terme de genre apparaît et peut être repris quelques années plus tard par Ann Oakley, *« en posant que « le genre n'a pas d'origine biologique, que les connexions entre sexe et genre n'ont rien de vraiment "naturel" » ; elle introduit ainsi le terme dans un champ d'études féministes qui va se constituer à partir des années 1970 (Jami 2003 ; Fassin 2004). »* (Éric FASSIN, 2008, p. 376)

Ce sont les individus ne « correspondant » à aucune des catégories homme/femme qui induisent les professionnels de la santé à la question de genre. Cette impasse définitionnelle promeut une réflexion autour des identités en rapport avec le sexe biologique, la sexualité et

l'identité sexuée. A l'époque d'une société genrée de façon binaire – homme/femme – l'intersexualité avait la qualité de questionner cette binarité, malgré les « solutions » apportées par la médecine. En effet, il est primordial de considérer la médecine, certes en tant que savoir, mais aussi en tant que pouvoir. La médecine a le pouvoir de « contrôle des corps », au sens de vérification de la bonne santé, mais aussi dans le sens où elle peut être un vecteur de normalisation. Ce que démontrent de nombreux textes à propos de la gestion de l'intersexualité à la naissance, étant majoritairement supprimée par choix et par bienveillance comme souligne Éric Fassin :

« Jamais la norme de genre n'est remise en cause. De fait, et John Money à l'Université Johns Hopkins, et Robert Stoller à UCLA, sont à l'origine de « cliniques d'identité de genre » : le travail médical n'y est nullement de remettre en cause la norme sexuelle, mais d'aider des individus, rejetés en raison de leur anomalie, à accéder à la normalité en se conformant aux attentes sociales, y compris sous leur forme la plus stéréotypée. » (Éric FASSIN, 2008, p. 377-378)

L'idéologie dominante d'une société à propos des identités genrées est aisément lisible à travers les pratiques médicales chirurgicale et psychanalytique notamment.

1.2.2. Les définitions du « genre »

Avec Gayle Rubin :

Comme il a été dit plus haut, le genre doit être considéré comme un concept localisé, aussi une attention particulière devra-t-elle être accordée aux origines des diverses positionnements scientifiques.

Dans les premiers temps de pensée féministe étatsunienne le « genre » est apparu en relation avec le « sexe » (à ne pas confondre avec la « sexualité »). Ce duo genre/sexe a été le principal outil de critique vis-à-vis de la conception genrée alors contemporaine, assignant le rôle d'homme et de femme (catégorie genrée) selon le sexe de l'individu, mâle ou femelle³ (catégorie biologique). Une conception dont les portées idéologiques correspondent à des systèmes d'oppressions spécifiques, ce que combattait alors le féminisme (et ce pourquoi il lutte encore aujourd'hui). Pour l'illustrer, il est utile de se baser sur les travaux de Gayle Rubin qui développa des théories encore très intéressantes.

« La faim est la faim, mais ce qui est considéré comme de la nourriture est défini et acquis culturellement. Chaque société a un certain type d'organisation de l'activité économique. Le sexe est le sexe, mais ce qui est considéré comme sexe est également défini et acquis

³ Il est d'autant plus clair que l'intersexualité pose question dans ce cas.

culturellement. Chaque société a aussi un système de sexe/genre – un ensemble de dispositions par lesquelles le matériel biologique brut de sexe de la procréation est façonnée par l'intervention humaine, sociale, et satisfait selon des conventions, aussi bizarres que puissent être certaines d'entre elles. » (Gayle RUBIN, 2010, p. 32-33)

Plus d'une fois dans ses textes l'auteure compare les thèmes du genre, du sexe ou de la sexualité à d'autres thèmes ou actions dans le but d'effacer la singularité qui leur est allouée. Une spécificité qui rend ces thèmes bien plus sujets à débats dont elle souligne la violence, alors que d'autres thématiques de la vie n'en souffrent pas le moins du monde.

Ces propos sont intéressants pour introduire ses positionnements car ils mettent en évidence la manière dont elle conçoit les choses. Et c'est avec une apparente simplicité qu'elle décrit son concept de « système sexe/genre » comme un outil d'analyse de la pluralité des agencements, participant de façon essentielle à l'élaboration de notre société.

Sa définition du genre est claire :

« Le genre est une division des sexes socialement imposée. Il est le produit des rapports sociaux de sexualité. Les systèmes de parenté reposent sur le mariage. Ils transforment donc des mâles et des femmes en « hommes » et en « femmes », chaque catégorie étant une moitié incomplète qui ne peut trouver la plénitude que dans l'union avec l'autre. » (Gayle RUBIN, 2008, p. 48)

« Les systèmes de sexe/genre ne sont pas des émanations ahistoriques de l'esprit humain ; ils sont le produit de l'action humaine, historique. » (Gayle RUBIN, 2008, p. 76)

Le genre n'est pas une catégorie innée mais un produit, dont le système de parenté est une incarnation. Et ce produit ne découle pas de nulle part, il est historiquement construit.

« Loin d'être l'expression de différence naturelle, l'identité de genre exclusive est la suppression de similitudes naturelles. Et ceci exige la répression : chez les hommes, de ce qui est la version locale (quelle qu'elle soit) des traits « féminins » ; chez les femmes, de ce qui est la définition locale des traits « masculins ». La division des sexes a pour conséquence de réprimer certaines caractéristiques de la personnalité en fait chez tout le monde, hommes et femmes. » (Gayle RUBIN, 2008, p. 49)

Dans cet extrait, l'auteure pointe un aspect important pour notre étude, en plus de définir les conséquences du genre comme agent dont le but est de séparer des corps très similaires et de supprimer des traits de personnalités selon leur appartenance genrée. La répression évoquée est tout à fait intéressante dans le cadre de ce travail, puisqu'elle focalise l'attention

sur ce qui sera vu plus tard dans l'argumentaire : l'hétéronormativité et la masculinité hégémonique.

« Le genre n'est pas seulement l'identification à un sexe ; il entraîne aussi que le désir sexuel soit orienté vers l'autre sexe. La division sexuelle du travail entre en jeu dans les deux aspects du genre – elle crée homme et femme, et elle les crée hétérosexuels. Le refoulement de la composante homosexuelle de la sexualité humaine, avec son corollaire, l'oppression des homosexuels, est par conséquent un produit du même système qui, par ses règles et ses relations, opprime les femmes. » (Gayle RUBIN, 2008, p. 49-50)

Ici est désignée l'importance de la sexualité produite et révélatrice du concept d'hétéronormativité, c'est-à-dire, le fait d'ériger en norme l'orientation sexuelle entre des individus de sexe opposé. Le lecteur y lit son appartenance à la pensée féministe, mise en évidence par le vocabulaire qui est employé et les idées qu'il met en forme : rejet de l'oppression que provoque ce système sexe/genre. Ce dont l'auteure se revendique d'ailleurs plus loin dans son essai : *« Mon sentiment personnel est que le mouvement féministe doit rêver à bien plus encore qu'à l'élimination de l'oppression des femmes. Il doit rêver à l'élimination des sexualités obligatoires et des rôles de sexe. Le rêve qui me semble le plus attachant est celui d'une société androgyne et sans genre (mais pas sans sexe) où l'anatomie sexuelle n'aurait rien à voir avec qui l'on est, ce que l'on fait, ni avec qui on fait l'amour. »* (Gayle RUBIN, 2008, p. 75-76). Ces mots exposent les idéaux de l'auteure, mettant à jour un certain militantisme tout au moins intellectuel, de part ce désir utopique de société future⁴.

Il est aussi très éclairant de citer⁵ les analyses de David M. Halperin et de Rostom Mesli dans la préface de l'ouvrage :

« Rubin traite de l'inégalité de genre comme une norme de stratification sociale – ce qui permet de l'analyser en termes d'oppressions politique. Cela peut sembler une idée toute simple, mais elle était révolutionnaire à l'époque – et elle conserve aujourd'hui encore une grande portée. Rubin, en effet place l'origine de la domination masculine, non dans une nature présentée comme fixe ou inaltérable, ou dans une essence de la féminité ou de la masculinité, mais dans des modalités d'organisation sociale et dans des pratiques institutionnelles. Cette façon de concevoir le genre comme une catégorie sociale est, aujourd'hui encore, loin d'être universellement admise. Ainsi le modèle de Rubin reste-t-il politiquement progressiste dans la mesure où il défie les idéologies modernes qui présentent le genre comme une hiérarchie naturelle plutôt que comme une injustice sociale – idéologies qui sont elles-mêmes liées à des

⁴ Par « utopique » le lecteur ne devra pas entendre un engagement personnel de ma part, mais plus un constat fait par Gayle Rubin elle-même dans l'extrait cité.

⁵ Je choisis d'insérer cette longue citation au vu de la clarté des analyses qui y sont développées.

pratiques institutionnelles d'oppression de genre et qui fonctionnent également comme des éléments du dispositif d'oppression de genre, dans la mesure où elles font passer la domination masculine pour une donnée naturelle, indépassable et non idéologique – qui, par conséquent, ne peut pas faire l'objet d'une critique politique.

Mais le modèle de Rubin est politiquement efficace en un autre sens : en constituant effectivement le genre en construction socioculturelle, il vient légitimer le féminisme – conçu désormais comme champ de recherche interdisciplinaire dont l'objet principal est de mener l'analyse et la critique intellectuelles de la construction socioculturelle du genre. Pour le dire autrement, le modèle de Rubin constitue un objet que le féminisme est fondé à revendiquer comme son domaine de recherche propre. Et plus encore, en formulant l'idée d'un « système de sexe/genre », et en proposant que l'on envisage ce système comme tout aussi fondamental à l'organisation des sociétés humaines que le « système politique » ou le « système économique », Rubin a inventé les nouvelles études sur le genre et la sexualité, en même temps qu'elle en a délimité l'objet. » (David M. HALPERIN et Rostom MESLI, 2008, p. 13-14. Souligné par moi)

La théorie mise en place par Gayle Rubin propose une lecture du concept de « genre » caractéristique de son époque sans perdre sa vigueur intellectuelle, toutefois elle ne possède pas les ajouts apportés par les nombreux travaux menés à terme depuis, qui seront présentés par la suite.

Avec Judith Butler :

Les travaux de Judith Butler nourrissent la réflexion féministe sur le genre en y introduisant de nouvelles considérations, désormais jugées fondamentales, que cela soit pour les critiquer ou pour s'y référer. Ainsi ce développement présentera les acceptions de genre, de sexe, de corps vu comme en relation avec des jeux de pouvoirs. Son approche des systèmes de pouvoirs est d'autant plus intéressante qu'ils participent à l'élaboration d'une problématisation des normes. Cette présentation s'appuiera sur les propos d'Irène Jami et de son article Judith Butler, théoricienne du genre pour exposer la théorie du genre spécifique à l'auteure, émise dans son ouvrage *Gender Trouble*. En guise d'introduction ces mots informent le lecteur des emprises théoriques que sa théorie aborde :

« Judith Butler propose dans Gender Trouble une critique généalogique, au sens foucauldien, du genre, afin de « démontrer que les catégories fondamentales de sexe, de genre et de désir sont les effets d'une certaine formation du pouvoir » (p. 53 de l'édition française). Il s'agit de « chercher à comprendre les enjeux politiques qu'il y a à désigner ces catégories de l'identité comme si elles étaient leurs propres origine et cause alors qu'elles sont en fait les effets

d'institutions, de pratiques, de discours provenant de lieux multiples et diffus » (p. 53). Puisque le fondement des catégories de sexe, de genre, de désir n'est pas dans la nature, alors comment rendre compte de leurs origines ? » (Irène JAMI, 2008, p. 209)

Le texte d'Irène Jami aide aussi le lecteur à faire la distinction entre les conceptions de Gayle et celles de Butler. Comme il est démontré ci-dessous, Butler approfondit la démarche de déconstruction des catégories, notamment de sexe, mais elle produit une réflexion fondamentale pour cette étude sur les masculinités puisqu'elle introduit le concept de « performance » ou de « performativité » :

« Retournant à Simone de Beauvoir, Monique Wittig et Luce Irigaray, avec lesquelles le féminisme s'était interrogé sur l'identité de femme, Butler relit « On ne naît pas femme, on le devient » ; « Les lesbiennes ne sont pas des femmes » ; « Ce sexe qui n'en est pas un » de façon aussi stimulante que déstabilisante, en se démarquant du « système sexe-genre » de Gayle Rubin (1975) : pour elle, point de 'nature' antérieure à la construction sociale du genre ; le sexe, comme le genre, est une catégorie construite par le discours ; en d'autres termes : le sexe, c'est aussi (ou déjà) du genre (c'est ce que disent aussi, au même moment, mais par le biais d'autres approches, la sociologue Christine Delphy : « C'est le genre qui produit le sexe » et l'historien Thomas Laqueur : il n'y a pas toujours eu deux sexes [Delphy 2001, « Introduction » ; Laqueur 1990/1992]), et le genre est une catégorie performative, c'est-à-dire qu'il est constitué d'actes qui imitent, recherchent la conformité à un original auquel le discours se réfère, mais qui n'existe pas. » (Ibidem, p.209-210). Souligné par moi

Le texte se poursuit par une mise en lumière de ces derniers mots : « En 1929, dans son essai intitulé « Womanliness as Masquerade », Joan Riviere cherchait à « montrer que les femmes qui aspirent à la masculinité peuvent se parer du masque de la féminité pour prévenir l'angoisse et le châtiement qu'elles craignent de recevoir de la part des hommes » (citée par Butler 2005, p. 138). Mais « qu'est-ce qui est masqué par la mascarade ? ».

Le lecteur et la lectrice se demanderont à ce stade comment je définis la féminité et où je trace la frontière entre la vraie féminité et la « mascarade ». Or je ne voudrais en aucun cas laisser entendre qu'une telle différence existe ; ce n'est, à tous les niveaux, qu'une seule et même chose, prévient Joan Riviere (id., p. 140). » (Ibid, p.210)

Cette précision quant à la définition de la « féminité » est à transposer vers le thème des masculinités. La substitution faite, le lecteur aura une clef d'analyse pour comprendre les « Women's studies » ainsi que les « Men's studies ». Ce concept de performance introduit le concept de corps à la question de l'identité et précise à la fois la nature de la féminité et de la masculinité comme entité plurielle.

Les thématiques du corps, de l'identité et de la performance marquent le tournant majeur dans l'analyse de sa théorie du genre, et déploient alors les bases solides pour une définition des normes, essentiellement liées à l'hétérosexualité, à travers ce qu'Irène Jami nomme la « politique féministe du corps ».

La question du genre chez Butler mobilise le concept de corps, en tant qu'objet modulable et influençable par son environnement, qui se traduit par les lois et les discours dominants de la société.

« Comme Monique Wittig, Butler considère que la morphologie, la forme du corps, procèdent de la matrice hétérosexuelle. Mais elle quitte le cadre de l'analyse matérialiste pour adopter une grille discursive et textuelle. Le sexe, de même que le genre, est un effet, une catégorie discursive, qui impose une unité artificielle à un ensemble d'attributs ne présentant a priori aucune cohérence. La perception et le corps sont constitués par le discours à travers l'exclusion et le tabou. La critique féministe des sciences a tiré beaucoup d'inspiration de l'étude des individus (hermaphrodites, transsexuel(le)s) qui ne rentrent pas dans les catégories pour 'déconstruire', c'est-à-dire pour montrer le caractère discursif, artificiel et contestable de ces catégories présentées par la science comme 'naturelles', et ouvrir la voie de leur subversion. » (Irène JAMI, 2008, p. 212)

Le concept de « sexe » se voit compléter par celui de « corps », permettant ainsi d'intégrer cette performativité qui attrait au comportement des individus. Elle accorde par la suite une importance particulière à l'action des individus, comme agent normatif ou discursif selon leur(s) modèle(s) de conduite(s).

« Butler définit le genre comme « un ensemble d'actes répétés, dans les limites d'un cadre régulateur extrêmement rigide ». Elle se réfère au Foucault de Surveiller et punir (1975) quant à la formation des subjectivités par des régimes discursifs disciplinaires : les discours médicaux et psychologiques ont construit l'identité sexuelle comme la représentation naturelle du sexe biologique, les signes secondaires et les pratiques de l'identité sexuelle comme partie intégrante de l'identité de genre ; ces codes de signification sont autant de répétitions et de citations de la loi hétérosexuelle dans un contexte donné de pouvoir. La performance de genre est donc « la technologie grâce à laquelle toutes les positions de genre (hétérosexuelle comme homosexuelle) sont produites » (Beatriz Preciado, citée dans Bourcier 2001). » (Irène JAMI, 2008, p. 213. Souligné par l'auteure)

Entre ces accusations de promouvoir « l'exclusion et le tabou » et d'être une « technologie » régulatrice le lecteur est en droit de se questionner sur les réalités de ces discours dits normatifs. Ce à quoi répondent les textes théoriques en analysant des exemples de discours, c'est-à-dire des marques de langage.

« John Austin a distingué les actes de langage constatatifs (qui décrivent une situation donnée et peuvent donc être vérifiés dans la réalité) et performatifs (qui produisent l'événement auquel ils se réfèrent, et sont donc susceptibles non pas de vérification, mais de réussite ou d'échec) (Austin 1955 ; plus longuement utilisé et discuté dans Butler 1997a). Les performatifs sont des formes de parole d'autorité où le pouvoir opère à travers le discours (ainsi : « Je vous déclare mari et femme »). Mais qu'est-ce qui permet la réussite d'un énoncé performatif ? Comment peut-il échouer à produire ce qu'il nomme — que se passe-t-il, par exemple, lorsqu'une drag queen (personne biologiquement définie comme masculine qui joue, qui réalise la performance de la féminité) énonce ce qui est en apparence un constatatif : « Je suis une femme » ? Derrida se demande si un énoncé performatif peut réussir lorsque sa formulation n'est pas la répétition d'un énoncé 'codé' et itérable. L'efficacité de l'énoncé performatif tient à ce que celui-ci fait écho à des actions antérieures ; elle s'acquiert à travers la répétition. L'expression « C'est une fille ! » ou « C'est un garçon ! », prononcée à la naissance — ou à l'échographie, par exemple — peut être considérée comme un performatif initiatique : une invocation ou une citation ritualisée, une convention de genre, qui inaugure un processus de 'gendérisation' en référence à des idéaux hétérosexuels régulateurs (et impossibles à incarner) de la féminité ou de la masculinité. » (Irène JAMI, 2008, p. 213-214. Souligné par moi)

Ce point est fondamental au sein de cette théorie de genre, le langage est une source de construction des catégories et des identités qui en découle. Ce point est d'autant plus important qu'il ouvre une perspective essentielle à cette étude des masculinités, comme un moyen d'analyser des actes producteurs de l'hétéronormativité.

« Si les identités de genre sont construites et constituées par le langage, cela signifie qu'il n'y a pas d'identités de genre qui précèdent le langage. Ce sont le langage et le discours qui 'font' le genre. Les actes de genre ne sont pas 'performés' par le sujet, mais ils constituent de façon performative un sujet qui est l'effet, plutôt que la cause, du discours. Puisqu'il n'y a pas de corporalité antérieure à son inscription culturelle, le sexe, comme le genre, peut être réinscrit, de façon performative, de façon à accentuer sa facticité (son caractère construit). On peut semer le trouble en 'jouant' (to act) le genre de façon à attirer l'attention sur le caractère construit des identités hétérosexuelles qui se présentent comme 'essentiels' et 'naturelles'. Le genre est toujours une forme de parodie, mais certaines performances du genre comme le drag sont plus parodiques que d'autres dans la mesure où elles révèlent implicitement la structure d'imitation et le caractère contingent du genre. Ces réinscriptions, ou re-citations, comme Butler les appellera dans *Bodies That Matter*, constituent la « capacité d'agir » (agency) du sujet dans les limites de la loi, en d'autres termes, la possibilité de subvertir la loi à des fins politiques radicales. » (Irène JAMI, 2008, p. 214. Souligné par moi)

Ce passage illumine la conception de performativité constitutive au « genre » de Judith Butler, elle permet ouvrir la porte vers les questions d'inégalités entre les individus, en évoquant la « capacité d'agir » d'un sujet, ce qui fait référence à la conception des inégalités énoncée par Jacqueline Coutras.

Le genre, au sens dont les travaux de Judith Butler l'exposent, offre aux études féministes des bases de réflexions qui formeront des concepts solides dans les études des féminités ou des masculinités, et surtout, serviront terreaux⁶ à la théorie queer.

Le genre aujourd'hui

Il reste à exposer comment le genre est employé et défini au sein des études francophones de nos jours, puisque les deux théoriciennes n'appartiennent pas au contexte français du concept de genre malgré leurs influences transcontinentales.

Les études francophones ont compilé un certain nombre de traduction de « gender ». Si la première qui vient à l'esprit est bien évidemment « genre », les suivantes éprouvent la connaissance des lecteurs comme en attestent les diverses analogies : « différence de sexe », « rapport sociaux de sexe » ou « sexe social ». Ces expressions soulèvent des interrogations, autour des définitions de leurs termes mais aussi sur la nature des liens qu'elles créent.

Quelles sont les raisons de cette substitution ? À cela Juliette Grange apporte une réponse : « *« Par rapport au sexe biologique, le genre désigne les rapports de sexes tels qu'ils sont compris par la culture et par l'histoire.⁷ » On peut préférer « différence des sexes » ou « rapports sociaux de sexes » à genre dans le féminisme (féminisme ici entendu comme défense politique du groupe social inégalement traité que représentent les femmes), ceci pour remplacer gender, utilisé en anthropologie, outre-Atlantique, dès la fin des années 1960, et qui fut malaisément transposé en France pour de nombreuses raisons, dont celle de sa traduction⁸.* » (Juliette GRANGE, 2010, p.107. Souligné par l'auteur.)

Le « sexe » ou les « sexes » ne font pas référence à la biologie et physiologie des corps, mais aux représentations qui leur sont associées : masculin et féminin. Cette conception prend à contre-pied l'essentialisation des individus selon leur corps, ce que dénonce aussi l'auteur : « *La différence biologique (anatomique et génétique) des sexes est généralement considérée comme universelle, chaque société travaillant spécifiquement à définir, à partir de la*

⁶ Terreau au sens d'outil, non pas d'origine. Comme le fait remarquer Éric Fassin (2005, p.238).

⁷ Michèle Perrot, article « Histoire » in *Dictionnaire critique du féminisme*, puf, 2004, p. 92-93.

⁸ Sex a un champ sémantique plus limité en anglais qu'en français. Identité sexuelle traduit en français *Gender identity*, ce qui provoque une nouvelle équivoque.

différenciation biologique, sa mise en œuvre dans la différence sociale (le genre).» (Juliette GRANGE, 2010, p.108)

Mais pour répondre à la question de la portée scientifique constitutive au concept de « genre » il convient de citer l'ouvrage de Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard :

« La notion de genre permet de rendre compte de ces quatre dimensions : construction sociale, approche relationnelle, rapport de pouvoir, intersectionnalité. Le genre peut ainsi être défini comme un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (homme/femmes) et entre les valeurs de représentations qui leur sont associés (masculin/féminin)⁹. Ceci appelle une précision terminologique importante : pour nous, le terme de genre désigne un rapport social et un diviseur. » (Laure BERENI *et al.*, 2008, p.7.)

Les quatre dimensions évoquées caractérisent le genre comme : un produit social et non pas un déterminisme biologique ; une approche ou un outil mettant en relation le masculin et le féminin, l'étude de l'un n'allant pas sans l'autre ; une représentation des jeux de pouvoirs en place, hiérarchisés ; une facette des rapports de pouvoir entre les individus, inséparable des autres caractéristiques telles la classe, la race ou l'orientation sexuelle.

Le genre est un agent « diviseur ». Par la classification qu'il produit, il divise les individus en différentes appartenances et ce résultat est à double tranchant : entre la démarche de nomination des groupes dans une optique critique des relations genrées et leur essentialisation. Car il est essentiel de penser le « genre », non pas uniquement en tant que concept, mais aussi en tant qu'outil critique.

1. 3. Un outil...

Cette partie s'efforcera de présenter dans un premier temps les difficultés liées à l'ambivalence que suscite la nomination des groupes, pour ensuite se concentrer autour des emplois du concept de genre comme un outil critique maniable au travers des sciences humaines et sociales.

1.3.1. ... pour penser et dire les individus

« Si je ne suis pas à l'aise dans le cadre de théories gaies et lesbiennes, c'est que, comme je l'analyse par ailleurs, les catégories identitaires tendent à être des instruments de régimes de

⁹ Il importe de préciser ici que le genre implique la production d'une frontière entre deux catégories de sexe, entre féminin et masculin, et cette dualisation est en elle-même oppressive. Cette dimension normative qui fixe les identités en deux catégories exclusives a été particulièrement dénoncée par les perspectives « Queer » dans le prolongement de l'ouvrage fondateur de Judith Butler, *Gender Trouble*, paru en 1990.

régulation, soit comme catégories de normalisation de structures d'oppression, soit comme points de ralliement pour la contestation de cette oppression. Ceci ne veut pas dire que je ne me présenterai pas, lors d'occasions politiques, sous le nom (l'anglais dit « sign ») de lesbienne, mais que j'aimerais que reste définitivement peu clair ce que ce nom signifie. »¹⁰ (Éric FASSIN, 2005, p. 239)

Ces mots de Judith Butler sont éloquentes : le concept de genre amène à penser aux catégories identitaires, et c'est alors qu'une tension apparaît : entre une pression normative exercée sur les individus, une banalisation des enjeux politiques en lutte contre l'oppression ou encore, et d'un point de vue positif cette fois, comme un élément mobilisateur.

De plus ce piège identitaire reflète la volonté de marquer les différences entre les individus et de promouvoir une unité, comme le montre l'exemple du nom du mouvement « Queer Nation » et de l'analyse qu'en fait Lisa Dugan (Éric FASSIN, 2005, p. 240).

Il y a donc un lien complexe entre une démarche différentialiste et essentialiste auquel il sera nécessaire de prêter attention dans la suite de cette étude. Cette problématique identitaire rejoint les problématiques de « discrimination positive », qui seront abordées plus tard.

1 3.2. ... pratique pour les sciences

Attribuer au concept de genre la qualité d'outil critique dans le champ théorique s'est aussi rappeler son utilité dans des champs plus « pratiques », au sens opérationnels. Les études et les recherches sur le genre peuvent avoir des retombées réelles, comme des politiques ou des lois, ou encore des projets citoyens, urbanistiques, etc. Cette opérationnalité fait de ce concept un outil apprécié, puisqu'il se réfère directement au principe féministe prônant une amélioration concrète des conditions de vie des femmes, et pas seulement une prise de conscience de leur oppression.

Si les exemples de l'utilisation du genre comme outil opérationnel se réfèrent au premier abord aux inégalités genrées hommes/femmes présentes dans la société, ce ne sont là pas les seuls contextes de son emploi. Car dans ce contexte, les individus touchés par ses inégalités sont largement pensés en tant qu'individus cisgenres. En effet, les études des populations Lesbienne, Gaies, Bis, Transsexuelles et Intersexes font aussi parties des champs d'actions du genre : certes au travers d'une focalisation autour des thèmes de la sexualité mais pas

¹⁰ J. Butler, « Imitation and gender insubordination », communication au colloque sur l'homosexualité organisé à l'université Yale en 1989, repris dans D. Fuss (ed.), *Inside/Out. Lesbian Theories, Gay Theories*, Londres et New York, Routledge, 1991, pp. 13-14.

uniquement, puisque ces populations sont aux prises – au même titre que les autres – avec les rapports sociaux de sexes.

La géographie humaine et sociale se trouve être un champ dans lequel le genre peut pleinement se déployer, ce que démontrent de plus en plus d'auteur-e-s, que cela soit dans leur travaux personnels ou dans des revues spécialisées. Par exemple :

« L'intérêt du genre, lorsqu'il est considéré comme une catégorie relationnelle, est de montrer que l'espace urbain est le produit de la relation entre masculinités et féminités (et pas seulement entre hommes et femmes), ce qui suppose l'examen des espaces physiques mais aussi symboliques et politiques que les femmes occupent dans la ville. On peut penser que les femmes et les hommes, compte tenu de leurs positions respectives, reproduisent et même façonnent des espaces différents mais, en même temps, des espaces marqués par les inégalités. Car le genre, entendu comme un système dichotomisé et hiérarchisé entre les femmes et les hommes, se marque dans les inégalités des inscriptions des unes et des autres dans les espaces de la ville. » (Nicole MOSCONI, Marion PAOLETTI, Yves RAIBAUD, 2005, p. 24. Souligné par moi.)

Ces auteurs résument avec justesse l'esprit dans lequel se meuvent beaucoup d'études du genre en géographie. Comme ils le soulignent, l'espace – concept central en géographie – n'échappe pas à une sexuation.

Pour mieux appréhender l'emprise de la géographie sur ce thème qu'est le genre, l'entrée « sexuation » du Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Jacques LEVY et Michel LUSSAULT, 2003) est éclairante : *« La sexuation participe pleinement, non sans rétroaction, de la construction sociale de l'espace, ce dernier apparaissant souvent comme agent de maintien des inégalités entre femmes et hommes. La notion de sexuation réfère à la construction sociale de l'espace, processus qui intègre la dichotomie plus générale, potentiellement applicable à n'importe quelle réalité sociale, donc aussi spatiale, entre masculin et féminin. Elle renvoie à des pratiques et à des représentations spatiales et reflète des rapports sociaux entre les groupes à définitions sexuelle. Le champ sexuel apparaît donc comme une des composantes de l'espace au même titre que d'autres dimensions sociologiques ou anthropologiques. »*. Le lecteur comprend ainsi que l'espace fait partie intégrante des processus de genre, ce qui amène des auteurs à penser ces deux concepts comme liés.

Le lien entre l'espace et le social étant établi, les inégalités sociales genrées interrogent les chercheurs sur de potentielles inégalités spatiales genrées. Comme le montre les travaux de Jacqueline Coutras dans lesquels la sociologue emploie l'expression « *d'inégalités spatiales*

sexuées » dans son ouvrage fondateur : Crise urbaine et espaces sexués. (Jacqueline COUTRAS, 1996, p.5)

Plus récemment il est possible de faire référence à l'ouvrage La ville, quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre (2017, p.301), codirigé par Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-González et Corinne Luxembourg. Ces dernières illustrent leurs objectifs avec clarté tout en affirmant que les espaces doivent être sujets à questions :

« Les auteurs de cet ouvrage rappellent ainsi que l'espace public ne saurait être considéré a priori comme « un espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement vertu de l'échange interpersonnel" (Lévy Lussault, 2003, P. 360-361). L'ouvrage La ville : quel genre ? se veut une des réponses possibles à cette mise en garde. Nous considérons en effet que l'espace public n'est pas a priori un espace de sociabilité et de liberté pour tous et toutes. De plus, appréhender les espaces publics au travers des questions de genre nécessitent de s'intéresser à la fois aux représentations et aux pratiques de ces espaces par les personnes qui en font usage, également de prendre en compte leur politique d'aménagement. » (Ibidem, p.10. Souligné par les auteur-e-s)

"Cet ouvrage n'est pas un manuel des bonnes pratiques en urbanisme et de l'aménagement du territoire. Il ne s'agit pas de fournir des solutions. Il ne s'agit pas non plus de prôner la présence des femmes dans des espaces publics spécifiques, réservés. Ce recueil invite plutôt à poursuivre nos réflexions tant scientifiques qu'opérationnelles, analyses qui permettront de co-construire une ville accessible à toutes et tous. " (Ibid, p. 14)

Ces deux citations insistent sur la réelle nature de l'espace public, pensé comme tel mais vécu différemment. Ces auteurs mettent en exergue cette divergence comme étant la possibilité d'existence des inégalités genrées spatiales. En outre l'humilité de ces propos introduit avec habilité la qualité d'« outil » du concept de genre. Le genre est bel et bien un moyen de penser et d'agir par la suite sur les espaces.

Toutefois, ce ne sont pas là les seules applications de cet outil, il apparaît que ce dernier interroge de façon récurrente des idéaux, des politiques ou des idéologies qui nous sont contemporaines. Si ces questions sont d'ordre moins opérationnel, puisque se référant à la sphère du débat public, il n'en reste pas moins que le genre remet en cause des faits sociaux solidement établis. Les auteurs cités parlent notamment des représentations et des pratiques des individus concernant les espaces, ce qui fait par exemple écho aux normes sexuelles mais aussi à des bases bien plus politiques comme la citoyenneté ou la démocratie.

Ainsi, au processus de sexuation de l'espace, il faut ajouter, comme l'affirme Emmanuel Jaurand : *« un second critère non moins décisif que le premier, à savoir celui de*

l'hétéronormativité, système de représentations et de valeurs qui impose le couple hétérosexuel comme la norme sociale. » (Emmanuel JAURAND, 2012, p.73). Ce qui sera le sujet du prochain développement.

2. Rapports sociaux genrés normés

2.1. « Sexe/Genre » mais aussi « Sexualité »

Alors que jusqu'ici il était principalement question des concepts de « genre » ou de « sexe », le lecteur aura pu constater de multiples apparitions du thème de la « sexualité ». En rapport avec le féminisme dont la teneur du lien avec le genre dépend des mouvements (*« D'un côté, un féminisme qu'on pourrait dire de la libération sexuelle (ses adversaires le disent libéral), qui met l'accent sur le « plaisir », c'est-à-dire sur la sexualité comme force d'émancipation privilégiée. De l'autre, un féminisme qu'on pourrait qualifier par la domination sexuelle (ses adversaires le disent culturel), plus attentif au « danger », autrement dit, aux violences qui font de la sexualité le lieu d'oppression par excellence.* » (Éric FASSIN, 2005, p.231)), ce dernier prend différentes formes : entre la mesure des orientations sexuelles ou celles des contestations conservatrices luttant à la fois pour un genre pensé inné mais aussi contre les déviances des normes sexuelles. (*« La promotion de l'hétérosexualité est donc le prix à payer pour résister à la dénaturalisation de l'ordre sexuel qu'entraîne l'égalité des sexualités.* » (Ibidem, p.342).

Il est essentiel pour cette étude que le lecteur juge la « sexualité » intrinsèquement liée au concept de « sexe/genré » et comme sujet d'étude spécifique. Pour cela, il est utile de retourner vers le texte de Gayle Rubin *Penser le sexe / Pour une théorie radicale de la politique de la sexualité*. Dans cet essai l'auteure assoit la légitimité de la sexualité dans le champ de recherche : *« L'Histoire de la sexualité de Michel Foucault (1976) a été l'œuvre la plus emblématique et influente de cette nouvelle école d'étude du sexe. Foucault critique la conception traditionnelle du sexe comme une libido naturelle qui cherche à se libérer des restrictions apportées par la société. Il soutient que les désirs ne sont pas des entités biologiques préexistantes, mais qu'ils sont au contraire constitués dans le contexte de pratiques sociales historiquement déterminées. Il insiste sur les capacités productrices de l'organisation sociale du sexe plutôt que sur ses aspects répressifs en montrant que de nouvelles sexualités sont constamment produites.* » (2010, p.152). En citant Foucault, elle aborde la sexualité comme une production, une construction sociale. Ceci étant établi, elle peut alors développer son argumentaire :

« Dès lors que le sexe est compris en termes d'analyse sociale et peut faire l'objet d'une compréhension historique, une politique du sexe plus réaliste devient possible. On peut alors

penser la politique sexuelle en termes de phénomènes : populations, quartiers, schémas de peuplement, migrations, conflits urbains, épidémiologie, technologie policière. » (Ibidem, p. 153)

« De même que le sexe comme genre, la sexualité est politique. Elle est organisée en système de pouvoir qui récompensent et encouragent certains individus et certaines activités, en punissent et en suppriment d'autres. » (Ibid, p. 206)

L'auteur introduit la sexualité dans les champs de recherche avec efficacité. En peu de mots elle dépeint la sexualité comme un produit d'un système social et politique, dont les facteurs rappellent étrangement des thématiques géographiques. Par ailleurs elle effectue un pas de plus dans la réflexion, puisqu'elle souligne des hiérarchies et des sanctions en vigueur, ce qui fait largement écho aux normes sexuelles, dont l'hétéronormativité est une représentante.

2.2. Réflexions sur les normes sociales genrées

2.2.1. Normes sexuelles

Par normes sexuelles il est possible d'entendre un jugement porté, soit sur des pratiques de la sexualité, soit sur l'orientation sexuelle des individus. Mais avant de se pencher sur ces deux acceptions, il est nécessaire de comprendre ce que signifie le terme de « norme ».

Une norme s'apparente à une ligne de conduite ou un cadre auquel un individu doit se conformer. Toutefois une norme n'est pas une loi, c'est un impératif. S'écarter de la norme est tout à fait possible, mais c'est se confronter à des conséquences peu attrayantes. En effet, un cadre normatif est opérationnel dès lors que celui-ci se voit légitimé par une organisation sociale performante composée de systèmes de productions et de sanctions. À l'instar d'une loi, une norme sanctionne ceux qui dérogent à la ligne de conduite établie. Ces sanctions s'incarnent socialement et de façon extrêmement diverse, mais parfois aussi efficacement qu'un système judiciaire.

La sexualité et l'orientation sexuelle des individus n'échappent pas à ce système d'organisation sociale, au contraire, elles sont sujettes à des impératifs normatifs extrêmement présents dans la société occidentale.

Les normes sexuelles forment donc des catégories de populations, celles qui – selon ces normes – sont dans le droit chemin et celles qui s'écartent de la bonne ligne de conduite.

Gayle Rubin résume les conséquences d'être d'un côté ou de l'autre de la barrière : *« Les individus dont le comportement sexuel correspond au sommet de cette hiérarchie sont*

récompensés par un certificat de bonne santé mentale, la respectabilité, la légalité, la mobilité sociale et physique, le soutien des institutions et des bénéfices d'ordre matériel. À mesure que les comportements ou les intérêts des individus se situent à un niveau inférieur de cette échelle, ces derniers sont l'objet d'une présomption de maladie mentale, d'absence de respectabilité, de criminalité, d'une liberté de mouvements physique et sociale restreinte, d'une perte du soutien institutionnel et de sanctions économiques. » (Op.cit., p. 157). Sans évoquer les comportements tenus en estime et les autres, l'auteure pointe et un système hiérarchique et des jugements sociaux, dont les conséquences sont extrêmement profondes.

De plus Gayle Rubin énonce ce sur quoi les normes sexuelles se fondent : *« Il est difficile de créer une éthique sexuelle pluraliste si l'on ne conçoit pas la variété sexuelle comme anodine. La variété est une propriété fondamentale de toute vie, des organismes biologiques les plus simples jusqu'aux formations humaines les plus complexes. Cependant, la sexualité est censée se conformer à un modèle unique. Une des idées les plus tenaces en matière de sexe, c'est qu'il y a une et une seule bonne façon de faire l'amour, et que tous devraient le faire de la même manière. »* (Op.cit, p. 163). Cette vision des pratiques sexuelles implique à la fois la sexualité et l'orientation sexuelle des individus, tout en fixant des règles sociales, auxquelles déroger est préjudiciable. De fait, l'auteure poursuit sa démarche et affirme : *« Le sexe est un vecteur d'oppression. Le système d'oppression sexuelle est transversal par rapport aux autres modes d'inégalité sociale, c'est-à-dire qu'il sélectionne les individus et les groupes en fonction d'une dynamique qui lui propre. Les notions de classe sociale, de race d'ethnicité ou de sexe ne suffisent pas à rendre compte de cette oppression. »* (Op.cit, p. 179-180).

Le cadre normatif en place dans la société occidentale est aisément décelable à travers le concept de genre. Le genre en tant que relation binaire entre deux sexes opposés représente ce cadrage par rapport auquel les individus sont jugés. De fait, cette conception genrée instaure l'orientation hétérosexuelle en tant que norme. *« Le terme d'hétéronormativité indique la naturalisation de l'hétérosexualité comme expression « normale » des relations sexuelles. »* (Rachele BORGHI, 2012, p.111). Le cadre normatif décrit par Gayle Rubin est bien celui de l'hétéronormativité.

2.2.2. Universel masculin

Une autre norme doit être exposée dans cette étude, celle de l'universalité du masculin. Cet universel ne correspond pas à celui de l'hétérosexualité, pourtant son emprise est tout aussi considérable et lisible au sein de la société. Comme le démontre Marion Tillous : *« On savait depuis le Deuxième Sexe que ce sont les hommes qui sont détenteurs de l'universel. Un universel que les héritières de Simone de Beauvoir ont qualifié de « masculin général » (Guillaumin 1984) ou de « masculin neutre », en référence au neutre grammatical qui, en*

français, est un masculin, en vertu du principe qui voudrait que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Monique Wittig affirme ainsi que le genre, au sens grammatical du terme, « est l'indice linguistique de l'opposition politique entre les sexes. Genre est ici employé au singulier car en effet il n'y a pas deux genres, il n'y en a qu'un : le féminin, le « masculin » n'étant pas un genre. Car le masculin n'est pas le masculin de général. Ce qui fait qu'il y a le général et le féminin, la marque du féminin » (Wittig 1980, p. 100).» (Marion TILLOUS, 2017, p.157. Souligné par moi).

L'auteur met en avant le fait que le masculin n'est pas pensé comme le féminin, ce que soutient de la même façon Juliette Grange en affirmant que : *« L'inégalité n'est pas fondée sur une différence entre état ou classe hiérarchiquement organisés. Le neutre (la personne humaine) et le genre masculin en tant que concepts et représentations sont confondus. Malgré l'apparente neutralisation du sexe dans l'abstraction anthropologique (« l'homme »), une asymétrie étrange règle les rapports du masculin et du féminin, un glissement s'opère sans bruit du sexe au genre, de la partie en tout. Les genres ne s'opposent pas comme les sexes, la femme est l'autre plus que l'opposée. » (Juliette GRANGE, 2010, p.115.Souligné par moi).*

Prendre conscience de cet universel faussé est capital dans les études sur le genre, car il représente une facette de l'androcentrisme à l'état pur. Si ce « masculin général » reste impensé dans les textes scientifiques, alors une réflexion autour des différences serait biaisée : *« En effet, une « vraie » différence est d'une part réciproque — un chou est aussi différent d'une carotte qu'une carotte l'est d'un chou —, et d'autre part, et pas de comparaison au détriment de l'un des termes. Or la différence invoquée sans arrêt à propos des femmes, mais aussi des homosexuel·le·s, des « Arabes », des Noir·e·s, n'est pas réciproque, bien au contraire. Ce sont elles et eux qui sont différent·e·s : les hommes, les homosexuels, les Blancs, quant à eux ne sont "différents" de personne, ils sont au contraire « comme tout le monde » (Delphy 2013, p.9) » (Marion TILLOUS, 2017, p.157)*

La conception de la différence et du neutre en est chamboulée. Cette sexuation du « neutre » ne doit pas être oubliée dans les recherches, puisque comme le soulignent les auteur·e·s, cela questionne le caractère universel jusqu'alors attribué à différents objets : allant de l'espace public aux idéologies politiques comme la démocratie.

2.3. Hétéronormativité : une norme pérenne

2.3.1. Dans les rapports sociaux

Jusqu'ici, il a été répété qu'être hétérosexuel(le) correspond à une orientation sexuelle spécifique : celle de l'attirance entre deux individus de sexe opposé (homme/femme). Cependant il est désormais temps de compléter cette définition et de la complexifier.

Il s'agit ici de replacer la sexualité et l'orientation sexuelle en tant qu'éléments relevant pleinement de l'identité d'un individu et tout aussi déterminants dans leurs développements identitaires. L'hétéronormativité est une articulation à double échelle : celle de l'individu et celle du collectif. La sexualité proprement dite concerne la plus petite cellule de la société qu'est l'individu et la norme représente le cadre le plus vaste établi historiquement socialement et relevant du collectif.

Toutefois cette liaison n'implique pas un rapport de force équivalent entre l'individu et cet impératif social, ce dernier est plus puissant. L'hétéronormativité signifie à la fois la naturalisation d'une orientation sexuelle, mais aussi le poids de cette dernière au sein des rapports sociaux.

Comme il a été dit, cet impératif se donne des capacités et des droits à intervenir dans l'ensemble de la société par le biais de ces valeurs érigées en norme sociale. Chaque individu est concerné par cette valorisation par un processus que Laura Mellini nomme « présomption d'hétérosexualité ». Un concept qu'elle explique de la façon suivante :

« Aucun individu hétérosexuel ne doit se présenter en tant que tel au cours des différentes interactions de la vie quotidienne. La présomption d'hétérosexualité agit dans tout contexte et l'hétérosexualité s'impose de manière naturelle. En tant que dominé, l'homosexuel est victime d'une violence symbolique que les membres des catégories dominantes exercent sur lui. En effet, il tend à prendre sur lui-même le point de vue des hétérosexuels : (...) à travers notamment l'effet de destin que produit la catégorisation stigmatisante et en particulier l'insulte, réelle ou potentielle, il peut être ainsi conduit à s'appliquer et à accepter, contraint et forcé, les catégories de perceptions droites (straight, par opposition à crooked, tordu, comme dans la vision méditerranéenne), et à vivre dans la honte l'expérience sexuelle qui, du point de vue des catégories dominantes, le définit, balançant entre la peur d'être perçu, démasqué, et le désir d'être reconnu des autres homosexuels (Bourdieu, 1998, 130). » (Laura MELLINI, 2009, p.4. Souligné par l'auteur.)

Cet exemple illustre l'oppression de sexe qu'évoque Gayle Rubin, cette norme est un véritable impératif social. Si les populations opprimées dans ces propos sont d'une autre orientation sexuelle (ce qui est presque exclusivement le cas lorsque le concept d'hétéronormativité est convoqué dans l'ouvrage de cette auteure), cette étude prendra en compte les potentialités d'oppression vis-à-vis de population hétérosexuelle. Comme le signale Rachele Borghi dans une de ses réflexions : « *Le discours hétéronormatif est agressif envers l'homosexualité, mais aussi envers l'hétérosexualité. En prescrivant les comportements à ne pas adopter, il codifie simultanément les comportements considérés comme « normaux » et « justes ».* » (Rachele BORGHI, 2012, p. 112).

La citation de Laura Mellini introduit le concept de performativité de Judith Butler, lorsque cette chercheuse parle de « différentes interactions de la vie quotidienne », ce qui rappelle au lecteur la vision constructionniste des rapports sociaux. Il est possible de se référer à l'expression de « script » hétérosexuel pour désigner les comportements sociaux apparentés à l'hétérosexualité ainsi performée. Cette notion de script est utilisée notamment par Marcus, que cite J.K. Gibson Graham en la définissant ainsi : « *She employs the more fluid image of a script as a narrative – “ a series of steps and signals” (p.390) – whose course and ending is no set. Her notion of script involves the continual making and remaking of social roles by soliciting responses and responding to cues, and in this sense she highlights the self-contradictory nature of any script and the ways in which it can be challenged from within (pp.391-402).* » (1996, p.124).

L'hétéronormativité peut être analysée en tant que script que les individus suivent, et nous pouvons compléter, que les “corps” suivent. L'essai de Vulca Fidolini synthétise ce rapport du corps à la norme :

« À travers cette « pratique réitérative et citationnelle par laquelle le discours produit les effets qu'il nomme » (Butler, 2009, 16), la catégorie de sexe – et l'ordre binaire qu'elle dénote – s'est imposée en tant que régime épistémique qui organise « les relations à travers lesquelles les corps physiques sont perçus » et socialement produits (Butler, 2005, 227). Tout comme dans la théorie du dispositif foucauldien, la performativité des corps dont parle Butler permet de penser le sujet et ses actions à partir de la catégorie d'assujettissement. En effet, au lieu de voir dans la performativité l'action d'un sujet soumis à un pouvoir contraignant et répressif qui lui est extérieur, la philosophe américaine définit cette soumission en tant que condition de production du sujet. Le pouvoir ne préexiste pas à ses objets/sujets, mais plutôt il les construit ; il ne se limite pas à les renfermer mais il les produit en même temps (Foucault, 1975).

De surcroît, selon Butler, la résistance du sujet au pouvoir qui le produit est intrinsèque à la nature du dispositif. En ce sens, la capacité d'agir individuelle (agency) est envisagée par Butler comme la possibilité d'introduire une variation dans la dialectique de répétition de la norme, afin d'en modifier le sens (Butler, 2005). Dans les failles et fissures qui s'ouvrent au sein des processus itératifs de la performativité, Butler reconnaît l'espace d'affirmation d'une capacité d'agir subversive des corps (Butler, 2009). La figure du drag (travesti) est un exemple concret de la faillibilité du système de genre (Butler, 2005, 261). Ainsi, l'agency se montre avant tout par son pouvoir de résistance et de remise en cause du système binaire des sexes et de l'ordre hétéronormatif de genre. » (Vulca FIDOLINI, 2017, p. 7-8. Souligné par moi)

Ce que désigne cette dernière phrase de l'auteure est symptomatique des études sur le cadre oppressif hétérosexuel, c'est-à-dire, mettre en tension des individualités porteuses de sens au

service de la critique de cet impératif. Ce que cite Irène Jami des travaux de Judith Butler : « Butler étudie l'exemple de la drag queen en reprenant le concept de female impersonation d'Esther Newton (1972) et son interprétation de la performance, du drag et du travesti : la performance théâtrale du travestissement est subversive dans la mesure où elle dénature le lien normatif entre sexe et genre et laisse voir les mécanismes culturels qui produisent la cohérence de l'identité hétérosexuelle. » (Irène JAMI, 2008, p. 214).

Le lecteur aura compris que l'hétéronormativité est un produit socialement construit et reconstruit, consciemment ou non, subi ou non, par l'ensemble des membres de la société. Son attachement à la sphère sociale n'est plus à débattre, mais il reste à dire que son inscription spatiale est tout aussi importante, et que cette dernière participe grandement à son cycle de vie.

2.3.2. Dans la production des territoires

Inscriptions dans l'espace

Les liens entre le social et le spatial engendrent nécessairement une sexuaction de l'espace, comme le fait remarquer le Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés. Un impératif aussi marqué que celui-ci déteint forcément sur les territoires habités.

Ce phénomène est d'autant plus fort, que les identités sexuelles des individus deviennent de plus en plus prégnantes dans la société : « Au cours du XXe siècle, les identités sexuelles modernes se sont à ce point ossifiées qu'elles apparaissent désormais comme des catégories ordinaires de reconnaissance de soi et d'identification d'autrui. La sexualité est devenue un lieu de segmentation de l'expérience sociale et de définition du sujet : nul ne semble pouvoir échapper à la qualification de son être par son « orientation » sexuelle. » (Maxime CERVILLE, 2014, p.3). La construction de l'hétérosexualité en tant que norme semble influencer de façon directe et indirecte les pratiques sociales des individus, qui elles-mêmes épousent les possibilités fournies par le territoire qu'elles occupent.

Une normalisation aussi importante de la vie sociale ne peut qu'engendrer de sérieuses répercussions au sein des populations et des espaces. Les sexualités deviennent alors un élément majeur d'une socialité normalisée, cristallisant de fait les relations entre les individus de la société. « Il convient donc alors d'être attentif à ce qui informe et donne forme dans la ville, comme produit d'un discours hétéronormé, ainsi qu'aux effets de ce discours sur les personnes. Les questions de l'accès à l'espace public, des conditions et des modalités de cet accès doivent ainsi être repensées au regard de ces processus de catégorisation, d'injonction normative et de discipline des corps. Condition nécessaire pour envisager la ville comme un espace de liberté et d'émancipation pour tous. » (Marianne BLIDON, 2011, p.5). Marianne

Blidon traduit avec justesse l'attention qu'il faut apporter à cette transposition des valeurs sociales dans la formation du spatiale (de l'espace).

Car l'hétérosexualité « érigé[e] en universalité se lit en filigrane dans la plupart des écrits sur l'espace. Sur une domination masculine de la société et de l'espace se superposent une norme et une tutelle hétérosexuelles – partiellement inconscientes et qui sous-tendent la reproduction de l'ordre social. » (2005/6, p.4). Ce modèle évoque l'ensemble de l'espace : « dans les bars et les restaurants, au cinéma et dans les transports en commun, dans les vitrines et sur tous les murs, dans la rue tout simplement, sans parler des espaces de l'éducation et du travail » comme le souligne avec raison Stéphane Leroy (2005/6, p.4), ce que Didier Eribon soutient formellement en proclamant que : « L'hétérosexualité est l'une des caractéristiques majeures, fondatrices même, de ce qu'on peut désigner comme l'espace public : elle y est affichée, rappelée, manifestée à chaque instant, dans chaque geste, dans chaque conversation (...) » (Didier ERIBON, 1999, p.151).

L'espace n'échappe en aucun cas à cet impératif, ce qui joue – évidemment – en sa faveur lorsqu'il est question d'interroger la pérennité des valeurs qui lui sont attachées. Comment lutter contre ce système, que Louis-Georges Tin qualifie d'« empire invisible »?

« Le monde qui nous entoure est tout entier obsédé par l'imaginaire du couple hétérosexuel : les contes de l'enfance, les romans des adultes, le cinéma et la télévision, les journaux et les magazines, les publicités et les chansons populaires, tout célèbre à l'envi le couple de l'homme et de la femme. C'est un empire invisible, invisible du moins pour la plupart des hétérosexuels... Exaltée comme si elle était un objet culte, l'hétérosexualité est en même temps négligée comme si elle n'était qu'une routine sociale. J'ose dire pourtant qu'elle n'a mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Elle constitue un sujet orphelin, totalement ignoré par la communauté intellectuelle, ignoré par la société tout entière en fait. Or l'hétérosexualité est recrée et mise en scène chaque jour par quantité de personnes, qui la produisent sans y penser, et souvent même sans le savoir, des individus qui sont en quelque sorte les M. Jourdain de l'hétérosexualité. » (Louis-George TIN, 2010, p.91. Souligné par moi.)

Ce premier extrait retranscrit la ferveur avec laquelle l'auteur décrit cet « hétérocentrisme », un impensé aussi fondamental que difficile d'appréhender, puisque partout et nulle part à la fois. Dans les dernières lignes de son article, Louis-George Tin transcende la nature de l'impératif hétérosexuel : « mieux qu'une norme, qui supposerait encore une explicitation, l'hétérosexualité était devenue pour celles et ceux qu'elle conditionnait de la sorte l'impensé de leur construction psychique particulière, et a priori de toute sexualité humaine. Dès lors, elle constituait pour ces personnes un schème de perception du monde, des êtres et des sexes. Dans ces conditions, il était impossible pour elles de percevoir l'hétérosexualité qui,

pour être le point de vue sur le monde, n'en était pas moins le point aveugle de toute vision. Partant, alors que la diffusion de la culture hétérosexuelle, justifiée par le discours médico-moral, avait été au cœur de la construction des structures socio-sexuelles à l'école (et pas seulement), pour beaucoup, elle était non seulement invisible, mais également impensable. » (Ibidem, p.104. Souligné par moi). Tout comme les inégalités genrées ont des difficultés à être prises en compte par les sociétés et les communautés scientifiques par les innombrables biais androcentriques, et en ce qui nous concerne, dans les différents champs de l'urbanisme : l'hétéronormativité pourrait-elle être la source d'inégalités sexuées ? Les projets urbains et les planifications actuelles sont-ils en mesure de prendre le contre-pied de cet hétérocentrisme ou engendrent-ils des espaces sexués ?

Et dans l'urbanisme ?

Avant de se concentrer sur les impacts de l'hétéronormativité sur les politiques d'aménagement, il est à noter que l'androcentrisme existant de nos jours au cœur des agences d'urbanismes est avéré et que plusieurs problèmes en découlent.

Le premier problème à être identifié est celui se rapportant aux inégales répartitions des postes au sein de ces agences : *« La difficile constitution d'un agenda de recherche sur la ville dans une perspective de genre tient sans doute aussi à ce que ces objets principaux, dont la ville, ont longtemps été produits quasi exclusivement par des hommes : géographes, urbanistes, architectes, mais aussi hommes politiques parmi lesquels les spécialistes de l'urbanisme sont souvent des hommes, et même des hommes qui ont parfois des pratiques quotidiennes en contradiction avec l'adhésion théorique qu'ils profèrent au principe de l'égalité des sexes. La ville semble ainsi doublement produite par des hommes aveugles aux inégalités sexuées, comme réalité matérielle et comme objet de connaissance. »* (Nicole Mosconi et al., 2015, p.25). La ville ou l'espace urbain est pensé par des hommes en majorité, ce qui n'aide pas la prise en considération des dimensions genrées de ces questions.

La deuxième complication se situe au niveau de la nomination des catégories ou des groupes auxquels les projets doivent se conformer. Outre la question de la discrimination positive, l'article de Nicole Mosconi et al. continue à démontrer un manque de réflexion : la question est plus complexe que de penser les hommes et les femmes dans les dimensions genrées de l'espace. *« En poursuivant ces analyses, on serait sans doute amené à récuser la dichotomie entre des catégories simples opposées femme/homme au profit de catégories plus complexes, mettant en évidence des clivages dans les groupes d'hommes tout comme dans les groupes de femmes, entre les masculinités hégémoniques de ceux qui font les politiques de la ville et les masculinités dominées de ceux que leur position sociale amène à les subir et, de même, entre celles qui participent peu ou prou à ces politiques, dans des positions plus ou moins*

secondes, mais privilégiées par rapport à celles que leur position sociale rend objets plus que sujets de celles-ci. On peut aussi, en reliant la question du genre à celle des sexualités, montrer que d'autres groupes, exclus des groupes dominants, non en raison de leur sexe selon l'état civil mais à cause de leur orientation sexuelle, ont des usages partiellement distincts de la ville [Giraud, 2014]. » (Ibidem, p.27. Souligné par moi.) Ces clivages intra-groupes paraissent en effet fondamentaux, ce qui sera démontré dans la suite de cette étude, et comme le font remarquer les auteurs, la participation politique est facteur non-négligeable. Ce à quoi fait référence une autre chercheuse, Lidewij Tummers, ouvrant son article par la citation suivante :

« Lorsque l'on cherche à mettre en œuvre un « urbanisme inclusif », on a tendance à définir des « groupes vulnérables » (« les femmes immigrées », « les parents isolés », par exemple) et à planifier pour eux au lieu de planifier avec eux. En d'autres termes, « les femmes se retrouvent à faire partie du décor, au lieu de faire partie des acteurs. » (FAINSTEIN et SERVON, 2005. In Lidewij TUMMERS, 2015, p.67)

Comme le fait remarquer l'auteure, la participation à la vie politique ou aux décisions urbanistiques est essentielle, un cap à passer pour être véritablement compté pour un acteur. Or cela pose question : *« Est-ce qu'on ne peut être représenté de manière adéquate que par un membre de son propre sexe ? Comme dans d'autres professions, les conditions de production influent sur la production elle-même : les plans d'urbanisme deviennent un objet de recherche en ce qu'ils reflètent implicitement des cultures professionnelles masculines. L'absence des femmes, l'homogénéité dans la profession constatée a posteriori et sans analyse des causes, en plus de l'interprétation des données recueillies au cours des observations et entretiens, amènent à poser l'hypothèse que la qualité du processus affecte la qualité du résultat – une idée qui a été confirmée de façon très similaire dans les sciences du management. L'absence des femmes dans les métiers de l'urbanisme a des répercussions sur les décisions prises en matière d'aménagement urbain, car la perception de la ville s'en trouve biaisée. De la même manière, on peut montrer comment les urbanistes reflètent les présupposés des classes moyennes ou les stéréotypes ethniques sur l'organisation de l'espace urbain quand ils élaborent leurs projets. » (Ibidem, p.79).*

Depuis ces différentes observations il est envisageable de considérer que l'« injonction hétéronormative » est un biais auquel l'urbanisme doit faire face, au même titre que l'androcentrisme. Et ce positionnement est d'autant plus aisé à justifier si les opprimées sont les populations homosexuelles grâce aux nombreux travaux qui se sont développés dès l'apparition de la problématique de la sexualité dans les champs de recherches sociales. Ce à quoi il est possible de rapprocher ce cas de figure aux populations transsexuelles, grâce aux

développements de la théorie queer mettant en avant d'évidentes logiques oppressives ou inégalitaires. Ce qui n'est pas le cas des populations masculines hétérosexuelles, ne bénéficiant pas d'un même intérêt de la communauté scientifique pour l'instant. Pour reformuler, il est dans l'intérêt des projets urbains de s'interroger sur les possibles différences et/ou inégalités produites par l'hétéronormativité.

Chapitre 2 : Les masculinités

Ce chapitre entre dans le cœur du sujet et tâchera de présenter les enjeux des masculinités mis en évidence par les « Men's studies » ou d'autres courants d'étude : la signification du pluriel des masculinités, les rapports de pouvoir inhérents entre certaines formes des masculins, les tensions entre le concept de masculinités et les corps.

I. L'affirmation de cet objet scientifique

1. Présentation des enjeux

En France, étudier les masculinités en géographie humaine est considérée comme une démarche assez novatrice, et pour cause, la visibilité de cette thématique ne s'est accrue que récemment.

Pourtant, les hommes ne sont-ils pas des objets d'études depuis que la géographie humaine existe ? Les masculinités ne sont-elles donc pas une ancienne thématique remise au goût du jour ? La réponse à cette question est « non », mais pourquoi ? Cette interrogation soulève plusieurs points : un travail de définition des termes et des distinctions entre certains champs disciplinaires.

Dans un premier temps, il est important de dissocier des thématiques homonymes, mais bel et bien distinctes représentées par les termes « homme(s) » et « Homme ». Ces objets d'étude ne doivent pas être confondus puisque l'expression « Homme » se rattache à l'ensemble des individus de la race humaine sans distinction de sexe. Ce travail fera davantage usage du terme « humain » plutôt que « Homme » pour qualifier l'humanité, cela évitera des confusions et la tendance courante d'amalgames entre ces deux termes.

Ensuite une identification s'ajoute entre les mots « homme » et « masculin ». Tout comme « homme » et « Homme », ces deux termes ne doivent pas être mis au même plan. L'expression de « masculin » est fondamentale puisqu'elle renvoie à ce qui identifie un individu à un genre. Étudier le masculin peut ne pas être rattaché à l'étude de l'homme (Judith HALBERSTAM).

Pour souligner cette distinction, entre l'entité que représente le terme d'« homme » et les attributs/actions représentés par celui de « masculin », l'expression « masculinité » est avantageuse. Parler de « masculinité » permet de détacher la « qualité » ou la « nature » de ce qui fait le masculin du corps de l'individu et donc de l'éloigner de l'essentialisme biologique. De plus le pluriel de « masculinité » n'est pas anodin, ce pluriel met en relief l'importance qui est donnée à la pluralité des formes de masculins possiblement incarnées par des individus.

« Aussi l'étude des masculinités ne représente-t-elle en aucun cas une enclave théorique, un domaine autosuffisant qui considérerait « le masculin », et encore moins « les hommes », comme un objet d'études en soit pertinent. Il s'agit davantage d'une investigation théorique et empirique des masculinités au sein des rapports de genre tels qu'ils sont socialement construits, et plus généralement dans la mesure où ils sont liés à des inégalités structurelles — économiques, politiques ou culturelles. » (Raewyn CONNELL, 2014, p. 10)

Le lecteur comprend dès lors que ce champ d'étude est proche des courants féministes dont il emprunte les outils conceptuels tels les rapports de genre et les inégalités. Cependant la liaison entre ce que seront les « Men's studies » ou les études des masculinités et les courants féministes n'est pas évidente, et ce pour plus d'une raison.

« En effet, les années 1990 sont marquées par l'explosion du nombre de publications de développement personnel et de psychologie consacrée aux hommes et aux thèmes récurrents du « crise de la virilité » ou « crise de la masculinité ». Des groupes d'hommes portent alors le discours paradoxal qui consiste à s'afficher comme proche du féminisme tout en en critiquant les bases, à savoir sa focalisation sur les conditions des femmes. En revendiquant une prise en compte leur difficulté d'hommes face aux transformations des rapports de genre et à la société postindustrielle (chômage de masse, disqualification des rôles masculins traditionnels, etc.), ces hommes cherchent bien souvent à masquer leur refus de voir s'effriter leurs privilèges. Le problème est alors que l'on passe très vite d'un intérêt théorique pour les « hommes sur le fil » à une conception des hommes comme victime du féminisme¹¹. » (Ibidem, 2014)

Le développement des recherches sur les masculinités crée une tension entre ce nouveau champ et les courants féministes. Comme le démontre ces propos, le rattachement au féminisme est d'autant plus délicat que certains travaux ont provoqué la méfiance et la suspicion envers ce champ d'étude, pouvant être à la fois novateur et conservateur, sous les traits d'androcentrisme scientifique.

¹¹ Voir Pascal Jamouille, Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires, Paris, La Découverte, 2005.

Cette dernière citation introduit deux autres points importants : les éternelles différences entre les communautés scientifiques intra- et/ou internationales quant au développement d'un champ de recherche, et la multiplication de l'engagement des hommes dans des recherches très proches du féminisme.

Tout comme les pensées féministes, les temporalités des études des masculinités diffèrent selon les pays, mais aussi selon les disciplines. Certes en France les hommes ont été depuis toujours des objets de connaissance pour la géographie humaine, en revanche les masculinités ne peuvent se targuer d'une telle ancienneté. Ce qui n'est pas le cas pour toutes les disciplines comme la psychologie ou la sociologie qui ont développé des études des masculinités depuis plus longtemps, sans pour autant faire partie de ce champ d'étude dont la dénomination n'était pas établie comme le souligne l'une Raewyn Connell : « *Notre concept de masculinité semble être un produit historique assez récent, datant tout au plus de quelques centaines d'années. Par le fait même de parler de « masculinité », nous produisons le genre d'une manière culturellement située. Il faut garder cela à l'esprit face aux prétendues découvertes de vérités transhistoriques sur la masculinité et le masculin.* » (Ibid, p.60) Par ces mots l'auteur insiste sur la dangereuse universalisation du savoir, en instituant le terme de « masculinités » comme savoir situé. Ce faisant elle place ses travaux sur les différents déploiements des masculinités dans le contexte euro-américain.

Le second point, se rapportant à la suspicion attachée à l'engagement des hommes dans les courants de pensées proches du féminisme est essentiel. Le combat intense contre l'androcentrisme encore effectué aujourd'hui par les courants féministes induit certaines distanciations avec l'engagement des hommes dans ces mêmes luttes. L'homme en tant qu'agent oppresseur, conscient ou inconscient, ne semble pas pouvoir s'associer à toutes les démarches féministes. Cependant, les « Men's Studies » semblent être un point de liaison possible comme le souligneront certaines auteures.

La suite présentera la manière dont cette thématique s'est immiscée dans le champ des recherches, en abordant à la fois les bénéfiques, les doutes et les risques scientifiques engendrés.

2. Du masculin aux masculinités

2.1. Présentation

L'idée d'étudier le masculin s'est imposée à la suite des avancées des féminismes, si la diversité des féminités commençait à être reconnue, la diversité du masculin interrogeait. La forme du masculin mise en avant par les différents mouvements se rattachait au régime d'oppression qu'est le « patriarcat ». Cette identification de cette forme du masculin en tant

qu'oppressive a provoqué l'intérêt scientifique sur la nature du masculin et de ses potentielles incarnations. Jusqu'alors les masculinités n'avaient pas ou très peu été étudiées dans l'optique d'une démarche scientifique relevant des rapports de genre. Or le genre étant un outil/concept profondément relationnel, il semble qu'une juste appréciation des rapports genrés nécessite une connaissance des différents pôles.

« Les sociologues Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux ont souligné avec pertinence que pour comprendre complètement le fonctionnement d'un rapport social, il fallait analyser « ce qui amène chacune des deux catégories en présence à tenir la procession dans laquelle elle est par rapport à l'autre ». En ce sens, elles ont justifié l'importance d'analyser « les pratiques, les représentations de mode d'insertion des hommes dans les différents champs de la société » (Daune-Richard et Devreux, 1992, p.23). » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.41)

Les « Men's studies » ne résultent donc pas de la volonté de certains chercheurs de défendre les hommes contre les avancés du féminisme, mais d'apporter des connaissances et des moyens de compréhension d'enjeux sociaux essentiels pour toutes les sciences sociales, y compris pour les courants féministes. Le champ d'étude étant légitimé, il est possible d'en venir au cœur du sujet : qu'est-ce que le masculin ou les masculinités ?

Si le recours à l'imagerie ou au discours associé à une posture masculine est une action quotidienne, la multiplication et l'accumulation des données liées au masculin par les sciences sont telles que comme le souligne Wesley D. Imms : « *Given these diverse accounts, it is unsurprising that there is no widely accepted definition of masculinity that helps to clarify its application in social settings such as schools. Is masculinity innate or a product of society? Is it predetermined or actively constructed? Is it an entity to be worn, like an overcoat, or is it embedded, through daily practices, in boys' very "beings"? How can we, as educators, use such a range of theories to help us better understand boys' issues in schools?* » (Wesley D. IMMS, 2000, p.155). Ces propos établissent les principaux questionnements, bien que centrés dans un contexte particulier, celui de l'établissement scolaire. Comment comprendre les rapports sociaux de sexe sans être en possession de ces interrogations, voilà à quoi tentent de répondre les études des masculinités.

Dans ce même article l'auteur résume la conception majoritaire des masculinités en quatre points : « *The multiple-masculinities approach has four key characteristics. First, masculinity is a multiple entity. It is not homogeneous or reducible to a set of simple characteristics. Second, gender is constructed by individuals as well as by societal forces. Individuals do not automatically adopt predetermined gender roles; they are continually active in building, negotiating, and maintaining perceptions of their gender. Third, gender is a relational construct.*

Boys and men do not construct their versions of masculinity apart from the influences of femininity or other men. Fourth, multiple masculinities diversify hegemonic power structures, rendering them more accessible to rehabilitation. » (Ibidem, p.159).

Encore une fois, l'héritage du féminisme est visible au travers d'une lecture relationnelle des masculinités entre elles, mais aussi avec les autres constructions genrées existantes : « *This approach provides a promising environment for analyzing masculinity, and it provides a framework for interpreting the interactions of men with men, men with women, and men with society. Whereas some past studies lacked credibility because they treated men as a unitary, homogeneous body (for example, Skelton, 1994)¹², this approach frees boys from a limited definition of gender and gives credit to their attempts to negotiate individual versions of "manliness."* » (Ibid, p.159).

L'auteur introduit un fait essentiel des masculinités : la superposition des « façons d'être masculin » chez les individus. Les masculinités ne sont pas des identités relevables et attribuables à des corps mais des façons d'être qui peuvent tout à fait varier dans le temps. Comme le souligne Raewyn Connell : « *Il est clair, depuis travaux de Juliet Mitchell et de Gayle Rubin dans les années 1970, que le genre est une structure une grande complexité interne, au sein de laquelle différentes logiques se trouvent superposées. C'est là en fait d'une grande importance pour l'étude des masculinités. Toute masculinité, en tant que configuration de la pratique, est simultanément positionnée au sein de plusieurs structures de rapports sociaux, qui peuvent suivre différentes trajectoires historiques. Aussi la masculinité, comme la féminité, encourt-elle toujours le risque de contradiction interne et de la perturbation historique.* » (Raewyn CONNELL, 2014, p.69).

Cette conception d'une masculinité labile et multiple dans le temps pour un même individu n'est pas sans défauts ni limites :

« First, theorizing does not encompass nearly the range of masculinities that may exist, as masculinities are flexible and continually changing. One current limitation is, therefore, a lack of ethnographic data to further our understanding of the concept.

A second limitation is (illogically) a current tendency to treat individual males as having or enacting a single masculinity. Overly influenced perhaps by feminist hegemonic theory (see, for example, the categorizing of male teachers in Mac and Ghail, 1994), the field has fixed on hierarchies of masculinities, creating an extraordinarily limited view of a complex social phenomenon. Such a hierarchical approach does little to recognize male mobility between masculinities at different times and places in reaction to varying stimuli. In short, multiple

¹² Skelton, C. (1994). Sex, male teachers and young children. *Gender and Education*, 6, 87–93.

masculinity theory currently lacks an account of intramasculinity mobility. » (Wesley D. IMMS, 2000, p.159-160).

À la suite de ces deux constats l'auteur expose les objectifs à atteindre pour les études des masculinités : « *Pro-feminist masculinity theory needs to explore mobility between masculinities. The tensions among men's ideas and values, far from being the enactment of hegemonic masculinity, might become the basis for mediation among masculinities and make possible men's acceptance of "the other."* It opens the door to studies of how the epistemology and pedagogy of specific school subjects might facilitate antihegemonic practices. » (Ibidem, p. 160).

Wesley D. Imms propose donc une synthèse intéressante des enjeux propres aux développements des masculinités comme objets de recherches, en pointant à la fois les avantages et les inconvénients. Cependant il s'avère que de nombreuses études ne s'extraient pas de cette vision hiérarchique des incarnations des masculinités, une vision qui selon l'auteur réduirait les apports scientifiques de telles études. Car cette vision est à la base de son développement : les relations de pouvoir entre les individus, comme le démontre des propos récents d'une figure de ce champ disciplinaire :

« Comme le montre Mara Viveros, il existe une tradition féministe de réflexion sur les hommes qui est à la fois active et compliquée. La dernière génération à analyser les différentes manières dont sont construites les masculinités avec une floraison d'enquêtes tant sociales et culturelles que psychologiques, menées aussi par des hommes que par des femmes.

Ces recherches ont établi qu'il existe non pas une masculinité unique qui serait inscrite dans nos gènes mais une pluralité de masculinité que dessine et redessine histoire. Certaines de ces versions occupent une position centrale, hégémonique, articulée relation ordination sociale des femmes ; d'autres sont marginalisées ou renvoyées dans l'abjection. Des compositions et des implications complexes apparaissent au gré des déplacements dans l'ordre du genre. Dans certaines circonstances, les personnes dotées de corps de femmes peuvent incarner la masculinité ; dans d'autres, la féminité peut être incarnée dans des corps d'hommes. » (Raewyn CONNELL, In Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 7-8).

Il reste que les relations de pouvoir entre les individus et les incarnations de la masculinité sont les sujets majoritaires encore aujourd'hui. Les arrangements hiérarchiques entre les configurations pratiques des socialités masculines sont au fondement de la légitimité du champ d'étude, et ce discours est puissamment relayé par son auteure : Raewyn Connell. Ce type d'approche focalisée sur le système hiérarchique peut être introduit avec les mots de Mara Viveros Vigoya : « *Comme pour les différentes expériences du sexisme vécu par les femmes, les différences de classes, d'ethnicité ou de race, d'orientation sexuelle et d'âge*

traverse la catégorie « hommes » et distribue entre les coûts et les bénéfices de manière inégale (Connell, 2005). Reste que les hommes dans leur ensemble bénéficient des dividendes assurés par la société patriarcale, c'est-à-dire des avantages qu'ils tirent en tant que groupe de la subordination des femmes. » (Ibid, p.15). Cet extrait informe des relations potentiellement oppressives des masculinités entre elles, sans négliger que ces masculinités oppressantes ou oppressives sont à même d'être oppressives pour la féminité. Cet ajout permet à l'auteure de montrer à ses lecteurs qu'elle ne perd pas de vue ce fait essentiel aux féminismes.

Malgré les remarques évoquées par Wesley D. Imms sur les pertes qu'engendre la focalisation des textes sur l'aspect hiérarchique, cette démarche fournit un cadre d'analyse suffisamment complet et poussé, en plus d'être repris par un très grand nombre de communautés scientifiques, pour être utilisé dans ce cadre de cette étude.

2.1. La vision de Raewyn Connell

Sa conception des masculinités met en valeur le caractère relationnel des masculinités, à la fois entre hommes et entre les femmes : « *L'important, pour Connell, n'est pas de parvenir à une définition plus ou moins concluante de la masculinité mais plutôt de se concentrer sur l'analyse des processus et des rapports à travers lesquels hommes et femmes déploient une existence organisée par le genre.* » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.44).

Les travaux de Connell sont d'autant plus fondateurs qu'ils surviennent pour combler un manque quant aux travaux de conceptualisation des masculins. Un vide préjudiciable pour toute analyse scientifique basée sur les rapports sociaux de sexe. « *Dès le début de ses recherches universitaires, Raewyn Connell, qui s'appelait alors Robert William Connell, avance que les principaux courants de recherche sur les masculinités n'ont pas réussi à produire une connaissance cohérente parce qu'ils ne les ont pas intégrées dans la structure plus large du genre « comme mode d'ordonnement de la pratique sociale » (1997, p. 35), et parce qu'ils n'ont pas pensé à la masculinité « comme un lieu au sein des rapports de genre, un ensemble de pratiques par lesquels des hommes et des femmes s'engagent en ce lieu, et les effets de ces pratiques sur l'expérience corporelle, la personnalité et la culture » (2014 b, p. 65).* » (Ibidem, p.43)

Outre le fait d'ancrer les analyses dans une intersectionnalité, ces propos affirment le rôle du « genre » dans la pensée de Connell. Ce qu'elle confirme dans l'introduction de l'ouvrage « *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie* » lorsqu'elle établit les limites et les enjeux d'une définition de la masculinité : « *La « masculinité » ne constitue pas un objet homogène à partir duquel une théorie générale pourrait être élaborée. L'analyse de ces tentatives permet*

toutefois de produire un savoir sur les enjeux. Si l'on élargit l'angle de vue, on peut voir la masculinité non comme un objet isolé, mais comme un élément au sein d'une structure. Il est ainsi nécessaire de rendre compte de la structure au sein de laquelle les masculinités sont situées. » (Raewyn CONNELL, 2014, p.59).

Les masculinités constituent un champ de recherche extrêmement riche auquel les scientifiques de tous horizons – sociologues, historiens, géographes, etc. – peuvent se référer pour comprendre les rapports humains. Certes cette intersectionnalité est une richesse mais c'est aussi une source de complexité, comme le démontre les propos de Mara Viveros Vigoya : *« Pour résumer, étudier les masculinités comme le conçoit Connell, c'est explorer théoriquement et empiriquement la logique et les complexités internes des masculinités, au sein de la structure de genre et dans son rapport aux autres structures sociales telles que l'origine ethnique, la race et la classe. Cela permet d'éliminer le présupposé selon lequel la masculinité est une qualité essentielle statique et de comprendre qu'au contraire il s'agit d'une manifestation historique de construction sociale création culturelle dont la signification varie selon les personnes, les sociétés et les époques (Connell, 1997 ; Kimmel, 1997). Prendre en compte l'articulation de la masculinité aux différences ethnoraciales, nationales ou de classes comporte le risque de simplifier ces liens au point d'affirmer l'existence d'une masculinité "noire" populaire (Connell, 2014a, p. 73). Or il s'agit au contraire non seulement de reconnaître les multiples masculinités, mais aussi de comprendre les rapports qu'elles entretiennent entre elles et d'identifier les rapports de genre qui travaillent entre elles (Connell, 1997). » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.44)*

Cet extrait met en exergue deux points essentiels : le premier réside dans l'utilité de la conception de Connell pour appréhender les relations humaines de façon intersectionnelle, le second met en garde en émettant certaines limites à l'encontre de cette démarche. Cette prise de conscience paradoxale, entre la richesse de cette conceptualisation des masculinités et les risques et/ou limites qu'elle peut engendrer fera l'objet de la prochaine partie de l'argumentaire.

3. Différentes conceptions des masculinités :

Jusqu'ici, les masculinités ont été introduites et étudiées sous le jour d'une conception scientifique émise et popularisée par Raewyn Connell, pourtant ce n'est pas l'unique outil intellectuel et scientifique à disposition pour penser ces masculins. Pourquoi se référer uniquement à ce courant scientifique et pas aux autres ? Répondre à cette interrogation sera l'objectif de cette partie, afin d'écartier certaines critiques.

Dans un premier temps, il ne doit pas échapper au lecteur que les grandes conceptions et figures des théories féministes ne sont identiques à celles des théories des masculinités. Les

schémas de déconstructions des féminités ou du genre ne sont pas ceux des masculinités, malgré leurs utilités pour appréhender avec finesse ces dernières.

Dans ses travaux, Connell (1997) répertorie quatre principales logiques en tant qu'outil d'analyse des masculins. Ces courants peuvent être qualifiés : d'« essentialiste », de « positiviste », de « normatif » et de « sémiotique ». Ces quatre logiques sont rarement mobilisées individuellement, leurs utilisations reposent sur leurs entrelacements, malgré le fait qu'elles s'avèrent être insuffisantes ou inefficaces pour penser justement les masculinités.

La première logique se rapporte à une conception dite essentialiste :

« Les définitions essentialistes sélectionnent une caractéristique qui définirait l'essence du masculin pour la raccrocher à une description du mode de vie des hommes. » (Raewyn CONNELL, 2014, p. 61) Or comme le souligne l'auteur : « La faiblesse de l'approche essentialiste est évidente : le choix de l'essence est arbitraire. Rien n'oblige les différents essentialismes à s'accorder entre eux, et c'est d'ailleurs rarement le cas. L'affirmation d'un fondement universel de la masculinité nous en apprend sans doute plus sur l'ethos de celui qui la porte que sur quoi que ce soit d'autre. » (Ibidem, p.61).

La deuxième démarche critiquable est associée aux « sciences sociales positivistes » (Ibid, p.62) qui utilisent des systèmes d'échelles de « masculinité/féminité » réglées par la validation d'items. Ces items sont décriés car ils endossent un pouvoir discriminant puisqu'il attribue un individu à groupe dans une logique de distinction. L'individu appartenant au groupe « femme » est différent des individus du groupe « homme ».

De plus la critique du choix des items se rapproche de la vision essentialiste : *« Il est évident que la construction d'une échelle de masculinité-féminité requiert avoir au préalable une certaine idée des types d'items qu'il est pertinent de mobiliser. » (Ibid, p.62). Sans oublier un défaut majeur : « La démarche positiviste repose ainsi sur les typifications mêmes qu'elle est supposée interroger. » (Ibid, p.62).*

À cela l'auteure ajoute un argument de poids qui ouvre sur de plus larges réflexions : *« Cet emploi différencié des termes s'avère même fondamental pour l'étude du genre. Si nous ne parlions que des différences entre les hommes et femmes, pris comme deux blocs, nous n'aurions pas besoin des termes « masculin » et « féminin ». Nous pourrions juste parler des caractéristiques des « hommes » et des « femmes » ou des individus « mâles » et « femelles ». Les termes « masculin » et « féminin » indiquent, au-delà d'une différence des sexes catégorique, les différences que représentent les hommes entre eux et les femmes entre elles en matière de genre. » (Ibid, p.63).* Ces propos proposent une conception des masculinités

perméables aux sexes des individus, c'est-à-dire, une femme peut incarner une ou plusieurs formes des masculinités.

La troisième logique s'articule autour de l'idée de ce devrait être les hommes, d'où son appellation de « normative ». Cette logique accepte les différences entre les hommes, mais elles en « *proposent un standard : la masculinité, c'est ce que les hommes doivent incarner.* » (Ibid, p.63). Ironiquement l'auteur ajoute « *Qu'y a-t-il de "normatif" dans une norme que quasiment personne ne parvient à incarner ? Devons-nous en conclure que la majorité des hommes ne serait pas "masculins" ?* » (Ibid, p.64).

Enfin, la dernière logique liée à l'analyse sémiotique. « *Les approches sémiotiques quittent le niveau de la personnalité pour définir la masculinité au travers d'un système de différences symboliques au sein duquel les positions masculines et féminines sont situées en tension. La masculinité se retrouve en effet définie en opposition à la féminité.* » (Ibid, p.64). Et cette masculinité est érigée en position de force – elle est « *le lieu de l'autorité symbolique* ».

De fait une approche sémiotique peut être avisée, mais si elle « échappe à l'arbitraire de l'essentialisme et paradoxes des définitions positiviste et normative. Sa portée est cependant limitée — sauf à considérer, à l'instar de certains théoriciens postmodernes, que le discours est le seul objet dont l'analyse sociale puisse se saisir. Appréhender l'ensemble des enjeux relatifs à la masculinité nécessite d'aborder d'autres types de relations, comme les positions de genre dans les rapports de production et de consommation, dans les institutions et dans les environnements naturels, encore dans les mouvements sociaux et les conflits militaires.

Ce principe d'articulation des enjeux est généralisable : l'idée qu'un symbole ne puisse être compris qu'au sein d'un système plus large de symboles articulés entre eux peut s'appliquer à d'autres domaines. Ainsi, la masculinité ne peut émerger au sein de rapports de genre.

Plutôt que de tenter de définir la masculinité comme un objet (un type naturel de personnalités, une moyenne comportementale, une norme), nous devrions nous concentrer sur les processus, les rapports et les relations qui construisent le genre. » (Ibid, p.64-65).

La logique sémiotique est repoussée par cette caractéristique déjà évoquée qu'est l'intersectionnalité ou l'interconnectivité inhérente aux masculinités. Ce que rappelle l'auteur est essentiel : les masculinités sont à appréhender sous forme de « processus », de « rapport » et de « relation » selon le construit social qu'est le genre. Par la critique de ces démarches l'auteur dispense au lecteur sa propre vision : « *La « masculinité », s'il était possible de définir brièvement ce terme, pourrait être simultanément comprise comme un lieu au sein des rapports de genre, un ensemble de pratiques par lesquels des hommes et des femmes s'engagent en ce lieu, et les effets de ces pratiques sur l'expérience corporelle, la*

personnalité et la culture. » (Ibid, p.64-65). Une définition à laquelle il est possible d'associer un rappel de Mara Viveros Vigoya : « *Il faut préciser que, pour Connell, le genre en tant que structure doit être abordé en considérant les différences et les actions entre trois types de rapports : les rapports de pouvoir, les rapports de production et les rapports de cathexis (lien émotionnel) organisée autour du désir sexuel.* » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018 p.43)

Au travers de ces critiques des mauvaises conceptions des masculinités, Connell instaure une nouvelle perspective qui tire de sa maniabilité toute sa richesse. Cette logique a certes été adoptée par le plus grand nombre de scientifiques, cependant son approfondissement n'est pas exempt de critiques ou d'améliorations selon l'appréciation de chacune et chacune, ce qui sera présenté plus tard.

4. Conséquences dans les champs scientifiques

4.1. Un héritage ambigu

L'héritage tant scientifique que social de ce domaine d'étude lui a valu un parcours semé d'embûches. Ces difficultés – évoquées dans les parties précédentes – ne sont pas anodines car les conséquences de telles réticences face à cet objet de recherche peuvent être immenses. Les masculinités auraient-elles pu se développer au sein de la communauté scientifique si des chercheuses féministes n'avaient pas accordé une légitimité à ces études ? Face à cette situation parfois ambiguë, Mara Viveros Vigoya affirme que les études féministes ne peuvent rester inactives : « *Or c'est un double virage que doivent négocier les études féministes de genre sur les hommes et les masculinités. Le premier, la reconnaissance de la masculinité comme thème d'étude légitime en tant qu'élément de la structure de genre. Le second, vers la reconnaissance du caractère actuel des questions qui vont du corps des hommes jusqu'à la critique de leur participation et de responsabilité dans l'ordre de genre. À défaut d'être suffisant lui-même, ce double virage préparera le terrain à d'autres types de luttes qui se livrent loin du cadre universitaire et auquel nous pouvons contribuer par nos travaux.* » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.17). La suite présentera les raisons ayant poussé cette auteure à faire une telle injonction. À noter que si des critiques concerneront des auteurs spécifiques, l'intérêt premier de cette partie restera d'analyser les diverses conceptions globales des masculinités.

Malgré des intérêts théoriques similaires – à savoir une meilleure compréhension des rapports sociaux de sexes – les entrelacements entre l'étude des masculinités et les courants

féministes ne sont pas aisés, comme le montrent les propos de Mara Viveros Vigoya : « *Le féminisme s'est énergiquement démarqué des masculinist men's studies et du gender mainstreaming¹³ et a accueilli avec sympathie les efforts féministes des hommes (Gardiner, 2005, p.47). Les études des masculinités faites par des hommes qui cherchent à se distinguer des approches masculinistes des rapports sociaux de sexe doivent partir d'une prise de conscience radicale des implications épistémologiques, psychologiques et affectives leur position sociopolitique dominante dans l'ordre de genre (et de la sexualité) (Tiers-Vidal, 2002 et 2004). Elles doivent également assumer une perspective qui admette les prémices les théorico-politiques et éthiques à la base du féminisme contemporain : son approche du genre système hétéronormatif et binaire qui décrit les dominations ; sa conception du genre en tant que catégorie relationnelle rendant compte d'une vaste dynamique sociale ou des formes de domination interagissent à différentes échelles (macro et micro) ; enfin sa recherche d'alliances avec d'autres mouvements pour la justice sociale et pour la « pluriversalité » permettant à chacune et à chacun de déployer la multiplicité de nos vies possibles. » (Ibidem, p. 60-61)*

Les études féministes ne sont donc pas les seules à devoir faire preuve d'un plus grand discernement. Cette mise en garde adressée aux hommes cisgenres est claire : être pro-féministe ne soustrait en aucun cas le chercheur à remise en question de ses connaissances sur les avancées féministes et sur les emprises de sa propre masculinité sur les enjeux des recherches. Ce temps de réflexion est mis à profit afin d'éviter les critiques féministes, ce que décrivent les auteurs Hagège Meoïn et Vuattoux Arthur : « *Ainsi, l'une des critiques récurrentes adressées à l'étude des masculinités est qu'elle détournerait les études de genre de leurs objets principaux que sont les femmes et le féminisme. L'autre critique courante voit en elle un terrain fertile pour le masculinisme et donc l'anti féminisme. La réponse que Connell apporte à ces deux critiques consiste à refuser toute autonomisation de l'étude des masculinités au sein des études de genre. De même que l'on ne peut étudier l'histoire des hommes sans écrire celle des femmes, on ne peut penser les masculinités sans penser les rapports de genre dans leur ensemble, et sans les mettre à l'épreuve de la réflexion féministe. Sans cette règle de conduite, le risque est grand de se focaliser sur les singularités empiriques qui laissent croire à une « crise de la masculinité » sans prendre en compte la réalité des*

¹³ L'intégration d'une réflexion et d'une analyse visant une meilleure compréhension des relations de genre, dans les programmes de développement : « *Il s'agissait de s'intéresser à la construction de la masculinité pour mieux comprendre les interactions entre hommes et femmes à différents contextes historiques et dans des contextes sociaux et culturels variés, en pratique l'analyse critique de cette construction fut si rare qu'en matière d'intégration du genre aux programmes de développement, la politique du « gender mainstreaming » s'est souvent transformée en « mainstreaming ».* (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 60)

rapports de domination et les privilèges dont bénéficient les hommes de manière structurelle¹⁴. » (2014, p.18)

Vus sous ce jour, les apports de Connell sont d'autant plus précieux et la référence à Judith Halberstam fait comprendre en quoi les dérives peuvent être problématiques. La méfiance des études féministes ne sont pas injustifiées et les études manquant cette réalité des rapports de dominations et de privilèges ne peuvent être soutenues par ces communautés féministes et pro-féministes. Un exemple francophone est assez parlant, celui des écrits de Pierre Bourdieu dans son ouvrage *La Domination Masculine* (1998). Si l'ouvrage a apporté une visibilité aux masculinités, notamment due à la visibilité du sociologue, les apports sociologiques ont faits débats. Ces derniers se sont avérés pour une grande part critiquables dans leur ensemble : *« A partir de l'analyse faite par Nicole-Claude Mathieu (1999), Léo Thiers-Vidal (2004) résume le « masculinisme théorique » de Bourdieu de la façon suivante : il ignore les apports fondateurs des théories féministes francophones ; il privilégie l'analyse de la dimension symbolique de la domination masculine au détriment des aspects matériels de l'oppression des femmes ; il présente, à de rares exceptions près, une vision désincarnée et dépolitisée des rapports sociaux de sexe ; ils optimisent et déresponsabilisent les hommes ; enfin, il refuse de considérer toute influence et sa constance matérielle sur la façon dont les hommes pensent les rapports sociaux de sexe. » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.48).*

Les manquements du « masculinisme théorique » du sociologue ne lui permettent pas d'intégrer le domaine des masculinités au sens de pro-féministe.

4.2. Ouverture des Etudes Féministes

Ce vis-à-vis complexe entre les champs d'études est expliqué par l'association des recherches féministes aux thèmes des féminités : *« La dénonciation du biais androcentriques qui caractérise une grande partie des travaux produits sur les femmes et la méfiance envers les raisons amenant les hommes à soutenir les luttes pour les droits des femmes ont souvent débouché sur des positions normatives. Elles ont institué l'analyse de la condition des femmes en « l'obligation » de la recherche féministe, laissant du côté celle des mécanismes de la domination du point de vue groupe social dominant. » (Ibidem, p.21)*

Cette position écarte les difficultés sans les résoudre, les masculinités sont considérées comme ne relevant pas des études féministes. Cependant ce jugement est amplement critiquable : *« Les développements de l'étude des masculinités indiquent d'ores et déjà sa*

¹⁴ Note : *« Comme l'écrit Halberstam, « la masculinité dans notre société évoque inévitablement la notion de pouvoir, légitimité et privilèges ; réfère également de manière symbolique au pouvoir d'État et à l'inégale distribution des richesses » Jack (Judith) Halberstam, Female Masculinity, op. cit.,p.2). » (p.18)*

pertinence pour les sciences sociales qui cherchent à penser les rapports de gens dans leurs subtilités, en ne renonçant ni à l'analyse des rapports de domination, ni à l'exigence de complexité qu'impose toute approche qualitative des relations sociales. » (Ibid, 2018, p. 21). Si certaines difficultés épistémologiques inhérentes au sujet le rendent complexe à manier, ce n'est pas une raison de l'écarter et de ne pas le reconnaître. Face à la nécessité d'une démarche d'association, l'auteure ajoute à sa réflexion un détail biographique intéressant :

« Cependant, la reconnaissance de la dimension relationnelle du genre a permis l'étude du masculin par une partie des femmes féministes qui ont dû, dès lors, dépasser certaines tendances culpabilisantes et méfiantes internes au mouvement. Je dois souligner à ce propos que la compréhension de la domination comme un rapport toujours articulé à d'autres rapports de pouvoir, que l'on parle d' « intersectionnalité », d' « interconnectivité », de « simultanéité d'oppression » ou encore de « matrice de domination » – et j'ai ici une dette envers l'héritage théorique et politique du Black Feminism –, m'a permis d'assembler différents récits sur les expériences d'être « homme », « noir », « blanc », « hétérosexuel » ou « homosexuel » dans ma réflexion sur les hommes et les masculinités en Colombie. » (Ibid, p. 21)

Deux points sont à reprendre : le premier est évidemment le rôle du « genre » comme outil relationnel d'analyse et comme point de liaison entre ces courants scientifiques ; le second correspond au détail cher à l'auteure. Ce passage rassemble les expressions utilisées dans le monde de la recherche pour qualifier ce lien qui unit les thématiques comme la race, l'ethnicité, le sexe, l'âge etc. au travers de concepts larges. Des concepts dont la structure et la constitution est mise à jour par ces liens, et ces connections sont à la fois la source des risques et des bénéfices scientifiques.

Des bénéfices car elles permettent un accès aux chercheur-e-s à une richesse intellectuelle, et des risques car ce concept de « pouvoir » est au cœur à la fois des recherches mais aussi des enjeux sociaux dépassant la communauté scientifique. Les courants féministes contrecarrent l'androcentrisme avec leurs moyens (intellectuels, scientifiques ou militants) qui sont leurs propres lieux de pouvoirs. De fait, si ces lieux de pouvoirs risquent d'être institués par l'image de ce qu'ils combattent – c'est-à-dire l'homme oppresseur – s'associer aux Etudes des masculinités est compliqué.

Cette allusion au Black Feminism en lien avec ces rapports de pouvoirs et à l'intersectionnalité est tout sauf anodin puisque l'auteur y associe sa propre avancée intellectuelle : *« Les théoriciennes du Black Feminism ont cherché à construire des rapports d'alliance et non d'opposition avec les hommes de leur communauté et elles ont tenté de comprendre simultanément la particularité du sexisme vécu par les femmes noires et les vicissitudes*

expérimentées par les hommes noirs¹⁵. Comme l'ont souligné Aimé Césaire (1955) et Frantz Fanon (1952), les systèmes de l'esclavage, du colonialisme et de l'impérialisme ont systématiquement refusé aux hommes noirs une position dominante dans les hiérarchies de genre et leur ont imposé des formes spécifiques de terreur en vue de les opprimer. Inspiré par ce type de pensée, il m'a semblé important, en termes politiques et analytiques, d'apprendre à aller vers les hommes et à parler d'une voie féministe qui les mette au défi sans les rabaisser, avec l'ambition de créer et de partager un espace de solidarité et de transformation sociale avec ceux qui expriment leur appui aux luttes féministes. C'est dans cette posture que réside, pour moi, les apports du Black Feminism à une compréhension complexe de la domination masculine et à son questionnement politique (hooks, 2015 [1989]). » (Op.cit, p.19)

Cette logique d'approche et d'association fournit une légitimité aux études des masculinités vis-à-vis des critiques féministes. En plus d'être unificateurs, ces propos mettent en avant le rôle à la fois la prise en compte des différences genrées mais aussi des effets de race, dont l'absence dans les recherches aboutit à la création d'un savoir situé – blanc.

4.3. Les tensions inhérentes au domaine d'étude

Des impasses ou rugosités peuvent être soulevées dans l'étude des masculinités. Mara Viveros Vigoya en relève deux principales : l'individualisation de l'objet de recherche – c'est-à-dire la focalisation sur le masculin sans prendre en compte son aspect relationnel – et l'analyse des coûts des masculinités.

« Si le genre est bien relationnel, c'est en tant que rapports de pouvoir. On peut même dire, avec l'historienne Joanne W. Scott, que le genre est une « façon première de signifier les rapports de pouvoir » (Scott, 1988). Il ne s'agit donc pas d'envisager les hommes comme faisant partie d'un binôme symétrique mais d'historiciser et de contextualiser ces rapports inégaux pour les comprendre dans une perspective critique. Si étudier les femmes de manière séparée risque de redoubler leur marginalité, à l'inverse, travailler sur les hommes de manière isolée risque d'occulter les inégalités de genre en réunifiant leur position dominante. Pour éviter cet écueil, il faut comprendre la masculinité comme un élan au sein d'une structure et d'une configuration de cette pratique sociale qu'on appelle le genre : c'est ce qu'a proposé

¹⁵ **Note :** « Dans ce chapitre, j'utilise le terme « noir » comme adjectif et non comme substantif, considérant que le noir n'existe pas en soi comme une circonstance mais comme une qualité relationnelle. En revanche, quand je fais référence aux membres d'un collectif, j'utilise la capitale initiale. » (Op.cit, p.19)

R.W. Connell (2005) il y a plus de 20 ans, en soulignant le fait qu'il s'agit d'un processus dynamique. » (Op.cit, p.13).

Si les travaux portent surtout leur attention sur le masculin, leur but est de préserver une focale assez conséquente afin de ne pas obstruer toutes les connections avec les féminins. Comme le souligne l'auteure la ligne de démarcation est identifiée par le concept de « rapport de pouvoir » incarné par et dans le genre. Cette ligne constitue une frontière, à la fois une liaison entre deux lieux mais aussi une séparation entre ces derniers.

« Le second risque renvoie aux souffrances et au coût que représente, pour les hommes, le fait de répondre – ou pas – aux attentes sociales et culturelles rigides associés à la masculinité qui détermine leur valeur sociale. Comme l'observe Christine Guillot (2012), le terrain des souffrances et des coûts masculins est miné. La plupart des travaux décrivant les normes qui oppriment les hommes adoptent une perspective très subjective et n'identifient pas clairement l'origine sociale du mal-être identitaire que peuvent vivre certains hommes non conformes à la norme. Or l'analyse de ce mal-être ne peut être seulement à partir du discours facteurs sociaux ; il convient de prendre en compte les rapports de genre entre les axes mais aussi entre les hommes. Par exemple, l'analyse des risques pour la santé de conduite associée à la virilité, tels que les comportements dangereux liés à l'alcool, la multiplication de partenaires sexuelles ou le recours insuffisant aux services médicaux, doit s'inscrire dans une réflexion sociologique plus large que la masculinité dominante, ses diverses expressions de ses effets sociaux. » (Op.cit, p.14).

Ce point est essentiel pour cette étude, car les propos de l'auteure font écho à cette entreprise. Travailler sur les coûts des masculinités par rapport à leur écart à une norme se révèle être « miné », notamment par la dérive d'oublier leur rapport de pouvoir par rapport au féminin, mais pas seulement. Dans la préface de ce même ouvrage, Raewyn Connell écrit : *« Nous disposons désormais d'une riche bibliothèque d'étude sur les diverses constructions, dans le temps et dans l'espace, de la masculinité. Toutefois, comme le fait remarquer Mara Viveros, cela comporte un risque. Si nous nous représentons le monde comme une mosaïque de cultures séparées, nous risquons de tomber dans une vision statique, culturaliste et essentialiste de la féminité et de la masculinité. Succombez au stéréotype du « machisme » attribué aux hommes de la région du monde qu'on appelle communément l'« Amérique latine » peut être séduisant. Or une des vertus de ces Couleurs de la masculinité est de rejeter sans ambiguïté un tel essentialisme – sans renoncer pour autant à aborder la spécificité de cette région, de ces cultures de ces constructions de la masculinité. » (In Op.cit, p.8. Souligné par l'auteure).* La recherche doit faire preuve de prudence dans l'élaboration de son objet d'étude et lors de son analyse : étudier les hommes cisgenres européens ne doit pas s'associer à un

quelconque essentialisme malgré sa spécificité. Les tensions occasionnées par le déploiement toujours plus grand des études des masculinités ne doivent pas entraver leurs développements. L'appréhension ou la méfiance dont elle est potentiellement l'objet peut être déconstruite comme le démontre ces auteures.

Les propos de Charlotte¹⁶ Prieur et de Louis Dupont peuvent conclure cette présentation des enjeux des masculinités, et ce faisant, raccrocher ces thématiques à une analyse géographique. Ces géographes instaurent les apports des masculinités en trois principes :

« Le premier est qu'à l'origine l'étude des masculinités reposait sur une double nécessité : celle d'entendre la parole des hommes et de se pencher sur leurs pratiques. Injonction des femmes et du féminisme : l'on ne peut entreprendre le dialogue entre les genres si l'un d'eux ne se manifeste pas. » (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012b, p.11)

Ces références à la « parole » et au « dialogue » symbolisent le besoin de communication entre les études, comme l'affirmaient Mara Viveros Vigoya et Raewyn Connell. Les géographes illustrent ensuite les résultats de la multiplication des travaux issus des Masculinités, entre la déconstruction des formes de l'androcentrisme et la recherche des diverses incarnations du masculin.

« Deuxième point, si les rapports de pouvoir qu'induisent le masculinisme et la masculinité hégémonique n'ont pas disparu, force est de constater que les catégories et les prescriptions ont été déconstruites. L'étude des masculinités, comme celle des études gay et lesbiennes, est aujourd'hui de plain-pied dans le champ plus large des études sur « les sexes, genres et sexualités ». Ceci explique que la tendance actuelle soit à l'exploration des différentes manières d'être un homme (et une femme) et de le faire en s'appropriant des espaces et en performant dans divers lieux. La production scientifique française mais surtout anglosaxonne indique clairement une volonté de croiser les thématiques de genre avec d'autres dimensions sociales et culturelles. » (Ibidem, p.11)

En énonçant le pont entre les recherches sur « les sexes, genres et sexualités » et la géographie, les auteurs préparent la légitimation des masculinités au sein des études géographiques :

« Troisième point, la géographie, il nous semble, contribue substantiellement à l'étude des genres, sexes et sexualités, par son entrée spatiale. Comme le dit si bien Francine Barthe (2009), il n'y a pas de lieux sans corps, ce dernier est même la première échelle de l'étude géographique. Ces corps ont des caractéristiques physiques et des qualités sociales et culturelles dont le sens vient du système social, mais dont l'interaction produit et reproduit le

¹⁶ Auparavant Charlotte Prieur, cette personne se prénomme désormais Cha Prieur.

social dans des lieux et des situations, des mises en scène et des performances. Mais ce travail, et c'est ici la position des auteurs de ce texte, ne peut se faire, d'une façon générale, en faisant l'économie de la réflexivité, comme méthode, c'est-à-dire comme questionnement sur la production du savoir géographique. » (Ibid, p.11)

La corporéité est inévitable pour ces objets – des études sur « les sexes, les genres et les sexualités » – , aussi l'emprise des spatialités sur les corps instaure-t-elle les « Etudes des Masculinités » au sein des réflexions géographiques.

Les enjeux globaux des masculinités étant présentés, la suite de ce travail s'attellera à approfondir certains points déjà évoqués – comme le « corps », la « norme », etc. – et certaines théories – la principale étant celle de Raewyn Connell.

II. Les individus des masculinités

Quels sont les sujets des masculinités ? Quels sont les individus étudiés par les chercheurs et chercheuses des « Men's studies » ? « Les hommes bien sûr ! » pourrait-on penser. Cette réponse n'est que partiellement juste, oui les « hommes » sont les principaux sujets des masculinités, mais ils ne sont pas les seuls à incarner des masculinités. Si cette réponse n'est qu'en partie juste, elle est inévitablement en partie fautive. L'erreur est commune, mais elle persiste, le but de cette partie est de démontrer que les masculinités peuvent être – et sont – une affaire qui ne concerne pas que les hommes. Un premier temps de l'argumentation sera accordé à la place des hommes dans la diversité des masculins, et un second temps sera dédié aux autres membres de la société impliqués dans les masculinités : les femmes et les transgenres.

1. Les hommes des masculinités

1.1. La diversité des masculinités

Avant toute chose, il doit être clair pour le lecteur qu'une masculinité n'est pas équivalente à un individu masculin. Une masculinité peut faire référence à un groupe d'individu contractant une configuration pratique sociale identique masculine. Dans le cas opposé, parler de masculinité au pluriel ne signifie pas nécessairement faire écho à un groupe d'individus, car un individu peut à lui seul adopter plusieurs masculinités. Pour illustrer ce fait, les propos de Connell sont très utiles :

« Le concept de masculinité hégémonique est un concept relationnel, ce n'est pas une forme d'identité ou une typologie psychologique, même s'il fait souvent l'objet de telles mésusages ! » (Raewyn CONNELL, 2014, p.92)

Si les individus peuvent être décrits grâce à ce « concept relationnel », ce dernier ne doit pas être essentialisé. Dans l'ouvrage « Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie », l'auteure australienne livre ses retours de plusieurs expériences de terrains sous forme d'extraits d'entretiens. Ces différents passages dévoilent à ses lecteurs que les individus – des hommes hétérosexuels ou homosexuels – sont en capacité de modifier inconsciemment leur état « masculin », selon leurs expériences. Ce concept relationnel qu'est la masculinité peut être adopté de multiples façons par un individu au cours de sa vie, et le travail de Connell a été de structurer ces configurations en un système hiérarchique pour signifier les rapports de pouvoir entre les hommes. Les manières d'être – au masculin – sont perçues aujourd'hui comme l'adoption de certaines qualités, elle-même classée dans une hiérarchie. Le but immédiat n'est pas d'expliquer les tenants et les aboutissants de cette hiérarchisation des masculinités mais d'expliquer en quoi une masculinité signifie l'adoption d'une configuration pratique sociale.

« Men were “more like actors on a stage, playing out the pre-scripted parts. To be a man was to play out a certain role. ‘Masculinity’ represented a set of lines and stage direction which males had to learn to perform” (Edley & Wetherell, 1996, p. 100) 17. Sex-role theory was inadequate to present masculinity as a set of cultural practices influenced by and influencing the social environment (Hearn, 1996) 18. » (Wesley D. IMMS, 2000, p. 153-154)

L'article de Wesley D. Imms, « Multiple Masculinities and the Schooling of Boys », déjà cité plus haut permet de prendre conscience que les masculinités relèvent de la construction plus que l'essentialisation. S'il est fait référence à la notion de « script » comportemental, cette notion n'est pas à penser comme étant innée chez un individu. Pour reprendre le champ lexical de l'auteur, le script se joue, il se construit par les actions de l'acteur.

« What are the practical implications of a multiple masculinities approach? How can it help a researcher understand and interpret boys' construction, maintenance, and mediation of masculinity in school? » (Ibidem, p.160)

« This research would fall into a number of areas, but would need, in the first instance, to focus on understanding how different versions of masculinity are put in place and how boys

¹⁷ Edley, N., & Wetherell, M. (1996). Masculinity, power and identity. In M. Mac an Ghail (Ed.), *Understanding masculinities: Social relations and cultural arenas* (pp. 97–113). Buckingham: Open University Press.

¹⁸ Hearn, J. (1996). Is masculinity dead? A critique of the concept of masculinity/ masculinities. In M. Mac an Ghail (Ed.), *Understanding masculinities: Social relations and cultural arenas* (pp. 202–217). Buckingham: Open University Press.

experience themselves as boys. A further step would be to examine, in detail, the costs and benefits to the boys themselves and to others . . . of the different possible ways of being a boy.” (p. 107)Epstein¹⁹. » (In Martino Wayne, 2000, p.102-103)

Ces extraits mettent en valeur la nature des masculinités, un processus construit et labile, dont l’incarnation entraîne une expérience de vie spécifique à chacune. En effet les masculinités sont un concept relationnel intra- et inter-individuel, le choix d’une masculinité ou d’une autre contracte de forts liens avec le contexte environnant l’individu. Et comme il a déjà été sous-entendu par l’instauration d’une classification hiérarchique entre elles, les formes des masculinités ne possèdent pas de statuts socialement identiques. Cette introduction l’illustre efficacement :

« *Cette diversité des masculinités, Charlotte PRIEUR la pose d’entrée dans le premier article de ce numéro spécial : Ainsi, je [vois] l’intérêt du pluriel des masculinités non seulement en tant que contestation d’un modèle normatif posant cette dichotomie [masculin/féminin] mais aussi pour montrer qu’au-delà des men’s studies, ce sujet des masculinités appelle les queer studies et les trans studies qui prennent en compte la prolifération des genres. Louis DUPONT cosigne cet article qui présente un état de l’art sur les géographies des masculinités, l’hégémonique bien sûr, mais aussi d’autres, « inclusive », « dominée », périphérique, etc., qu’incarne une variété de personnages : le dur-à-cuire, le macho, le spartiate, le « gay efféminé », le garçon manqué, « l’homme rose » (le féministe), etc. » (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012a, p. 1)*

Il est intéressant de noter comment les auteurs différencient le « statut social » des masculinités (hégémonique, inclusive, dominée ou périphérique, etc.) des images socialement construites des différents types d’hommes. Cet extrait est d’autant plus digne d’intérêt qu’il image le lien entre le travail scientifique très conceptuel et la vision bien réelle, inscrite dans les pratiques sociales, des hommes au quotidien.

Et comme le suggère ces auteurs, les différences de « statut » des masculinités se répercutent sur le vécu des individus. Les concepts de rapport de pouvoir ou de hiérarchisation, bien que théoriques, s’incarnent bel et bien dans le réel par processus social de « reconnaissance ». À une masculinité est attribuée une valeur, cette dernière peut être appréciative ou dépréciative. Croiser un inconnu et le catégoriser selon son style vestimentaire ou sa gestuelle fait partie de ce système de reconnaissance, que chacun utilise de façon plus ou moins consciente. C’est en cela que les masculinités ne sont pas pensées comme égales socialement, et cette

¹⁹ Epstein, D. (1998). Real boys don’t work: “Underachievement,” masculinity and the harassment of “sissies.” In D. Epstein, J. Elwood, V. Hey, & J. Maw (Eds.), *Failing boys?* (pp. 96–108). Buckingham: Open University Press.

pression joue grandement sur ce que nomme les « coûts et bénéfices » des diverses masculinités. C'est d'ailleurs à ces dynamiques de coûts ou de bénéfices que sont associées les recherches des souffrances induites par les masculinités qu'évoquait Mara Viveros Vigoya en citant Christine Guillot.

Pour résumer, les sujets des masculinités représentent donc l'ensemble des individus d'une population, elles ont à la fois une réalité sociale et scientifique. Une personne peut adopter une masculinité quel que soit son âge, son sexe, son orientation sexualité, sa couleur de peau, etc. et avant de comprendre comment le fait de penser la masculinité sans les hommes a été une avancée considérable pour ce domaine d'étude, il est intéressant de se pencher sur les quelques limites des études concernant les hommes.

1.2. Des limites : l'âge et la couleur de peau

Etudier les masculinités ou les féminités peut être attrayant pour cette profusion d'individus impliqués dans leurs élaborations. Seulement ce panel d'individu induit un risque pour les communautés scientifique, celui d'écartier du centre de l'attention des populations ou des thématiques. Certes réaliser une recherche exhaustive, n'écartant aucun angle d'analyse, est le but vers lequel tendent tous les chercheurs et chercheuses, mais la réalité scientifique fait que pour atteindre cette exhaustivité les recherches restreignent leurs sujets d'études. Ce phénomène participe aux limites du domaine d'étude des masculinités mais ne suffit pas à justifier des impensés majeurs.

1.2.1. La couleur de peau

Les impensés actuellement mis à jour, pour les « Men's studies », sont ceux des effets de race et d'âge. Si les effets de races sont de plus en plus connus des communautés scientifiques, leurs utilisations en tant qu'outils d'analyses ne sont pas aussi répandues. Pourtant les critiques des mouvements intellectuels post-coloniaux ont produit un renouvellement du paradigme scientifique et où beaucoup de pans du savoir ont été désignés comme savoir situé blanc, perdant ainsi le caractère universel qui leur était jusqu'alors attribué.

L'ouvrage de de Mara Viveros Vigoya, « Les couleurs de la masculinité. Expériences intersectionnelles et pratiques de pouvoir en Amérique latine », est une précieuse ressource pour comprendre en quoi l'absence des effets de races dans certaines recherches est une perte assurée pour sa valeur scientifique.

« Le titre de ce livre veut rendre visible les différentes « couleurs » de peau, le genre et de sexualité qui organisent les expériences des hommes colombiens, saper l'idée d'une masculinité abstraite et universelle, désincarnée. La métaphore de la couleur pour parler de la

diversité, des différences et des inégalités entre hommes et masculinité est une stratégie efficace : la couleur est un signe qui transmet des messages et provoque des sensations en rapport avec la différence, met en évidence les énergies qui imprègnent notre langage, révèle nos manières d'agir et de penser face à elle. Avec ce titre, je cherche à affirmer non seulement la diversité et l'hétérogénéité des masculinités mais aussi les inégalités, les tensions, les ambiguïtés et les contradictions qui caractérisent les expériences de masculinité en Colombie, dans une société « pigmentocratique »²⁰. » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.22-23)

La couleur de peau est un facteur d'analyse aussi important que le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, etc. Cette caractéristique ne peut être écartée, l'auteur le démontre avec clarté. Et en plus d'affirmer son utilité – et la nécessité de sa prise en compte – l'auteure met en avant son rôle dans les rapports humains : « *La race et le sexe/genre entretiennent ce que Wade (2009a, p.12) appelle une « affinité élective » dans les systèmes de domination et de hiérarchie.* » (Ibidem, p.24.). Dans l'ouvrage un rapprochement est fait entre le groupe opprimé que constituent les femmes et les groupes opprimés représentés par les hommes de couleurs. « *La comparaison entre la domination sexuelle et le racisme m'a été utile pour comprendre le traitement analogue que subissent les femmes et les sujets racisés en tant que groupes sociologiquement en situation de dépendance ou infériorisé, pensés comme particulier face à un groupe général supposé dénué d'une particularité sociale (Viveros et Gregorio, 2014).* » (Ibid, p.24)

Par la suite l'auteure poursuit sa démarche, en présentant la couleur des corps à la fois comme productrice d'une expérience de vie particulière, tout en préservant cette dite expérience de toute généralisation ou essentialisation. « *La notion d'expérience que j'utilise dans ce livre ne se conçoit pas comme une donnée préexistante ni comme un attribut des personnes mais comme un événement historique et discursif, collectif et individuel qui requiert une explication (Scott, 2001). Les expériences de masculinité, de négrité et de blancheur²¹ que j'analyse*

²⁰ Note : « *Alors que le sens états-unien de la race est caractérisé par la « règle de la goutte de sang », qui détermine que les enfants issus de métissage sont rattachés, par convention, à la race ancestrale (ou historique) du parent appartenant à une minorité raciale (Hirschfeld, 1919, p. 20), dans la société colombienne la racialisation se manifeste plus à travers un jeu « pigmentocratique » qui traverse les frontières de classes en intégrant les différences socio-économiques. Les classes ont ainsi des couleurs de peau dans le sens où, généralement, les personnes et les familles plus dotées en capitaux (social, culturel, scolaire, économique, symbolique, etc.) sont plus « claires » et inversement, celles qui en sont moins dotées sont plus « sombres » (Urrea, Viáfara et Viveros, 2014).* » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.23)

²¹ Note : « *Blanchité et négrité sont les transpositions de l'anglais Blackness et Whiteness, construite avec les mots blancs et noirs et le suffixe « ité » (comme dans francité) ; le premier a commencé à s'imposer en français, le second pas encore. Ces notions permettent d'abord le blanc et le noir comme des couleurs de peau produites socialement correspondant à des positions hiérarchiques distinctes dans l'espace social – le blanc étant la couleur dominante et donc l'étalon à partir duquel les autres couleurs sont produites, marquées et classées.* » (Ibidem, p.25)

doivent être comprises comme des événements historiquement situés nécessitant une explication particulière (celle du caractère spécifique de la réalité matérielle et de leurs implications) et qui, en même temps, produisent de nouvelles explications à partir d'une conscience spécifique de cette réalité. Comme le souligne Patricia Hill Collins (1989), l'une des principales théoriciennes du Black Feminism il n'y a pas de pensée sans expérience ; c'est pourquoi il faut considérer que les expériences engendrent une façon particulière d'interpréter les réalités vécues. » (Ibid, p.25). Cette réflexion sur l'expérience de vie que procurent les différentes couleurs de peau s'appliquent à la fois au sujet cherchant et au sujet cherché. Ces propos nourrissent la réflexion épistémologique des mouvements post-coloniaux sur les savoirs dits blancs, démontrant que le corps du chercheur n'est pas détaché de la production des connaissances.

« Les propos qui suivent expriment deux points essentiels des conséquences du racisme dans les analyses scientifiques et dans la création de courants intellectuels : « Hazel Carby (1987), quant à elle, a questionné la pertinence de certains concepts, dont celui du patriarcat, pour traiter des expériences de genre des personnes noires et pauvres de surcroît. Elle observe par exemple que tous les hommes ne dominent pas toutes les femmes et souligne que le traitement différencié des hommes noirs dans un régime impérial – qui se traduit par un chômage supérieur à celui des femmes noires – montre la non-pertinence du concept de patriarcat pour expliquer pourquoi les hommes noirs n'ont jamais tiré bénéfice du patriarcat de blanc.

Alors que la stratégie féministe blanche était une stratégie séparatiste, celles des féministes de couleur a pris un autre chemin, comme le montre très bien de la déclaration du Combahee River Collective en 1974. Le « luxe du séparatisme blanc » y est récusé au bénéfice de la solidarité avec les hommes noirs puisque, comme les femmes, ils sont victimes de discrimination raciale. » (Op.cit, p.53)

La première partie de cette citation questionne les méthodes d'analyses face aux réalités qu'introduisent les effets de race, alors que la deuxième partie souligne l'importance de la couleur dans les courants sociaux, politiques et scientifiques. La couleur de peau signifie que la « blanchité » ne doit plus rester impensée, et cet attribut de « blanc » doit être pensé comme le propose l'auteure, en tant qu'expérience de vie : « Dans le cas français, Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé (2004) ont souligné l'existence d'un féminisme canonique insensible aux discriminations raciales qui a construit et développé sa rhétorique républicaine en opposition à deux figures parallèles : celle du garçon arabe et de la femme voilée. L'identité du garçon arabe est réduite à sa stricte dimension virile et les décrire comme sexiste et violent alors que la jeune femme qui porte un voile est identifiée à une femme soumise et aliénée.

Pour ces deux auteurs, il importe de mettre au jour les liens entre ces figures et un imaginaire colonial persistant et réactualisé « dans l'hypermodernité individualiste et démocratique contemporaine » (p. 21). » (Op.cit, p.55)

Ainsi comme le résume Raewyn Connell : *« Pour comprendre le genre, nous devons ainsi constamment aller au-delà du genre. La même leçon s'applique dans l'autre sens. Nous ne pouvons comprendre la classe, la race ou les inégalités mondiales sans constamment regarder du côté du genre. Les rapports de genre sont une composante majeure de la structure sociale dans son ensemble et la politique de genre compte parmi les principaux déterminants de notre destin collectif. » (Raewyn CONNELL, 2014, p.72)*

La couleur de peau (ou l'effet de race) fait pleinement partie de l'intersectionnalité, malgré le manque d'intégration de ce facteur dans les analyses des masculinités.

1.2.2. L'âge

Dans quelle mesure l'âge est un impensé alors qu'il est l'une des caractéristiques perpétuellement reprises pour justifier le choix d'une population ? Si les travaux semblent offrir une variété assez complète des individus, en analysant les comportements des écoliers à ceux des hommes d'âge mûr, cette image est trompeuse. L'aspect générationnel entre les groupes d'individus est exploré, Charlotte Prieur et Louis Dupont le démontrent, cependant le vieillissement ne bénéficie peu ou pas de l'attention portée à son opposé – la jeunesse.

Il est intéressant de citer un passage de leur « Etat de l'art » pour rappeler en quoi l'âge est un facteur primordial dans toute analyse géographique ou sociologique.

« De plus, si l'âge est vu comme une catégorie socialement construite plus que comme une variable indépendante, le rôle de l'espace et des lieux devient très important pour les gens qui y auront différents accès et différentes expériences selon leur âge ; et les espaces qui sont associés avec certains groupes d'âge particulier influenceront leurs usages. Cela signifie aussi que les personnes peuvent activement créer et résister à certaines identités basées sur une appartenance à une tranche d'âge à travers leurs usages des lieux et espaces » (Pain et al., 2001, p.151).²²

Les masculinités des jeunes sont étudiées de manières différentes par plusieurs auteurs. Hopkins (2007) montre l'intérêt des expériences, identités et pratiques de jeunes hommes

²² Note: *« Furthermore, if age is regarded as a socially constructed category rather than an independent variable, then the role of space and place becomes very important as people will have different access to and experiences of places on the grounds of their age, and spaces that have associations with certain age groups will also influence who uses them. This also means that people may 'actively create and resist particular age identities through their use of space and place. »*

croyants issus de minorités ethniques en passant en revue les travaux sur le sujet et en montrant l'originalité de ce champ :

« En s'intéressant à une population jeune dont les voix sont habituellement tues, souvent non entendues, et la plupart du temps déformées, les géographes sont idéalement placés pour comprendre, apprécier et explorer les voies par lesquels les masculinités des jeunes sont médiatisées et comment elles interagissent avec la dimension ethnique et la religion ». (Hopkins, 2007, p. 174).²³ » (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012, p. 8)

En citant ces auteurs (Pain *et al.* et Hopkins) les géographes reformulent l'impact de l'âge sur les manières de vivre au sein des territoires ainsi que son rôle dans le choix de la population enquêtée. L'âge ou les groupes générationnels sont à prendre en compte, cependant, leur article pointe un défaut du déploiement des études des masculinités : le peu de considération pour le phénomène de vieillissement.

« Dans ce corpus de textes, j'ai cependant remarqué la quasi-absence de questionnement du vieillissement des hommes. Cette question semble avoir toute sa légitimité aussi bien dans l'étude des lieux et cercles de pouvoirs que dans le cadre de l'étude de masculinités des classes populaires. Où ces masculinités vieillissantes s'expriment-elles ? De la même manière existe-t-il des lieux intergénérationnels où les masculinités jeunes et moins jeunes pourraient se retrouver ? » (Ibidem, p.9)

Les Etudes des Masculinités devraient donc se saisir de ces interrogations, surtout si l'on songe aux tendances démographiques en cours en Europe. Une autre limite peut être ajoutée aux « Men's studies », celle des masculinités des personnes à handicap. Toutefois, cette limite que je pointe est particulière : premièrement c'est un constat qui découle de ma propre expérience dans l'ensemble des lectures – car quasiment aucune mention à ces populations n'a été recensée - et deuxièmement c'est une limite de mes propres recherches bibliographiques.

2. Les masculins sans les hommes

2.1. La place des femmes dans les masculinités

La partie précédente a mis en place que les masculinités ne se construisaient pas en fonction du support qu'est le corps masculin (au sens biologique, mâle) mais en fonction de l'adoption de certaines configurations pratiques des socialités. Dans ce sens, un corps féminin (toujours

²³ Note : *« By focusing on young people whose voices are usually silenced, often unheard and frequently distorted, human geographers are ideally placed to understand, appreciate and explore the ways in which youthful masculinities are mediated by, and interact with race and religion ».*

au sens biologique) peut être le lieu de masculinité. C'est ce qu'ont démontré plusieurs auteurs : « *Dans la perspective théorique de Butler, la masculinité et la féminité sont des positions vides qui ne correspondent pas aux hommes et aux femmes, de sorte qu'il existe aussi des masculinités sans hommes, comme le montre les sous-cultures lesbiennes drags-kings, des butchs, des camionneuses, des garçons françaises des années 1920 aux lesbiennes cuirs (Rubin, 2010).* » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.56).

Cette image de « position vide » qui se comblerait, peut être mise en lumière par les mots de Raewyn Connell, pour qui ces positions font largement écho au binarisme genré : masculin/féminin. Ce constant retour au genre rappelle que le féminin et le masculin se co-construisent en permanence, l'un ne pouvant aller sans l'autre. Dans ces mots les processus de construction des masculinités (et les féminités) sont associés à une vision plus globale, qui inscrit leurs élaborations dans un même phénomène : celui de la construction du genre.

« Le genre est un mode d'ordonnement de la pratique sociale. Au sein des processus de genre, les conduites ordinaires sont organisées en relation avec une sphère reproductive définie par les structures corporelles et par les processus de reproduction humaine. Cette sphère comprend l'excitation et les relations sexuelles, l'accouchement et les soins aux nourrissons, la similarité et la différence sexuelle des corps.

J'emploie l'expression « sphère reproductive », et non « fondement biologique », pour souligner à nouveau le fait qu'il ne s'agit pas tant d'un ensemble prédéfini de déterminants biologiques que d'un processus historique mettant en jeu le corps. Le genre est une pratique sociale qui renvoie constamment au corps et à ce que font les corps ; ce n'est toutefois pas une pratique sociale réduite au corps. Ce type de réductionnisme est même à l'exact opposé de la situation réelle. Le genre n'existe précisément que dans la mesure où la biologie ne détermine pas le social. Il marque l'un de ces points de transition où le processus historique remplace l'évolution biologique comme modalité du changement. » (Raewyn CONNELL, 2014, p.66. Souligné par l'auteure).

Ce que Connell nomme « sphère reproductive » permet aux genres d'être incarnés par des corps différents (mâle et femelle). Ce rejet de l'inné et la place accordée à une pensée constructionniste fait du genre un phénomène profondément historique. Or cette perspective n'est pas sans conséquences : « *Concevoir le genre comme un modèle social revient à souligner qu'il est autant un produit de l'histoire qu'un producteur de l'histoire.* » (Ibidem, p.80). Et l'auteure continue plus loin en affirmant : « *Ainsi, reconnaître la dimension historique de la masculinité et de la féminité ne revient pas à suggérer qu'elles seraient précaires ou insignifiantes. C'est au contraire les ancrer fermement dans le monde de la capacité d'agir[agency]. Et cela soulève une série de questions à propos de leur historicité.* » (Ibid,

p.80). Ces deux citations continuent de prouver que les pratiques de genre ont une réalité sociale matérielle, que leurs inscriptions dans l'histoire et dans la réalité sont puissantes. Cela soutient l'idée que les masculinités ont leurs propres marques d'*agency* au sein des espaces et de leurs pratiques socio-spatiales.

Les corps féminins et les femmes ne sont pas hors-sujet dans les Etudes des Masculinités, au contraire, à la fois dans leur rapport binaire avec le masculin – en tant que figure de l'autre – et comme potentiels sujets des masculinités, ce qui sera approfondi avec la conception de Judith Halberstam dans la partie suivante.

2.2. La conception de Judith Halberstam

Cette théoricienne a profondément marqué les théories féministes et pro-féministes, comme le suggère une telle déclaration : « *C'est sans doute chez Jack Halberstam que l'on retrouve le développement le plus fécond de Masculinities, son programme de recherche ayant pour finalité de « théoriser les masculinités sans les hommes »²⁴, à partir d'une étude de female masculinities (masculinité féminine), Halberstam reproche aux recherches dans les masculinités de s'être focalisées sur les masculinités dominantes (celle des hommes blancs hétérosexuels) alors que la perspective d'un ébranlement de l'ordre de genre (et donc de l'hégémonie) ne peut s'opérer pleinement qu'à partir d'une étude de masculinité comme performance réalisée par des femmes. Cette performance, celle des lesbiennes butch ou de tomboys par exemple²⁵, conduisent selon Halberstam à une mise en lumière le caractère construit et précaire de la masculinité hégémonique.* » (Raewyn CONNELL, 2014, p. 12-13).

Cette démarche visant à prendre pour sujet d'enquête des corps d'individu non cisgenre pour analyser et tenter de comprendre les masculinités révolutionne l'approche de genre. Il en ressort de nouvelles théories et de nouveaux courants intellectuels :

« Ainsi, je voyais l'intérêt du pluriel des masculinités non seulement en tant que contestation d'un modèle normatif posant cette dichotomie mais aussi pour montrer qu'au-delà des men's studies, ce sujet des masculinités appelait les queer studies et les trans studies qui prennent en compte la prolifération des genres. J'ai immédiatement pensé aux ouvrages références dans ce domaine : Female masculinity (Halberstam, 1999) et Masculinity without men (Noble, 2004).

²⁴Note : Jack (Judith) Halberstam, *Female Masculinity*, Durham, Duke University Press, 1998, p. 2

²⁵ Note : « L'appellation butch désigne des aspects performants des caractéristiques sociales traditionnellement attachées au masculin, et l'expression tomboy désigne des personnes de sexe féminin performant une manière d'être considérée comme masculine (ce que l'on traduit en français par l'expression malheureuse de "garçon manqué"). »

Plus précisément, je ne voulais pas qu'on oublie, comme on le fait souvent, les tenant.e.s de masculinités alternatives : les masculinités féminines, les féminités masculines, les queers et les trans FtoM et MtoF, les drag queens et les drag kings. Je ne voulais pas qu'on oublie tous ces entre-deux qui, en s'immisçant entre les pôles masculin et féminin, les déstabilisent, les déconstruisent et nous permettent d'avoir un regard critique sur les normes de genres et de sexualités. J'ai en somme pris le parti de transmettre la parole des minorités refusant ce système de conformité sexe/genre. » (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012, p.6)

Les références aux travaux d'Halberstam sont d'autant plus présentes qu'ils établissent une structure efficace pour questionner les normes des féminités et des masculinités. Ce travail de déconstruction prend une place importante dans ce travail, bien que la population cible soit les hommes cisgenres, ces théories ne sont aucunement oubliées.

D'ailleurs il est intéressant de relever une évolution dans l'appréhension de cette théorie, puisque des travaux y repèrent des faiblesses : « Marie-Hélène (aujourd'hui Sam) Bourcier et Pascale Molinier (2008) proposent un contrepoint au travail déjà classique d'Halberstam dans le numéro 45 des Cahiers du genre intitulé *Les Fleurs du Mâle. Masculinité sans hommes ?* Les autrices affirment dans l'introduction que si la stratégie méthodologique d'Halberstam, focalisée sur la diversité des « masculinités sans hommes » fut importante en son temps, elle a laissé de côté la différence aujourd'hui revendiquée « entre ces masculinités féminines et les masculinités trans émergentes d'alors » (p. 7). Nombre de transhommes « non seulement voyaient clairement le lien entre la masculinité biologique et les masculinités qu'ils construisaient, mais ils désiraient ce lien (p. 8). Bourcier et Molinier vont au-delà de la production sur les cultures drag kings sans ignorer leur contribution à la critique du système hétéronormatif ; elles réunissent les travaux contemporains qui partagent une posture épistémologique et politique située et dont les auteurs, qui s'autoreconnaissent comme appartenant à la communauté queer ou trans, critiquent les limites du système binaire de sexe/genre. La sélection des articles et coordinatrice de ce numéro rend compte de l'élan qu'apportent « les études trans et les transmasculinité au projet théorique de l'intersectionnalité, [...] en mettant en crise de système sexe/classes/race » (p. 12). » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 58)

Cette analyse et ces propos rapportés par Mara Viveros Vigoya mettent en lumière la spécificité de ce mémoire, puisque celui-ci choisit de se focaliser sur les hommes cisgenres – les masculinités privilégiées. L'intérêt ici n'est pas de disqualifier ce choix, mais de faire comprendre au lecteur que ce choix d'enquêtés est une infime partie des masculinités qui peuvent faire l'objet d'études. De plus, les enquêtes pourront faire émerger des masculinités

en dissonance avec cette hétéronormativité et l'inverse, des individus cisgenres pourront être susceptibles d'incarner des transmasculinités ou des féminités.

III. Des masculinités normées ?

1. Introduction :

Le terme et concept d'« hegemony » intégré aux études féministes et dans notre cas aux masculinités – « hegemonic masculinities » – s'est constitué au travers de nombreuses critiques ou controverses.

« The Gramscian term "hegemony" was current at the time in attempts to understand the stabilization of class relations (Connell 1977). In the context of dual systems theory (Eisenstein 1979), the idea was easily transferred to the parallel problem about gender relations. This risked a significant misunderstanding. Gramsci's writing focuses on the dynamics of structural change involving the mobilization and demobilization of whole classes. Without a very clear focus on this issue of historical change, the idea of hegemony would be reduced to a simple model of cultural control. And in a great deal of the debate about gender, large-scale historical change is not in focus. Here is one of the sources of later difficulties with the concept of hegemonic masculinity. » (Raewyn CONNELL et James W. MESSERSCHMIDT, 2005, p.831)

C'est à la suite de la multiplication des études sur les genres, en particulier autour des masculins, que furent mises en évidence des relations de pouvoirs entre les masculins.

« What emerged from this matrix in the mid-1980s was an analogue, in gender terms, of power structure research in political sociology—focusing the spotlight on a dominant group. Hegemonic masculinity was understood as the pattern of practice (i.e., things done, not just a set of role expectations or an identity) that allowed men's dominance over women to continue. » (Ibidem, p.832)

Cet ordonnancement des pratiques de pouvoir entre les humains, entre les hommes et les femmes comme le soulignent les auteurs, est aussi présent au sein d'un même genre. Le fait d'établir un masculin comme « hégémonique » induit une hiérarchisation des autres masculinités, alors placées comme inférieures. La masculinité hégémonique acquiert un certain prestige social : *« It embodied the currently most honored way of being a man, it required all other men to position themselves in relation to it, and it ideologically legitimated the global subordination of women to men. » (Ibid, p.832).* Cette position est d'autant plus puissante car : *« Hegemony did not mean violence, although it could be supported by force; it meant ascendancy achieved through culture, institutions, and persuasion. » (Ibid, p.832).*

Ce concept de masculinité hégémonique fut lié à d'innombrables thématiques comme la scolarité, la criminologie, le sport, la santé ou le travail tant en sociologie, psychologie qu'en géographie. À la lueur de ce bilan les auteurs décrivent un fait important: « *We may reasonably conclude that the analysis of multiple masculinities and the concept of hegemonic masculinity served as a framework for much of the developing research effort on men and masculinity, replacing sex-role theory and categorical models of patriarchy.* » (Op.cit, p.834). Si ce concept fit évoluer le paradigme sociologique ou tout du moins les outils d'analyse, les travaux s'y référant ont lentement démontré ses limites. La plus importante étant celle concernant la labilité des masculinités, substituant une vision « statique » attribuée à chacune d'elles à une approche plus « malléable ». Des critiques ou modifications jugées inévitables:

« *From the mid-1980s to the early 2000s, the concept of hegemonic masculinity thus passed from a conceptual model with a fairly narrow empirical base to a widely used framework for research and debate about men and masculinities. The concept was applied in diverse cultural contexts and to a considerable range of practical issues. It is not surprising, then, that the concept has attracted criticism, and to this we now turn.* » (Op.cit, p.835).

Avant d'étudier ces critiques et modifications qu'ajoutent ces deux auteur·e·s au concept de masculinité hégémonique, la suite présentera le dit concept de l'auteure australienne Raewyn Connell.

2. Perspectives de Raewyn Connell

Le nom de cette chercheuse n'est plus inconnu au lecteur, certains aspects de ses travaux ont été évoqués précédemment pour qualifier certaines approches, notamment du genre et des masculinités. Jusqu'alors des allusions ont été faites à propos d'un de sa théorie – la masculinité hégémonique et le système de pouvoir qui en découle – sans pour autant être expliqué dans les détails, ce qui sera l'objet des prochains points.

2.1. « Masculinité hégémonique »

Il a été démontré comment le paradigme scientifique actuel considérait les masculinités, ce dont il est désormais question, concerne les rapports de pouvoir entre ces dernières. L'essor des « Men's studies » est à mettre en lien avec des jeux de pouvoir. En effet leurs diffusions dans la société et leurs potentielles formes sont si nombreuses que leur recension est un travail colossal. De plus, une des caractéristiques majeures des masculinités participe à ce résultat : « *Comme il s'agit de configuration de pratique et non d'identité figée, ces modalités de la masculinité sont soumises au changement et à l'histoire ; elle peut se reconfigurer. Ainsi, des groupes d'hommes que l'on identifiera dans un contexte donné à l'hégémonie pourront*

apparaître comme subordonné ou marginalisé dans un autre contexte, la domination masculine en tant que structure sociale n'en étant pas pour autant nécessairement modifiée. » (Raewyn CONNELL, 2014, p.11).

Bien que la hiérarchisation des masculins n'évolue pas, le contenu des différentes classes est à même de changer selon les tendances. Ces classes ou ces grandes familles de masculinités sont au nombre de quatre dans les travaux de Connell : l'hégémonique, la subordonnée, la complice et la marginalisée. Ces quatre familles de masculinités sont les structures du système de hiérarchisation dans lesquelles les « configurations pratiques » des socialités des individus peuvent se déplacer. Un point qui aura cristallisé quelques critiques, comme le soulignent les auteurs : « *D'autres discussions faisant suite à la parution de Masculinities²⁶ se sont centrées sur le danger d'une vision trop figée des diverses formes de masculinité établie par Connell, même si cette dernière se prévaut de toute essentialisation en insistant sur le caractère historique des agencements de masculinités.* » (Raewyn CONNELL, 2014, p.12). Ce à quoi Connell saura répondre : « *Il faut étudier de manière ciblée les rapports de genre parmi les hommes si l'on veut conserver une dimension dynamique dans l'analyse et éviter que la reconnaissance de masculinité multiple ne soit réduite à une typologie de personnalités.* » (Ibidem, p.73)

La précision des analyses permet au chercheur de se prémunir contre les facilités de l'essentialisation, et d'être au plus près des enjeux et des relations de l'étude. Or : « *Une approche relationnelle permet de prendre plus facilement en compte les injonctions violentes au travers desquels les configurations de genre se forment, et d'appréhender aussi bien l'amertume que le plaisir lié à l'expérience de genre.* » (Ibid, p.73). Ces mots doivent rappeler au lecteur la réalité des jeux de pouvoir entre masculinités. Si ces travaux sont d'ordre scientifique et très conceptuel, leurs objets ne perdent aucunement leurs réalités : la violence dont le principe d'hégémonie est l'incarnation n'est pas conceptuelle, elle est une donnée bien réelle dans la vie des populations. Le lecteur ne doit donc pas perdre de vue la corporéité des concepts présentés, car ils peuvent représenter le vécu d'individus.

« *Ces précautions prises, nous pouvons à présent examiner les pratiques, rapports et relations qui construisent les principaux modèles de masculinité dans l'ordre de genre occidental contemporain.* » (Ibid, p.73)

2.1.1. Hégémonie

La masculinité hégémonique est un concept qui a connu une popularité auprès des courants féministes, pour quelles raisons peut-on se demander, puisque les courants féministes se sont

²⁶ Livre de Raewyn Connell

méfiés des Etudes des Masculinités. Il est nécessaire de comprendre que cette catégorie n'est pas seulement une image du masculin estimée et promulguée par un ensemble de processus : « *La masculinité hégémonique peut être définie comme la configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat. En d'autres termes, la masculinité hégémonique est ce qui garantit (ou ce qui est censé garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes.* » (Op.cit, p.74). Ce masculin est en sorte doublement oppressant en termes de genre (si l'on le considère comme binaire) à la fois pour les femmes et pour les hommes.

Pour les femmes car cette masculinité incarne ce contre quoi luttent les théories féministes dès leurs débuts et pour les hommes car cette façon d'être est instaurée comme norme. « *Quoi qu'il en soit, l'hégémonie ne peut s'établir que s'il existe une certaine correspondance, collective sinon individuelle, entre idéal culturel et pouvoir institutionnel.* » (Op.cit., p.74). La violence provient des processus normatifs à la fois symboliques et matériels qui sont diffus et souvent constitutifs de la société. Des processus sans cesse en mouvements : « *J'insiste sur le fait que la masculinité hégémonique incarne une stratégie « acceptée à un moment donné ».* Lorsque les conditions de la défense du patriarcat changent, les fondements de la domination d'une masculinité particulière s'érodent. De nouveaux groupes peuvent remettre en question d'anciennes configurations et construire une nouvelle hégémonie. La domination d'un groupe d'hommes, quel qu'il soit, peut être remis en cause par des femmes. L'hégémonie est ainsi une relation historiquement dynamique. Ses flux et ses reflux sont un élément clé du tableau de la masculinité dépeint dans cet ouvrage. » (Op.cit., p.75)

La masculinité hégémonique est un outil conceptuel utile car son renouvellement et sa capacité d'adaptation n'a pas ou très peu de limite, ce qui découle de la nature même des masculinités, en tant qu'ordonnement labile des pratiques sociales dites masculines. La force de la norme est de pouvoir s'approprier des pratiques venues des autres masculinités en les extirpant de leur statut « inférieur » en rehaussant leur légitimité. Ainsi ce n'est pas la structure de ces quatre catégories qui évolue mais leurs contenus.

Cette catégorisation hégémonique contracte de puissants liens avec l'hétéronormativité, puisque l'image de la masculinité hégémonique est celle de l'homme blanc, hétérosexuel, riche, etc. De fait, toutes autres sexualités perdent une légitimité dans le monde social. Mais cela ne signifie pas que tous les individus hétérosexuels font partie de cette masculinité, d'où l'existence de plusieurs autres catégories.

2.1.2. Subordination, complicité et marginalisation

Ces trois autres catégories correspondent aux masculinités dont le déploiement ne se fonde pas avec la norme instaurée. Cependant cette dissonance entre la norme et le hors norme n'exclut pas des échanges ou des relations entre elles, au contraire, ces masculinités peuvent être cataloguées ainsi puisqu'elles sont perpétuellement en tension. Ces trois tendances se symbolisent de manière différente.

La première, les masculinités dites subordonnées, représentent les masculinités les plus proches de la masculinité hégémonique sans pour autant accéder à sa légitimité. Pour l'illustrer réfléchir au rôle de l'injure est utile : « *La masculinité gay n'est pas la seule masculinité subordonnée, bien qu'elle soit la plus visible. Certains hommes et garçons hétérosexuels se trouvent également exclus du cercle restreint de la légitimité. La richesse des insultes disponibles témoigne de ce processus : chochette, chiffé molle, toc, moins que rien, tapette, froussard, femmelette, poule mouillée, pétochard, raclures, pigeons, enculé, mauviette, fils de pute, tantouse, fils à maman, binoclard, trouduc, glandu, blaireau, boulet, lavette, et ainsi de suite. Là encore, le brouillage symbolique avec la féminité est évident.* » (Op.cit., p.76).

La liaison entre masculinité subordonnée et l'homosexualité ne doit pas occulter ce que souligne l'auteure, les pressions que produit le concept de masculinité hégémonique impacte aussi les hétérosexuels qui ne « remplissent » pas toutes les caractéristiques « souhaitées ». La notion d'injure symbolise la violence réelle entre les individus, en tant qu'outil de régulation ou de contrôle assurant l'hégémonie. Cependant la violence ne provient nécessairement d'autrui, la diffusion des outils de pression est telle qu'un individu peut souffrir de ne pas correspondre à la norme. C'est à ce phénomène que font référence l'expression « coûts et bénéfices » des masculinités : « *That hegemonic practices of masculinity exert pressure on boys through marginalization ("othering" some boys' experiences), oppression (restricting some boys' opportunities for self-expression), and domination (restricting some boys' participation) to such an extent that young males often act in ways that do not represent their true attitudes and beliefs.* » (Wesley D. IMMS, 2000, p.162).

Ces propos soulignent que l'image de la masculinité hégémonique façonne les manières d'être au quotidien, même sans incarnation, elle exerce des pressions sur les individus.

La deuxième catégorie – la masculinité complice – est plus simple à appréhender : « *On peut considérer que les masculinités dont la construction permet la perception de dividendes patriarcaux, tout en évitant les tensions et les risques qu'implique le fait de tenir la ligne de front du patriarcat, se trouve un tel rapport de complicité.* » (Raewyn CONNELL, 2014, p.77).

De fait une masculinité dites subordonnée peut tout à fait être ou devenir complice selon les contextes.

Un principe qui s'applique aussi pour la troisième forme de masculinité de la théorie de Connell : la masculinité marginalisée. La marginalisation est un degré plus fort que la subordination, l'éloignement est plus important entre le « lieu » de pouvoir et son déploiement. "*La marginalisation s'opère toujours par rapport à l'autorité de la masculinité hégémonique du groupe dominant.* » (Raewyn CONNELL, 2014, p.79. Souligné par l'auteure)

Ces quatre catégories des masculinités sont donc des outils méthodiques afin de définir les rapports de pouvoir entre les individus, car quel que soit le contexte, une norme est toujours présente. Ce sur quoi insistent certain-e-s auteur-e-s : « *J'ai également cherché à rendre compte de l'extension des normes de masculinité qui s'imposent à tous les hommes sous forme d'injonction comportementale et morale, en dépit de la pluralité des formes de masculinités identifiées. Qu'il s'agisse d'adhérer ou de les rejeter, les hommes doivent se situer vis-à-vis de ces normes. Leur position dépend à la fois de l'interaction de facteurs structurels et personnels, et les différences des moyens dont il dispose pour affronter ces injonctions normatives.* » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 23).

Les perspectives qu'offre cette théorisation ont été plus que saluées, elles ont été sujettes à de nombreuses études. En lisant Mara Viveros Vigoya l'intérêt de cette conceptualisation est évident, cependant il est important de rendre compte des apports théoriques critiques ayant vu le jour.

2.2. Critiques et évolutions

La structure des deux prochains points sera inspirée de l'article de Connell et Messerschmidt qui ont eux-mêmes produit un tel recensement.

2.2.1. Principales critiques

Cinq critiques majeures ont été mises à jour par ces auteurs. La première se rapporte aux conséquences théoriques sur le concept de masculinités. « *The concept of multiple masculinities tends to produce a static typology.* » (Raewyn CONNELL et James W. MESSERSCHMIDT, 2005, p.836). Une tendance allant à l'encontre de l'idée des masculinités : « *Masculinity is not a fixed entity embedded in the body or personality traits of individuals. Masculinities are configurations of practice that are accomplished in social action and, therefore, can differ according to the gender relations in a particular social setting.* » (Ibidem, p.836). Le fait de penser ces pratiques non liées aux corps entraîna aussi des manques préjudiciables : le corps devint alors un objet marginalisé ou naturalisé. Or les

conséquences de ces deux considérations sont mauvaises puisque la première écarte un facteur non-négligeable de la socialisation et la seconde installe une dichotomie féminin/masculin que le principe même de masculinités permet de surpasser. Pour finir avec ces deux points les auteurs accordent que la tendance au sein des « Men's studies » à séparer les hommes et les femmes dans différentes sphères n'est pas profitable, car la focalisation sur les relations entre les hommes n'est pas suffisante.

La deuxième critique importante se structure autour des ambiguïtés que peut construire l'institution d'une masculinité en tant que norme. Ce phénomène doit prendre en compte les effets échelles, la norme peut ne s'appliquer à un contexte très précis et restreint. Ce à quoi les auteurs apportent leur agreement : « *It is desirable to eliminate any usage of hegemonic masculinity as a fixed, transhistorical model. This usage violates the historicity of gender and ignores the massive evidence of change in social definitions of masculinity.* » (Ibid, p.838). Mais cette question d'échelle importe. Elle met en évidence un effet essentiel de l'hégémonie. Cette masculinité peut tout à fait ne correspondre à aucun vécu particulier, la superposition des configurations pratiques estimées peut construire une hégémonie inatteignable. Et les actions par lesquels les individus tentent d'approcher ce statut illustre un autre élément, quels que soient les contextes : « *In none of these cases would we expect hegemonic masculinity to stand out as a sharply defined pattern separate from all others. A degree of overlap or blurring between hegemonic and complicit masculinities is extremely likely if hegemony is effective.* » (Ibid, p.839)

La critique suivante prend forme à travers la réification l'image du patriarcat s'immisçant dans la masculinité hégémonique. Cette dernière est réfutée par Holter, Ø. G.²⁷ : « *That the concept of hegemonic masculinity reduces, in practice, to a reification of power or toxicity has also been argued from different points of view. Holter (1997, 2003), in the most conceptually sophisticated of all critiques, argues that the concept constructs masculine power from the direct experience of women rather than from the structural basis of women's subordination. Holter believes that we must distinguish between "patriarchy," the long-term structure of the subordination of women, and "gender," a specific system of exchange that arose in the context of modern capitalism. It is a mistake to treat a hierarchy of masculinities constructed within gender relations as logically continuous with the patriarchal subordination of women.* ». De plus, Connell et Messerschmidt présentent alors qu'un large pan des études scientifiques associe à la masculinité hégémonique l'abus de pouvoir et/ou la toxicité du patriarcat – comme

²⁷ Holter, Ø. G. 1997. *Gender, patriarchy and capitalism: A social forms analysis*. Oslo, Norway: University of Oslo.

—. 2003. *Can men do it? Men and gender equality—The Nordic experience*. Copenhagen, Denmark: Nordic Council of Ministers.

forme de violence matérielle et symbolique, une violence jugée inhérente à cette forme hégémonique. Cependant ils citent et argumentent à contre cette idée:

« *Because the concept of hegemonic masculinity is based on practice that permits men's collective dominance over women to continue, it is not surprising that in some contexts, hegemonic masculinity actually does refer to men's engaging in toxic practices—including physical violence—that stabilize gender dominance in a particular setting. However, violence and other noxious practices are not always the defining characteristics, since hegemony has numerous configurations. Indeed, as Wetherell and Edley (1999) ironically observe, one of the most effective ways of "being a man" in certain local contexts may be to demonstrate one's distance from a regional hegemonic masculinity.* » (Ibid, p. 840). La référence à Wetherell and Edley est fondamentale dans la compréhension des dynamiques de l'hégémonie : il ne s'agit pas d'être évidemment ni le plus fort ni le plus puissant, mais de correspondre à une image, ce qui introduit la critique suivante.

Cette quatrième critique se base sur des réflexions psychanalytiques reprochant au concept sa théorie du « sujet ». Pour présenter cette critique il est intéressant de débiter par la vision que développent Wetherell and Edley – notamment car leur critique a marqué la façon dont sont comprises les masculinités : « *Wetherell and Edley (1999) develop this critique from the standpoint of discursive psychology, arguing that hegemonic masculinity cannot be understood as the settled character structure of any group of men. We must question "how men conform to an ideal and turn themselves into complicit or resistant types, without anyone ever managing to exactly embody that ideal" (p. 337²⁸).* » (Ibid, p. 838). Une conception que les auteur·e·s de l'article résumant: « *Consequently, "masculinity" represents not a certain type of man but, rather, a way that men position themselves through discursive practices.* » (Ibid p. 841). Cette approche des masculinités est nécessaire afin de comprendre la véritable critique : le sujet disparaît pour laisser place à un concept n'ayant de prise que sur une structure. Cette perte le condamne irrémédiablement à ne pouvoir expliquer ni analyser les tenants et aboutissants des masculinités. Face à cette attaque d'ampleur j'ai jugé intéressant de retranscrire leur réponse – outre la justification d'un tel concept, ces mots illustreront la passion sous-jacente dont peuvent être empreintes les controverses scientifiques :

« *The concept of hegemonic masculinity originally was formulated with a strong awareness of psychoanalytic arguments about the layered and contradictory character of personality, the everyday contestation in social life, and the mixture of strategies necessary in any attempt to sustain hegemony (Carrigan, Connell, and Lee 1985; Connell 1987). It is somewhat ironic that*

²⁸ Wetherell, M., and N. Edley. 1999. Negotiating hegemonic masculinity: Imaginary positions and psycho-discursive practices. *Feminism and Psychology* 9 (3): 335-56.

the concept is criticized for oversimplifying the subject, but it is, of course, true that the concept often has been employed in simplified forms.

Does the concept necessarily erase the subject? We flatly disagree with Whitehead's(2002) claim that the concept of hegemonic masculinity reduces to structural determinism. Masculinity is defined as a configuration of practice organized in relation to the structure of gender relations. Human social practice creates gender relations in history. The concept of hegemonic masculinity embeds a historically dynamic view of gender in which it is impossible to erase the subject. This is why life-history studies have become a characteristic genre of work on hegemonic masculinity.

The concept homogenizes the subject only if it is reduced to a single dimension of gender relations (usually the symbolic) and if it is treated as the specification of a norm. As soon as one recognizes the multidimensionality of gender relations (Connell 2002) and the occurrence of crisis tendencies within gender relations (Connell 1995), it is impossible to regard the subject constituted within those relations as unitary. There are, of course, different ways of representing the incoherence of the subject. The conceptual language of poststructuralism is only one way of doing that; psychoanalysis and the model of agency within contradictory social structures provide others. » (Ibid, p. 843).

La cinquième critique quant à elle se concentre sur la prise de position commune des théories du genre : « *There has often been a tendency toward functionalism— that is, seeing gender relations as a self-contained, self-reproducing system and explaining every element in terms of its function in reproducing the whole. [...] The dominance of men and the subordination of women constitute a historical process, not a self-reproducing system. “Masculine domination” is open to challenge and requires considerable effort to maintain. Although this point was made in early statements on the hegemonic masculinity concept, it is not just a theoretical idea. » (Ibid, p. 844).* Cette affirmation de l'existence de tactiques et de processus de renouvellement d'une domination masculine à l'intérieur même des relations genrées retire au fonctionnalisme son efficience pour analyser ses relations. De fait la masculinité hégémonique ne peut plus être considérée comme un processus autosuffisant quant à sa reproduction au travers du temps. C'est à cet instant de la réflexion que la critique débute en questionnant la nature de l'« hégémonie ». Les auteurs insèrent les travaux critiques de Demetrakis Z. Demetriou. Ce dernier considère que les formes hégémoniques jusqu'alors mobilisées sont les suivantes : une hégémonie interne et une externe. « *“External hegemony” refers to the institutionalization of men's dominance over women; “internal hegemony” refers to the social ascendancy of one group of men over all other men. » (Ibid, p.844).* Cependant, cet auteur souligne l'absence des nombreuses influences qu'ont les autres masculinités sur l'hégémonie, ces dernières n'étant

pas reléguées mais en tension permanente avec elle. « *Such a conceptualization, Demetriou (2001) argues, misses the “dialectical pragmatism” of internal hegemony, by which hegemonic masculinity appropriates from other masculinities whatever appears to be pragmatically useful for continued domination. The result of this dialectic is not a unitary pattern of hegemonic masculinity but a “historic bloc” involving a weaving together of multiple patterns, whose hybridity is the best possible strategy for external hegemony. A constant process of negotiation, translation, and reconfiguration occurs.* » (Ibid, p.844). Cette capacité d'hybridation de la masculinité hégémonique décrite par Demetriou apporte à la conceptualisation des masculinités. Pourtant les auteurs interrogent sa pertinence dans un contexte local avec l'exemple des socialités et sexualités gaies. Cette approche entraîne les auteurs à exhausser un paradoxe : penser la masculinité hégémonique au singulier, alors que l'on parle des masculinités au pluriel.

C'est avec cette dernière critique – que l'on pourrait considérer comme une évolution bénéfique – que l'argumentation aborde les révisions et les reformulations du concept

2.2.2. Bilan

Suite à ces cinq points, le concept de « masculinité hégémonique » de Raewyn Connell ressort changé et devient le concept de masculinité présenté au début de ce chapitre. Ce concept prend alors appui sur de multiples formes de masculinités, chacune en tension avec les autres, dont les évolutions sont possibles aussi bien à une échelle locale qu'à une échelle plus globale. Le fait de penser la masculinité hégémonique en tant que processus de domination basé uniquement sur la force est abandonné. De plus, le recours à la séparation trop courante entre des « sphères » du féminin ou du masculin doit être écarté, pour faire place à des analyses plus globales : « *We suggest, therefore, that our understanding of hegemonic masculinity needs to incorporate a more holistic understanding of gender hierarchy, recognizing the agency of subordinated groups as much as the power of dominant groups and the mutual conditioning of gender dynamics and other social dynamics.* » (Ibid, p.848).

À ce bilan s'ajoute une vision de la notion du corps qui ne peut être négligée : « *The common social scientific reading of bodies as objects of a process of social construction is now widely considered to be inadequate. Bodies are involved more actively, more intimately, and more intricately in social processes than theory has usually allowed. Bodies participate in social action by delineating courses of social conduct—the body is a participant in generating social practice. It is important not only that masculinities be understood as embodied but also that the interweaving of embodiment and social context be addressed.* » (Ibid, p.853). La nécessité de développer les impacts du corps dans les relations humaines, notamment du genre, est relevée par les queers théories. Leurs recherches se concentrent sur la façon dont les corps

sont produits et producteurs de socialités disruptives avec diverses normes. De plus, les auteurs soulignent ce qui a été présenté avec l'expression « coûts et bénéfices » des masculinités : les masculinités hégémoniques ne sont pas nécessairement associées à une bonne expérience de vie. C'est cet aspect du coût des injonctions de l'hégémonie qui va être maintenant abordé.

2. Normes

Le travail des normes sur les individus est un point particulièrement important dans les études des masculinités, et ce pour deux raisons. La première étant cette prise de conscience que le masculin au singulier n'existe pas et que les subdivisions de ce dernier se basent sur une structure de pouvoir inégale. La seconde raison qui accorde un intérêt tout particulier aux processus normatifs s'explique par le paradoxe de leurs (in)visibilités aux yeux de ceux qui les subissent, les exploitent ou leur résistent. Cette partie analysera dans un premier temps les injonctions normées et les moyens mobilisés par les individus et dans un second temps, elle se penchera sur les conséquences des écarts possibles à ces processus normatifs. Les coûts et bénéfices provoqués seront abordés.

2.1. Mimétisme social

Quelles sont ces normes relevant de l'hégémonie et pourquoi choisir de s'y plier si cela engendre des effets néfastes pour sa propre personne ? Et comment se produisent ces phénomènes ? Les propos de Martino Wayne introduisent des réponses :

« *The boys in this study work on themselves by evaluating themselves according to specific norms for fashioning a desirable heterosexual cool masculinity (see Frank, 1987)²⁹.* » (Martino Wayne, 2000, p.103)

« *To acquire a particular form of masculinity, they must accept the normalizing judgement built into the imperative to act, think, and behave as that sort of person (see Mauss, 1985)³⁰.* » (Ibidem, p.103)

« *He was careful to focus on "how the subject constitute[s] himself" within a field or game of truth/power relations".* » (Ibid, p.103)

²⁹ Frank, B. (1987, Autumn). Hegemonic heterosexual masculinity. *Studies in Political Economy*, 24, 159–170.

³⁰ Mauss, M. (1985). A category of the human mind: The notion of person, the notion of self. In M. Carrithers, S. Collins, & S. Lukes (Eds.), *The category of the person: Anthropology, philosophy, history* (pp. 1–24). Cambridge: Cambridge University Press.

L'article explore le rôle des processus de normalisation et les rapports de force dans la vie des garçons en classe. Comment ils s'adaptent et décèlent différentes formes de masculinité. L'auteur expose le rôle des pressions normatives et leur nature, elles ne sont pas nécessairement matérialisées, elles sont pour une grande part intériorisées. L'individu se plie pour parvenir de s'adapter ou de convenir au mieux à l'image qu'il se fait de la norme. Toutefois la norme n'est évidemment perçue comme telle, mais comme un stade désirable à atteindre.

L'exemple d'une masculinité jugée « cool » est parlant. Cette « qualité » attribuée à la masculinité dans certains contextes – scolaire notamment – s'étend sur tout un panel d'activités ou de comportements désignés comme adaptés pour être « cool ». De fait, c'est un ensemble très large de comportements qui se trouvent jugés : « *These boys are enmeshed in a regime of self-surveillance : Their masculinity is in opposition to the demeanour of a hard-working student. Epstein (1998) noted that the hard-working student is also often designated as "feminized other" (see Martino & Pallota-Chiarolli, in press)³¹.* » (Ibid, p.105). Ou encore: « *The footballers establish a cool demeanour by putting down other people who become targets in school, where their behaviours and practices are readily visible.* » (Ibid, p.109)

Ici, le fait d'être travailleur ou non sportif est un facteur potentiel de dérision, car les individus ne se contentent pas de s'approcher au mieux de la norme. En effet, la violence symbolique ou réelle peut être matérialisée : « *Certain "techniques of the self" are employed to denigrate the "other".* » (Ibid, p.106)

Toujours dans cet article, l'auteur décrit l'état d'esprit d'un enquêté (Scott) : « *He emphasizes the role a particular form of masculinity plays in structuring how boys learn to relate to one another : a system of verbal abuse and put-down which establishes a hierarchy of masculinities (see also Connell, 1989; Mac and Ghail, 1994; Walker, 1988)³². Through a regime of abusive practices, a public hegemonic form of masculinity places certain boys on the outside as targets for harassment. The peer-group dynamic revolves around being able to get a laugh at the expense of boys designated as other because they fail to measure up to the norm of hegemonic heterosexual masculinity (see Kehily & Nayak, 1997). The cost of not being part of this group is such, Scott suggests, that some boys choose to be part of the group to avoid being bullied. This analysis draws attention to the emotional dynamics in the normalizing*

³¹ Martino, W., & Pallotta-Chiarolli, M. (in press). *So what's a boy? Addressing issues of masculinity and schooling*. Buckingham: Open University Press.

³² Connell, R. W. (1989). Cool guys, swots and wimps: The interplay of masculinity and education. *Oxford Review of Education*, 15, 291–303.

Mac and Ghail, M. (1994). *The making of men: Masculinities, sexualities and schooling*. Buckingham: Open University Press.

Walker, J. C. (1988). *Louts and legends*. Sydney: Allen & Unwin.

regime. Popular boys become the gatekeepers of acceptable and desirable behaviours for boys. » (Ibid, p.106)

Les développements de Martino Wayne font appel à des notions développées par les sociologues Pierre Bourdieu et Michel Foucault, le premier pour sa conceptualisation du langage et du pouvoir symbolique et le second dans sa théorie de la discipline.

Commençons par ce dernier, dans son ouvrage « Surveiller et punir » Michel Foucault alloue un développement à ce qu'il nomme « Les corps dociles » (Chapitre 3/Discipline). Il y dénonce une organisation du pouvoir appliqué aux corps : « *Ce n'est pas la première fois, à coup sûr, que le corps fait l'objet d'investissements si impérieux et si pressants ; dans toute société, le corps est pris à l'intérieur de pouvoirs très serrés, qui lui imposent des contraintes, des interdis ou des obligations.* » (Michel FOUCAULT, 2015 p. 401). Ces mots illustrent les diverses contraintes des normes imposées par les masculinités hégémoniques.

L'auteur propose une grille de lecture en trois temps pour appréhender le contrôle des corps : l'échelle : travail du détail et non pas par la masse ; l'objet : l'exercice du mouvement (à la fois répétition / et pratique) ; la modalité : « *Elle implique une coercition ininterrompue, constante, qui veille sur le processus de l'activité plutôt que sur son résultat et elle s'exerce selon une codification qui quadrille au plus près le temps, l'espace, les mouvements.* » (Ibidem, p.401).

La lecture de Foucault retranscrit avec efficacité les éléments évoqués par Martino Wayne : la capacité individualisante des injonctions, si le groupe joue un rôle dans l'adoption de configuration pratique des socialités masculines, c'est en premier lieu au sein du sujet/individu que se déroule les jeux de pouvoirs ; l'exercice du mouvement fait écho au principe de performance de Judith Butler déjà présenté ; la modalité peut être incarnée par la censure que chacun développe intérieurement pour ne pas déroger à aux normes. « *Ces méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces et leur imposent un rapport de docilité-utilité, c'est cela qu'on peut appeler les « disciplines ».* » (Ibid, p.401)

Ce que Foucault nomme les opérations du corps peut sembler éloigné du sujet, mais le lexique très mécanique du texte ne doit pas occulter la finesse de son analyse et à quel point le rapprochement de cette vision foucauldienne à la question des corps des masculinités enrichie notre réflexion. Le concept d « anatomie politique » et de « mécanique de pouvoir » sont porteuses de sens pour ce sujet :

« Le moment historique des disciplines, c'est le moment où naît un art du corps humain, qui ne vise pas seulement la croissance de ses habilités, ni non plus à l'alourdissement de sa sujétion, mais la formation d'un rapport qui dans le même mécanisme le rend d'autant plus

obéissant qu'il est plus utile, et inversement. Se forme alors une politique des coercitions qui sont un travail sur le corps, une manipulation calculée de ses éléments, de ses gestes, de ses comportements. Le corps humain entre dans une machinerie de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le recompose. Une « anatomie politique », qui est aussi bien une « mécanique du pouvoir », est en train de naître ; elle définit comment on peut avoir prise sur le corps des autres, non pas simplement pour qu'ils fassent ce qu'on désire, mais pour qu'ils opèrent comme on veut, avec les techniques, selon la rapidité et l'efficacité qu'on détermine. La discipline fabrique ainsi des corps soumis et exercés, des corps « dociles ». (Ibid, p.402)

« L' « invention » de cette nouvelle anatomie politique, il ne faut pas l'entendre comme une soudaine découverte. Mais comme une multiplicité de processus souvent mineurs, d'origine différente, de localisation éparse, qui se recourent, se repèrent, ou s'imitent, prennent appui les uns sur les autres, se distinguent selon leur domaine d'application, entrent en convergence et dessinent peu à peu l'épure d'une méthode générale. » (Ibid, p.402)

Les masculinités se structurent des « anatomies politiques » extrêmement puissantes, qui sont sources de pouvoir pour leurs légitimations et leurs naturalisations au sein de la société. L'individu devient une image du pouvoir dès qu'il adopte ces mécaniques de pouvoirs, et ces dernières sont d'autant plus puissantes que leurs usages se font inconsciemment. L'impensé de l'androcentrisme scientifique jusqu'aux luttes féministes en est un bon exemple. De plus le traitement du corps par Foucault est à penser en lien avec ce que Raewyn Connell et Messerschmidt réaffirment : le rôle du corps dans les relations sociales et dans leurs productions. Ce n'est pas sans raison que la pensée de Michel Foucault fut une des influences majeures dans les constructions courantes poststructuralistes ou féministes, comme le souligne Mara Viveros Vigoya : *« Les apports de l'intersectionnalité et de la théorie foucauldienne du pouvoir permettent actuellement de penser les rapports de domination comme un processus complexe et contradictoire dans lequel intervient l'agency, où capacité d'agir, des sujets. Ils ont du même coup relativisé l'idée de sujet exclusivement dominé tel que les femmes ou exclusivement dominants tels que les hommes. Si la domination masculine répond à des déterminants structurels et structurants, c'est aussi un processus paradoxal, kaléidoscopique, dynamique et historiquement déterminée dans lequel interviennent de multiples variables qui ne s'additionnent pas nécessairement et peuvent être distinctives. En ce sens, la domination ne s'exerce pas à partir d'une somme de conditions déterminées mais à travers une façon déterminée d'investir le genre, la classe, la race, large, la nationalité, etc., en tant que rapports sociaux qui se coproduisent. » (Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 21-22).* Cette capacité d'agir est un outil d'analyse très intéressant pour mettre en lumière les libertés d'actions des individus selon les contextes et des normes existantes. L'agency est un concept très engagé car il instaure un rapport direct avec le concept plus large de liberté.

Pourquoi cela ? Car l'agency n'est pas l'analyse de la « liberté d'action » mais de « capacité d'actions », ce concept entend que les individus ne sont pas libres d'agir à leur guise, que des contraintes existent et donc des inégalités. C'est pourquoi l'agency en tant qu'outil d'analyse des inégalités est une thématique récurrente dans les études féministes.

Passons aux apports de la théorie bourdieusienne, et principalement au texte « L'institution du pouvoir symbolique », toujours en perspective de l'article de Martino Wayne. Exposer ainsi les propos de ce sociologue permet d'éclairer des phénomènes sociaux liés aux langages et à ce que l'auteur appelle les rites d'institutions. L'essai se structure lui-même deux parties, respectivement nommées : « Le langage autorisé : les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel » et « les rites d'institutions ». L'essai se concentre sur les preuves de pouvoir que le langage opère lors de son utilisation quotidienne et met en avant l'importance du groupe et de sa reconnaissance dans le monde social.

"Il n'est pas d'agent social qui ne prétende, dans la mesure de ses moyens, à ce pouvoir de nommer et de faire le monde en le nommant : ragots, calomnies, médisances, insultes, éloges, accusations, critiques, polémiques, louanges, ne sont que la petite monnaie quotidienne des actes solennels et collectifs de nomination, célébration ou condamnation, qui incombent aux autorités universellement reconnues. » (Pierre BOURDIEU, 2001, p. 155).

« Mais ils ont en commun avec eux une attention que l'on peut appeler performative ou, plus simplement, magique : l'insulte, comme la nomination, appartient à la classe des actes d'institution et de destitution plus ou moins fondés socialement, par lesquelles un individu agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe plus ou moins important numériquement et socialement, signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle propriété, lui signifiant du même coup d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui lui ainsi assignée. » (Ibidem, p.156).

Ces deux citations introduisent la valeur des mots et du langage, ainsi que de celui qui les profèrent aux yeux du sociologue. « Nommer » est un acte aussi fondamental que puissant, car c'est une action plus que quotidienne à la portée de tous et dont les conséquences dépendent du pouvoir symbolique du nommant.

« Si, comme le remarque Austin, il est des énonciations qui n'ont pas seulement pour rôle de « décrire un état de choses ou d'affirmer un fait quelconque », mais aussi d'« exécuter une action », c'est que le pouvoir des mots réside dans le fait qu'ils ne sont pas prononcés à titre personnel par celui qui n'en est que le « porteur » : le porte-parole autorisé ne peut agir par les mots sur d'autres agents et, par l'intermédiaire de leur travail, sur les choses mêmes, que parce que sa parole concentre le capital symbolique accumulé par le groupe qu'il a mandaté et dont il est le fondé de pouvoir. » (Ibid, p.163). L'auteur souligne ensuite le fait que tous ne

peuvent se targuer de posséder suffisamment de capital symbolique pour officier le poste de porte-parole. Et le « discours performatif » ne peut être efficace que selon ces conditions mais pas uniquement : « *Le langage de l'autorité ne gouverne jamais qu'avec la collaboration de ceux qu'il gouverne, c'est-à-dire grâce à l'assistance de mécanismes sociaux capables de produire cette complicité, fondée sur la méconnaissance, qui est au principe de toute autorité.* » (Ibid, p.167). Appliquée aux injures, cette affirmation peut interloquer. L'offensé serait-il lui-même responsable (en partie) de la possibilité d'existence de cette insulte ? Cette perspective renvoie à la vision de Judith Butler du concept de norme. L'individu qui ne lutte pas ou qui ne résiste pas à l'instauration d'un régime normé oppressant, le cautionne d'une certaine manière. Ceci fait fortement écho aux mots de Bourdieu : « *L'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qu'il a subi reconnaît celui qui l'exerce comme fondée à l'exercer ou, ce qui revient au même, s'oublie et s'ignore, en s'y soumettant, comme ayant contribué, par la reconnaissance qu'il accorde, à la fonder.* » (Ibid, p.167).

La théorie bourdieusienne établit deux distinctions : une première entre les porteurs du capital symbolique et les autres, une seconde entre le groupe dominant actant l'intégration d'un individu et ce dernier. Cette perspective est importante puisque comme il a été vu, les masculinités hégémoniques peuvent être considérées comme des objectifs à atteindre. Cependant il a noté que vouloir atteindre ce « statut » signifie que le porteur de ce souhait n'y appartient pas encore, à cet instant l'apport de Bourdieu est de théoriser le passage essentiel qui ajoute l'individu au groupe. C'est la richesse de la conceptualisation du « rite d'institution » : « *En marquant solennellement le passage d'une ligne qui instaure une division fondamentale de l'ordre social, le rite attire l'attention de l'observateur vers le passage (d'où l'expression rite de passage), alors que l'important est la ligne. Cette ligne, en effet, que c'est par telle ? Un avant et un après [...]* » (Ibid, p.176). Cette ligne – dans le cas de cette étude – peut symboliser l'espace entre les différentes catégories des masculinités : de la subordonnée à l'hégémonique. Mais le rite opère avec plus de profondeur les relations sociales : « *On voit en passant que, comme l'institution consiste à assigner des propriétés de nature sociale de manière qu'elles apparaissent comme des propriétés de nature naturelle, le rite d'institution tend logiquement [...] à intégrer les oppositions proprement sociales [...]* » (Ibid, p.177). Ce phénomène est donc à même d'instituer des inégalités entre les individus de façon durable, comme l'hétéronormativité le produit avec les sexualités. Ce processus d'investiture est donc un fait non-négligeable pour comprendre les relations au sein des masculinités car il se constitue sur plusieurs processus de pouvoir :

Elle permet de transformer le statut d'une personne, par cette simple nomination l'individu acquiert un capital symbolique nouveau, qu'autrui se doit de respecter. Mais dans le même

temps la personne investie se doit de respecter et de se conformer aux règles de sa nouvelle position. « *L'institution d'une identité, qui peut être titre de noblesse ou un stigmate (« tu n'es qu'un... »), Et l'imposition d'un nom, c'est-à-dire d'une essence sociale. Instituer, assigner une essence, une compétence, s'est imposer un droit d'être qui est un devoir d'être (ou d'être). C'est signifié à quelqu'un ce qu'il est et lui signifier qu'il a à se conduire en conséquence.* » (Ibid, p.179). L'institution peut se révéler coûteuse malgré les bénéfices qu'elle procure.

Le fait est que cette théorie expose les enjeux sociaux d'une telle investiture par la manifestation des performances sociales que les positions engendrent. Ce qui démontre dans un même temps la puissance normative des statuts sociaux : « *Le travail d'inculcation à travers lequel se réalise l'imposition durable de la limite arbitraire peut viser à naturaliser les coupures décisives qui sont constitutives d'un arbitraire culturel — celles qui s'expriment dans les couples d'oppositions fondamentales, masculin/féminin, etc. —, sous la forme du sens des limites, qui incline les uns à tenir leur rang et à garder les distances et les autres à se tenir à leur place et à se contenter de ce qu'ils sont, à être ce qu'ils ont à être, les privant ainsi de la privation elle-même. Il peut aussi tendre à inculquer des dispositions durables comme les goûts de classe qui, étant principe du « choix » des signes extérieurs où s'expriment la position sociale, comme les vêtements, mais aussi l'hexis corporelle, ou le langage, font que tous les agents sociaux sont des porteurs de signes distinctifs, dont les signes de distinction ne sont qu'une sous-classe, propres à réunir et à séparer aussi sûrement que des barrières et des interdits explicites — je pense à l'homogamie de classe. Mieux que les signes extérieurs au corps, comme les décorations, les uniformes, les galons, les insignes, etc., les signes incorporés, comme tout ce que l'on appelle les manières, manières de parler – les accents —, manières de marché, de se tenir — la démarche, la tenue, le maintien —, manières de manger, etc. — et le goût, comme principe de la production de toutes les pratiques destinées, avec ou sans intention, à signifier et à signifier la position sociale, par le jeu des différences distinctives, sont destinés à fonctionner comme autant de rappels à l'ordre, par où ce rappel à ce qu'il oublierait, qui s'oublierait, la place que leur assigne l'institution.* » (Ibid, p.183). Tous ces lieux où les distinctions sont rendues possibles informent des innombrables moyens d'écartier des groupes d'une position sociale estimée. Ces attributs ou ces qualités représentent à la fois les limites des groupes mais aussi les carcans dans lesquelles ils doivent se tenir. La place du corps – de son apparence, de sa gestuelle et de la façon dont l'on s'habille – et le « sentiment de légitimité » à faire ou ne pas faire certaines actions rappellent le concept d'agency. Encore une fois, le travail de Pierre Bourdieu expose l'importance de la distinction et donc la mise à l'écart de certains individus.

2.2. Ecart à la norme

Les transgressions ou les écarts réalisés par les individus vis-à-vis d'une ou de plusieurs normes sont des actions très révélatrices des modes opératoires des pouvoirs symboliques mis en place. Et de nombreux chercheurs se saisissent de ces faits socio-spatiaux pour mettre en relief les différents systèmes d'oppressions existants. L'article de Charlotte Prieur et Louis Dupont « Etat de l'art » en est un exemple criant, un réel intérêt scientifique est présenté pour les comportements performatifs discursifs, comme moyen de résister aux normes. Dans cet article une très large part est faite aux masculinités non-hégémoniques et sur la façon dont ces dernières prospèrent à leurs manières. « *Les masculinités féminines ou les féminités masculines sont très mal perçues dans les sociétés. Il est dangereux d'affirmer de manière visible une forme de masculinité féminine dans l'espace public parce que cette sortie du placard du genre suscite des réactions de rejet relevant du contrôle social. La figure de la camionneuse, de la « butch » (lesbienne masculine) est moquée de manière générale mais cela peut aller plus loin (injures, violences, viols correctifs), comme le montre Yves Raibaud (2011) à travers sa géographie de l'homophobie. Il en va de même pour les hommes dits efféminés qui sont en difficulté non seulement dans les milieux hétérosexuels mais aussi dans le milieu gay homonormé (Prieur, 2012). Ces individus ont alors créé des lieux d'entre-soi protecteurs, des hétérotopies, où les normes de genres sont inversées ou effacées et où il leur est possible de vivre leurs rapports complexes aux genres et aux sexualités (Prieur, 2011).* » (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012b, p.10). Outre les exemples de transgressions proposés, les auteurs situent ces processus, car il est inévitable que les pans des réalités sociales puissent se retranscrire d'une manière ou d'une autre dans l'espace. Et cette spatialité ainsi que son étude interrogent les deux géographes. Ces derniers en introduisent les enjeux en faisant références à deux chercheuses : Kath Browne (2006) et Catherine Nash (2010)³³ (Ibid, p.10-11). Ce passage de l'essai questionne les méthodes et les capacités actuelles des géographies à appréhender ces spatialités considérées comme étant « nouvelles » ou « éphémères ». Or pour étudier la portée discursive d'un comportement il est nécessaire de pouvoir de capter ses apparitions.

Jusqu'ici les textes ont pu se rapporter à des comportements discursifs ou transgressifs, cependant, pour comprendre avec finesse les mécanismes et les réactions face à ces

³³ BROWNE K., 2006, « Challenging queer geographies », *Antipode*, vol. 38, n° 5, p. 885-893.

BROWNE K, NASH C. (dir.), éd. 2010. *Queer methods and methodologies : intersecting queer theories and social science research*, Farnham (G.-B.), Ashgate.

BROWN K., NASH C., HINES S. 2010, « Introduction: towards trans geographies », *Gender, place and culture*, vol. 17, n° 5, p. 573-577.

transgressions, le texte de Joyce McCarl Nielsen, Glenda Walden et Charlotte A. Kunkel (2009) est incontournable :

« Nous développons ici la thèse que les transgressions de genre perpétrées par nos étudiant·e·s ont provoqué des réactions de sanction qui trahissent les attentes hétéronormatives d'une société où l'hétérosexualité est institutionnalisée. » (Joyce McCarl Nielsen et al. 2009, p. 91)

« Nous développerons ces problématiques en décrivant deux moyens à travers lesquels l'hétérosexualité est établie et renforcée. Plus spécifiquement, nous montrerons comment, dans notre étude, les femmes qui transgressent la norme sont avant tout hétérosexualisées, tandis que les hommes, eux, sont péjorativement catalogués homosexuels. » (Ibidem, p. 91)

Ce positionnement scientifique et l'argumentaire de l'essai fait de cet article un très bon exemple pour explorer les suites des injonctions hétéronormatives, tout en étant une riche ressource bibliographique : *« Les concepts d'«hétérogenre» et d'«hétéronormativité» font partie d'un corpus grandissant de littérature scientifique qui questionne l'hétérosexualité (Adkins et Merchant, 1996; Kitzinger, Wilkinson et Perkins, 1992; Maynard et Purvis, 1995; Richardson, 1996; Wilkinson et Kitzinger, 1994)³. Les chercheur·e·s font notamment référence à l'hétérosensibilité (Epstein et Steinberg, 1995), à l'hégémonie hétérosexuelle (par exemple, Thompson, 1992), à l'hétéropatriarcat (Ramazanoglu, 1994), à l'hétérocentrisme (Kitzinger et al., 1992), aux technologies de l'hétérosexualité (Gavey, 1993) et à l'imaginaire hétérosexuel (Ingraham, 1994). De différentes façons et à des degrés divers, tous ces termes permettent de saisir que l'hétérosexualité institutionnalisée est obligatoire en même temps qu'elle va de soi. Toutes ces tentatives théoriques visent à mettre au jour un aspect souvent négligé de la sexualité (à savoir que l'hétérosexualité constitue un choix par défaut) et à souligner son hégémonie culturelle. » (Ibid, 91).* L'acte de transgression volontaire dans le cadre de l'étude, mis en scène par des étudiant·e·s dans les espaces de vie réelle, ont permis de mettre en évidence les réactions du commun dans les circonstances normales. Cet écart volontaire à la norme de genre fait surgir des anomalies perceptibles par autrui de cette « anatomie politique » du genre.

« C'est en tenant pour acquise, en mettant en question et/ou en imposant – et ce, parfois simultanément – l'hétérosexualité de la personne qui transgresse la norme que la sexualisation opère. En outre, la réaction repose toujours sur un cadre binaire d'opposition entre hétérosexualité et homosexualité – sur le mode « ou bien... ou bien ». L'identité sexuelle de celui ou celle qui enfreint la norme devient un problème : on commente ou on questionne une hétérosexualité qui devrait aller de soi. Ce phénomène prend deux formes distinctes selon que l'auteur·e de la transgression est un homme ou une femme. » (Ibid, p.95)

« Ainsi, nous avons dégagé trois formes de sexualisation : le démenti homophobe, l'homosexualisation et l'hétérosexualisation. Cette dernière catégorie varie en intensité pour atteindre parfois l'hyperhétéro-sexualisation. Ces trois catégories constituent ce que nous appelons « l'hétérogenre », c'est-à-dire une norme qui définit les femmes et les hommes selon leur potentiel hétérosexuel : un·e·tel·le pourrait-il/elle faire un·e bon·ne partenaire, que l'on a envie d'embrasser, avec qui l'on a envie de sortir, etc. » (Ibid, p.95)

Les résultats de leur étude démontrent que pour les expériences d'écart effectués par les étudiants hommes la plus courante des réactions ou des sanctions peut être attribuée au phénomène d'hétérosexisme. Et pour le figurer les auteurs créent le concept d'« étiquetage homosexuel » : *« Nous nommons «étiquetage homosexuel» les termes péjoratifs culturellement définis à l'intention des gays et des lesbiennes, tels que «pédé» ou «gouine». Quand ils sont utilisés par autrui, nous parlons d'homophobie « externe » ; quand ils sont utilisés par celles et ceux qui enfreignent la norme, nous qualifions cet étiquetage d'homophobie « interne ». Nous avons conscience que ces termes ont été revendiqués et réinterprétés par certaines communautés homosexuelles qui les utilisent de façon positive. Il nous semble cependant que tel n'était pas ici leur usage. Comme le montrent les exemples, ces étiquettes étaient utilisées dans le but de stigmatiser et marginaliser une conduite jugée inappropriée du point de vue du genre en la définissant comme une déviation sexuelle. » (Ibid, p. 100).* Cette dualité de l'étiquetage leur semble d'autant plus justifiée que la méthode de l'enquête nécessitait un rapport très précis de la part des étudiants, l'homophobie interne s'apparente aux propos au sein de ces rapports. Cette dernière transparaissant par exemple par la peur de l'étudiant d'être pris pour un homosexuel par les lecteurs de son rapport, ou alors par son association à une forme de dégoût.

Les résultats de leurs études proposent une lecture avertie des processus orbitant autour de l'hétérosexualité : *« Si nous appréhendons l'hétérosexualité institutionnalisée comme allant de soi et parfaitement assumée par les individus, notre étude montre que l'hétérosexualité nécessite une réactivation constante. Il apparaît qu'elle est vigoureusement maintenue (de façon interne et externe) par une stigmatisation à laquelle s'ajoute une invisibilisation de toute alternative. Parallèlement, la confusion entre genre et sexualité est mise en évidence dans les actes les plus quotidiens. La transgression du genre menace les privilèges que les hommes tirent de l'hétérosexualité ; pour les femmes, elle engendre une évaluation de leur désirabilité et disponibilité sexuelle vis-à-vis des hommes. Comprendre comment fonctionnent le genre et l'hétérosexualité institutionnalisée, et que tous deux sont socialement construits, peut guider notre action en vue de les démanteler. » (Ibid, p.104).* Ces mots soulèvent le problème de la violence symbolique et matérielle de l'hétéronormativité. « Stigmatisation », « invisibilisation », « privilèges » et « désirabilité » sont des conséquences de ce système en lien avec les

concepts de masculinités hégémoniques. Il est clair que ce système opératoire est producteur d'inégalité dont l'abolition ou l'ignorance menace le règne. La transgression est un risque pour son agent, et ce risque est symboliser par le doute de l'hétérosexualité (chez les hommes).

« Nous n'avons pas directement étudié l'inégalité de genre, mais nos résultats sont congruents avec les travaux théoriques qui établissent un lien entre sexualité et inégalité de genre. L'un des présupposés des premières théories féministes radicales états-uniennes était que « l'hétérosexualité est le pilier de l'inégalité de genre » (MacKinnon, 1989, p. 113). Adrienne Rich (1980) a formulé son caractère institutionnalisé sous la notion d'« hétérosexualité obligatoire ». (Ibid, p.106)

Ce lien entre la norme et l'inégalité est approfondi et ouvre une réflexion sur le rôle de la différence dans la société actuelle – dans les relations genrées mais pas que. *« Les théories queer (Fuss, 1991; Richardson, 1996; Rubin, 1984; Warner, 1993) et les théories féministes culturalistes (par exemple Butler, 1991) ont ensuite développé l'idée que l'hétérosexualité institutionnalisée se situe à l'intersection des systèmes de genre et de sexualité. Ces théoriciennes défendent l'idée que c'est l'hétérogenre plutôt que le genre lui-même qui constitue la base de l'inégalité (Ingraham, 1994). Nos résultats confortent cette approche de la stratification de genre. Par ailleurs, les exemples rapportés ici montrent qu'un facteur clé du maintien de l'inégalité de genre et du privilège hétérosexuel est le renforcement et l'acceptation des différences – qu'elles soient d'apparence ou de comportement – entre les femmes et les hommes. C'est essentiellement quand les femmes entreprennent des actions « masculines » et vice versa que la sexualité devient un enjeu. Bien que nombre d'auteur·e·s, dont les théoricien·ne·s du queer en particulier, soutiennent que ce ne sont pas tant les différences en elles-mêmes, mais leur évaluation et leur signification sociales, qui sont la clé de l'inégalité, notre étude insiste sur le rôle décisif du renforcement des différences dans le maintien de l'hétérogenre. Il apparaît ainsi que la question de l'« identité » [« sameness »] est peut-être plus importante pour l'égalité qu'on ne le pensait. » (Ibid, p. 106).* Cette réflexion engagée par cet essai sera développée dans le chapitre suivant, au sein d'une pensée davantage ancrée spatialement. Car la corporéité des phénomènes sociaux ne doit pas être oubliée, les concepts d'« inégalité » ou de « différence » ont un profond ancrage géographique dont des termes comme ségrégation, invisibilisation ou partition socio-spatiale sont des exemples.

Chapitre 3 : Des configurations pratiques spatiales :

Le succès de la théorie foucauldienne dans les pays anglophone s'explique par ses conceptualisations des rapports de pouvoir et des corps. En réalisant ses travaux Michel Foucault a mis à disposition des notions et concepts fondateurs, où les actions humaines sont étudiées sous le prisme de leur corporalité. L'action d'un individu dépend des dispositions de son corps, le génie de Foucault fut d'analyser avec une extrême précision les influences extérieures impactant les corps : « *L'acte est décomposé en ses éléments ; la position du corps, des membres, des articulations est définie ; à chaque mouvement sont assignées une direction, une amplitude, une durée ; leur ordre de succession est prescrit. Le temps pénètre le corps, et avec lui, tous les contrôles minutieux du pouvoir.* » (Michel FOUCAULT, 2015, p. 422).

I. La spatialité des corps

1. L'agencement des corps dans l'espace

Qu'est-ce que le corps ? Derrière cette question se cache des enjeux bien plus complexes qu'en apparence. Y répondre soulèvera ensuite les questions de son lien avec l'espace ou les lieux – deux notions à distinguer. Ce développement présentera la prégnance des corps dans les rapports sociaux de sexes mais aussi entre les masculinités, en le promouvant en tant que base même de la possibilité des relations humaines.

1.1. Le(s) corps

Les travaux de Thomas Laqueur introduisent les enjeux des corps, dans les sciences humaines et sociales : « *Je considère que le terme de « chair » fait référence à la substance dont nous sommes faits, tandis que le « corps » renvoie à la chair organisée anatomiquement et morphologiquement, c'est-à-dire à la forme matérielle dans laquelle nous vivons- et avons vécu – dans ce monde depuis environ 200 000 ans.* » (Thomas LAQUEUR, 2017, p. 78). Le corps dont parle ce mémoire est compris selon une double acception : à la fois en tant que « chair » et « corps ». Pourquoi cela ? Sa caractéristique de « chair » est inévitable puisqu'elle correspond à la réalité du corps d'un sujet, si ce dernier est par exemple grand ou petit, gros

ou mince, blond ou brun, blanc ou de couleur, etc. Cette chair ne peut être écartée d'une analyse d'une population, mais elle ne peut se suffire à elle-même. Loin de là, puisque ce que l'auteur nomme « corps » correspond à une toute autre signification comme pouvait le faire Michel Foucault lorsque celui-ci mobilisait son concept d'anatomie politique.

Thomas Laqueur exclut la possibilité qu'un corps puisse être neutre, le corps n'est pas une entité de chair indépendante de toute influence extérieure, au contraire : « *Enfin, le mot « corps » s'accompagne souvent d'un qualificatif : « le corps de l'esclave », « le corps de l'indigène », « le corps du héros », etc. Il est donc difficile de considérer ce terme comme complètement neutre.* » (Ibidem, p.78)

À cela l'auteur ajoute que « *Si le corps a une histoire et si nous acceptons qu'un objet change selon les différentes manières de le décrire, alors l'idée d'un corps neutre et stable ne va pas de soi.* » (Ibid, p.79). C'est la raison pour laquelle il définit le corps en lien avec le présent et le passé, comme une anatomie politique historiquement construite.

Cette conception des corps rend possible les liens avec les masculinités, puisque tous deux sont des objets construits et sujets à modification. Il est donc tout à fait logique d'intégrer le concept de corps dans les réflexions de genre ou des masculinités.

« Aussi la première tâche d'une analyse sociale est-elle de parvenir à comprendre le corps des hommes et sa relation à la masculinité. Ces dernières décennies, deux conceptions opposées du corps ont dominé le débat autour de cette question, selon la première, qui est une traduction de l'idéologie dominante dans le langage de la biologie, le corps serait une machine naturelle qui produit la différence de genre — par la programmation génétique, la différence hormonale ou le rôle des sexes dans la reproduction. La seconde approche, qui s'est propagée rapidement dans les sciences humaines et sociales, conçoit le corps comme une surface plus ou moins neutre sur laquelle une symbolique sociale serait implantée. Percevant en ce débat un retour de la controverse opposant nature et culture, d'autres voies ont proposé un compromis de bon sens : la biologie et l'influence sociale se combineraient pour produire, dans les comportements, des différences de genre.

Dans ce chapitre, je montrerai que ces trois perspectives sont erronées. » (Raewyn CONNELL, 2014, p.30)

Raewyn Connell prend le sujet à bras le corps et balaie en quelques phrases les connaissances que les profanes peuvent avoir sur le sujet. C'est pourquoi il est d'autant plus important de porter notre attention sur ces considérations théoriques. Les développements du concept de corps dans les Etudes des Masculinités ne sont pas novateurs au sens où les Etudes Féministes se sont emparées du sujet bien plus tôt. Le corps avait été alors déconstruit

et étudié dans l'optique de démontrer que la différenciation genrée essentialiste et oppressive ne pouvait se baser ni sur la « nature » ou la « biologie » « *La description de la masculinité naturelle qui a été construite par la sociobiologie est presque entièrement fictionnelle. Elle présuppose de grandes différences dans les traits de caractère et les comportements des hommes et des femmes. De nombreuses recherches ont été menées sur cette question. Ce qui en ressort généralement, en termes d'intellect, tempérament et d'autres traits personnels, c'est qu'il n'y a pas la moindre différence mesurable.* » (Ibidem, p.32). À cela, l'auteur ajoute un peu plus loin dans son texte que si une telle détermination naturelle ne peut être observée, à son opposé, une pluralité de preuves concerne la « diversité culturelle et historique dans l'organisation des rapports de genre » (Ibid, p.32). Cet argument est assez courant et fait écho à des études ethnographiques à l'image de celles de Levy Strauss.

La première vision du corps, perçu comme une « machine naturelle » est irrémédiablement rejetée : « *L'examen attentif des preuves, telles que celles exposées dans le livre de Théodore Kemper Social Structures and Testosterone, montre bien que l'idée de détermination unilatérale du biologique sur le social est indéfendable ; la situation est bien plus complexe. Comme a pu l'affirmer assez brutalement Kemper, « Quand les idéologies racistes et sexistes légitiment certains arrangements sociaux hiérarchiques sur la base de la biologie, c'est souvent qu'il s'agit d'une fausse biologie.* » (Ibid, p.32-33). Les arguments associés aux médecines et aux biologies sont décriés : « *La force de cette perspective repose plutôt sur sa métaphore du corps comme machine. Le corps "fonctionne " et « opère ».* » (Ibid, p.33). Or ce n'est pas sans danger qu'une image ou que des arguments faussement scientifiques s'instaurent : « *Quand une métaphore s'institutionnalise, elle préempte la discussion et informe l'évaluation de la preuve. C'est certainement ce qui s'est produit pour la métaphore du mécanisme biologique, ce qui affecte jusqu'aux recherches les plus prudentes et les mieux documentées.* » (Ibid, p.33). Cet exemple sur la médecine donne à réfléchir et incite à la prudence dans l'utilisation par les auteurs du langage dans les textes scientifiques- Une réflexion très présente dans les nouveaux champs d'étude: « *For example, if we take the word queer, the meaning of queer is not fixed by a natural world but is socially produced within language; it is plural and subject to change over time and space. This means that it is always important to think about language but especially when introducing a new field because the authors and readers may not share much by way of common understanding of terms and concepts.* » (Lynda JOHNSTON et Robyn LONGHURST, 2010 p. 10).

Ironiquement, la métaphore est réutilisée par la conception radicalement opposée qui proclame le corps comme un « terrain de lutte » : « *Les approches constructivistes du genre et de la sexualité qui s'appuient sur une approche sémiotique du corps offrent une antithèse quasi complète de la perspective sociobiologique. Ce ne sont plus les arrangements sociaux*

qui sont les effets du corps-machine, mais plutôt le corps qui est un terrain de lutte pour les déterminations sociales. Cette approche a également ses métaphores phares, qui tendent à emprunter au domaine artistique plutôt qu'à celui de l'ingénierie : le corps est une toile qui attendrait d'être peinte, une surface sur laquelle imprimée, un paysage à baliser. » (Raewyn Connell, 2014, p.37). Cependant cette conception du corps, bien qu'ayant le mérite de réfuter la première, n'est pas non plus juste aux yeux de Connell. Elle la critique car elle ne juge pas le corps comme étant un domaine purement artistique : un objet neutre sur lequel et dans lequel une dimension sociale vient s'ajouter. « *La surface sur laquelle les significations culturelles sont inscrites n'est ni neutre ni figée. Les corps, en tant que corps, comptent. Ils prennent de l'âge, tombent malades, prennent du plaisir, donnent naissance. Il y a une dimension corporelle irréductible dans l'expérience et la pratique ; on ne peut pas ignorer la sueur.* » (Ibidem, p.38).

La dernière conception du corps réfutée par l'auteure révoque la possibilité d'un synchronisme entre les deux précédentes : « *Quelle que soit la manière dont on prend la question, un compromis entre détermination biologique et détermination sociale ne peut pas servir de base à une explication du genre. Pour autant, nous ne pouvons ignorer ni le caractère radicalement culturel du genre, ni la présence du corps. Il nous faut donc trouver d'autres pistes.* » (Ibid, p.40). Les deux premières ne pouvant être acceptées, il apparaît normal que leur alliance ne peut produire quoi que ce soit de convenable scientifiquement.

Ces réfutations mises en place, Connell ne délivre pas immédiatement la théorie ou sociologie du corps qu'elle cautionne : elle s'y conduit pas à pas en menant ses lecteurs au travers de réflexions pertinentes. Dans un premier temps, ses propos visent à reprendre le cheminement depuis la base fondamentale de la matérialité du corps. Les corps comptent : « *Il s'agit peut-être de commencer par admettre que, dans notre culture au moins, la dimension physique de la masculinité et de la féminité est centrale pour une interprétation culturelle du genre. Le genre masculin comprend notamment un certain rapport au tactile, certaines formes et tensions musculaires, certaines postures et manières de bouger, certaines possibilités sexuelles. L'expérience corporelle est souvent centrale dans les souvenirs que nous avons de nos propres vies, et donc dans notre compréhension de ce qui est de ce que nous sommes.* » (Ibid, p.40). Toutefois cette dimension physique des corps ne doit pas être asservie à de mauvais préceptes, l'exemple que l'auteure développe avec la figure de l'homme sportif est riche d'enseignement : « *L'organisation institutionnelle des sports prend appui sur des rapports sociaux définis : la compétition et la hiérarchie entre les hommes, l'exclusion ou la domination des femmes. Ces rapports sociaux de genre sont à la fois réalisés et symbolisés par les performances corporelles. C'est pourquoi l'idée selon laquelle les hommes réaliseraient de meilleures performances sportives est devenue un lieu commun dans le discours de rejet*

de féminisme. Elle sert de preuve symbolique de la supériorité des hommes sur les femmes et de leur droit à dominer. En même temps, ces performances corporelles adviennent par ces rapports sociaux. Courir, lancer, sauter ou frapper en dehors de ces structures n'est pas du sport. La performance est simultanément symbolique et cinétique, sociale et corporelle, et ses différents aspects sont interdépendants. » (Ibid, p.42-43) C'est à travers cet exemple où la notion de corps est mise à mal par des détracteurs de l'égalité des sexes, que la corporéité, l'actualité et la réalité de corps sont mises en exergue en tant que performances.

Le corps masculin, cet « incontournable » comme elle le nomme, ne doit pas être détaché des valeurs et des enjeux qui lui sont attachés. Et dans cette démarche, le lecteur pourra percevoir des accords entre différents auteurs jusqu'alors étudiés, comme Michel Foucault ou plus récemment Thomas Laqueur, lorsque Connell écrit : « *Je dirais pour conclure que le corps est incontournable dans la construction de la masculinité ; mais ce qui est incontournable n'est pas pour autant figé. Le processus corporel, en intégrant des processus sociaux, entre dans l'histoire (à la fois personnelle et collective) et devient un objet politique potentiel. Cependant, cela ne nous ramène pas à l'idée du corps comme terrain neutre. Les types de résistance que les corps opposent au symbolisme et au contrôle social peuvent être très variés ; c'est sur cette question que je vais à présent me pencher.* » (Op.cit., p.45).

Cette entrée dans le vif du sujet propose d'ailleurs une source d'analyse géographique des corps masculins : « *Dans un essai sur « le corps des hommes », je décrivais poétiquement la corporéité masculine comme centrée sur une combinaison de force et de compétences symbolisées par le sport. Je faisais alors cette remarque : Être un homme adulte, c'est incontestablement occuper l'espace, avec une présence physique au monde. Quand je marche dans la rue, je redresse les épaules et je me mesure directement aux autres hommes. Je passe à côté d'un groupe de jeunes punks la nuit, et je me demande si je parais suffisamment impressionnant. Je vais à une manif, je vais jauger les policiers et me demander si je serai plus grand et plus fort qu'eux au moment fatidique — considération ridicule, vues les techniques d'action de masse et contrôle de la foule, mais réaction automatique.* » (Op.cit., p.46). Les détails cités sont éminemment spatialisés, « être » est en soi une occupation d'espace en soi, et la qualité de ce passage tient dans sa capacité à inclure chacun des moments de vie dans ce cadre. Et c'est par cette démarche que la théorie de Connell s'approche de la notion d'anatomie politique de Foucault : « *Considérer d'une part que les corps sont à la fois objets et agents de la pratique, et d'autre part que la pratique forme les structures au sein desquelles les corps se laissent approprier et définir, revient à décrire un modèle situé au-delà des formules de la théorie sociale actuelle — un modèle de « pratiques bio-réflexives ».* » (Op.cit., p.52).

La conception des corps approuvée par l'auteur les envisage comme des modèles de pratiques bio-réflexives. Mais qu'est-ce que signifie ce terme ? Quelles notions s'y rattachent ? Les réponses sont dans son texte : « *Les pratiques bio-réflexives, comme nous le voyons dans tous ces exemples, ne sont pas internes à l'individu. Elles impliquent des relations et un symbolisme sociaux ; elles peuvent impliquer des institutions sociales à une large échelle. Des versions particulières de la masculinité sont constituées dans leur parcours comme corps signifiants et significations incarnées. Au travers des pratiques bio-réflexives, il se forme plus que des vies individuelles : il se forme un monde social.* » (Op.cit., p.56. Souligné par l'auteure)

« *La sémiotique sociale du genre, avec l'accent qu'elle met sur le jeu infini de la signification, la multiplicité des discours et la diversité des positions du sujet, a été importante pour échapper aux rigidités du déterminisme biologique. Mais cela ne doit pas donner l'impression que le genre serait comme une feuille d'automne qui volerait au gré du vent. Les pratiques bio-réflexives forment et sont formées par des structures qui ont un poids et une solidité historique. Le social possède sa propre réalité.* » (Op.cit., p. 56-57)

Cette expression assez complexe met donc en forme les aspects des corporités dans leur ensemble sans pour autant fléchir et tomber dans les vices de l'essentialisation, le déterminisme, etc. Elle permet de nommer ces processus entremêlés jusqu'alors. Raewyn Connell approfondit ses propos et ajoute à ceux-ci une vision d'ensemble en comparant le « patriarcat » à ces « pratiques bio-réflexives » :

« *Quand le féminisme des années 1970 parlait de « patriarcat » comme modèle central de l'histoire humaine, l'argument était trop généralisant. Mais cette idée captait efficacement le pouvoir et le caractère intraitable une structure massive de rapports sociaux : une structure qui impliquait l'État, l'économie, la culture et les communications tout autant que la parenté, le fait d'élever les enfants, et la sexualité. La pratique n'émerge jamais de nulle part. Elle répond toujours à une situation, et les situations sont structurées de telle manière qu'elles admettent certaines possibilités et pas d'autres. La pratique ne provient pas non plus nulle part. La pratique construit un monde. En agissant, nous convertissons des situations initiales en nouvelle situation. La pratique constitue et reconstitue des structures. La pratique humaine est, si on utilise le terme certes bizarre mais évocateur du philosophe tchèque Karel Kosik, onto-formative. Elle crée la réalité dans laquelle nous vivons.* » (Op.cit., p.57. Souligné par moi)

Cette vision du monde, car les mots dépassent la théorisation des « simples » corps, marque l'auteure qui réutilisera ce terme de « onto-formatif » dans l'ouvrage. La dimension théorique et épistémologique des dernières phrases sont imposantes : sa réflexion sur les masculinités est en capacité de renouveler la critique féministe qu'en faisaient les nombreuses itérations

critiques du patriarcat. La nomination des pratiques comme onto-formative est un fait important pour ce travail, les pratiques ont des conséquences innombrables, elles en deviennent politiques : « *Pour les hommes, comme pour les femmes, le monde formé par les pratiques bio-réflexives de genre est du domaine du politique — celui de la lutte d'intérêts dans un contexte d'inégalités. La politique du genre et une politique sociale incarnée.* » (Op.cit, p.58)

1.2. Le placement des corps

Les perspectives spatiales abordées jusqu'alors sont éparses, le corps n'est pas pensé comme concept véritablement spatialisé, ce à quoi va remédier cette partie. Dans un premier temps le rapport à l'espace de Michel Foucault sera mis en valeur pour ensuite exposer les travaux de Robyn Longhurst et de Lynda Johnston à propos de leurs conceptions des expressions de « space » et de « place »³⁴.

La théorie foucauldienne entretient un lien avec l'espace assez précis puisqu'en grande part dépendant des réflexions sur la discipline. Les écrits sur « les corps dociles » mettent en valeur les techniques et les « ruses » pour circonscrire les comportements selon les besoins.

« Techniques minutieuses toujours, souvent infimes, mais qui ont leur importance : puisqu'elles définissent un certain mode d'investissement politique et détaillé du corps, une nouvelle « microphysique » du pouvoir ; et puisqu'elles n'ont pas cessé, depuis le XVIIIe siècle, de gagner des domaines de plus en plus larges, comme si elles tendaient à couvrir le corps social en entier. Petites ruses dotées d'un grand pouvoir de diffusion, aménagements subtils, d'apparence innocente, mais profondément soupçonneux, dispositifs qui obéissent à d'inavouables économies, ou qui poursuivent des coercitions sans grandeur, ce sont eux pourtant qui ont porté la mutation du régime punitif, au seuil de l'époque contemporaine. » (Michel FOUCAULT, p. 403). Ce que nomme là Foucault peut s'appliquer aux corps masculins ou aux masculinités qui sont se constituées à mesure du temps. Et cette discipline se produisant par les détails dissimulés par l'habitude : « *Une observation minutieuse du détail, et en même temps une prise en compte politique de ces petites choses, pour le contrôle et l'utilisation des hommes, montre à travers l'âge classique, portant avec elles tout un ensemble de techniques, tout un corpus de procédés et de savoirs, de descriptions, de recettes et de données. Et de ces vétilles, sans doute, est né l'homme de l'humanisme moderne.* » (Michel FOUCAULT, p. 405-406). L'historicité du corps est aussi l'historicité de sa discipline, de ces détails, or : « *La discipline procède d'abord, à la répartition des individus dans l'espace. Pour*

³⁴ Le terme anglais et non français.

cela, elle met en œuvre plusieurs techniques. 1. La discipline parfois exige la clôture, la spécification d'un lieu hétérogène à tous les autres et fermé sur lui-même. » (Ibidem, p. 406).

« 2. Mais le principe de « clôture » n'est ni constant, ni indispensable, ni suffisant dans les appareils disciplinaires. Ceux-ci travaillent l'espace d'une manière beaucoup plus souple et fine. Et d'abord selon le principe de la localisation élémentaire ou du quadrillage. À chaque individu, sa place ; et en chaque emplacement, un individu. Éviter les distributions par groupes ; décomposer les implantations collectives ; analyser les pluralités confuses, massives ou fuyantes. L'espace disciplinaire tend à se diviser en autant de parcelles qu'il y a de corps ou d'éléments à répartir. Il faut annuler les effets des répartitions indécises, la disparition incontrôlée des individus, leur circulation diffuse, leur coagulation inutilisable et dangereuse ; tactique d'anti désertion, d'anti vagabondage, d'anti agglomération. Il s'agit d'établir les présences et les absences, de savoir où et comment retrouver les individus, instaurer les communications utiles, d'interrompre les autres, de pouvoir à chaque instant surveiller la conduite de chacun, l'apprécier, la sanctionner, mesurer les qualités ou les mérites. Procédure donc, pour connaître, pour maîtriser et pour utiliser. La discipline organise l'espace analytique. » (Ibid, p.409)

« 3. La règle des emplacements fonctionnels va peu à peu, dans les institutions disciplinaires, coder un espace que l'architecture laissait en général disponible et prêt à plusieurs usages. Des places déterminées se définissent pour répondre non seulement à la nécessité de surveiller et de rompre les communications dangereuses, mais aussi de créer un espace utile. » (Ibid, p.410)

« 4. Dans la discipline, les éléments sont interchangeable puisque chacun se définit par la place qu'il occupe dans une série, et par l'écart qui le sépare des autres. L'unité n'y est donc ni le territoire (unité de domination), ni le lieu (unité de résidence), mais le rang : la place qu'on occupe dans un classement, le point où se croisent une ligne et une colonne, l'intervalle dans une série d'intervalles qu'on peut parcourir les uns après les autres. La discipline, art du rang et technique pour la transformation des arrangements. Elle individualise les corps par une localisation qui ne les implante pas, mais les distribue et les fait circuler dans un réseau de relations. » (Ibid, p.413)

Le vocabulaire utilisé est nécessairement en lien avec la mise en place d'un milieu carcéral, pourtant une distanciation peut être mise en œuvre par le lecteur, à cet instant les mots de Foucault prennent une tout autre ampleur. Ces tactiques de surveillance s'appliquent à de nombreux cas et par chacun, bien évidemment pas aussi clairement que puisse le faire valoir le système carcéral. Cependant les patrouilles de police et les mesures à l'encontre de certaines populations dans les centres villes ne s'en éloignent pas de beaucoup.

De plus, la théorisation du quatrième point entre le territoire, le lieu, le rang et les ouvertures permises par elle sont brillantes : *« Les disciplines en organisant les « cellules », les « places » et les « rangs » fabriquent des espaces complexes : à la fois architecturaux, fonctionnels et hiérarchiques. Ce sont des espaces qui assurent la fixation et permettent la circulation ; ils découpent les segments individuels et établissent des liaisons opératoires, ils marquent des places et indiquent des valeurs ; ils garantissent l'obéissance des individus, mais aussi une meilleure économie du temps et des gestes. Ce sont des espaces mixtes : réels puisqu'ils régissent la disposition de bâtiments, de salles, de mobiliers, mais idéaux, puisque se projettent sur cet aménagement des caractérisations, des estimations, des hiérarchies. La première des grandes opérations de la discipline, c'est donc la constitution de « tableaux vivants » qui transforment les multitudes confuses, inutiles ou dangereuses, en multiplicités ordonnées. »* (Op.cit., p.415). La théorie foucauldienne du pouvoir, aussi précise soit-elle, n'est pas astreinte à ce domaine d'étude, ce qu'ont démontré les auteur·e-s – essentiellement anglophones – par leurs très nombreuses références. Et cette grande qualité de polyvalence est soulignée par l'auteur lui - même :

« Mais le tableau n'a pas la même fonction dans ces différents registres. Dans l'ordre de l'économie, il permet la mesure des quantités et l'analyse des mouvements. Sous la forme de la taxinomie, il a pour fonction de caractériser (et par conséquent de réduire les singularités individuelles) et de constituer des classes (donc d'exclure les considérations de nombres). Mais sous la forme de la répartition disciplinaire, la mise en tableau a pour fonction, au contraire, de traiter la multiplicité pour elle-même, de la distribuer et d'en tirer le plus d'effets possible. Alors que la taxinomie naturelle se situe sur l'axe qui va du caractère à la catégorie, la tactique disciplinaire se situe sur l'axe qui lie le singulier au multiple. Elle permet à la fois la caractérisation de l'individu comme individu, et la mise en ordre d'une multiplicité de données. Elle est la condition première pour le contrôle et l'usage d'un ensemble d'éléments distincts : la base pour une microphysique d'un pouvoir qu'on pourrait appeler « cellulaire ». » (Op.Cit, p.418-419) L'auteur ajoute à sa réflexion les moyens de l'extraire, les expressions de « tableau », de « registre » ou de « taxinomie » en sont les preuves. Ces propos font que sa théorie est modulable selon les sujets ; ils créent une grille de lecture spatiale adaptable aux disciplines des auteur·e-s y recourant.

Pour compléter cette approche spatiale corporelle, l'ouvrage de Lynda Johnston et de Robyn Longhurst est utile, leurs définitions imagent avec clarté la différence entre leur utilisation de « space » et de « place ».

« When we use the term space we refer not to something that is abstract, absolute, static, empty, "just there", ultimately measurable, and able to be mapped, but to something that is

complex, changeable, discursively produced, and imbued with power relations. Spaces and bodies are intimately tied together, a point that is elucidated in the next chapter. We tend to use the term place to refer to specific places. In this way the term highlights the materiality of spaces. » (Lynda JOHNSTON et Robyn LONGHURST, 2010, p.16). D'un côté l'espace et d'un autre le lieu, cette distinction importe dans cette étude des masculinités. L'espace se rapproche pour beaucoup à une vision très théorique dont les lieux sont l'aspect plus opérationnel car plus proche de la matérialité des choses. Chaque étude possède son contexte propre au(x) lieu(x) dans le(s)quel(s) elle se déroule et dans le(s)quel(s) les corps se déplacent.

« Our reference to the work of humanistic geographer Tuan is not meant to deny the importance of the discursiveness of spaces, place and bodies (something that humanistic geographers did not discuss much at the time) but rather to remind readers that places are bounded settings and that the bodies that occupy them are flesh and blood and experience a range of emotions in relation to these places. Places and bodies are not just “linguistic territories” (Longhurst 2001). They have an undeniable materiality that cannot be bracketed out when considering the relationship between people and place. » (Ibidem, p.16).

Le lecteur retrouvera l'approche de Raewyn Connell – quand elle parlait du rôle du tactile des corporalités – dans le passage que citent les deux auteurs : *« It [the body] marks boundary between the self and other, both in a literal physiological sense but also in a social sense. It is a personal space. A sensuous organ, the site of pleasure and pain around which social definitions of wellbeing, illness, happiness and health are constructed, it is our means for connecting with, and experiencing other spaces.* » (VALENTINE 2001, p.15. In Lynda JOHNSTON et de Robyn LONGHURST, 2010, p. 21). Un autre détail linguistique et théorique notable revient à la mention de “sexed boyd”, qui jusqu'ici a été traité en filigrane. Le « corps sexué » est une notion importante pour les études se portant essentiellement sur les aspects des sexualités en autre, mais qui se révèle plébiscité en lien avec beaucoup d'autres thématiques : *« There is no preconstituted sexed body ; instead, a variety of sexed and gendered behaviors can be attached to numerous different bodies, in different times and space. Julia Cream (1995, 31) asks: “What is the sexed body?” and answers by saying whatever it is, it is contingent bodies upon time and place. Furthermore, the sexed body can be read as a historical outcome of a range of cultural meaning centering on biological sex, social gender, gender identity, and sexuality.* » (Ibidem, p. 22).

Tous ces développements théoriques sur les corps entraînent nécessairement la réflexion vers ce pluriel de « corps » qui est sans arrêt mentionné. Le corps est un médium social, il permet donc l'échange entre individus. Seulement l'échange ne se structure pas de la façon suivante :

« esprit-corps-esprit ». Pour échanger, deux esprits et deux corps sont nécessaires, aussi la perception d'Autrui est dans un premier temps fondamentalement basé sur le jugement du ou des corps étrangers.

2. La « publicité » des corps et leurs interactions

Utiliser le concept de corps et non pas celui de l'individu sous-tend des caractéristiques spécifiques : ils ne sont pas uniquement des médiums des pratiques sociales, mais des entités sociales eux-mêmes. Consciemment ou non les corps peuvent envoyer des signaux ou incarner des symboles sans que les mots – l'action d'échange verbal – soit de mise. Le regard est un puissant moyen de s'informer sur son environnement et réciproquement de l'informer. Quels sont ces moyens ? Et quelles organisations des espaces les rendent possibles ? C'est ce qu'expliqueront ces points.

2.1. Les caractéristiques de la « publicité » de l'espace

L'espace public est une entrée spatiale particulière pour étudier les co-visibilités des corps. La publicité imposée aux corps dans ce type d'espace devient une source d'information pour qui est en capacité de « voir ». Marcher sur les pavés d'un centre-ville est une action engageant bien plus d'implications que l'on pourrait croire.

Pourquoi l'espace public et non pas l'espace privé ? Pour la première raison que l'espace privé n'engage pas autant d'échanges avec les corps étrangers – avec autrui – que son antagoniste. Ensuite, les propos d'Isaac Joseph seront mis à contribution pour illustrer à quel point l'espace dit public et son existence recèlent de processus sociaux bien particuliers.

« L'espace public est, en effet, le premier des biens publics, qu'on le conçoive comme visibilité mutuelle, espace de rencontre ou mise à disposition de chacun d'une attention. Comme tout bien public, c'est une co-production et le sens commun qu'il est réputé pouvoir construire ou consolider demande à être analysé de manière immanente et sur les lieux de l'action. » (Isaac JOSEPH, 1992, p.211-212)

« On sait que cette définition³⁵ conjugue les propriétés d'un espace de circulation régie par un « droit de visite » — l'hospitalité universelle, au contraire du droit d'accueil chez soi, ne garantissant que le simple passage sur le territoire d'autrui — et les propriétés d'un espace de communication régie par un droit de regard qui demande que toute action puisse satisfaire

³⁵ Référence à la définition de Jürgen Habermas.

aux exigences d'une « parole » publique, c'est-à-dire de se soumettre au protocole de l'aveu et aux procédures de la justification. » (Ibidem, p.212)

Ces deux extraits sont structurés avec des expressions précises et déterminantes qui définissent les bases de la théorie auquel il s'associe. La « visibilité mutuelle », ce phénomène de « coproduction », les « lieux d'actions », le « droit de regard », les « protocoles d'aveu » et les « procédures de la justification » constituent un terreau extrêmement riche pour notre analyse des potentielles spatialisations des masculinités.

Il est intrigant comment l'analyse de petites choses ou de comportements si bien ingérés par les sociétés révèle les rapports de pouvoirs spatialisés, voilà ce que l'on peut se dire à la lecture de cet extrait : *« Nous le constatons implicitement dans nos jérémiades quotidiennes sur notre modernité désenchantée : cérémonies du lien social ne sont plus ce qu'elles étaient et nous avons appris, pour ne pas désespérer, que la civilisation urbaine a emboîté le pas des sociologues et anthropologues du parler ordinaire pour redécouvrir avec eux le sens de la politesse et de « petite vénération », les échanges réparateurs de relations ordinaires en public. Il nous fallait pourtant tenter d'articuler cette sociologie des circonstances avec l'expérience concrète des espaces publics, qui nous conduit à rencontrer toutes sortes de vigiles de l'appropriation tranquille, garants de territoires exclusifs affectés tantôt un seul usage et « ciblés », tantôt à une population identifiée et « spécifique ». » (Ibid, p.213).* Cette politesse, ces échanges réparateurs ne semblent pas être au cœur de l'organisation sociale et pourtant ! Isaac Joseph les associe aux phénomènes puissants d'appropriation et de contrôle.

Et avant de poursuivre dans cette direction, un temps doit être pris pour présenter la façon dont cet auteur perçoit l'espace. Ce dernier se démarque par la prise en compte de l'espace en tant qu'agent et non uniquement support des processus socio-spatiaux. Pour ce faire, l'emploi d'une métaphore liée au monde du théâtre est utilisé : *« L'espace de l'ex-position de soi n'est pas l'espace abstrait ouvert parenthèses et, encore moins, rationnel) de la délibération intersubjective. Les scénographes savent que la construction d'un récit ou d'une intrigue, la mise en scène d'un argument, fait appel aux qualités et aux ressources d'un espace considéré comme une réalité active par elle-même. [...] Selon son organisation, l'espace scénique offre des « prises » différentes à l'événement qui s'est produit ou à l'histoire qui se déroule, il construit d'une certaine manière ce qui dans le champ de l'observable, nous regarde et nous fait signe. » (Ibid, p.214).* L'agencement de l'espace importe et influe sur ce qu'il s'y déroule, mais qu'est-ce que cela signifie : *« Considérer l'espace comme actif, c'est donc refusé de compter sur le seul registre des apparences, sur l'obsession de l'identité visuelle et sur la fatuité de façade pour travailler « le muscle de l'imagination ». » (Ibid, p.214).*

En cela l'appréhension des données spatiales peut être très géographique, comme le démontre la suite de son essai. Y sont insérées des notions phares dans la structure des spatialités (« le seuil », le « lieu de rassemblement » et le « territoire »), toujours avec l'image du théâtre : « *Le théâtre classique du XVIIe siècle sait déjà qu'un lieu commun est un espace sur lequel ouvre d'autres espaces, qu'il s'agisse un appartement privé — et c'est alors une antichambre — où il s'agisse d'un espace public — et c'est alors un seuil. Le lieu commun ce n'est pas, ou ce n'est pas toujours, le lieu du rassemblement, c'est celui de l'attente, celui qui permet de passer d'une scène à une autre en sauvegardant l'unité d'action, où le lieu des péripéties et des retournements comme ressort de l'action. Ce n'est pas l'espace lisse sur lequel se pose ou glisse l'œillade de la raison, c'est au contraire l'espace de tension, de limitation et de la délibération, le nœud comme moment de mise au point, de mise au présent ou de crise entre deux territoires où entre deux épisodes dramatiques.* » (Ibid, p. 216). Ce paragraphe met en forme l'espace public sous angle singulier. Ce n'est pas un lieu de rassemblement mais un lieu de transition, et cette qualité de « transition » est soumise aux tensions que chacun est amené à gérer. Ces tensions apparaissent dans l'esprit de chacun – qu'il est possible de nommer alors d'interne – et de façon plus matérielle dans l'espace – autrement dit des tensions externes. Ces dernières sont plus courantes et plus aisément discernables dans l'imaginaire collectif puisqu'elles peuvent s'apparenter à des conflits ou des altercations, alors que leurs consœurs internes à l'individu sont moins perceptibles. Cependant elles ont bien lieu puisque l'espace public en sa qualité de lieu de transition d'un point A à un point B est un lieu de réflexion et d'adaptation. L'attitude ou l'état d'esprit que l'individu se doit ou veut adopter entre son entrée et sa sortie peut évoluer du tout au tout. C'est pourquoi l'auteur ne dit pas que c'est un espace où la raison n'est pas inutile, elle y est très utile car parcourir l'espace public c'est se confronter à des tensions. L'espace public habituellement associé à la mobilité est confronté à la rugosité avec laquelle l'esprit doit jouer pour s'adapter.

Plus loin l'auteur ajoute des critiques visant les méthodes d'élaboration des territoires lui étant contemporaines. Ces critiques se joignent pour démasquer les enjeux de pouvoirs réels en train de se faire dans cet espace dit public, des effets détruisant l'une de ses caractéristiques élémentaires : l'anonymat.

« *De même qu'un espace public n'est « crédible » comme espace de rencontre que s'il se constitue une certaine opacité et en créditant les acteurs d'une capacité à se définir par ailleurs, sur une autre scène, « un personnage de cinéma, c'est quelqu'un qui n'appartient jamais à un seul film, qui existe dans d'autres espaces, dans d'autres histoires compossibles* ». C'est là l'impasse de la gouvernamentalité et des projets de maîtrise de l'espace public : leur incapacité à concevoir les usagers d'un espace public comme des personnes de cinéma, comme des « passagers de toutes sortes de hors champ » selon la belle formule de Serge

Daney, susceptible, comme, d'être « *petits et grands, près plus loin, présents puis absents* ». (Op.cit., p.216) La liberté d'être ou de ne pas être celui ou celle que l'on souhaite mais d'être assigné et catégorisé automatiquement par les regards des autres qu'évoquait l'auteur plus haut en nommant la « *vigilance mutuelle* ». La seconde critique importance de son essai dépeint les dérives des usages des « *espaces collectifs* ».

« *Il faut en effet penser le vide comme lieu d'action pour ne pas retomber dans une conception de l'espace public comme espace résiduel de dégagement et, surtout, pour ne pas refaire le chemin qui a conduit les études consacrées à la gestion des espaces collectifs à se laisser enfermer dans les grandeurs de la territorialité domestique avec ces catégories de l'appropriation de l'identité et de la sécurité.*

L'idée régulatrice d'un espace collectif a été formulée, il y a plus de vingt ans, par Oscar Newman. C'est celle d'un environnement défendable ou, pour reprendre la traduction de Michel Conan, « dissuasif ». Défendre un espace collectif, c'est signaler à l'étranger ou à l'intrus virtuel qui n'est pas chez lui lorsqu'il s'y aventure, multiplier les opérateurs matériels ou immatériels de communautarisation, parsemer l'environnement de dispositifs en quelque sorte « embarqués » qui disent que l'espace appartient à une communauté de résidence et se retrouve sous son contrôle. On pourra définir cet environnement tantôt comme collection d'objets, tantôt comme l'ensemble des traces sédimentées de relations pré-établies, reste que sa fonction consiste à traiter par imposition imaginaire le désordre ou le chevauchement des appartenances et des usages. Un espace collectif ainsi conçu est aux antipodes de l'espace vide comme une action. Comme un œuf, il aspire à participer à la célébration d'un phénomène social total et, du coup, ils s'acharnent à neutraliser ou à effacer l'expérience de l'étrangeté qui est au cœur de toute rencontre dans un espace de circulation de communication. Dans cette expérience (ou de « vigilance dissociée », dit Goffman), l'alternance d'apparence normale et de situations d'alarme est constante et elle fait de l'espace non pas une enveloppe mais une « onde de pertinence en mouvement » où se déplace constamment la rupture entre prémédité et l'incohérent. La question de l'environnement se transforme alors : ce n'est plus le contexte de mon point de vue en tant qu'il serait centré ou localisé, mais les limites du supportable, la frontière délocalisée du domaine pour lequel je peux me déplacer en fermant les yeux. » (Op.cit. p.216-217. Souligné par moi). Ce long extrait expose ce contre quoi l'espace public doit se prémunir. Isaac Joseph proscrit ces processus d'appropriation illégitimes d'un espace dit collectif mais pensé sélectif, dont les méthodes de sélection peuvent être aussi nombreuses qu'injustes et violentes. Cet attribut de « vide » alloué à l'espace est preuve d'une bonne santé et non pas l'inverse, et au contraire, un espace trop plein perdrait sa qualité de public, car parasité par les appropriations insidieuses et parfois inconscientes d'utilisateurs. Pour conclure sur cette vision de l'espace d'Isaac Joseph, le lecteur peut lire dans cet extrait le lien

entre l'espace public sain et les travaux de Benjamin Walter sur les « marcheurs » et « flâneurs ». I. Joseph se rapproche de fait avec les travaux étudiant les pratiques de déambulation, de flânerie ou les ambiances urbaines.

2.1. L'organisation tacite des espaces publics

Que cela soit une ruelle ou un boulevard, que les passant·e·s soient seul·e·s ou en groupes, il est très rare d'assister à une discussion entre inconnu·e·s. Cependant, si les gens n'interagissent pas verbalement, ce n'est pas pour autant qu'ils s'ignorent. D'ailleurs cette ignorance est à elle seule un choix de distance dans sa relation à Autrui, la relation existe, aussi ténue soit-elle. L'organisation ou la structuration des rapports sociaux entre les passant·e·s a été analysée comme jeu de pouvoir : de contrôle, de domination par l'appropriation ou l'exclusion et par le jeu d'apparence. Pour le résumer et faire appel à d'autres auteurs, voici ce qu'en disent Louis Quéré et Dietrich Brezger :

« Il est toujours commode de recourir à la métaphore théâtrale de la mise en scène pour aborder l'espace public. Car s'engager dans l'espace public c'est se rendre observable à un public dont on ne sait pas de qui il est composé, ni comment au juste il interprète ce qu'il voit. Ce public n'est d'ailleurs pas seulement spectateur ; il est aussi capable de jugement, et il participe, par son travail de réception, à la mise en intrigue des actions et des personnages qui apparaissent sur la scène. Cette métaphore théâtrale met en évidence trois dimensions importantes de l'espace public : une visibilité anonyme des personnes et de leurs comportements ; une impossibilité de contrôler qui observe ou qui est témoin, de savoir pourquoi on est observé et de s'assurer de la réception qui est faite du comportement visible ; et une forme d'organisation de la co-présence qui se règle uniquement sur ce qui apparaît, c'est-à-dire sur un « intelligibilité scénique » (pour reprendre une expression de Jeff Coulter), et fait l'économie de toute coordination d'activités conjointes et de toutes constructions de relations ordonnées entre des personnes singulières (sauf, bien évidemment, en cas d'interaction focalisée). » (Louis QUERE et Dietrich BREZGER, 1992, p.90-91)

Les implications de la pratique de l'espace public permettent de pénétrer dans un milieu de co-visibilité rendue possible par une co-présence. Heureusement, la plupart du temps, ces questionnements sont enfouis dans l'esprit, l'humain organise ces processus sociologiques inconsciemment et ce quotidiennement. Cette organisation dans l'espace public fournit des explications du rôle des corps et de leurs impacts sur l'ordonnement des socialités. L'intelligibilité scénique semble fortement influencer la capacité d'agir des humains dans les espaces : ce qu'ils peuvent, doivent ou non faire selon les lieux. C'est pourquoi la suite fera

référence à Erving Goffman – les travaux de ce dernier étant reflétés par la dernière expression du texte.

La mention de la conceptualisation du sociologue souligne le choix du terme « interaction » pour qualifier les échanges potentiels entre les individus. Mais qu'est-ce qu'une interaction focalisée ? Pour le comprendre, il est nécessaire de se pencher sur la théorie de Goffman de l'organisation des interactions sociales.

Le sociologue établit le concept d'« inattention civile » dont chacun.e se munit lors de sa pratique des espaces : C'est « *une forme très précise d'attention, de prise en compte de la co-présence d'autrui et de traitement des personnes. «It is, écrit aussi Giddens, a carefully monitored demonstration of what might be called polite estrangement» (Giddens, 1990).* » (Ibidem, p.91). Ne pas faire attention aux autres est un choix, et il signifie quelque chose, ce que Erving Goffman traduit par ces différentes expressions des interactions : focalisée ou non-focalisée. Deux concepts que les auteurs définissent ainsi : « *Dans une interaction focalisée les agents ont à ajuster leurs actions les unes aux autres, à les rendre réciproques, et aussi à manifester qu'ils sont les personnes qu'on attend d'eux qu'ils soient. Il est essentiel que ce qu'ils font soit immédiatement identifiable et intelligible par les partenaires, en fonction d'un certain mode d'attention réciproque, sensible aux détails de ce qui apparaît, et en fonction d'une focalisation de la perception sur certaines composantes de la scène plus que sur d'autres. Car les gens puisent dans cette observabilité de ce qui se dit, et de ce qui se fait, les repères dont ils ont besoin pour déterminer et configurer ce qu'ils peuvent et doivent enchaîner. Par contre, dans une coprésence non relationnelle et non coopérative, les gens configurent leur apparaître en se réglant sur le mode d'attention à l'environnement et aux personnes qui prévaut dans les interactions en public, qu'on peut caractériser, en première approximation, comme une attention non focalisée et une observation «au coup d'œil».* » (Ibid, p.92. Souligné par l'auteur). Goffman théorise les manières d'être et de se comporter avec les autres. L'analyse des interactions dans les espaces s'affinent en se nourrissant de ces outils. Les études des rapports de pouvoir s'en munissent et approfondissent les liens entre leurs thématiques et cette théorie. L'ouvrage *La ville quel genre ?* est un bon exemple, divisé en plusieurs essais de différent.e.s auteur.e-s, aux thématiques variées, le livre questionne la « publicité » de l'espace public grâce aux travaux d'E. Goffman. Marion Tillous y confronte la réalité des rapports sociaux de sexes avec ces types d'interactions :

« *L'analyse du rituel d'inattention civile est particulièrement instructive à ce titre. Les normes de l'action en public ménagent, en même temps que le devoir de lisibilité (corollaire du droit de regard), le droit au retrait et à l'aparté. Erving Goffman a notamment identifié l'existence d'un rite d'échange de regards entre deux passants qu'il nomme « inattention civile », qui «*

consiste à montrer à autrui qu'on l'a bien vu et que l'on est attentif à sa présence (lui-même devant faire autant) et, un instant plus tard, détourner l'attention pour les faire comprendre qu'il n'est pas l'objet de curiosité aucune attention particulière » (Goffman 1963, p.83-88). Or, ce qui advient entre deux personnes "comme tout le monde", c'est-à-dire entre deux hommes, ne fonctionne plus lorsque l'une des personnes est une femme, ce que n'avait pas identifié Hervé Goffman : le regard ne se détourne plus, au risque d'être inclusif (Gardner 1995, p. 135). » (Marion TILLOUS, 2017, p.160). Ici la chercheuse pointe les dysfonctionnements de l'inattention civile comme problématique, deux individus n'interagissent de façon non-focalisée qu'à certaines conditions. Or ces conditions peuvent être stigmatisantes, puisqu'une interaction entre un homme et une femme est le plus souvent focalisée. La tension de la situation ne se reflète pas dans l'expression, à « focalisée » doit être associée « attention particulière ». Cette attention est tout sauf neutre ou abstraite, et cette perte d'anonymat contre son gré est un problème.

« Il existe ainsi un différentiel de disponibilité dans l'espace public, Erving Hoffman a développé à travers la notion de « personnes ouvertes » (1963, p. 126) qu'il associe notamment aux enfants et que nous proposons d'étendre aux femmes. Une "personne ouverte", est une personne considérée socialement comme pouvant être sollicitée à la demande ("can be engaged at will"), comme si elle portait un uniforme qui ne pouvait être ôté, et qu'elle ne pouvait être « en dehors de son service » à aucun moment de la journée (1963, p.126). Sa disponibilité dans l'espace public est contrainte, et ne dépend qu'à la marge de sa propre volonté. » (Ibidem, p.160)

La disponibilité est une notion importante dans ces jeux de pouvoirs, ce n'est pas une chose souhaitée, mais imposée. Cette imposition est en fait la source de plus d'un mal : « Les différents manquements à la civilité en public regroupés sous le terme de harcèlement sexuel, rendu légitime par ce différentiel de disponibilité, et que l'on pourrait qualifier, du fait de leur systématisme et de leur légitimité, de rituels d'incivilités, sont autant de situations que Marylène Lieber qualifie de « rappel à l'ordre sexué » (Lieber2008, p. 65). La figure du sniper développé par Isaac Joseph permet de bien comprendre le lien entre disponibilité totale dans l'espace public et contrôle social : « le secteur s'en prend à la liberté d'aller et venir et il sait ce qu'il fait : la terreur qu'il exerce n'est pas aveugle, il ne fait pas des victimes au hasard dans la population générale, sa lunette lui permet de viser très précisément sa cible : le passant singulier qui s'aventure à découvert. Le secteur entend régner sur l'espace de circulation et demeurer le seul maître du visible. Il y avait, dans le cas médiéval et ottoman, une fonction de régulation très exactement opposée à celle du sniper. Exercée par un personnage appelé le Qadi, elle consistait à vérifier qu'il n'y avait pas d'entrave à la libre circulation, ni de gêne pour les voisins et d'atteinte à leurs droits à la lumière et à la vue. [...] entre le sniper et le Qadi, il y

a la distance, mesurable en termes de visibilité, entre guerre civile et paix civile » (1995, p.210). » (Ibid, p.161)

Les figures du Qadi et du sniper imagent les capacités opprimantes du sentiment du droit de regard. L'auteure poursuit sa démarche pour questionner l'universalité attribuée à l'espace public. Cet espace ne serait peut-être les lieux dans lesquels une certaine part de la population serait libre « d'aller et venir », et dans ces espaces, des individus ne le seraient pas, leur agency ou capacité d'agir ne serait pas complète (ou aussi complète qu'elle peut l'être). Cette capacité d'agir réduite par l'enlèvement de la liberté d'être anonyme pose question, et pour cette étude, elle semble être appropriée. Il est difficile de croire que les masculinités se tiendraient en dehors de cette problématique, dans un premier temps parce qu'une partie d'entre elles sont la forme oppressive et dans un second temps parce que ces masculinités sont elles-mêmes parcourues d'inégales possessions des privilèges.

3. Le rôle des sens

3.1. La corporalité des actions

« La gestion du regard et les postures corporelles jouent ici un rôle essentiel. Car s'il y a sélection concertée d'une posture ou d'un système de perspective, elle n'est médiatisée ni par les formulations discursives ni par des catégorisations ou des représentations mentales. C'est donc par le regard, les gestes et par les postures corporelles plus généralement, que les gens se rendent mutuellement manifeste quel mode de co-présence ils instaurent entre eux. » (Louis QUERE et Dietrich BREZGER, 1992, p. 94)

L'aspect très tactile des corps et des masculinités – avancée par Raewyn Connell – fait sens avec ce paragraphe. Les masculinités investissent fortement les espaces car leurs corps jouent un rôle important, comme les sens jouent un rôle important pour l'organisation tacite des corps et des interactions. Le corps est un pilier dans le fonctionnement du tissu social dans les espaces dits publics.

Tout d'abord, le « règne des apparences » est réel et entraîne une prise en compte nécessaire. Ce règne s'articule grâce aux imaginaires sociaux ainsi qu'aux catégories fictives ou réelles de la population, où chacun peut y être « ajouté ».

« Dans l'espace public, les apparences constituent la seule base d'inférence pour catégoriser les personnes et leurs activités. Comme l'écrit Sacks, « les personnes sont habilitées à supposer que les gens sont ce qu'ils paraissent. Et s'ils ne le sont pas, ce n'est pas vraiment leur problème » (contrairement par exemple, au cas de la police). Il s'agit donc pour celui qui produit les apparences de contrôler autant que faire se peut sa catégorisation par les autres,

en orientant les interprétations qu'ils peuvent faire ou en évitant que certaines inférences possibles soient faites. Or, on peut distinguer en gros trois situations typiques d'observabilité :

[1] celle où l'agent est soumis à une observation continue des détails de son comportement, comme dans une interaction focalisée par exemple : l'identification par les autres de ce qu'il fait ou s'efforce de faire à une certaine temporalité (rétro-prospective) ; et elle repose sur le caractère temporel de l'observabilité de son action (au sens où celle-ci émerge à la visibilité à travers sa temporalisation) ;

[2] celle, au contraire, où l'agent est inclus dans le champ d'une vision périphérique, qui relève davantage d'une surveillance des apparences normales de l'environnement que d'un regard focalisé intéressé à identifier des événements, des actions ou des personnes ;

[3] celle, enfin, où il est l'objet de coups d'œil furtifs, qui prennent acte de sa présence dans l'environnement et procèdent à une certaine identification de ce qu'il est et de ce qu'il fait. » (Ibidem, p. 95)

Chacun de ces vis-à-vis produit un effet sur les agents, être l'observateur ou se sentir observé peut engendrer des conduites particulières. Ces actions font directement partie de l'agency propre à chacun, tout le monde ne se pourra pas être en mesure de soumettre un autre individu à une interaction focalisée. Les théories bourdieusienne refont surface, ces actions de sanctions, de contrôle sont actées par ceux se sentant légitimes de les produire : ce n'est donc qu'une partie de la population.

Et que cela soit dans la position de l'observé·e ou de l'observant·e, les actions sont productrices de gestuelles bien particulières. L'exemple dont les auteurs se saisissent est celui du « coup d'œil » si banal dans les temps de marches urbaines : « *Dire de ce coup d'œil unique qu'il est normatif, ou qu'il est pris normativement comme « condition de l'action concertée », veut dire qu'il est considéré comme devant suffire, s'agissant d'acquérir l'information requise pour traiter la situation. Répéter le coup d'œil, ou le transformer en un regard plus long, manifeste qu'on porte un intérêt particulier à ce qui est regardé, qu'on le trouve étrange ou digne d'attention, ou à la limite qu'on sollicite un statut de participation. Il faut alors parfois modaliser le coup d'œil, de telle sorte qu'il apparaisse comme faisant partie d'une activité banale de sondage de l'environnement.* » (Louis QUERE et Dietrich BREZGER, 1992, p.96). Le temps accordé à telle ou telle actions signifie quelque chose, ici le regard permet la définition des rapports, entre l'intérêt et la mise à distance : « *D'une certaine manière, le regard furtif et le coup d'œil rapide constituent les principaux supports de cette distanciation. Du fait qu'ils représentent un regard focalisé, ils manifestent une attention à l'autre, voire une reconnaissance comme personne ; mais par leur brièveté, ils manifestent en*

même temps à celui qui est regardé qu'on ne cherche pas à réduire son indétermination sur un autre mode que celui d'une saisie typifiante de sa personne et de son activité, ou qu'on ne sollicite pas de participer à ce qu'il est en train de faire, de penser, de vivre. Ce qui implique que toute identification se fait alors uniquement sur la base des apparences standardisées des personnes et des comportements. » (Louis QUERE et Dietrich BREZGER, 1992, p. 96).

La vue est le sens fondamental, elle établit l'état d'esprit des individus selon les contextes, elle est une base pour établir une confiance en autrui : *« Comme l'écrit Giddens³⁶, l'inattention civile délivre un message du genre : «you may trust me to be without hostile intent ». Cette confiance de base engendre ce qu'il appelle une « sécurité ontologique », c'est-à-dire un sentiment fondé sur un « sens de la fiabilité des personnes et des choses », sur une « confiance dans la continuité » de l'environnement social et matériel. Son absence signifie la paralysie: «If basic trust is not developed or its inherent ambivalence not contained, the outcome is persistent existential anxiety. In its most profound sense, the antithesis of trust is thus a state of mind which could best be summed up as existential angst or dread» (Giddens, 1990, p. 100) » Louis QUERE et Dietrich BREZGER, 1992, p. 99). Les petits gestes du quotidien sont les vecteurs des ambiances des lieux. L'environnement des individus dépend de la morphologie de l'espace et des signes mis en place, ainsi que les actions des acteurs présents, mais aussi absents – puisque l'absence est remarquable tout autant que la surpopulation.*

3.2. Exemple de la gestuelle de la transgression

La qualité d'analyse, que fournissent les attitudes ou des gestes des individus, a déjà été démontrée avec les exemples de transgressions par exemple. Ces transgressions sont matérialisées et c'est seulement une fois actées qu'elles remplissent leur nature discursive.

Le tableau « Catégories de transgressions de la norme de genre (nombre de transgressions entre parenthèses) » dans l'article de Joyce McCarl Nielsen *et al* est révélateur. Les actions présentées sont celles orchestrées par les étudiants lors de leur étude.

³⁶ Giddens, A., 1990, *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press.

Tableau 2: Catégories de transgressions de la norme de genre (nombre de transgressions entre parenthèses)

<p>Transgressions masculines non explicitement sexuelles de la norme de genre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Essayer, porter, acheter des vêtements/chaussures pour femmes en public (28)- Porter du maquillage, du rouge à lèvres, ou utiliser la chirurgie esthétique (22)- S'épiler le corps, se colorer ou se friser les cheveux, porter des fleurs dans les cheveux (8)- Porter du vernis à ongles, avoir recours à une manucure (23)- Porter des boucles d'oreilles (9)- Faire ou aider à faire les courses, le ménage, être un homme au foyer (9)- Postuler pour ou occuper un emploi féminin: garde d'enfants, écoute et soutien aux femmes victimes de viol (8)- Coudre, broder, tricoter en public (7)- Pleurer en public (5)- Porter un sac à main (3)- Utiliser les toilettes pour femmes (3)- Témoigner de l'intérêt pour les robes de mariées (2)- Acheter des serviettes hygiéniques (2)- Demander à une femme d'offrir le restaurant (2)- Parler comme une féministe (2)- Porter une chemise rose pendant une semaine (1)- S'offrir une pédicure (1)- Laisser une femme courir plus vite (1)- S'intéresser à la mode (1)- Soigner ses cheveux (1)- Porter un tablier et un filet à chignon (1)- Donner des poignées de mains molles (1)- Organiser une soirée Tupperware (1)- Prendre le rôle de la femme dans les danses de salon (1)- Jouer la demoiselle d'honneur aux répétitions de mariage (1)- Lire des romans à l'eau de rose (1) <p>Transgressions masculines explicitement sexuelles de la norme de genre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Enfreindre la norme hétérosexuelle : danser avec, montrer de l'affection pour les hommes, fréquenter des bars gay (21)- Essayer, porter des sous-vêtements féminins, porte-jarretelles, nuisette, maillot de bain (12)- Être candidat à un concours de beauté (1)

Une partie de ces actes peuvent être soumis au règne des apparences, ils peuvent être observables par des inconnus. Marianne Blidon se penche sur cette question d'action transgressive dans les espaces publics, dans son article *La casuistique du baiser*. L'espace, un espace hétéronormatif. L'auteur rejoint les propos précédemment exposés : « *Les marques publiques d'affection constituent un bon indicateur pour évaluer le poids des normes sociales et leur intériorisation dans les pratiques du quotidien. Ces pratiques sont historiquement, culturellement et socialement construites*³⁷. Elles participent des « techniques du corps »

³⁷ Note : « Pour John Gagnon, « cinq conceptions majeures constituent les fondements de notre conception des scripts de la sexualité : 1) les conduites sexuelles sont entièrement déterminées historiquement et culturellement ; 2) leur signification ne réside pas dans le décryptage de l'activité corporelle des individus ; 3) la science sexuelle est historiquement et culturellement déterminée ; 4) dans toutes ses dimensions, la sexualité est acquise, entretenue, désappris et organisée par la structure sociale et la culture ; 5) enfin, le genre et la sexualité sont des conduites qui font l'objet d'un apprentissage et ils entretiennent des liens différents selon les cultures. Il est important de rappeler à cette occasion que, dans cette conception, toutes les conduites sont scriptées et que la théorie des

(Mauss, 1935) et de la discipline des pratiques corporelles (Elias, 1969 ; Foucault, 1976). Elles sont donc un révélateur de ce qui est socialement faisable ou pas et de ce qui est publiquement montrable ou pas. Ce régime de (in)visibilité trace des frontières, plus ou moins poreuses, qui permettent de repenser les conditions et les modalités de l'accès de chacun à l'espace public. » (Marianne BLIDON, 2008, p. 2).

L'auteure traite un point intéressant, elle étudie les impacts des gestes d'affection comme se tenir la main ou s'embrasser selon les lieux. En plus de démontrer l'impossibilité de réaliser ces actions en toute sérénité par les populations homosexuelles par exemple, alors sous le joug des jugements violents, M. Blidon fait valoir la place du couple dans l'espace. L'auteure met en avant la production de connaissance très personnelle et individuelle des espaces qui découlent de leurs fréquentations : *« Ce savoir, que l'on peut qualifier d'endogène, d'ordinaire et de quotidien, rejoint la définition que Béatrice Collignon (2005) donne des « savoirs vernaculaires ». Il s'agit en effet d'une « construction intellectuelle et non pas seulement une praxis fondée sur l'expérience empirique » qui repose sur une « expérience ontologique de l'espace et du milieu ». Ce savoir subjectif et contextualisé est peu théorisé et rarement formalisé, mais suffisamment intégré pour être opérationnel. Or, contrairement aux représentations communes, cette connaissance fine d'un ordre spatial où la gestuelle amoureuse est permise ou pas ne suit pas la hiérarchie urbaine. Elle opère à une échelle micro comme le montre l'espace des pratiques. » (Ibidem, p. 6).* Parcourir la ville a un effet sur l'individu et une des réactions est le développement d'une fine connaissance de celle-ci. Cela introduit la question des spatialités des pratiques sociales, quelles sont-elles dans le cadre des masculinités ? Comment les normes sociales agissent-elles sur les localisations des individus ?

scripts ne s'applique pas simplement aux conduites sexuelles mais à toutes les conduites sociales » (1991, 77). » (Marianne BLIDON, 2008, p. 2)

II. Quelles spatialités des masculinités ?

1. La co-formation des espaces

L'image de l'humain maître de la nature et de lui-même, modeler et producteur des espaces est ébranlée : les corps et les esprits sont perpétuellement en situation d'échanges – entre eux et avec l'espace qu'ils pratiquent. Ces échanges déconstruisent la position de l'humain comme seul détenteur du pouvoir de création des spatialités, mais quels sont les autres agents de cette production ?

1.1. L'approche d'une relation « humain-environnement »

1.1.1. Les apports de la psychologie environnementale

La psychologie environnementale ne s'intéresse pas de front aux systèmes de production, elle étudie davantage comment les humains agissent et réagissent au sein des espaces de vie. Ce point présentera, à l'aide de l'introduction de Gabriel Moser de l'ouvrage « Espaces de vie », son utilité et sa portée pour notre étude. Le lecteur pourrait se demander : quel est le rapport entre les travaux sociologiques d'Erwing Goffman et d'Isaac Joseph et cette psychologie environnementale ? Pourquoi débiter un point aussi géographique que les spatialités par de la psychologie ? Le lecteur trouvera dans les mots de Gabriel Moser réponse à ces questions : « *Manifestement, l'environnement n'est pas un simple décor il n'est pas uniquement composé d'éléments matériels, l'homme y est continuellement présent que ce soit de manière effective ou virtuelle. Le cadre au centre duquel se trouve l'individu est partagé avec d'autres individus qui ont, eux aussi un rapport avec l'individu et l'environnement en question. L'individu n'interagit pas uniquement avec des aspects physiques matériels de son cadre de vie, mais aussi en fonction et par rapport à la présence d'autrui. Ce sont les différents modes de partage de cet environnement qui vont, autant que les aspects matériels, avoir une incidence sur les perceptions, les représentations, les émotions et les comportements de l'individu.* » (Gabriel MOSER, 2003, p.12). Le concept d'« environnement » est préféré à celui d'« espace », mais la similitude de la conception des interactions de l'humain avec ses pairs ou l'espace est frappante. Il sera d'ailleurs beaucoup plus question d'« environnement » que d'« espace », mais si ce dernier semble être inclus dans le premier, que signifie alors le concept d'« environnement » ?

Le concept se constitue de deux dimensions, l'une culturelle et l'autre temporelle :

« *L'environnement n'est pas un espace neutre et exempt de valeur, il est culturellement marqué. Il véhicule en tant que tel des significations qui sont parties intégrantes du*

fonctionnement cognitif et comportemental de l'individu. Notre vision de la nature humaine s'exprime dans la manière dont nous façonnons l'espace construit, et cet espace construit en signifie en retour qui nous sommes et ce que nous devons faire (Getzel, 1975). L'environnement procure avant tout du sens et de l'identité en situant l'individu socialement, économiquement et culturellement. » (Ibidem, p.13)

« Le bien-être se comprend par rapport au cycle de vie et l'horizon temporel de l'individu. La relation à un espace donné est, au-delà du présent, tributaire son passé et du futur. Appropriation spatiale et l'enracinement local se développent selon une dimension temporelle. Se sentir "chez soi" est conditionné par les motivations, le statut social et professionnel, la situation familiale et surtout les projets de l'individu. De même, les lieux ont un passé qui contribue à son interprétation actuelle, et un futur qui est susceptible de nous guider dans nos actions à travers nos représentations anticipatoires (Doise, 1976). » (Ibid, p.14)

Cette définition en deux temps introduit et renforce la nature du lien entre l'humain et les espaces – ici englobés dans le concept d'environnement. Alors que les sociologues approfondissent les méthodes d'organisation de ces environnements, la psychologie environnementale étudie les caractéristiques du lien contracté entre l'humanité et les espaces vécus. Il en ressort une accentuation des processus d'identification aux environnements potentiels qui apparaissent comme des révélateurs d'appropriations ou de productions spatiales. Et pour finir de convaincre les lecteurs, l'auteur pose les bases d'une potentielle interdisciplinarité avec les études géographiques : *« En quoi la psychologie environnementale est-elle singulière ? En quoi se distingue-t-elle d'autres disciplines concernées par la relation homme-environnement ?*

La psychologie environnementale ne se borne pas à prendre en compte des variables environnementales, elle porte un regard particulier sur l'individu. La recherche et l'intervention en environnement sont basées sur l'axiome selon lequel le comportement humain est spécifique au lieu où il s'actualise. C'est à travers l'environnement dans lesquelles ils ont lieu, que les comportements acquièrent une signification. Ainsi dans tout examen de la relation à l'environnement, l'attention porte autant sur l'individu que sur l'environnement lui-même. La relation homme-environnement dans sa particularité, ne peut, par définition, être mise en évidence qu'in situ. De ce fait, la discipline fonctionne selon une logique inductive, les théories étant générées en partant de constats ou de faits mis en évidence sur le terrain. » (Op.Cit., p.15)

Cet « in situ » nécessitant l'observation terrain est une porte d'entrée pour les études géographiques qui peuvent alors se nourrir des différentes conceptualisations de la psychologie environnementale pour nourrir leurs propres développements. Cette spatialisation

permet de lier les études de processus socio-spatiaux, sans qu'une priorité soit attribuée à l'un ou l'autre de ces deux pôles comme le souligne l'auteur :

« La psychologie environnementale est l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement physique et social, dans ses dimensions spatiales et temporelles. Son objectif est d'identifier les processus qui régulent et médiatisent cette relation, en mettant en évidence les perceptions, attitudes, évaluations et représentation environnementale d'une part, et les comportements et conduite environnementale qui les accompagne d'autre part. Elle s'intéresse aussi bien aux effets des conditions environnementales sur les comportements et conduites de l'homme qu'à la manière dont l'individu perçoit ou agit sur l'environnement. Bien que les analyses puissent prendre comme point de départ aussi bien l'individu que certains aspects physiques (bruit, pollution, aménagement) ou sociaux (densité, hétérogénéité de population) de l'environnement, elles débouchent souvent, au-delà de la mise en évidence des incidences particulières de ces aspects, sur une explication interrelationnelle et systématique, dans la mesure où les facteurs physiques et sociaux sont inextricablement liés dans leurs effets sur la perception et le comportement de l'individu (Altman et Rogoff, 1987). » (Op.cit., p.16)

Ce qui est désigné d'« interrelationnelle et systématique » et d'« inextricablement liés » rend possible l'utilisation des outils théoriques de cette discipline par la géographie. La suite de l'introduction de Gabriel Moser propose une lecture explicative des méthodes de production du savoir en psychologie environnementale, introduisant des paradigmes ou des approches théoriques comme le concept de « relation homme-environnement ». L'autre lecture présente trois principales perspectives d'étude, une première déterministe, une deuxième interactionnelle et enfin une transactionnelle.

Pour ce travail la perspective transactionnelle sera celle qui retiendra le plus notre attention : *« Selon la perspective transactionnelle et systématique, l'individu et l'environnement forme un système caractérisé par une réciprocité et un échange continu et dont les éléments ne peuvent être définis séparément. Trois modèles théoriques sont particulièrement représentatifs de l'approche transactionnelle en psychologie environnementale : les "sites comportementaux" Barker (1968), la théorie des opportunités environnementales (affordance) de Gibson (1979), et les développements en termes d'identité et d'attachement aux lieux qui en découlent. » (Gabriel MOSER, 2003, p.21).* Le chapitre sur les « Sites comportementaux de Baker » sera notamment très important pour la construction de la méthode scientifique dans la perspective du terrain.

1.1.2. Ce que disent les représentations spatiales

L'autre gain de cette approche environnementale réside dans sa conceptualisation des « représentations sociales », jusqu'ici peu abordée. Ces représentations sont ce sur quoi Marie-Line Félonneau intervient dans l'ouvrage dans un chapitre intitulé « Les représentations sociales dans le champ de l'environnement ». Avant de questionner l'utilité de tels outils méthodologiques, un travail de définition s'impose : qu'est-ce qu'une représentation sociale ?

« Le modèle des représentations impose de définir le concept. Pour Fodelet (1989, p.36), la représentation sociale est :

« [...] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. »

Pour compléter, on peut la considérer comme :

« [...] une vision fonctionnelle du monde qui permet à l'individu ou groupe de donner sens à ces conduites et de comprendre la réalité à travers son propre système de référence, donc de s'y adapter, de s'y définir une place. » Abric, 1997 » (Marie-Line FELONNEAU, 2003, p. 149)

Les représentations sociales sont donc ce par quoi les classifications ou les catégorisations sont possibles au quotidien. Elles sont des repères et des clefs de lecture du présent, car elles permettent le fonctionnement des organisations que j'ai qualifié de « tacite » plus tôt dans cette étude. Lorsque l'inattention mutuelle est de mise, le ou la passant-e (pour reprendre la figure de l'individu dans l'espace public) se réfère automatiquement à ses représentations sociales personnelles. Et ce recours à des catégories lui permet alors de se diriger et de s'orienter : *« Certains chercheurs se sont plutôt intéressés aux qualités de lisibilité de l'espace bâti et à sa capacité à influencer les conduites spatiales. C'est le cas notamment de ceux qui utilisent la cartographie cognitive.*

Mais la "problématique urbaine" croise enfin les représentations sociales lorsque Bonnes et Secchiarioli (1983), Abric et Morin (1990) se penchent sur l'activité filtrante développée par le sujet dans son espace quotidien en mettant l'accent sur les processus psychiques sélectifs qui guident l'expérience et le mouvement dans l'espace urbain. » (Ibidem, p.148)

La mention de « sujet » n'est pas anodine, le pluriel n'est pas envisageable car les objets filtrés par cet individu relèvent de sa réalité : une réalité subjectivement. Pourquoi cela ?

« Nous poserons qu'il n'existe pas a priori de réalité objective, mais que toute réalité est représentée, c'est-à-dire appropriée par l'individu et le groupe, reconstruite dans son système

cognitif, intégré dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne. Et c'est cette réalité appropriée et restructurée qui constitue pour l'individu ou le groupe la réalité même. Toute représentation est donc une forme globale et unitaire d'un objet, mais aussi d'un sujet. Cette représentation restructure la réalité pour permettre une intégration à la fois des caractéristiques objectives de l'objet, des expériences antérieures de sujet et de son système d'attitudes et de normes. » (Abric, 1992, p. 12. In Marie-Line Félonneau, 2003, p.149). Chaque objet peut posséder des sens extrêmement variés, cette définition contre l'idée d'une réalité objective doit être vue comme un détail, parant des critiques déterministes. Et cela n'enlève en rien la possibilité d'une diffusion extrêmement importante d'une réalité représentée – donc d'une représentation sociale. Toutefois comme le souligne l'auteure : *« On retiendra que la représentation sociale est à la fois produit et processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique [...]. »* (Ibid, 2003, p.150).

Les représentations sociales sont déterminantes car le *« fonds commun de normes de valeurs associées à l'environnement permet non seulement de se représenter – voire de maîtriser – le monde dans lequel on vit et aussi communiquer et d'échanger son propos. »* (Ibid, p.150).

Le travail de définition clos, il est possible de questionner l'utilité de cet outil : quels sont les objectifs portés à ces représentations sociales ? La réponse apportée par l'auteure est convaincante : *« Analyser les représentations sociales de l'environnement, c'est mettre au jour certaines composantes idéologiques régulant les rapports de la collectivité à l'environnement physique. Une telle approche sociocognitive permet de comprendre comment s'organisent les processus de pensée autour de ces cibles de jugements quotidiens que sont les espaces de notre vie. Il s'agit de théories destinées à l'interprétation et au façonnement du réel qui renvoient non pas à une réalité objective mais à une réalité construite par le sujet en référence à un système normatif donné. Sans pour autant négliger expérience environnementale concrète et singulière des habitants, se pencher sur les représentations permet de dévoiler un « concentré d'idéologie » incorporée par le sujet. L'idéologie est entendue ici au sens de Rouquette (1996, p. 170) qui définit comme un « ensemble de conditions et de contraintes présidant à l'élaboration d'une famille de représentation sociale ». Précisons encore que « une idéologie constitue un dispositif générateur et organisateur de représentations concernant des objets spécifiques sans que ce dispositif soit ancré sur un objet particulier »* (Rateau, 2000). » (Ibid, p.150-151). En plus de mettre à jour les pratiques socio-spatiales des individus, ce qui est le but de ce travail, ce type d'analyse permet d'interroger les rapports des individus avec les processus normatifs qui sont le cœur de notre sujet. Ces idéologies ont un grand rôle dans la construction du réel et des relations (interactions) sociales. Pour les Etudes des

Masculinités, l'un des exemples les plus criants est peut-être l'apparence des corps : sa morphologie, son habillement, sa démarche et le lieu dans lequel elle a lieu.

Car il ne doit pas oublier le caractère inextricable des éléments : humain et environnement. Or l'humain ici représente à la fois le sujet et l'Autrui, de fait c'est une relation à trois termes qui s'active. Entre l'« ego », l'« alter » et l'« environnement » :

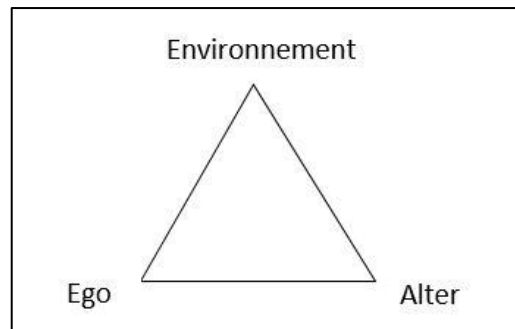


Figure 1 : illustration extraite du chapitre de Marie-Line Félonneau

La construction de la réalité des individus résulte d'une co-formation entre le facteur humain et le facteur spatiale. La qualité de la psychologie environnementale et de la géographie environnementale qui en découle est la mise en place d'une théorisation d'une dialectique de causalité, de co-formation des espaces et des individus. Le rôle du lieu ou de l'espace devient plus prédominant à ce stade de la réflexion : « *Comme toutes les représentations sociales, celles qui portent sur l'environnement constituent une composante majeure de la construction identitaire. En d'autres termes, celle-ci se constitue notamment sur la base des relations que le sujet et son groupe entretiennent un espace donné.* » (Ibid. p.171)

Ou encore : « *La représentation qu'ego se fait de son environnement est profondément lié à l'identité de lieu (place-identity) (Proshansky, 1983), autrement dit, à une puissante conscience émotionnelle l'appartenance à la fois un lieu et à un groupe localisé. On sait que la représentation d'un lieu comme d'un territoire du « nous » a des chances de déclencher des comportements de préservation de l'espace voire des conduites agressives explicitement belliqueuses dans les cas les plus graves (Dubet, 1997, Lepoutre, 1997).* » (Op.cit., p.172)

Le lecteur peut constater le possible glissement d'une réflexion très théorique vers des considérations très pratiques de pouvoir spatialisées.

« *En adoptant la posture phénoménologique qui définit la réalité comme construite par le sujet (qu'il soit habitant, aménageur, urbaniste ou décideur politique), on peut traiter les éléments de l'environnement comme des objets de cognition idéologique. De fait, les divisions spatiales deviennent des principes de division qui organisent la vision du monde social (Bourdieu, 1993).*

Ainsi, l'espace physique, et plus particulièrement l'espace bâti, devient en quelque sorte la projection directe sur le sol de l'organisation sociale. En tant que telle, l'environnement est irréductible à un décor et les représentations dont il fait l'objet constituent une composante fondamentale des rapports sociaux qui organisent l'existence quotidienne. » (Op.cit., p. 175).

La lecture de l'organisation spatiale est révélatrice des socialités, puisqu'elles sont à la fois une « projection » mais aussi une « composante fondamentale » de ces dernières. La morphologie des espaces mais aussi leurs utilisations par les usagers devraient être touchées par des rapports de pouvoir, qui se retrouvent dans les masculinités. Mais le sont-ils réellement, une question à laquelle le terrain scientifique devra répondre.

1.2. La présence et l'absence des agents/acteurs

Des schémas de répartitions des individus ont déjà fait l'objet de recherches : l'absence ou la présence de ces derniers sont des éléments non négligeables de la dialectique de coformation de la relation humain-espace. Toutefois ces schémas « d'ordonnement » spatiaux de la vie sociale ne doivent pas faire l'économie des détails de l'anatomie politique des corps, les dirigeant ainsi vers des terrains d'études très précis, que l'on peut qualifier de micro-géographiques.

1.2.1. Présence des acteurs

L'influence la plus évidente quant à la formation des relations sociales et spatiales est bien évidemment celle de la présence des acteurs, lorsque les corps sont visibles. La production d'un espace particulier, spécifique est engendrée par les effets de l'appropriation des subjectivités. La performativité des corps produit des contextes, établit les codes sociaux à respecter – dans le cas où les sujets sont jugés légitimes et donc détenteurs d'un pouvoir.

Parmi les ouvrages de références qui étudient ces contextes, *Mapping of desire. Geographies of Sexualities* codirigé par David Bell et Gill Valentine est l'un des pionniers.

Par exemple, le chapitre de Linda MacDowell (*Body work heterosexual gender performances in city workplaces*) questionne ce rapport des corps dans la création d'espaces normés: « *This chapter is concerned with the links between power relations, heterosexuality, identity and the body in the workplace. As the quotation above illustrates, City workplaces and practices are saturated with heterosexist imagery and behavior, demanding of women a physically impossibly performance.* » (Linda MACDOWELL, In David BELL et Gill VALENTINE, 1995, p.75). Une analyse très critique des conditions de travail, suite à la mise en forme d'une ligne de conduite à adopter. En analysant les univers de courtiers et de banquiers, l'auteure parvient à définir rapidement une tendance : « *It quickly became clear that conventional equal*

opportunities policies based on disembodied liberal notions of individual merit had relatively little impact on the culture of banking which operated to produce an atmosphere in which certain attributes of heterosexual masculinity were valorized. » (Ibidem, p.76). La production de cette atmosphère est contraignante, car c'est un moyen de contrôle et Linda MacDowell cite d'ailleurs Foucault pour signifier sa prise en compte du pouvoir des corps. La sexualité étant un pilier de ses analyses elle ajoute des propos de l'auteure Susan Tufts Fiske : « *As Fiske (1993:57, emphasis added) argues: The body is the primary site of social experience. It is where social life is turned into lived experience. To understand the body we have to know who controls it as it moves through the spaces and times of our daily routines, who shapes its sensuous experiences, its sexualities, its pleasures in eating and exercise, who controls its performance at work, its behavior at home and school and also influences how it is dressed and male to appear in its function or presenting us to others. The body is the core of our social experience.* » (Ibid, p.76).

Voici un exemple concret du rôle des normes dans la production des espaces et la façon dont ces espaces normés institutionnalisent les modes d'être, par rapport auxquels chacun doit se positionner. Dans son essai, l'auteure en vient à discuter des phénomènes d'exclusion ou de différenciation, sources d'inégalités : « *Jokes, personal comments, excessive and ironic courtesy and other types of overt behavior which constitute sexual harassment are used to draw attention to women's female embodiment and to construct them as out of place at work, as the "other" to a disembodiment masculine norm. The behaviours constitutes a form of oppression that Iris Marion Young (1990a) has termed "cultural imperialism". She has argued that "cultural imperialism" is one of several key structures in the enforcement of oppressive and dominant social relations. Cultural imperialism refers to the ways in which the dominant meanings of a society render the particular perspectives of a group invisible at the same time as paradoxically stereotyping the group and marking it out as "other". Thus, it involves the universalization of the dominant group's perspective and tis establishment as the norm.* » (Ibid, p.81).

Le lecteur comprend que c'est par de petites choses, mais répétées, que la systématisation des différenciations se réalisent. L'humour ou l'ironie sont des vecteurs très courants et figurent souvent dans les articles ou études des comportements. Les propos d'Iris Marion Young sont révélateurs des précédés opprimants: « *Young, like Foucault, emphasizes the everyday establishment of power relations through discursive strategies. "Group oppressions are enacted... not primarily in official laws and policies but in informal, often unnoticed and unreflective speech, bodily reactions to others, conventional judgements, and the jokes, images ant stereotypes pervading the mass media"* (Young 1990a:148.). » (Ibid, p.82).

Pour conclure son article, l'auteure expose les conséquences des performances masculines : « *As a women respondent remarked, "the demand of the culture to "be one of the boys" makes it so much harder for women to fit in". And a male respondent was clear that "in a sense, being a male is almost like being normal and – we are talking about this particular environment – you know it's expected, so there's no particular advantage or disadvantage.* » (Op.cit, p.85). Cette réponse d'un enquêté homme est intéressante, car elle illustre parfaitement l'ignorance des injonctions des masculinités, hégémoniques surtout. Le lecteur peut déduire de cet avis que l'enquêté appartient à une catégorie hégémonique de la masculinité dans ce contexte particulier, ce que souligne avec raison l'auteure : « *Despite these variations, however, it is clear that a hegemonic idealised notion of heterosexual masculinity is the dominant image in the world of merchant banking. For women, and for many men, every social relation in the workplace demand a sexualized gender performance that contradicts theirs bodily appearance and continually constructs them as an inferior other at work.* » (Op.cit., p.86).

1.2.1. Absence des acteurs

Si l'absence d'individus agents d'une normalisation des modes de conduite n'est pas à écarter des analyses, pourquoi cela ? Comme le sous-entend le terme, l'absence n'équivaut pas à l'inexistence, l'absence ne peut s'imaginer dans la présence. Cette notion d'absence est travaillée par David Woodhead (David BELL et Gill VALENTINE, 1995).

« *This spatial matrix of multiple presence/absence possibilities is complicated when we consider that despite constant material presence, the individual's relationship to both material and imagined spaces can change over time. Conversely, material absence may mark imagined presence. Never do the material delineations correspond wholly to the imagined.* » (Ibid, p.236). L'imagination prend le relais de la matérialité des normes. Mais est-ce vraiment les normes qui sont absentes si les corps ne sont pas présents ? Non, les normes sont idéelles, ce sont les corps – les surveillants – qui sont absents. La norme, intériorisée, ne peut être absente de l'espace puisqu'elle est présente dans les sujets.

L'espace imagé est un point sur lequel l'auteur insiste : « *Be trying to call into question the dualism of the imagined and the material I do not wish to simplify the work of cultural geographers in the name of expediency. I would not argue that geographers have suggested that material space ever lacks imagined status, and neither would I wish to deny materiality. However, I would like to assert that space is constituted, through meaning. That is to say, I would like to think about how imagined spaces becomes materialized.* » (Ibid, p.236). Ces réflexions dans l'ouvrage de Bell et Valentine se construisent autour de la question des peurs du VIH et de la surveillance de l'homosexualité, dans cette perspective l'auteur propose une lecture des espaces que sont les toilettes publiques. Cet exemple met en avant son propos,

l'image de toilettes publiques dans les esprits peut être associée aux lieux de sexualités répudiées souvent attribuées aux populations homosexuelles masculines. Ils deviennent des espaces dont la sexualisation est très forte. Or cet imaginaire a un impact, malgré le fait de n'avoir jamais été témoin de cette sexualisation, l'image est présente et la conduite s'y adapte.

De plus, si les agents humains représentant les systèmes normatifs en vigueur ne sont pas présents ou visibles, les signes matériels pourront largement suffire aux rappels de la norme et l'espace sera marqué malgré cette absence.

2. La spatialisation des interactions de pouvoir

Dans la perspective suivante où les humains et l'environnement sont en perpétuelle co-formation, où les masculinités ne correspondent pas à des identités – individus précis – mais à des processus d'organisation pratique des socialités, il semble plus juste de questionner la spatialisation des interactions de pouvoir des masculinités. Or beaucoup de réponses ont déjà été fournies au lecteur, c'est pourquoi ces points seront brefs et auront pour finalité de faire émerger la question des inégalités.

2.1. Exemple de l'injure

L'injure est une forme très visible des rapports de force entre les individus, pour les masculinités, elle peut fournir un vaisseau à l'homophobie, le racisme ou l'hétérosexisme. À rappeler que ces deux attitudes agressives envers des populations sont discriminantes pour l'entière population, un homme hétérosexuel peut en être victime.

« *Oppressive language does more than represent violence: it is violence.* » Toni Morrison.³⁸

Et la violence est partout, ce langage est diffusé dans tout un panel d'échanges possibles, entre l'humour, la moquerie, la provocation, etc... Et cela depuis le plus jeune âge comme le démontre les nombreux articles étudiant les masculinités dès l'école (Wayne MARTINO, 2000 ; Pierrette BOUCHART et al, 2000 ou Stéphane HEAS, 2009). L'injure n'est pas la seule forme de violence, la violence physique par exemple est aussi bien présente.

2.1. Autres formes de violence

La violence physique revêt différentes formes : du combat de rue au meurtre en passant par le viol. La violence a malheureusement une multitude de formes et de degrés qui peuvent être orchestrés. C'est un lieu commun d'associer la sécurité lorsque l'on débat des inégalités de

³⁸ Extrait de: Eribon Didier, « Réflexions sur la question gay », Paris, Flammarion, coll. « *Champs Essais* », 624 p., 1ère ed. 1999.

genres, les femmes face à la violence des hommes. La sécurité des hommes par rapport à d'autres hommes ne semble pas être traitée de la même manière, l'agression sexuelle étant connotée hétérosexuelle. De fait, dans l'imaginaire collectif les agressions entre hommes se réfèrent à une violence physique plus souvent associée soit aux confrontations entre bandes voire aux meurtres.

Cet aspect de la violence physique, comme l'abordent Marylène Lierber ou Marwan Mohammed, sont à mettre en lien avec les corps des masculinités. L'importance des corps et leurs rapports au réel est très liée à ce que Connell qualifiait de « tactile ». De plus l'article de Jade Boyd (2010) apporte beaucoup à la réflexion. Dans ce dernier est démontré un lien entre les agressions hétérosexuelles et la violence en état d'ébriété. Les exemples de harcèlements en groupe sont flagrants et l'agressivité ne se limite pas aux femmes :

« Participants characterized the Granville Strip as unsafe not only for women but also for some men. One man who lives and works in East Vancouver described male behavior on Granville Street as both aggressive and frightening: Granville Street. Yeah well that Strip has turned into a scary place where I don't even set foot on.

Why do you think it's scary?

Well let me tell you about the time when I was walking down the street one night drunk with friends. The car was 10 feet away. Some guy at one of the bars starts yelling at me wanting to pick fights. They were all there just to pick fights, wanting to pick a fight with me. And I just said 'steroids make your balls shrink.' Next thing you know the cops have me shoved against the wall in handcuffs and throw me into a paddy wagon even though the car was 10 feet away, and I had to spend the night in the drunk tank. So, let me tell you about walking down Granville Street, it's not safe. It's not safe. It's just not a safe region for people. It draws a very violent crowd. I feel safer here in East Van. I work down here, I pour beer at a bar down here. I feel safer down here. (Anonymous, in Boyd 2008, 65–66, emphasis added) » (Jade BOYD, 2010, p. 180)

La confiance en soi – en son corps ou en ses capacités – pour faire face à des épisodes de violence inattendus est un facteur essentiel pour comprendre les cheminements nocturnes (pas mais pas que) des individus. Ce que soulignait Raewyn Connell lorsqu'elle décrit le besoin de se sentir à la hauteur ou de taille à se confronter aux policiers lors de manifestations ou aux inconnus qui dévisagent.

« Like the women respondents, this man also felt much safer in East Vancouver, not because he feared sexual harassment on the Granville Strip but because he feared male group aggression, police hostility and particular manifestations of masculinity that he seeks to avoid.

Among interviewees, gay bashing, drunken harassment and catcalling were common characteristics attributed to those who frequent the Granville area (both inside and outside the clubs). » (Ibidem, p. 180). Cette hostilité policière est double, car en plus d'être une institution, elle possède une présence physique incontournable, à laquelle peut être aisément confronté un individu.

La violence et l'organisation contrôlée des espaces publics a amené les populations opprimées à exploiter et pratiquer l'espace par d'autres manières. Pour éviter ces violences discriminantes, les populations lesbiennes ou homosexuelles par exemple ont développé des stratégies d'évitement de certains lieux ou d'une pratique éphémère des espaces. Des études menées sur les quartiers gays, les applications de rencontre ou les parcours des fêtes des populations lesbiennes sont révélatrices des besoins de s'extirper des regards des agents de contrôle des normes (Natacha CHETCUTI, 2014, Pablo ASTUDILLO LIZAMA, 2014, Stéphane Leroy, 2009). Cependant cette question est aussi posée aux stratégies des populations transsexuelles avec l'essor des Queer Studies (Charlotte PRIEUR et Louis DUPONT, 2012b).

Ayant conscience de ces modes d'organisation, il semble inévitable de devoir interroger l'existence de telles stratégies chez la population masculine cisgenre. Les injustices perpétrées au nom des masculinités hégémoniques et sous le joug de l'hétéronormativité se répercutent-elles spatialement ? Oui, certainement, mais comment ? Toutefois, étudier les conséquences de ces processus sociaux discriminants et opprimant nécessite un approfondissement des questions des injustices et des inégalités.

III. Justice spatiale et inégalité de pouvoir dans l'espace public

Si les questions d'(in)égalité sont un lieu commun pour les sciences sociales, la justice spatiale quant à elle est encore une thématique que les géographes manient avec prudence. Alors que les inégalités sont un sujet d'étude courant, considérées pour la plupart comme injustes et nécessitant réparation, la justice quant à elle semble être un concept moins aisé à manier.

Tout d'abord l'utilisation de ce concept n'est pas facilitée par l'indécision générale quant à la possibilité d'une définition globale du terme de « justice ». La brume qui l'entoure parfois provient sans aucun doute de sa polysémie. Pourquoi cela ? Comment se fait-il que ce concept semble toujours aussi complexe à manier alors que tant de travaux lui ont été consacrés ?

Car en effet, une pluralité de théorie de la « justice » a été mise à jour. Leur nombre s'explique notamment par la prégnance de la « justice » dans les sociétés. Une conception de la justice et son application participent grandement à la construction des sociétés, c'est un pilier sur lequel ces dernières se construisent. De plus, certains facteurs favorisent la multiplication de ces travaux puisque toutes les sociétés ne possèdent pas la même justice et qu'elle incarne un référentiel de valeurs auquel les individus adhérents ou non. De fait, que cela soit pour l'expliquer, la critiquer ou la faire évoluer, les travaux s'y consacrant sont nombreux.

Mais à partir de quand, et surtout comment est apparue cette expression de justice spatiale ? Pour le comprendre il est intéressant de déconstruire cette expression, à commencer par le début : qu'est-ce que la « justice spatiale » ? Et en quoi diffère-t-elle de sa consœur, la « justice sociale » ?

D'une façon assez simple, nous pourrions traduire cette vision de la justice par la spatialisation des questions sociales sur le territoire, menant des chercheurs à penser par exemple des inégalités par le biais de l'espace. Pourtant la justice spatiale ne revient pas seulement à penser des questions sociales spatialement, même si la transposition de l'expression « justice sociale » par « justice spatiale » semble l'induire. La caractéristique « spatiale » de l'expression n'est pas un simple ajout. Si parfois, son utilisation tient davantage d'un complément à l'unité « sociale », aussi utile soit-il, il ne la définit pas. La justice spatiale est d'une certaine façon indépendante et résultante de sa jumelle sociale. Les caractéristiques propres à chacune ne se confondent pas entièrement sans pour autant être assez éloignées pour toujours s'en détacher (Peter MARCUSE, Trad. Sonia LEHMAN-FRISCH, 2009).

Se pencher sur le concept de justice, en tant que chercheur, demande alors de questionner les notions qui s'y rattachent : le juste, le bien ou l'égalité, ainsi que leur contraire. Cette démarche semble questionner à son tour la neutralité du chercheur dans son étude. Ce dernier peut-il rester extérieur à son analyse, autrement dit, doit-il choisir un cadre de valeur avec lequel il est en accord ? Puisqu'une théorie de la justice reflète les valeurs que défend son auteur, le chercheur qui l'étudie ou l'utilise peut-il se défaire de cet engagement ?

Ces interrogations sont épineuses car elles introduisent le débat de la scientificité et de l'impartialité attribuée aux chercheurs. Sans pour autant prendre part activement à des conceptions de la justice – pour ôter le trait « militant » que cela pourrait engendrer – il semble difficile de ne pas accorder un jugement de valeur à ces théories, que cela soit pour exprimer une critique ou un accord. D'autant plus que des valeurs peuvent être défendues par le plus grand nombre et décriés par autant d'autres, ce qui stimule leurs analyses. À noter que l'intérêt de chacune d'elle est de promouvoir un cadre de vie, un cadre normatif dans lequel le monde évoluerait en bien. Il semble donc complexe de débattre de justice sociale et spatiale sans se positionner ou se raccrocher à au moins l'une d'entre elles.

Les enjeux étant sommairement présentés, il est désormais essentiel de rendre compte des principales théories jouant un rôle dans le développement des différentes théories du concept de justice.

1. Théories

1.1. John Rawls

L'œuvre de John Rawls, *Théorie de la justice* (1971), est un incontournable. Elle marque un renouveau, à grande échelle, d'une réflexion générale sur la conception de la justice. C'est pourquoi la théorie rawlsienne sera la première à être explicitée.

Pour ce faire, il est utile d'ouvrir la présentation sur une pensée de philosophie politique clef pour la théorie rawlsienne. Face au « pluralisme » constitutif des sociétés actuelles il est tout à fait légitime de questionner la cohésion présente et future des individus, et à fortiori des peuples. Cette diversité d'opinions, de croyances, de savoirs, parfois en opposition, peut-elle parvenir durablement à la cohésion sociale, ou nous dirige-t-elle vers l'explosion du vivre ensemble ? Le but, ici, n'est pas de répondre à cette interrogation, mais de rappeler que chacun est en droit de penser ce qu'il juge bon, dans la mesure qu'il ne l'impose pas à autrui.³⁹ Cet état de fait marque le commencement de la réflexion rawlsienne, et son auteur en propose

³⁹ Selon une conception commune du concept de « liberté ».

une réponse. Les propos d'Alain Boyer poursuivent le raisonnement : *"Faut-il en conclure qu'aucune valeur commune n'est possible ni souhaitable ? Le pari libéral de Rawls et qu'il est possible, malgré le (voir grâce au) pluralisme des conceptions du bien, et en particulier du bonheur, d'en arriver à un accord sur la conception du juste, les fondements du droit et de l'idée de citoyenneté. »* (Alain BOYER, 1995, p.53-54). Boyer propose ainsi une très brève vision du but de l'œuvre de Rawls, dont la complexité apparaît à mesure que les notions de bien, de bonheur, de juste, de droit et de citoyenneté sont évoquées.

Les principes qui nous intéressent le plus ne sont pas si complexes à appréhender, mais ils peuvent entraîner d'innombrables commentaires. La théorie se déploie essentiellement autour de la gestion des inégalités et des libertés de chaque individu.

« Les principes de justice s'énoncent comme suit : 1. Premier principe : chaque personne doit avoir un droit égal au système plus étendu de liberté égale pour tous, qui soit compatible avec le même système pour les autres. 2. Second principe : les inégalités sociales doivent être organisées de telle façon que a) elles soient attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous conformément au principe de l'égalité des chances ; b) les inégalités sociales soient organisées de façon à ce qu'elle apporte au plus désavantagé les meilleures perspectives. » (Ibidem, p.65)

Alain Boyer apporte de la manière suivante quelques explications concernant ces deux points : *"Le principe 2a reprend la caractérisations "anti-privilege" de l'égalité que l'on trouve dans la Déclaration, mais y adjoint le principe contemporain de l'égalité des chances. Le principe 2b, ou principe de différence, et le plus original : il porte la charge de la répartition des inégalités sociales, et donc celle de régler directement le problème de la distribution de la plupart des "biens premiers", le revenu en particulier. "* (Ibid, p.65). Voilà en quelques mots ce en quoi consiste la conception rawlsienne de la justice. Mais pourquoi ces principes ont-ils autant fait parler d'eux ? *« Selon Robert Nozick, l'un de ses principaux contradicteurs, « les philosophes de la politique doivent désormais ou bien travailler à l'intérieur de la théorie de Rawls, ou bien expliquer pourquoi ils ne le font pas. [...] Il est impossible de lire l'ouvrage de Rawls sans que les propres vues du lecteur n'en soient enrichies, peut-être transformées »* (Nozick, p. 228). *Cette Théorie de la justice suscite en effet une véritable fascination chez les intellectuels, suffisamment pour que, dès le début des années 1970, quelques géographes s'emparent à leur tour de cette question. »* (Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 119).

Cette vision de la justice permet entre autres de penser certains cas d'inégalités comme injustes et d'autres comme justes. Autrement dit certaines inégalités ne seraient pas nécessairement injustes, si et seulement si ces dernières remplissent certaines conditions. Ces conditions sont symbolisées par l'action d'optimiser le minimum – ou de maximiser le

minimum – des profits des plus démunis face aux plus aisés. Les auteurs faisant référence à ce principe utilisent le terme de « maximin » ou de « maximisation du minimum ».

Il est dès lors possible de considérer des inégalités comme justes. Cela implique que dans certaines situations établir une relation d'égalité n'équivaldrait pas à rétablir la justice. Ce que souligne très justement Bernard Bret : « *John Rawls parle donc de la justice comme équité, c'est-à-dire d'une justice qui ne se confond pas avec l'égalitarisme, mais qui vise à l'optimisation des inégalités au bénéfice des plus pauvres.* » (Bernard BRET, 2009, p.18).

Rawls donne à ses lecteurs un nouvel outil théorique auquel chacun peut adhérer ou critiquer, mais aussi tenter de l'intégrer à son champ disciplinaire. De ce point de vue la géographie n'est pas en reste. En effet, les thématiques comme le développement, la distribution des richesses ou des inégalités y sont centrales. De fait, de nombreux chercheurs font appel à la théorie rawlsienne de la justice pour questionner l'organisation des systèmes territoriaux ou sociaux. Il est alors intéressant de faire référence à l'analyse de Bernard Bret sur le modèle de centre/périphérie cristallisant diverses interrogations. Une analyse qui tout en entraînant le lecteur à s'interroger sur des points sensibles, comme le rôle de l'Etat en tant que pouvoir et symbole politique et judiciaire, amène la notion des inégalités à la question de l'aménagement territorial.

Or il est lieu commun en géographie d'appréhender les territoires comme inégaux, du fait que les ressources naturelles ou humaines sont inégalement réparties dans l'espace. L'auteur pense donc l'action de « faire justice » comme une réparation de l'injuste, ce qui peut tout à fait s'appliquer aux territoires. « *Le principe de réparation est l'idée explicite ou implicite des politiques d'aménagement du territoire : organiser le territoire pour le rendre plus efficace, certes, mais surtout pour le rendre plus juste. L'objectif renvoie au thème de l'État producteur de justice et garant du bien commun ainsi qu'à la question délicate de la territorialisation des politiques publiques : comment produire indirectement de la justice sociale en agissant directement sur les lieux ?* » (Bernard BRET, 2009, p.27).

L'œuvre de John Rawls fournit un cadre de réflexion riche pour les géographes et ouvre certaines portes vers la question des inégalités, des territoires et des pouvoirs par le biais d'une conception distributive de la justice. Mais comme il a été dit, elle est loin d'être la seule théorie de la justice que les géographes peuvent mobiliser. En sachant que l'expression de justice spatiale n'y est pas même évoquée, on comprend que cette dernière survient un peu plus tard.

1.2. David Harvey

En effet, cette idée d'une justice liée à l'espace apparaît ultérieurement avec des travaux comme ceux de David Harvey. Son ouvrage « *Social Justice and City* » de 1973 fait de lui un précurseur en la matière, cependant l'expression de « justice spatiale » n'a pas encore sa place dans la littérature scientifique. Harvey utilise la notion de façon spécifique : son application se focalise sur les espaces urbains. D'ailleurs l'expression se rapprochant au plus de « justice spatiale » se trouve être la formulation « justice sociale territoriale » comme le souligne Frédéric Dejean (2013, p.173). L'utilisation de la notion de justice par cet auteur est d'autant plus spécifique qu'en plus de viser une entité territoriale précise, elle se couple avec une vision critique du système économique capitaliste contemporain.

Cette dualité apparaît dans un passage de son ouvrage :

« 1) *The distribution of income should be such that (a) the needs of the population within each territory are met, (b) resources are so allocated to maximize interterritorial multiplier effects, and (c) extra resources are allocated to help overcome special difficulties stemming from the physical and social environment. 2) The mechanisms (institutional, organizational, political and economic) should be such that the prospects of the least advantaged territory are as great as they possibly can be. If these conditions are fulfilled there will be a just distribution justly arrived at* » (Harvey, 1973, p. 116, In Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 120).

Ces deux points définissent les enjeux que l'auteur émet quant à l'expression de "territorial social justice". La pensée qui sous-tend cette expression se développe autour de deux axes : le premier étant une critique du système économique capitaliste en place dans les espaces étudiés, ici, les villes ; le second fait largement écho au principe de « maximin » de Rawls, puisque la perspective est de mieux répondre aux besoins des plus démunis.

Toutefois il est impératif de ne pas mêler les théories de Rawls et de Harvey, ces dernières ne s'accordent guère sur les objectifs à adopter. Le libéralisme de Rawls et son système de justice distributive ne se confondent pas avec la ligne de Harvey, marquée par le marxisme. Ce dernier dénonce le système économique mis en place et propose des perspectives alternatives à celui-ci. Sa vision de justice est dans ce sens bien éloignée de celle de Rawls. Ce que résume avec efficacité Arnaud Brennetot en citant des propos de David Harvey :

« Programmes which seek to alter distribution without altering the capitalist market structure within which income and wealth are generated and distributed, are doomed to failure » (HARVEY, 1973, p. 110, In Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 121).

⁴⁰ David Harvey, *Social Justice and the City*, Athens, The University of Georgia Press, 1973.

« *If it is accepted that the maintenance of scarcity is essential for the functioning of the market system, then it follows that deprivation, appropriation and exploitation are also necessary concomitants of the market system. In a spatial system this implies (the ecological fallacy permitting) that there will be a series of appropriative movements between territories which leads some territories to exploit and some to be exploited* » (HARVEY, 1973, p. 114, In Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 121).

Le lecteur comprend alors la rupture avec la pensée rawlsienne, le système économique – le marché – ne peut être conçu comme fonctionnel du point de vue de la justice sociale. L’auteur dénonce les effets pervers qu’il engendre dans la sphère sociale et décrit les conséquences territoriales. Le marché forme les territoires qui agissent à leur tour sur les populations de manière(s) injuste(s). Cette vision de la justice le met en avant, cette dernière est « *conçue comme un palliatif destiné à corriger les dysfonctionnements du marché, est considérée comme insuffisante.* » (Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 121)

Comme le souligne Arnaud Brennetot : « *[S]’il ne débouche pas sur une théorie générale de la justice spatiale, le lien établi par Harvey, dans la première partie de *Social Justice and the City*, entre la théorie de la justice de Rawls et la planification libérale exerce une influence durable sur la discipline. Pour toute une génération de géographes, cet ouvrage inaugure une nouvelle manière d’envisager l’aménagement des territoires.* » (Ibid, 2011, p. 121-122).

D’autres penseurs ont, eux aussi, marqués les esprits par leurs écrits que cela soit Alain Reynaud, Edward Soja, Peter Marcuse, Antoine Bailly ou Henri Lefebvre. Mais avant d’aborder les aspects de leurs travaux, il est essentiel de se pencher sur un auteur qui n’appartient pas au champ disciplinaire géographique. Tout comme il n’est pas envisageable de ne pas évoquer la théorie rawlsienne de la justice, il n’est pas possible de passer outre les travaux d’Iris Marion Young, « *l’une des représentantes les plus importante de la philosophie politique féministe américaine contemporaine* » (Marie GARRAU et Alice LE GOFF, 2009, p. 199).

1.3. Iris Marion Young

Ses travaux ont la qualité de faire de l’individu – et des groupes – le noyau de ses recherches, alors que les théories des précédents auteurs étaient concentrées sur d’autres objets, généralement à plus grande échelle. En effet l’élaboration de sa pensée autour du concept de justice se démarque des théories de Rawls et de Harvey, puisqu’il ne s’agit pas d’une théorie générale de la justice contrairement à la conception rawlsienne et que l’attention est portée sur les interactions entre les individus, et non pas sur une critique du système économique capitaliste à l’instar de Harvey.

Young attache une attention particulière à dénoncer et illustrer les différents états d'injustice existants dans les sociétés occidentales, notamment par le biais des concepts de « différence » et d'« oppression ». Ce que résume avec habileté Marie Garrau et Alice Le Goff, dans l'introduction de leur article « Différence et solidarité. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young. » : « *C'est dans les concepts d'oppression et de différence que l'on peut trouver un fil directeur à cette pensée qui, de la phénoménologie de l'expérience corporelle à la mise à l'épreuve du paradigme de la démocratie délibérative, a cherché, d'une part, à déterminer les formes plurielles et les logiques de l'oppression et, d'autre part, à y répondre par l'élaboration d'une politique de la différence qui permette la reconnaissance des différences tout en évitant le piège de leur réification.* » (Ibid, p.200).

La place de l'individu y est frappante, c'est par et pour l'individu que les travaux de Young se construisent. Le lecteur peut aussi y lire le projet de créer un modèle alternatif de communication et d'organisation entre les populations. Si son but n'est pas de créer une théorie globale de la justice, sa vision de la justice nous pousse à réfléchir à des concepts essentiels du vivre ensemble.

L'ouvrage par lequel elle livre sa pensée s'intitule « Justice and the Politics of Difference » (1990), l'auteur y livre un pilier de sa pensée : la notion différence et le respect qui lui est dédié. Ce dernier est extrêmement important pour appréhender la dimension de la pensée de Young. « *Cette « politique de différence » n'envisage pas la justice comme un ensemble de procédures visant à tenter de corriger des dysfonctionnements, mais comme un état de la société où chacun aurait intériorisé au plus profond de soi les normes de comportement nécessaires à l'élimination de l'oppression, les moyens pour parvenir à une telle situation n'étant pas précisés. À travers ce modèle, c'est une vision de la vie bonne inspirée par la critique psychanalytique de l'abjection, qui est préconisée, celle qu'on retrouve dans le concept de « political correctness », selon lequel tout contact avec l'autre doit s'accompagner d'une restriction des affects : il ne s'agit pas seulement de condamner les manifestations publiques de l'intolérance, du racisme, du sexisme ou de l'homophobie mais d'éradiquer les sentiments qui en sont à l'origine chez les individus par un conditionnement social de l'intimité. Iris Marion Young fonde donc sa conception de la justice sur la réalisation d'une culture de la bienveillance.* » (Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 128). Ce développement met en évidence le fait suivant : cette conception de la justice et de la différence implique le lecteur avec d'autant plus de force que la compréhension n'est pas limitée pas une application technique que le texte délivrerait, le but ici, n'est pas la réorganisation du système économique capitaliste ou d'un exemple de planification urbaine. Dans son ouvrage, le lecteur se trouve être affublé d'une responsabilité, ce qui transparait dans le passage de Brennetot lorsque ce dernier évoque une intériorisation de code de conduite.

Cette notion de responsabilité, établie par Young, est le sujet de l'article de Jeffrey Reiman. L'essai que nous présente cet auteur questionne l'efficacité opérationnelle de cette notion de responsabilité en concomitance avec la notion d'i(n)justice. Il cite un passage éclairant de l'ouvrage qui expose un exemple de la conception de l'auteur sur la question :

« Because we dwell on the stage of history, and not simply in our houses, we cannot avoid the imperative to have a relationship with actions and events performed by institutions of our society, often in our name, and with our passive or active support. The imperative of political responsibility consists in watching these institutions, monitoring their effects to make sure that they are not grossly harmful, and maintaining organized public spaces where such watching and monitoring can occur and citizens can speak publicly and support one another in their efforts to prevent suffering. To the extent that we fail in this, we fail in our responsibility, even though we have committed no crime and should not be blamed. (88) » (Iris Marion YOUNG⁴¹, In Jeffrey REIMAN, 2011, p. 741)

Pour parler des travaux d'Iris Marion Young il est souvent écrit qu'ils prennent pour sujet les « minorités » ou les « victimes » en situation(s) d'injustice(s). Pourtant il est essentiel de comprendre que la théorie de Young, à l'égard de la notion de différence, ne concerne pas seulement ces populations, mais tout individu. Cette politique de la différence est à appliquer à toutes les échelles des sociétés, des plus aisés aux plus démunis et des plus heureux aux plus malheureux car elle implique la considération et le respect de l'autre, ce qui entraînerait un meilleur fonctionnement des sociétés. Voilà en quoi le lecteur peut se sentir investi par sa lecture, en tant que membre de la société, citoyen ou non.

La place de l'individu en devient d'autant plus forte, comme l'expose Jeffrey Reiman, cette conception de la responsabilité implique nécessairement l'individu comme acteur – actif ou passif – du système lui étant contemporain. *“As John Rawls wrote in A Theory of Justice: "The social system is not an unchangeable order beyond human control but a pattern of human action.”* (John RAWLS⁴², In Jeffrey REIMAN, 2011, p. 748). À cette conception de la responsabilité s'ajoute l'idée selon laquelle le système – ou le fonctionnement des sociétés – peut s'avérer coercitif. L'ajout de ce caractère « coercitif », attribué à Karl Marx dans l'article, introduit la vision de Young à propos du système contemporain : *“Young gets close to seeing that social structures are coercive. She says that they are objectively constraining (53-56): "social-structural processes create 'channels' for the actions of individuals, guiding and constraining them in certain directions" (53). [...] She writes: "Social structures do not constrain in the form of the direct coercion of some individuals over others; they constrain more indirectly*

⁴¹ Marion Young, *Responsibility for Justice* (Oxford: Oxford University Press, 2011), xxv -i-193 pp.

⁴² *A Theory of Justice*, revised ed. (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1999), p.88.

and cumulatively as blocking possibilities" (55)." (Jeffrey REIMAN, 2011, p. 748-749). La vision de Young sur les interactions ou organisations sociales est donc guidée par le besoin de renouveau, celui d'un modèle alternatif selon lequel les individus ne se contraindraient pas entre eux dans leur choix de vie. Pour ce faire, l'auteur n'entame par son travail par la construction d'une théorie de la justice globale et idéale, mais au contraire par signifier les « *dysfonctionnements sociaux* » (Marie Garrau et Alice Le Goff, 2009, p. 210) qu'elle relève. « *Cette démarche la conduit à redéfinir l'injustice sous les catégories de domination et d'oppression.* » (Ibid, p.210).

Ce qui nous amène à exposer les catégories d'injustices qu'elle instaure. Ces formes d'injustices se scindent en cinq groupes : l'exploitation, la marginalisation, l'absence de pouvoir, l'impérialisme culturel et la violence. Voici comment Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Dufaux explicitent ces cinq catégories :

« L'Exploitation. Liée au système capitaliste, elle correspond à l'oppression des classes sociales défavorisées, non pas seulement parce qu'elles ne bénéficient pas d'une redistribution équitable des revenus de leur travail, mais aussi parce qu'elles sont exclues des processus de prise de décision, des choix individuels de vie et de la reconnaissance de leur identité collective.

La Marginalisation. Elle concerne ceux qui ne sont pas inclus dans le fonctionnement de la société, notamment dans le monde du travail. Ces exclus de la vie sociale (vieux, mères célibataires, sans logis, sans emploi ni espoir d'en trouver un...) perdent l'estime de soi, même s'ils bénéficient d'une redistribution économique qui leur permet de survivre.

L'Absence de pouvoir — Powerlessness — (ou exclusion de la prise de décision). Elle désigne l'oppression de ceux qui, indépendamment des questions de redistribution économique, sont exclus de toute prise de décision, soit sur leur lieu de travail, soit dans leur espace de vie en général.

L'Impérialisme culturel. Il diffère des trois premières formes d'oppression car il n'est pas directement lié aux rapports au travail ou dans le travail. C'est le processus par lequel un groupe est rendu invisible : « l'universalisation de l'expérience et de la culture d'un groupe dominant et son instauration comme norme » (Young, 1990, p. 59, traduit par nous). Il passe par la désignation comme « autre ». Le groupe qui subit cette oppression est donc défini de l'extérieur, dans le même temps qu'il est rendu invisible et stéréotypé (ce qui est un paradoxe).

La Violence. Il ne s'agit pas de la violence individuelle, mais de celle faite à un groupe. Plus précisément, ce n'est pas la violence en soi qui constitue une oppression, mais le fait qu'elle devienne une « pratique sociale » envers certains groupes, pratique éventuellement

considérée comme acceptable (dans le cas des femmes tout particulièrement, mais aussi bien sûr des minorités ethniques) parce qu'elle est simplement la conséquence de l'appartenance au groupe. » (Philippe GERVAIS-LAMBONY et Frédéric DUFAUX, 2009, p.6)

Ces catégories tendent à englober l'intégralité des manifestations possibles d'injustices. De fait, Young construit une grille de lecture que le lecteur peut utiliser par la suite. Toutefois il est important de prendre en compte les significations que l'auteur alloue aux concepts d'oppression et de domination. Certes le premier est plus souvent associé et retenu au travers des travaux de Young, ce qui peut enlever un peu de leur substance, car en aucun cas l'oppression ne substitue la domination. « *La domination est définie comme contrainte institutionnelle exercée sur l'autodétermination individuelle ou collective, elle renvoie à la soumission à des règles édictées par d'autres ; l'oppression est définie comme contrainte institutionnelle exercée sur le développement de soi, elle désigne une inhibition des capacités subjectives engendrée par un ensemble de processus sociaux qui fonctionnent comme des entraves, voire comme des formes de négation des capacités individuelles.* » (Marie Garrau et Alice Le Goff, 2009, p.210). Cette distinction à l'esprit, le lecteur peut noter que les explications de Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Dufaux, si utiles soient-elles pour leur concision, ont l'inconvénient de ne pas y faire référence pour privilégier l'usage du terme d'oppression.

Cette grille de lecture des dysfonctionnements sociaux fait poindre un trait particulier de la pensée de l'auteur : les différentes logiques d'injustice se mêlent pour former un système. Elles ne sont pas inséparables puisque selon les contextes certaines n'apparaîtront pas. Mais elles ne sont en aucun cas incompatibles ou non-superposables. La pensée de Young insiste donc sur une approche multifactorielle des contextes d'injustices.

Cette caractéristique implique de considérer les situations – ou les contextes – sous un prisme multiscalaire. Ces situations sont incarnées par des individus, les individus peuvent donc être aux prises avec plusieurs logiques d'oppression et/ou de domination. Et ces derniers peuvent faire partie d'une entité plus large, comme le groupe. Cet ensemble d'individualité est aussi un pilier dans l'élaboration de la politique de la différence. Il est pourtant essentiel car il résout, selon Young, la problématique de « l'identité collective ». Sa réflexion autour de l'idée d'une identité collective est cruciale pour sa démarche scientifique : « *l'enjeu consiste pour Young à conserver une catégorie qui ne soit pas purement stratégique tout en évitant les écueils d'un essentialisme qui minimiserait les différences internes au groupe* » (Ibidem, p.208). À la suite de quoi les auteurs cités ajoutent : « *Elle se tourne pour ce faire vers les concepts sartriens*

de série et de groupe (Sartre 1960⁴³). La série renvoie à une collection d'individus étrangers les uns aux autres, ne partageant ni projet ni identité commune mais en butte aux mêmes structures pratico-inertes ou, autrement dit, reliés extérieurement par une position sociale semblable qui contraint et rend possible leur action de manière similaire. » (Ibid, p.208). La sérialité permet à la chercheuse de catégoriser des individus sans avoir à établir des frontières fixes quant aux critères d'appartenance à une série, de fait les individus se retrouvant dans une série peuvent être éclectiques s'ils contractent la caractéristique de ladite série. « Par conséquent, penser le collectif des femmes via la catégorie de série permet de tenir compte de la multiplicité des situations des individus qui lui appartiennent, de n'en exclure a priori personne et d'y faire entrer les individus qui ne se pensent pas réflexivement comme membre de la série. » (Ibid, p.208). De plus la série se distingue du groupe lorsque les individus en viennent à prendre conscience de leur appartenance et à le manifester. « Ce n'est que quand le positionnement en fonction d'une structure particulière devient l'objet d'une conscience collective et d'un projet d'action commune que la série se transforme en groupe. » (Ibid, p. 209).

La manière dont l'auteur pense les unités d'individu, de série ou de groupe permet de nommer et de manipuler des individualités sans souffrir des arguments d'une critique à l'encontre d'une certaine discrimination positive. De plus cela rend possible d'établir, de faire reconnaître et accepter les différences des individus entre eux. Le but de la politique de différence passe nécessairement par cette étape de nomination, sans quoi elle ne peut aboutir. Ce principe de discrimination positive participe au projet politique plus large et d'un point de vue institutionnel. Ce système d'acceptation des différences est un moyen d'inclure aux échelons institutionnels des représentants des groupes minoritaires opprimés, dans la perspective d'une politique de la différence. Ce processus de représentation des groupes, parfois largement minoritaires, est nommé « représentation spéciale ». Marie Garrau et Alice Le Goff concluent leur développement dédié à cette thématique de façon à prévenir les critiques et à introduire le lecteur plus avant dans l'élaboration du projet politique de Young : « *Discrimination positive et représentation spéciale ne sont pas considérées comme des fins en soi mais conçues comme des instruments de lutte en vue d'une plus grande inclusion, laquelle doit se traduire par une participation effective à la prise de décision et à la formation d'une opinion publique diverse. En ce sens, ces politiques apparaissent comme le complément institutionnel nécessaire à une vie civique et associative active et à un débat public pluriel, qui favorise l'expression individuelle et collective de points de vue hétérogènes.* » (Ibid, p. 212)

⁴³ Sartre Jean-Paul (1960). *Critique de la raison dialectique*. Paris, Gallimard.

La théorie de la justice et de la différence de Young accorde de l'importance à des notions dont l'utilisation se prête à l'interdisciplinarité, au sens où ces réflexions de philosophie politique et de sociologie peuvent être empruntées dans le cadre d'une étude géographique. L'auteur manie des notions auxquelles il est aisé d'ajouter des facteurs géographiques, comme l'illustrent Dufaux et Gervais-Lambony dans leur article : « *Une approche centrée sur l'espace peut porter sur l'étude de la répartition des différentes minorités ou évaluer comment cette répartition est gérée et vécue par les différents acteurs, contribuant ainsi à ouvrir les yeux sur des formes d'oppression peut-être masquées par l'universalisme, qui prétend ne voir que des individus égaux en droits, et ne permet pas de saisir de nombreuses formes de discrimination..* » (Philippe Gervais-Lambony, Frédéric Dufaux, p.6-7). Ce n'est pas sans raison qu'Iris Marion Young est une des auteurs majeurs quant à la question de la justice dans le monde de la recherche géographique. L'élaboration du concept de justice spatiale et son déploiement dans les courants de recherche peuvent tout à fait utiliser la grille de lecture que sa théorie fournit, sans pour autant que cette dernière élabore le concept à proprement dit de justice spatiale.

Bilan :

Les théories jusqu'ici exposées permettent au lecteur de prendre la mesure de certaines des théories de la justice les plus influentes, qui ont formé une base pour le développement du concept de justice au sein de la discipline géographique. Ces trois auteurs auront permis d'aborder d'autres notions, souvent complémentaires ou subsidiaires au concept de justice. Les théories se basent sur des définitions de justices soutenues par des concepts comme l'égalité, l'équité, le pouvoir, les biens (idéels ou matériels), la communication ou l'organisation sociale. Il est donc intéressant de comprendre comment les géographes se sont emparés des différentes théories et du concept de justice pour le mêler à leur domaine d'étude central, c'est-à-dire l'espace.

2. Les géographes et le concept de justice spatiale :

« *La difficulté à définir la justice spatiale montre qu'il est sans doute plus fécond de la considérer soit comme une approche, une façon d'aborder des objets de recherche hétéroclites et de poser des problèmes, soit comme une thématique autour de laquelle peuvent venir s'arrimer des problématiques et des traditions disciplinaires variées, soit comme un « outil scientifique opératoire ».* Le terme d'« outil » permet d'insister sur le fait que la justice spatiale n'est pas une fin en soi, mais un chemin vers l'intervention. Par ailleurs, il ne faudrait pas négliger la puissance suggestive de l'expression qui, par sa concision, s'apparente également à un mot d'ordre mobilisateur. La justice spatiale est inséparable des mouvements

sociaux qui l'ont inspirée et qu'elle a inspirés. De ce point de vue, parler de justice spatiale revient à revendiquer la pratique d'une science sociale engagée dont la finalité est de participer à la lutte contre les multiples injustices socio-spatiales. » (Frédéric DEJEAN, 2013, p. 177.)

Ces propos introduisent les principaux traits à souligner lors de l'utilisation du concept de justice spatiale et qui seront présentés par la suite. Les géographes y font appel car c'est un outil de compréhension et d'action très modulable selon les sujets. Cependant ce n'est pas un « simple » outil, il questionne l'engagement de celui qui le manie, car aucune conception de la justice n'est neutre. De plus, les mots de Frédéric Dejan sous-entendent le fait urbain de cette expression. Cette justice spatiale se manifeste essentiellement en ville, là où les mobilisations se font le plus aisément, où la concentration de population accentue parfois des dysfonctionnements sociaux.

2.1. Engagement(s) et impératif(s) : épreuve éthique ?

L'usage de l'expression de « justice spatiale » ne peut être considéré comme négligeable car il est visible que chaque auteur l'utilisant souhaite améliorer l'état des choses et tirer le meilleur d'une situation pour le futur. Il paraît assez évident qu'employer ce concept – de justice – n'est pas dû au hasard. La justice est appelée par l'injustice ou la volonté de ne pas en produire. De fait, la justice implique de penser l'injuste, quel que soit son degré d'importance. C'est en cherchant ou en découvrant des inégalités que l'appel « d'une plus grande » justice naît, comme acte réparateur.

Le chercheur qui mobilise alors ce concept se positionne face à une situation. Ce positionnement se produit à l'aide d'un système de valeur auquel adhère ce dernier : selon ses valeurs il pourra considérer ou non des situations comme injustes. Cette partialité, qu'elle soit réduite à son minimum, ne peut disparaître complètement, aussi le positionnement d'un chercheur face à une situation aboutit-il souvent à interroger la scientificité de ces travaux. Ce que souligne l'article de Marie Morelle et Fabrice Ripoll : « *Le couple justice/injustice constitue un objet de réflexion très particulier : non seulement il ne désigne pas une réalité objective, indépendante des représentations que chacun s'en fait, mais plus qu'un objet en tant que tel, c'est une grille de lecture qui s'applique à n'importe quelle réalité. Il qualifie avant tout une situation sociale en tant qu'elle est perçue (construite) par le prisme d'un système de valeurs. »* (Marie MORELLE, Fabrice RIPOLL, 2009, p. 157)

Cela s'avère problématique plus le positionnement de l'auteur est fort ou affirmé. Se munir du concept de justice affecte nécessairement les travaux de l'auteur, puisque ce dernier convoque – pour critique ou adopter – au préalable des théories de justice.

Cette problématique fait écho au souci de scientificité bien connu des chercheurs des études de genres. Face à ce type de sujets d'études, le chercheur est confronté à la controverse de la « *neutralité axiologique* » (Marie MORELLE, Fabrice RIPOLL, 2009) considérée comme garante de la qualité scientifique des travaux. Cette neutralité s'apparente à la distance du chercheur à son étude et aux jugements personnels qu'elle serait capable de susciter. Toutefois cette distance, cette impartialité est à remettre en question : « *Ce serait oublier que décider ce que doit ou ne doit pas être « le métier et l'éthique du savant » est déjà une prise de parti, pour ne pas dire un choix moral. En outre, l'approche positiviste ignore les émotions ainsi que le contexte social dans lequel le chercheur évolue, éléments clefs dans le choix d'une question de recherche. L'image d'un chercheur extérieur, « étranger » à une société somme toute « exotique », qui n'aurait pas à prendre parti ni à être pris à partie au nom d'une relativité des valeurs est d'ailleurs remise en cause aujourd'hui.* » (Ibidem, p. 157). La production de savoir est bel et bien soumise à des choix subjectifs, sans pour autant que cette tendance nuise à la qualité scientifique des travaux par une application radicale.

Que cela soit pour une analyse ou un projet opérationnel, l'utilisation de théorie de la justice engage le scientifique dans un jugement de valeur qui le lie avec la grille de lecture qu'il choisit, consciemment ou non. Mais que signifie cet engagement ?

Cet engagement renseigne sur les conceptions de l'auteur avant même que celui-ci ne projette d'exposer son argumentaire, puisque toutes les théories de la justice ne se valent pas et ne prônent pas les mêmes enseignements. Arnaud Brennetot fournit un des nombreux exemples en citant Jean Gottmann : « *Dès 1951, dans La Politique des États et leur géographie, il pose ouvertement la question du rapport entre égalité, équité et justice spatiale. « Comment répartir également, dans un monde différencié et inégal au départ, les ressources utiles de façon équitable ? [...] C'est à la fois dans la psychologie humaine, dans la nature même des ressources et dans l'organisation spatiale de l'univers que résident les trois facteurs d'inégalité et même, selon la théorie morale, de l'injustice entre les peuples » » (GOTTMANN, 1952, p. 189⁴⁴, In Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 115). Cette question impose à celui qui lui répond de prendre position pour une solution, qu'il juge être la bonne. Mais ce jugement, qu'il soit celui de la majorité et approuvé par le paradigme scientifique contemporain, n'en reste pas moins une position partielle – un choix – motivée par des raisonnements scientifiques. Comme Arnaud Brennetot le démontre dans son article :*

« Qu'est-ce que la justice ? Qu'est-ce que le juste ? Répondre à ces questions implique un positionnement éthique affirmant que, pour être acceptable, le monde doit être organisé conformément à certains principes (Smith, 2000). Définir la justice spatiale revient alors à

⁴⁴ Gottmann J. (1952, rééd. 2007). *La Politique des États et leur géographie*, Paris, CTHS, 261 p.

considérer que certaines formes d'organisation de l'espace géographique sont moralement préférables à d'autres : la centralité, la proximité, la fluidité, la mixité, la cohésion, la compétitivité, l'identité ou la diversité des territoires sont autant de valeurs qui peuvent être associées à la justice et qui supposent d'avoir à l'esprit une image idéale de la réalité géographique, une représentation normative qui rend l'action possible et légitime. Tout comme les idées d'aménagement ou de développement (durable), l'invocation de la justice spatiale relève d'une pratique politique de la géographie. Certains engagements correspondent à des choix personnels. La plupart du temps néanmoins, les positionnements observés peuvent être rapprochés de doctrines et de courants idéologiques plus larges (Brennetot, 2010). » (Arnaud BRENNETOT, 2011, p. 115-116)

Cette position est rejointe et soutenue par Frédéric Dejean qui explique comment la discipline en est venue à ce positionnement, par des propos tout aussi éclairants que ceux de Brennetot :

« Le géographe s'éloigne alors du niveau descriptif pour voir « comment ces disparités sont ressenties et vécues comme autant d'injustices par tous ceux qui en sont, à des degrés divers, les victimes ». Le passage des « disparités » (niveau descriptif) aux « inégalités » (niveau normatif) qui traduisent ces injustices, c'est-à-dire les écarts par rapport à des configurations socio-spatiales jugées comme souhaitables, redéfinit du même coup la tâche du géographe qui s'oriente sur la voie d'un savoir engagé, susceptible de formuler des propositions ayant pour objectif d'atténuer ces inégalités. » (Frédéric DEJEAN, 2013, p. 173.)

Ces deux citations ont le mérite de clarifier la nature « engagée » de la justice dans le cadre d'une étude scientifique. Le lecteur comprend que le lien entre justice et spatialité implique de penser des modes d'organisations socio-spatiales différentes et de les juger : bonnes ou mauvaises (dans le plus simple des cas). De plus il est plus aisé de comprendre la difficulté de se positionner par rapport à des théories de la justice entière, puisque les points de discordes potentielles sont innombrables. Car comme il a été dit, la justice enlace de nombreux autres concepts tout aussi sujets à débat. Le concept de justice spatiale est donc d'autant plus complexe à définir que les théories sont exogènes à sa propre réflexion : un chercheur peut se servir d'une conception et de travaux d'auteurs sans pour autant être en accord avec l'entière de la pensée développée. Mais ce n'est pas pour autant que cette difficulté de définir sa propre conception de la justice lui octroie le droit de se passer de « l'orientation normative » de sa propre conception de justice spatiale. (Ibidem, p.173.)

2.2. Un outil

La justice est apport théorique majeur pour questionner et débattre des questions sociales mais aussi spatiales. Les gains qu'elle apporte peuvent grandement enrichir une démarche

scientifique, à la fois dans son application théorique mais aussi pratique. L'aspect pratique peut se symboliser par l'application de démarches basées sur une conception de la justice à une situation particulière, autrement dit, la force du concept de justice n'est pas seulement immatérielle. Toutefois si l'impact social est bien réel et indiscutable, son influence matérielle est moins mise en avant. Pourtant la justice possède un pouvoir bien réel et matériel sur la société.

« *La justice, entendue comme un principe moral de conformité au droit positif en référence à la légalité affecte bel et bien la société et l'espace. Des forces de l'ordre aux juges, en passant par les procureurs et les avocats, la Justice et son administration agissent. Elles sont constitutives de rapports sociaux, tendant à fixer et à naturaliser ces derniers a posteriori. Ceux qui rendent la justice, l'interprètent, ont un rôle clef dans la production de l'espace et donc de la société.* » (Marie MORELLE, Fabrice RIPOLL, 2009, p. 161). Ces mots mettent en valeur le pouvoir bien réel de la justice (alors incarnée) sur l'organisation de la société. Ce cas de figure informe plus qu'il ne concerne pleinement le sujet de la justice spatiale, pour la raison que le géographe ou plus généralement les chercheur-e-s ne sont pas détenteurs du pouvoir de la Justice en tant que tel. Mais il a pour avantage de montrer que l'influence de la justice étatique – des instances judiciaires publiques – est bel et bien un acteur dans l'organisation des sociétés. C'est cette capacité qui tend à faire de la justice, et dans notre cas, de la justice spatiale, un concept opératoire et donc utile au géographe qui souhaite en faire une application concrète. Ce qu'explique Frédéric Dejean en citant Alain Reynaud : « *Par l'expression « justice socio-spatiale » A. Reynaud désigne « l'ensemble des moyens utilisés par la puissance publique pour atténuer les inégalités entre classes socio-spatiales ».* Appréhendé sous cet angle, le travail d'aménagement du territoire est donc l'ensemble des dispositifs permettant à la fois d'offrir des services identiques à tous les citoyens et de redistribuer la richesse entre les parties du territoire par des mécanismes de péréquation qui participent d'un projet politique guidé par une exigence d'équité territoriale. » (Frédéric DEJEAN, 2013, p. 173). Le géographe peut tout à fait avoir prise avec le monde matériel en utilisant le concept de justice. Cette possibilité est due à un lien entre les deux concepts. Ce lien est parfois qualifié de « relation dialectique » entre l'espace et la justice.

Cette expression est mise en avant par Frédéric Dejean dans son article, en citant d'abord Edward Soja : « *Je postule également l'idée selon laquelle la spatialité de l'(in)justice affecte la société et la vie sociale, autant que les processus sociaux donnent forme à la spatialité ou à la géographie spécifique de l'(in)justice.* » (Edward SOJA, In Frédéric DEJEAN, 2013, p.

176.)⁴⁵. Puis Mustafa Dikeç : « Le géographe britannique Mustafa Dikeç fait également de cette relation dialectique le noyau de la justice spatiale quand il évoque « la spatialité de l'injustice (...) et l'injustice de la spatialité »⁴⁶ : le premier segment rappelle que l'injustice trouve une traduction dans l'espace en tant que produit des forces sociales cristallisées, tandis que le second souligne la capacité des structures de l'espace à entrer dans le travail de reproduction des situations injustes. » (Ibid, p. 176.).

Ce concept de justice spatiale devient alors le moyen – l'outil – pour le géographe de travailler les questions de justice et d'injustice depuis cette dialectique.

Depuis les théories de la justice (Rawlsienne ou de Marion Iris Young) où la spatialisation ne constituait pas un axe majeur d'analyse, la justice a pu être maniée pour étudier l'espace et les territoires, de façon plus approfondie que celle que proposait David Harvey. La justice spatiale est aujourd'hui un outil et une grille de lecture très utile pour une pluralité de sujets. Il est possible d'évoquer les travaux de Peter Marcuse, qui comme Marion Iris Young, a procédé à une liste très lisible des incarnations des injustices en accentuant sur la spatialité.

« I. Il y a deux formes fondamentales d'injustice spatiale :

A. Le confinement de quel que groupe que ce soit à un espace limité sans qu'il l'ait choisi – ségrégation, ghettoïsation – la thèse du déni de liberté.

B. La répartition inégale des ressources sur le territoire – la thèse des ressources injustes.

II. L'injustice spatiale est la résultante d'une injustice sociale plus large – la thèse de la résultante.

III. Les injustices sociales ont toujours une dimension spatiale, et on ne peut aborder les injustices sociales sans aborder également leur dimension spatiale – la thèse des remèdes spatiaux.

IV. Les remèdes spatiaux sont nécessaires mais non suffisants pour remédier aux injustices spatiales – encore moins à l'injustice sociale – la thèse du remède partial.

V. Le rôle de l'injustice spatiale dans l'injustice sociale dépend des conditions sociales, politiques et économiques, et aujourd'hui, on observe des mouvements qui tendent à la fois à accentuer et à diminuer l'importance du spatial – la thèse du contexte historique. »

(Peter MARCUSE, Trad. Sonia LEHMAN-FRISCH, 2009, p. 3-4)

⁴⁵ (E. Soja, *Seeking Spatial Justice*, op. cit., p. 5 (nous traduisons). Dans « The Socio-Spatial Dialectic » (art. cité), E. Soja renoue avec un thème développé en France dès les années 1970 par Henri Lefebvre dans *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1971)

⁴⁶ M. Dikeç, « Justice and the Spatial Imagination », art. cité, p. 1792

Cette liste est une sélection des titres sous lesquels un plus ample argumentaire suivait pour approfondir les propos de l'auteur, toutefois la centralité du caractère spatial est évidente. C'est un bon exemple d'une démarche plaçant l'espace au centre des recherches où un auteur tente d'établir une grille d'analyse des injustices spatiales. Le lecteur peut aussi déceler que la quatrième catégorie diffère, l'engagement qui s'en dégage la distingue des autres. Ce que l'auteur nomme « thèse du remède partial » aborde un aspect essentiel de la justice spatiale. Elle concerne l'action de « réparation » à laquelle la justice procède pour améliorer la situation concernée. Ce que veut signifier l'auteur ici est une critique commune faite par les chercheurs maniant cet outil. Peter Marcuse la pointe dans son article : « *Il est nécessaire de recourir à des remèdes spatiaux pour éliminer les injustices spatiales, mais en eux-mêmes, ils sont insuffisants ; on doit envisager de bien plus vastes changements dans les relations de pouvoir et dans la distribution des ressources et des opportunités si l'on veut que les injustices sociales, dont les injustices spatiales sont un élément, soient réparées.* » (Ibid, p.6). La justice spatiale ne doit en aucun cas faire abstraction de cette socialité, le trait social des travaux et de leurs applications pensées comme réparatrices est primordial.

Toutefois ces applications peuvent varier selon la conception de la justice qu'en ont leurs auteurs, on parle alors de différents types de justices : (re)distributive ou procédurale. Selon qu'une justice soit l'une ou l'autre, les actions menées à l'encontre de l'injustice seront bien différentes. L'article « Justice... spatiale ! » de Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Dufaux est très utile pour informer de leurs caractéristiques propres : « *Selon l'approche adoptée sur la question, soit l'on est conduit à se poser des questions sur des distributions spatiales (de biens, de services, de personnes...) parce que l'on choisit une définition redistributive de la justice, soit l'on est conduit à se poser des questions de représentations de l'espace, d'identités (territoriales ou non), de pratiques, parce ce que l'on choisit de réfléchir sur la dimension procédurale de la justice.* » (Philippe GERVAIS-LAMBONY et Frédéric DUFAUX, 2009, p. 8). Le lecteur comprend que les deux formes de justice ne visent pas le même objet, sans pour autant pour les définir.

La justice distributive « *applique le principe de proportionnalité dans la répartition des avantages et des honneurs en fonction des mérites de chacun* ». (dir. Laurence HANSEN-LØVE, 2011, p.246). Cette définition a la qualité d'être simple et d'inclure les idées phares mais elle a l'inconvénient de faire référence à la notion de « mérite ». Le mérite est une notion complexe à manier au sein du concept de justice (Alain BOYER, 1995) mais nous permet d'éclaircir brièvement le sens de la justice distributive.

La justice procédurale se distingue de sa consœur car le « *raisonnement repose sur l'idée selon laquelle « une procédure équitable transmet son caractère au résultat* » (Rawls, 1971,

p. 118). » (Philippe GERVAIS-LAMBONY, Frédéric DUFAUX, 2009, p. 5). Ici, l'idée repose sur le respect de règles établies pour aboutir à des résultats bénéfiques.

De plus l'application de ces deux conceptions sont diamétralement opposées comme le soulignent les auteurs : « *Si la justice spatiale est définie comme avant tout redistributrice (égalisation des ressources et de l'accès aux ressources), c'est à l'aune de l'efficacité redistributrice de la territorialisation politique que l'on pourra en juger. Si la justice spatiale est définie comme d'abord procédurale, c'est-à-dire comme dépendant des processus de prise de décision et de la reconnaissance de la diversité des groupes territoriaux, l'aune est différente.* » (Philippe GERVAIS-LAMBONY et Frédéric DUFAUX, 2009, p.13-14). Une analyse spatiale dépend des conceptions de la justice auxquelles elle accorde des vertus et son application dépend du sujet dont elle traite.

2.3. Le fait urbain de la justice spatiale

La place des espaces urbains et des villes est prédominant dans la littérature, ce à quoi font écho les propos de Frédéric Dejean⁴⁷ en affirmant que la justice spatiale est fortement liée à l'émergence et l'existence des mouvements sociaux. Ces mouvements sociaux reflètent le rôle des villes et leur place dans les analyses relevant de la justice spatiale. En témoigne cette attention particulière portée de cet auteur à la relation entre ville et philosophie politique : « *Les villes sont historiquement les sites de prédilection des mouvements sociaux qui se révoltent contre l'ordre politique. En témoignent le « printemps arabe » de 2011 ainsi que les mouvements de contestation des orientations politiques néolibérales des pays du Nord. La ville n'est pas seulement la scène de ces luttes, elle en est également l'objet. Le lien entre la ville et la philosophie politique est ancien comme le rappellent les utopies, genre littéraire et pictural dans lequel la société idéale s'incarne dans un modèle de cité rationnellement organisée. Se trouve ainsi mise en avant l'idée qu'il existe une correspondance étroite entre les formes matérielles de la cité et son bon fonctionnement.* » (Frédéric DEJEAN, 2013, p. 177-178.). La ville est perçue comme un reflet du fonctionnement d'une société aux yeux d'un très grand nombre d'individus, rassemblant ainsi les habitants, quels qu'ils soient. La remise en question d'un système, d'un processus ou d'une situation jugés injustes, insuffisants ou inappropriés fait souvent appel à un exemple concret spatialisé.

« *Qu'elles soient économiques ou culturelles, les différenciations sociales, parce qu'elles se traduisent « par des hiérarchies de statut et de pouvoir, par des modèles diversifiés d'appropriation de l'espace et par des préférences en matière de voisinage », s'inscrivent dans l'espace — et notamment dans l'espace urbain —, comme l'affirmait déjà Henri Lefèbvre en*

⁴⁷ Citation du chapeau d'introduction de la partie 3.

1976. Plus encore, cette division de l'espace est « à la fois le produit, le reflet et l'un des enjeux de la différenciation sociale » (Grafmeyer, 1994, p. 93-94). » (Sonia LEHMAN-FRISCH, 2009, p. 95)

Le territoire urbain que recouvre une ville est un espace de concentration et de densité : de populations, de biens et de richesses, d'emplois, de pouvoirs, etc. Ce genre d'espace est donc le lieu d'une grande hétérogénéité, dont les germes peuvent se révéler tout aussi bons que mauvais selon leur mode de répartition et d'organisation. Ces différenciations sociales n'aboutissent pas nécessairement à la production d'inégalité, mais elles en sont les éléments déclencheurs.

La ville est à la fois le symbole de certains dysfonctionnements sociaux, mais aussi le lieu des pouvoirs qui peuvent les contrecarrer. Ce qu'insinue le lexique utilisé fréquemment : ségrégation, agrégation, partition sociale et/ou spatiale, segmentation, relégation, polarisation, isolement, etc. Ces termes si bien connus des géographes sont la preuve du lien entre l'espace, les populations et l'idée de bonne/mauvaise organisation – lier aux notions de juste ou d'injuste. « *D'une façon plus large, l'intérêt pour les espaces urbains et pour les conditions de possibilité d'une « ville juste » n'est pas étranger au constat généralisé d'une crise profonde des villes contemporaines, aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Il n'a jamais été autant question de « fragmentation », de « ségrégation », de « ghettoïsation », de « sécession », ou encore de « divided city », et les titres des ouvrages de ces vingt dernières années reflètent assez cette peur d'un modèle généralisé de « ville sans qualité » dont parle Henri Lefebvre quand il évoque le passage de « la ville à l'urbain ».* » (Frédéric DEJEAN, 2013, p. 177-178.)

Cette relation singulière entre la ville et la philosophie politique, notamment avec le concept de justice, est révélée avec justesse dans l'expression « droit à la ville » de Henri Lefebvre. Le synchronisme des termes de justice spatiale s'y retrouve parfaitement, puisqu'à la justice est associé le droit et au spatial est lié la ville. Cet exemple s'ajoute aux autres exemples de penseurs maniant l'outil de justice spatiale de façon engagée. La caractéristique mobilisatrice du concept de justice est reprise dans cette expression dont l'usage ou la connaissance est beaucoup plus répandue parmi le grand public. Il est utile de rappeler que le droit à la ville est une conception de l'agir focalisé sur l'idée de produire l'espace destiné à être vécu et habité. Cette conception désigne les habitants comme principaux bénéficiaires de la ville construite, mais surtout principaux constructeurs : la ville pour et par les habitants. Cette perspective convoque un jeu d'acteur séducteur dont les mouvements sociaux s'inspirent, en y voyant un moyen d'accomplir leurs objectifs. « *À l'image de la justice spatiale, le droit à la ville « s'annonce comme appel, comme exigence ».* Ce n'est pas « un simple droit de visite ou de

retour vers les villes traditionnelles. Il ne peut se formuler que comme un droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée » (Ibid, p. 179-180.). L'expression d'Henri Lefebvre est associée à un fort engagement, dont les cibles peuvent être multiples, ce qui peut d'ailleurs se révéler nuisible. « Malgré tout, le « droit à la ville » apparaît plus comme un slogan efficace que comme une notion opératoire et ses nombreux usages finissent par en brouiller le sens, puisqu'il concerne aussi l'accès aux transports, la vie culturelle ou la capacité des citoyens à participer à la vie politique. » (Ibid, p. 179-180.).

Bilan :

Si le droit à la ville relève davantage de la sphère publique, la justice spatiale est surtout présente au sein des sphères plus privées – car plus techniques – par exemple le monde de la recherche. Elle en retire d'être considérée en tant qu'outil opérationnel plus que comme « slogan efficace ». Ce modèle de réflexion et d'action s'applique sur l'organisation sociale et spatiale des territoires habités, souvent en proie à des dysfonctionnements causant le sentiment d'injustice chez ceux qui les subissent. Cette démarche place les espaces urbains et les villes comme terrain d'étude de choix puisqu'ils constituent, dans notre société actuelle, un vivier de processus et de situations vécues, décriées et jugées comme injustes. Il est temps désormais d'aborder pleinement le sujet de notre étude en le liant avec cet outil. Ce développement sera mis à profit pour établir des impératifs normatifs quant à la formulation d'une hypothétique conception de la justice.

Partie 2 : Méthodologies et terrains

Chapitre 4 : Les méthodes à l'épreuve des corps

I. Enjeux :

1. Réflexivité du chercheur :

1.1. Lutte pour la légitimité

Les thématiques « sexualité/sexe/genre » ne sont pas évidentes à articuler avec celle du « terrain scientifique », voire de la « production scientifique » selon les champs disciplinaires. Les critiques et les controverses sont nombreuses et elles s'attachent principalement à questionner la subjectivité du chercheur et les gains ou pertes de scientificité que ces relations peuvent occasionner. Ce passage de l'argumentaire consistera à en faire une très brève présentation.

La distinction à faire entre les univers scientifiques anglophones et francophones a déjà été soulignée dans les chapitres précédents, elle le sera de nouveau dans celui-ci. Sur le plan de l'avancée des recherches basées sur les thématiques de la sexualité, cette distinction est non négligeable, surtout pour ce qui est de la légitimité du chercheur et de sa production de connaissance. Il s'avère que la communauté scientifique française a contracté un retard assez conséquent dans le développement de ses recherches par rapport aux recherches anglophones. Le lecteur entendra par développement la mise en place de programmes de recherche, de postes, de centres de formation spécialisés dans ces domaines par exemple. Pour revenir brièvement sur les raisons de ce décalage, il est possible de faire référence aux nombreux articles de la chercheuse Marianne Blidon sur cette question.

Pourquoi un tel retard ? L'auteure cite Pierre Bourdieu pour amorcer une réponse : « *Il demeure la question de la hiérarchie des objets d'étude, certains étant jugés plus « nobles » que d'autres. « Un des objets les plus importants de la sociologie de la connaissance serait la hiérarchie des objets de recherche : un des biais par lesquels s'exercent les censures sociales est précisément cette hiérarchie des objets considérés comme dignes ou indignes d'être étudiés. [...] il y a des profits scientifiques à étudier scientifiquement des objets indignes » (Bourdieu, 1984, p. 196⁴⁸). » (Marianne BLIDON, 2015, p.5). Ainsi, dans le contexte scientifique de l'androcentrisme, en grande part révolu, de tels sujets n'avaient de crédibilité.*

⁴⁸ BOURDIEU Pierre, « Questions de sociologie ». Paris : Éditions de Minuit, 1984.

De plus, « Michel Bozon note, à propos des résistances que rencontrent ses travaux, que « l'expérience personnelle, directe ou indirecte, que chacun a de la sexualité, fait de tout individu un redoutable "spécialiste", rebelle aux interprétations générales et aux objectivations, mais en fait moins apte à élaborer des théories originales qu'à reprendre à son compte des préconstructions issues du monde social. »⁴⁹. (Marianne BLIDON, 2012, p.4). La sexualité, est un objet d'étude que tout le monde connaît mais cela ne le rend pas pour autant plus accessible pour les chercheurs. Ce que met en avant le positionnement de Marianne Blidon est un croisement entre deux tendances résultant au rejet de cette thématique dans les champs scientifiques. Dans un premier temps, ce rejet découle d'un jugement porté à l'encontre de sa richesse scientifique, considérée comme négligeable. Ce premier type d'argument est fortement lié au second, ce dernier banalisant complètement son approche scientifique et intellectuelle, puisque connu de chacun. Dans cette optique chacun pourrait mesurer ses connaissances à celle du chercheur qu'il serait alors difficile de considérer comme « spécialiste ».

L'histoire récente des sciences humaines et sociales a montré que la sexualité s'est implantée comme un sujet et objet à part entière dans les publications scientifiques. Toutefois, les crispations concernant cette avancée scientifique se répercutent sur son application concrète et opérationnelle, c'est-à-dire, sur la question du « terrain ». Dans son article « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction », Marianne Blidon aborde cette question par le biais de l'expression « faire du terrain », en soulignant deux principales dimensions : celle où le chercheur est en position d'observateur et celle où il participe aux situations faisant l'objet de l'enquête. En ajoutant que son propos : « *n'est pas ici de défendre telle ou telle position mais d'en souligner l'intérêt, les limites et les enjeux épistémologiques à partir de deux idéals-types heuristiques : le voyeur et l'acteur.* » (Marianne BLIDON, 2012, p.531).

Ces deux figures sont ensuite liées deux types actions vis-à-vis des populations dans lequel se trouve le chercheur : « *se faire passer pour* » et le fait de « *s'éprouver* ».

La première option permet de conserver une distance avec l'objet d'étude, tout en se rapprochant sans se faire voir. Cependant l'auteure insiste sur un point essentiel : cette distance « scientifique » serait aussi « sociale », dans le cas où le chercheur serait dans l'incapacité de s'adapter à un environnement dont les codes lui sont étrangers. Se faire passer pour ne conviendrait pas à tous les couples « chercheur/sujet » comme le suggèrent ces propos : « *Outre les questions éthiques que pose ce type de pratique, il m'a toujours semblé peu crédible de passer pour ce que l'on n'était pas et qu'en la matière les jeux de regard, les*

⁴⁹ Bozon M. (2006), « Sexualité », in *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, p. 1078.

jeux de distance et de proximité des corps, l'aisance et la maîtrise ou non des codes, étaient autant d'indicateurs d'une mascarade. » (Ibidem, p.532). Il est fait référence dans cette citation à une question éthique, pourquoi cela ? Cet aspect provient de la relation « faussée » entre l'enquêteur et l'enquêté, puisque le premier se fait passer pour ce qu'il n'est pas. L'éthique de l'enquête passe notamment par le respect des enquêtés.

La deuxième option consiste à participer aux pratiques étudiées, ce qui interroge une fois encore la capacité du chercheur à s'intégrer dans le milieu, en plus de l'acceptation méthodologique de l'enquête par ses pairs. Cette option permet d'introduire le corps comme « *le médiateur de la connaissance en place du regard ou du recueil de récit. Si on voit bien les avantages d'une telle approche, il ne faut pas être dupe de la part d'illusions de maîtrise qu'elle comporte. Celle-ci n'a d'intérêt qu'à la condition que le chercheur soit en mesure de transformer une expérience pour soi en une expérience ayant un autre statut épistémologique, statut qui permette la compréhension du monde social.* » (Ibid, p.534). Si ces propos font écho à des pratiques très engageantes, notamment par la participation aux pratiques sexuelles étudiées, ils sont tout aussi pertinents à une moindre échelle de participation.

Le bilan des faiblesses du monde de la recherche à propos de cet objet d'étude est lui-même résumé en peu de mots : « *Trois points sont riches d'enseignement : la négation de l'engagement corporel du chercheur sur son terrain comme dimension constitutive de la production scientifique, la survivance encore très forte du mythe de l'objectivité, et enfin la faible place de la réflexivité en géographie.* » (Blidon, 2012, p.12). Si le premier point a déjà été évoqué, les deux suivants ne le sont pas.

Par « mythe de l'objectivité » l'auteure entend accuser l'idéal d'un esprit de recherche pur de toute considération, un esprit n'ayant aucun lien avec le sexe, l'âge, la classe sociale de l'individu. Cette expression se rallie à celle de la neutralité axiologique précédemment évoquée. Et le terme « réflexivité » fait appel à la réflexion propre aux chercheurs lors de l'élaboration de leurs travaux. Cette entreprise réflexive ne concerne pas simplement le choix de la méthode, elle englobe bien plus : « *La posture réflexive du chercheur se comprend donc en raison de son identité, mais plus largement de son positionnement social et politique dont il devrait être conscient.* » (Marianne BLIDON, 2012, p.538). Ainsi le trio « terrain – chercheur – communauté scientifique » crucial dans l'élaboration de la scientificité des travaux pose de nombreuses questions, sans pour autant remettre en cause la « sexualité » en tant qu'objet d'étude.

1.2. Réflexivité du chercheur : une garantie

Dans la suite logique des débats exposés ci-dessus, la démarche de « réflexivité » ou « d'instant réflexif » décrété nécessaire par et pour les chercheurs est présentée. Ce faisant cette partie écartera de potentielles critiques. Pour ce faire je ferais référence à deux auteures ayant très bien mis en avant les limites sa propre objectivité qu'un sujet se devait de connaître.

Ma présence dans les terrains est à noter : mon corps.

*« Comme l'écrit Renato Rosaldo dans son livre *Cultura y Verdad* (2000 [1989]), « toutes les interprétations sont faites par des sujets préparés à savoir certaines choses et pas d'autres² ». Cela implique parfois l'expérience personnelle qui permet d'accéder au sens profond de certaines pratiques sociales et de développer certains intérêts intellectuels. En ce qui me concerne, cette expérience fut d'abord liée à la conscience croissante de ne pas être « juste » une femme est au fait de comprendre que le sexisme ne s'expérimente pas toujours de la même façon que puisque le sexe n'est pas la seule forme d'oppression des femmes colombiennes. Ensuite, et c'est très lié à ce qui précède, l'expérience a tenu au désir de questionner la représentation d'une domination masculine dont les effets seraient universels est invariable. C'est seulement des années plus tard, avec la découverte du *Black Feminism* et du « féminisme de couleur », que mon malaise personnel et intellectuel a pris tout son sens. » 'Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 17) Pour compléter cette citation il me semble nécessaire d'ajouter ceci : « Note 2 « Rosaldo écrit : « l'ethnographe, en tant que si je cite sujet situé, comprend certains phénomènes humains mieux que d'autres. Il ou elle occupe une position ou un emplacement structurel et observe avec une perspective sur spécifique [...]. la notion d'opposition renvoie à la façon dont les expériences de vie permettent ou empêchent certains types d'explications. » (Rosa le dos, 2000 [1989], P. 39 – 40) »*

Ce passage exprime en quoi le chercheur détermine l'élaboration de ses recherches. Les recherches scientifiques sont présentées comme résultante de plusieurs tendances : une subjectivité (l'expérience personnelle, les ressenties, et les choix d'orientation de recherche), une perception et une curiosité dédiées à certains processus sociaux et/ou spatiaux, et enfin la rencontre bibliographique ou réelle (scientifique ou profane) de courants de pensées particuliers inconnus jusqu'alors qui détermine l'orientation des recherches, du questionnement, des hypothèses et mais aussi le matériau avec lequel les connaissances sont construites.

Judith Butler peut alors intervenir pour décréter que l'individu ne pas se dépêtrer de ses conditions d'émergences, même si celui-ci les connaît. Son ouvrage *Le récit de soi* met cela

en évidence. En tant que chercheur, je ne dois pas négliger que mon point de vue sera influencé et orienté vers ce qui me définit plus ou moins intimement.

2. Assignation des individus ?

Il sera question ici d'établir le profil de la population cible de la démarche scientifique.

2.1. Population cible :

Cette étude se concentre sur les populations masculines cisgenres. Seuls deux facteurs induiront des subdivisions : l'âge et le(s) handicap(s).

Pourquoi l'âge ? L'étude se basant sur le rapport entre le « moi » et la « sexualité » des personnes sont susceptibles de former une division entre les « individus sexués » et les « individus asexués ». Cette distinction se base évidemment sur une représentation sociale et extérieure au ressenti de l'individu concerné. Elle pourra concerner les très jeunes enfants et à l'inverse les personnes âgées que je qualifie ici, d'« asexué », dans le sens où l'expression de leur sexualité peut être réduite à l'extrême par rapport au reste de la population.

Pourquoi le handicap ? Tout simplement parce que je considère ne pas posséder les clefs d'analyses géographiques et sociologiques pour les inclure avec pertinence dans cette étude.

Ces potentielles divisions ne signifient rien d'autre, et je conçois l'absence de ces populations comme une perte pour l'objectif final de cette étude. Cependant, les observations de terrain pourront y faire référence, pour la raison suivante : si l'expression de leur sexualité serait réduite par rapport au reste de la population, leurs représentations et leurs pratiques socio-spatiales sexuées liées aux systèmes sexe/genre seront visibles.

Ajouter à cela l'absence généralisée de mentions particulières de ces populations dans les articles ou les ouvrages de référence. Pourtant, à l'instar des populations dites « queers », il est évident qu'une réflexion basée sur ces populations pourrait mettre en exergue des phénomènes socio-spatiaux sexués dilués ou peu perceptible au sein d'une population « type ».

Au sein de cette population « cible », masculine cisgenre, une attention particulière sera apportée à la dimension « raciale » des processus sociaux, afin de ne pas produire un reproduire le schéma d'un savoir situé « blanc ».

2.2. Population(s) enquêtée(s)

Pour le bien de l'enquête il est impensable de ne se réduire qu'à cette population masculine cisgenre. Il sera question alors de parler de l'élargissement de cette population dans la

démarche d'enquête. Il se s'agira plus uniquement d'interroger les individus cibles mais aussi des individus de sexes et d'orientations sexuelles différentes.

Le genre, le sexe ou la sexualité sont des concepts relationnels. Faisant apparaître le plus souvent des jeux de pouvoirs entre des individus, ces rapports de forces s'inscrivent dans des relations généralement binaires. Or il n'est pas possible de bâtir une réflexion en ne se focalisant que sur l'un des pôles, c'est pourquoi il est absolument nécessaire de prendre en compte la parole et les expériences des individus non masculin cisgenre : quelque que soit leur sexualité, le sexe ou leur genre. Leurs représentations ou leurs pratiques liées à la population cible est aussi révélatrice de système sociaux spatiaux. Cette démarche est visible dans de très nombreuses productions scientifiques, où, malgré la difficulté d'être spécialiste des deux pôles (ex : féminin/masculin ; hétérosexualité/homosexualité ; straight/queer), les chercheur·e·s mobilisent des concepts propres au pôle antagoniste des populations étudiées. Une chercheuse féministe, dont les recherches portent sur les « capacités » de femmes de couleur dans un contexte raciale tendues pourra faire référence aux capacités des femmes blanches, des hommes en général, puis des hommes de couleur séparément des hommes blancs. Mais ceci n'est qu'un exemple, pour souligner l'utilisation d'une multitude de concepts et d'expériences assez éloignés de la population étudiée.

Dans notre cas, les expériences et les représentations des femmes hétérosexuelles est tout particulièrement important, puisqu'elles incarnent l'autre pôle de l'hétérosexualité étudiée. Leurs apports aux enquêtes seront sans aucun doute riches pour la réflexion. De plus, les populations autres qu'hétérosexuelles sans distinction de sexe seront aussi une ressource importante, puisque extérieures à la dualité du « couple », leur expérience sera aussi riche que supposément différente des femmes hétérosexuelles.

3. Quelle(s) échelle(s) ?

Les travaux scientifiques internationaux travaillant sur genre ou la sexualité ont un point commun indiscutable : tous portent une attention particulière à l'échelle à laquelle un espace est observé et analysé. Les géographes manient régulièrement des dimensions scalaires diverses tout en les mettant en lien les unes avec les autres. Les focales mondiale, nationale, régionale et locale représentent un type d'échelle bien connu.

Pourtant, le développement des études du genre entraîne à considérer un nouveau type d'échelle : macro- et micrographique. En géographie, les apparitions de ces dernières au sein des travaux scientifiques se multiplient à mesure des publications de chercheurs et chercheuses que l'on peut qualifier de féministes.

Cette tendance à diminuer encore davantage l'échelle « locale » s'explique par la dimension des objets d'étude, de plus en plus petits, et la précision à laquelle tendent ces recherches, c'est-à-dire la volonté de capter des processus sociaux et spatiaux de plus en plus fins. L'espace dans lequel se déploie le corps humain tient d'une échelle encore plus fine que le « local ». Cette évolution s'explique notamment par les lieux d'expression des sexualités, toujours très balisés par ceux même qui les expriment. Ainsi les travaux des géographes focalisent leur attention sur des lieux particuliers : les plages (Emmanuel JAURAND), les toilettes publiques (Gill VALENTINE et David BELL), les pistes de danse des boîtes de nuit (Jade BOYD), des lieux de rencontre privés, des lieux de rencontre cachés dans l'espace public, etc...

Une méthode de recherche et de terrain que commente Sophie Louargant : « *Actuellement, les observations sur le genre et la ville privilégient une approche micro-géographique et sensible de la ville. La diffusion de ces observations micro-géographiques auprès des collectivités territoriales a un effet positif auprès des professionnels, d'élus·e·s, des opérateurs publics pour développer cette observation « genre et ville ».* » (Sophie LOUARGANT, 2017, p. 223). En ajoutant que cette dimension de recherche a ses propres failles, non négligeables : « *Les recherches conduites sur les observatoires de territoires (Roux, Feyt, 2010) ont mis en évidence à la fois la non-neutralité de ces dispositifs (Escaffre, Roux, 2016) et les limites d'une observation urbaine, territoriale construite dans des catégories fonctionnelles excluant les approches de l'individu. Il est évident que la catégorisation des types de territoires, des pratiques de l'espace et des activités a donné lieu à la production de nomenclature s'inscrivant dans les normes standardisées de l'information territorialisée. Reléguant la question du genre à l'unique variable de sexe présente dans les données de population, les observations ont longtemps occulté l'intérêt de produire une information territorialisée genrée. Si des données existent, elles sont l'objet de traitements secondaires, de diagnostics localisés. Elles dévoilent pourtant les angles morts d'une information territoriale trop neutre et mettent à jour la difficile prise en compte d'indicateurs catégorisant autrement l'espace.* » (Ibidem p. 224-225)

L'utilisation de cette échelle est donc à la fois très plébiscitée mais aussi piègeuse. Les études doivent faire attention à ne pas écartier le vécu de l'individu pour des observations dont la typologie est prévue à l'avance. L'auteure n'oublie pas de souligner un aspect problématique que provoque cette tendance au « micro ». « *Cette conception suggère implicitement qu'il y a une bonne échelle pour appréhender la question du genre, tout comme il existerait « une bonne maille » de gestion des territoires. Or les observations dans l'analyse multi-échelles du sens et sont porteuses d'explications sur les dynamiques territoriales à l'échelle d'une région urbaine. La question de l'observation des profils et des mobilités de genre dans la région*

urbaine de Grenoble a fait l'objet de recherches antérieures (Chardonnet, Louargant, 2005). ». (Ibid, p. 225).

Ce type d'analyse que l'auteur qualifie de « multi-échelle », très présent dans le champ disciplinaire géographique, est bien retranscrit dans l'article de Jade Boyd : « *Jane Desmond* *raws attention to the amorphous nature of ethnographic research and its capacity to allow the researcher to see linkages between micro- and macro-systems necessary for comprehending how power functions through axes of difference.*

“Because every field setting can be thought of as immersed in a larger social context, which itself is embedded in a larger social system, field settings can be amorphous. It is easy to understand how a feminist ethnographer can take information from everywhere, at all times. Although this attitude may be true of all ethnographers, it is significant for feminists who seek understanding of the links between the micro- and macrosystems of gender politics. “(Desmond 1999, 55) » (Jade BOYD, 2010, p. 105)

L'aspect multiscalaire des études géographiques se voit ajouter une nouvelle légitimité par cette recherche d'information que décrit Jade Boyd. De façon très similaire, Frédéric Dejean définit avec justesse l'imbrication de différentes échelles sociales et spatiales. Le fait que son objet d'étude soit la « justice spatiale » ne réduit pas son travail de définition pour notre travail, au contraire, puisque cette justice spatiale s'adapte aux mêmes objets d'étude : l'individu, le groupe et les institutions. C'est donc en analysant le rôle du multiscalaire pour les études de la justice spatiale que l'auteur énonce ces mots : « *À cet égard, la ville s'offre comme un site d'étude privilégié puisqu'elle articule les échelles entre elles, du local au global, tout en conservant la référence de l'espace vécu des individus : des dynamiques mondiales, nationales et régionales se trouvent condensées dans l'espace urbain, et les phénomènes sociaux qui se produisent à ce niveau peuvent avoir des répercussions mondiales.* » (Frédéric DEJEAN, 2013, 183).

Toutes ces échelles en viennent à créer des nomenclatures spatiales, pour reprendre le mot de Sophie Louargant, attribuant aux espaces des spécificités sociales.

4. Le corps social dans l'espace

Cette partie fera le point sur les des enjeux que peuvent révéler les différents espaces, selon les thématiques étudiées et l'angle par lequel elles sont abordées.

La distinction entre l'espace public et le privé en tant que terrain de recherche ne revient pas au simple fait de se remémorer leurs nombreuses définitions. À ces définitions s'ajoutent plusieurs facteurs à prendre en compte, le premier étant la place du chercheur dans ces dits

espaces. La présence de ce corps cherchant n'engage pas des organisations sociales identiques selon le contexte.

Dans l'espace public, le corps du chercheur-e se trouve potentiellement invisible, mais dans le cas contraire son activité de recherche peut le rendre visible sans pour autant lui faire perdre son anonymat. Il ou elle devient alors un individu parmi les autres, sauf si son activité trahit son objectif : c'est-à-dire d'observer.

Dans le second cas, celui d'un espace privé, le corps cherchant est appelé à mobiliser des approches bien différentes. Il peut cacher ses attentions d'observateur et se rapporter à sa capacité de mémorisation pour la suite, ou alors afficher sa volonté de prendre note des événements. Mais dans ce dernier cas, l'écosystème social dans lequel se déroule l'observation en est obligatoirement biaisé (mais pas pour autant rendu caduc selon les objets de l'étude), car les individus observés réagiront (in)consciemment en s'adaptant à cette position de surplomb de l'activité d'observation.

Jusqu'ici ce n'est pas l'accès à ces espaces qui est important à noter, mais les conséquences du déploiement du corps du chercheur – de sa performativité. Ces deux exemples d'engagement sont à mettre en perspective avec la variété des espaces publics que met en valeur Jacques Lévy, dans son tableau « L'espace public et ses gradients ». Ce tableau classe les espaces par le croisement de deux facteurs : la « sociétalité » et l'« accessibilité », chacune de ces deux caractéristiques se déclinant en quatre parties : accès libre, normé, restreint et réservé pour l'« accessibilité » ; espace sociétal, communautaire, collectif et individuel pour la « sociétalité » (Jacques LEVY, 2013, p. 366).

Les qualificatifs de Jacques Lévy couplés à ce que décrit Michel Lussault comme le « *caractère juridique et institutionnel d'un espace* » sont lourds de sens, puisque ce caractère est « *essentiel à chaque acteur* » car il « *contribue à ce que celui-ci adopte un registre spécifique d'action et ainsi détermine les pratiques légitimes pour lui comme pour autrui.* » (Michel LUSSAULT, 2013, p. 362). Le lecteur comprendra qu'à la diversité des espaces se joint celle des comportements.

De plus, selon l'angle d'une étude de l'hétérosexualité, les expressions de ce que nomme Michel Lussault l'« intime » ou l'« extime » prennent de la valeur. Elles donnent d'ailleurs à réfléchir sur les identités mises à jour dans les espaces du dévoilement de cet extime. Citer les propos de l'auteur éclairera le lecteur sur la portée de ce couple. « *L'intime procède de l'affirmation du moi « moderne » et de son indispensable vecteur, l'intériorité. On soulignera que la constitution de l'intériorité est une construction sociale. De ce fait même, cette intériorité n'est point stable, elle évolue avec les évolutions des sociétés.* » (Ibidem, p. 362). Cette définition de l'intime se lie avec l'idée de l'identité du soi exprimée ou non dans l'espace public.

Arrive alors l'explication de ce que représente le pôle opposé de l'intime : « *L'extime [...] balise le domaine de cette forme particulière de relation au monde que constitue l'intersubjectivité, entendue comme le domaine de la relation subjective du moi (ego) à autrui (alter ego).* (Ibid, p. 362). Ce sont les affirmations de l'intime et les apparitions de l'extime, toutes deux situationnelles, qui sous-tendent les relations sociales. Des relations que qualifie l'auteur, de façon tout à fait intéressante pour notre étude : « *Cette expérience de l'extime, qui se fonde sur l'existence d'une intimité insaisissable par chaque individu et dont la délimitation et l'expression sociale sont des « enjeux biographiques » fondamentaux, se réalise et s'exprime via des gestes, des attitudes, des regards, des mots. Elle peut être contenue dans la parole directement échangée, ou dans l'émotion possible devant le visage d'autrui qui lie deux personnes face à face [...].* » (Ibid, p. 362). Appréhender les instants et les composantes socio-spatiales de l'extime pourrait s'avérer très intéressant pour les chercheurs, par exemple pour capter l'expression des rapports de force, de privilège ou de domination.

Les corps s'agencent donc selon les lieux – que ce soit pour l'observant·e ou l'observé·e – ce qui influence, voire détermine le choix de terrain du chercheur·e. Le choix des lieux étudiés varie, produisant ainsi un panel important d'espaces de recherche référencés. Parmi ces choix, des tendances se construisent, pour faire valoir certaines liaisons entre type de méthode et lieu. Il a été souligné plus haut que le développement de la micro géographie a produit le grossissement des échelles jusqu'à produire des connaissances qui méritent l'expression de savoirs situés.

II. Applications théoriques

Cette partie présentera de façon opérationnelle les méthodes choisies et adoptées dans les enquêtes de terrain.

1. Une approche qualitative

Les courants scientifiques féministes se sont développés avec l'idée que les méthodes de recherche quantitatives ne sont pas appropriées pour leurs objectifs. Ces méthodes seraient fortement influencées et biaisées par la subjectivité du chercheur construite depuis les structures de pensée dominante de la communauté scientifique, cette dernière reflétant pour une grande part la structure morale dominante diffusée dans le monde social. Le couple « quantitatif/qualitatif » informe des horizons scientifiques que les spécialistes cherchent à atteindre. Le renouveau de la pensée féministe affecte la façon de percevoir le terrain : « *Dans la géographie anglophone, et tout d'abord dans les géographies post-structuralistes (féministes, post-coloniales, etc.), le terrain, comme pratique à dimension spatiale, a été travaillé jusqu'à devenir la pierre d'angle de conversions épistémologiques, à la fois condition de la dénonciation d'une géographie classique dite masculiniste (nécessairement aussi « blanche » et « hétérosexuelle ») et condition du renouveau « qualitatif » de la science géographique vers son « tournant interprétatif » et « réflexif » (Crang, 2002, 2003 et 2005 ; Limb et Dwyer, 2001). Le terrain – sa définition, sa pratique – y est devenu l'outil politique privilégié d'une science géographique engagée dans la dé/construction des identités sociales.* » (Anne VOLVEY et al., 2012, p.443).

Comment ne pas tomber dans les pièges d'une méthode épistémologiquement située du côté de cette géographie classique ? Les propos des auteurs mettent en garde contre la construction du terrain d'étude par une démarche « scopique », ce que définissent les auteurs : « *C'est-à-dire un régime de connaissance fondé sur l'expérience réglée du regard d'un sujet-cherchant qui observe et appuie cette observation sur la lecture de carte.* » (Ibidem, p.447). Cette méthode aboutirait à l'élaboration d'un paysage observé et étudié comme étant dissocié du chercheur, mais cette distance entre le chercheur et le paysage observé est remis en cause : « *Le paysage est donc la transformation en objet scientifique d'informations de terrain dont les conditions de fabrication et de traitement sont déterminées par un/des motif/s identitaire/s qui organisent l'exercice du regard. L'enquête de terrain classique, qui fonde la collecte et la corrélation de données sur l'observation, est définie par les féministes comme « a performance of power » (Rose, 1996 : 58) – particulièrement, « an inappropriate performance of colonizing power relations » (Sharp, 2005 : 306).* » (Ibid, p.447). La notion « d'exercice de regard » est donc critiquable de par l'ancrage du sujet-cherchant, une méthode qui serait

préférable de remplacer par l'exercice de la parole. La parole permettrait de modifier le rapport entre le sujet cherchant et le sujet cherché. Ce que définissent aussi avec justesse les auteurs : « *L'enquête de terrain féministe (feminist methodology), dotée d'une échelle d'opération réduite (micro-procédures) et fondée sur l'interlocution, a été placée au fondement d'un « feminist political project within the discipline » (Sharp, 2005 : 304). Un projet d'« empowerment » réciproque du sujet cherchant et du/des sujet/s enquêté/s qui font entendre et représentent leurs voix (Nast, 1994), jusqu'à participer d'une stratégie d'activisme politique (Kobayashi, 1994).* » (Ibid, p. 447)

La méthode d'enquête de cette étude sera construite de façon à prendre en compte des éléments fondamentaux de l'élaboration de connaissances, de manière à diminuer au maximum une approche trop « située » et donc faussée des contextes sociaux et spatiaux étudiés.

Dans cette optique, ma méthode devait se scinder en deux catégories : l'une consacrée à l'observation ; l'autre, recueil d'expérience par questionnaire. Dans un premier temps, l'observation servira à cadrer et à révéler certains comportements en faisant écho à des concepts de psychologie environnementale. Le second temps visait avec les données de questionnaires, à rendre compte de la « parole » des sujets enquêtés.

2.1. Les observations

2.1. Présentation des enjeux et sites comportementaux

La première partie de la démarche scientifique employée dans cette étude relève de l'observation terrain. L'objectif premier de « faire du terrain » était de produire un recensement des inégalités cisgenres hétérosexuelles masculines. Toutefois, face à la finesse du maillage social et spatial des relations inter-individuelles, une interrogation est apparue : suis-je en capacité d'observer de telles inégalités ? Cette conscience des enjeux du terrain a mené ma réflexion vers les différentes possibilités de le réaliser. Le choix d'une méthode scientifique relevant de la psychologie environnementale s'est imposé au vu des potentialités conceptuelles et pratiques que propose ce courant scientifique.

L'apport de la psychologie environnementale pour la démarche d'enquête de cette étude se situe dans le concept suivant : le site comportemental. Qu'est-ce qu'un site comportemental ? En guise de présentation, Karine Weiss le définit ainsi : « *Lieux et peuplements ; les sites comportementaux : un système complexe d'interrelations homme-environnement dont la régulation détermine les comportements qui s'y déploient, qui peuvent ou ne peuvent pas s'y déployer, ou encore qui ne doivent pas se déployer. Le site comportemental comme un jeu*

d'interpénétration du social et du physique l'un ne pouvant se passer de l'autre. » (Karine WEISS, 2003, p.247)

Cet outil conceptuel apparaît tout de suite adapté au sujet de cette étude, l'accent est mis sur les relations présentes dans un espace occupé, mais la qualité de cet outil réside dans la pluralité des relations observables, puisqu'elles se structurent entre les individus mais aussi entre l'humain et l'espace. Cette dernière relation (humain(s)-environnement) met en valeur deux entités aussi actrices l'une que l'autre.

Ce que présente l'auteure en rapportant les origines de ce courant : « *Les psychologues commencent à s'intéresser à ses principes et méthodes écologiques dans les années 1940. Kurt Lewin publie dès 1944 un article sur « l'écologie psychologique », mettant l'accent sur le fait que, pour comprendre le comportement des individus, il faut en premier lieu s'intéresser aux opportunités et aux contraintes générées par leur environnement. Le comportement résulterait de deux forces agissantes : une force interne, la personne elle-même et une force externe, l'environnement qui a effet sur le comportement à travers les perceptions dont il est l'objet (Lewin, 1936, in Stokols et Jacobi, 1982). Cette approche de la relation environnement/comportement en termes d'interdépendances écologiques entre les éléments vivants et non vivants constitue la base de la psychologie écologique, qui « est l'étude des relations interdépendantes entre les actions instrumentales d'individus et les sites comportementaux dans lesquelles les actions prennent place » (Wicker, 1979). » (Ibidem, p. 249-250)*

Ces mots éclairent les objectifs scientifiques de la discipline en insistant sur cette « *interdépendance écologique entre les éléments vivants et non vivants* » qui caractérise ce qui a pu être nommé la dialectique spatiale régissant la co-formation du social et du spatial d'un point de vue davantage géographique. L'auteur définit dans un premier temps de façon évasive les possibilités de cet outil : « *Concrètement, une analyse classique en termes de sites comportementaux permet de décrire des séquences comportementales, des mécanismes de régulation, et de mettre en évidence la congruence entre le comportement et la structure physique et sociale, ou le cas échéant, la non-congruence et les problèmes qui en découlent. » (Ibid, p. 248). Rapporté à cette recherche, ce concept semble tout à fait correspondre au projet d'enquête terrain visant à percevoir et à analyser les comportements des populations hétérosexuelles masculines cisgenres.*

Il est désormais temps de présenter ce concept de façon plus approfondie, afin de pouvoir déployer et utiliser ses potentialités. Il s'agit ici de préciser davantage ce qu'est un site comportemental.

« Il ne s'agit pas d'un lieu, mais d'un ensemble d'interactions dans et avec un lieu, un schéma comportemental attaché à un lieu particulier et qui apparaît à intervalles réguliers (Wicker, 1987). La définition qu'en donne Wicker est très complète, mettant en évidence les différents aspects dont il faudra tenir compte dans la mise en œuvre de la méthode d'observation d'un site : « un système ordonné, auto-régulé et avec des frontières définies, composé d'éléments humains et non humains remplaçables qui interagissent de façon synchronisée pour mener à bien une séquence ordonnée d'événements appelée le programme comportemental » (Wicker, 1979). » (Op.cit., p.250)

Karine Weiss ajoute à cette définition de Wicker des composantes essentielles à la compréhension :

« Les schémas comportementaux représentent ici les comportements du groupe plutôt que des comportements individuels, car ils sont liés au site : connaître un site permet de prédire les comportements qui vont y prendre place. [...] »

Lorsque les individus quittent le lieu, l'environnement physique reste le même, mais le site comportemental n'existe plus, puisque les schémas comportementaux ne sont plus présents. Il suffit de modifier un seul des deux éléments (soit le schéma comportemental, soit l'environnement physique) pour que le site comportemental soit différent. Ainsi, un concert dans une église constitue un site comportemental ; un office religieux dans la même église en constitue un autre. Le lieu reste le même alors qu'il s'agit bien de deux sites comportementaux distincts puisque les schémas comportementaux qui définissent et sont imposés par le site sont différents. C'est pourquoi, dans l'étude des sites comportementaux, ou « science éco-comportementale », les limites spatiales et temporelles d'un site doivent être clairement déterminées. Dans l'exemple ci-dessus, les limites spatiales des deux sites sont les mêmes, mais leurs limites temporelles diffèrent. Ainsi, lorsqu'un même lieu correspond à plusieurs sites, les horaires d'utilisation du lieu permettront de définir plus clairement. » (Op.cit., 251-252)

Deux aspects sont à noter ici. Le premier concerne l'apport certain suite à la connaissance d'un site comportemental, puisque celle-ci entraînerait une prédiction et donc une adaptation efficace de son propre comportement pour l'occupant, mais bien évidemment ces capacités ont un impact scientifique aussi important. Le second réside dans la nature même d'un site. Son existence est plus ou moins éphémère dans le temps puisqu' un site doit rassembler une même population (au terme de codes sociaux et de comportement) au sein d'un même endroit pour pouvoir perdurer ou se renouveler (comme l'indique l'exemple de l'église). On peut aussi ajouter qu'il est aussi éphémère spatialement, puisque l'espace peut subir des modifications.

De plus le facteur « population » n'est pas aussi sélectif que l'on pourrait le croire : « *Un aspect largement critiqué de la théorie de Barker est que les individus, bien qu'essentiels, sont interchangeables et remplaçables à l'intérieur d'un site : ce n'est pas la personne qui occupe une place qui est importante, c'est le fait que la place soit occupée et ainsi les fonctions essentielles du site soient remplies. Parallèlement, un site comportemental doit répondre aux exigences de ses occupants pour ce que ceux-ci puissent y poursuivre leurs activités, sinon ils le quitteront et le site cessera d'exister. De la même façon, les éléments non adaptés sont rejetés ou modifiés : un site comportemental est un système actif et auto-régulé qui impose son programme d'activités aux personnes et aux objets qui le composent. Ainsi, l'accent est mis sur l'aspect homéostatique du système et cette auto-régulation doit également permettre aux actions et aux objets d'être compatibles ou de s'ajuster pour l'être : c'est ce que Barker appelle la relation « synomorphique » que doivent avoir les différentes composantes d'un site.* » (Op.cit., p.252)

L'humain est une donnée « interchangeable », ce n'est donc pas l'individu qui est analysé mais son comportement : encore un gain pour ce travail de recherche dont l'assignation identitaire s'avère être une tâche complexe. De plus, l'intérêt grandit à la mention de la normalisation des comportements et des espaces qui doivent s'entretenir mutuellement afin de perdurer. Une normalisation sous-entendue par l'expression de « *système actif et auto-régulé qui impose son programme d'activités aux personnes et aux objets qui le composent.* ». L'expression « aspect homéostatique » incarne avec justesse – sans en être le strict équivalent – ce que qui était jusqu'alors qualifié de normé dans ce travail.

Normalisé et homéostatique sont des termes renvoyant tous les deux aux principes d'organisations des comportements humain(s)-environnement qui sont régis par une « *auto-régulation des systèmes et la congruence* » (Op.cit., p. 252). C'est alors que la définition de « site comportemental » dévoile toute sa richesse : « *S'ils sont un reflet des interactions homme-environnement au sein de l'unité sociale de petite taille qu'ils tendent à décrire, le site comportemental et son système de régulation sont cependant déterminés en dehors de tout autre contexte plus large.* » (Op.cit., 252). Ces propos introduisent les principales caractéristiques qui seront utilisées pour l'analyse des terrains.

« *Barker décrit en effet la régulation d'un site unique comme une auto-régulation interne, qui ressemblerait à un fonctionnement mécanique : dans chaque site, un certain nombre de mécanismes spécialisés agissent ensemble pour assurer les activités essentielles de ce site. Un « mécanisme de détection » reçoit les informations sur ce qui se passe dans le site ; ces informations sont relayées vers un « mécanisme exécutif » qui détermine si ce qui se passe est adéquat, approprié, permis. Ce système de régulation peut être tenu par des éléments non*

humains, comme un thermostat. Détecteurs de fumée (qui peuvent à la fois recevoir les stimuli et décider de leur adéquation), mais plus généralement, les occupants eux-mêmes remplissent ses fonctions : leurs yeux et leurs oreilles seraient les principaux mécanismes de détection, et leur cerveau le mécanisme exécutif ! Si les événements mettent en danger soit le programme du site, soit la satisfaction des personnes, des « mécanismes de maintenance » seront mis en œuvre : par exemple, décider de faire quelque chose pour résoudre un problème. Ces mécanismes de maintenance visent à corriger, à contrecarrer l'éléments dissident, soit à l'expulser du site. Cette idée d'auto-régulation implique que les sites trouvent en leur propre sein des ressources nécessaires pour gérer tout dysfonctionnement. » (Op.cit., 252-253. Souligné par moi).

Penser les lieux et les populations sous le jour des sites comportementaux permet donc de déconstruire l'ensemble des relations socio-spatiales avec un lieu (l'environnement). Cette déconstruction des phénomènes sociaux permet ainsi de segmenter et pointer des mécanismes de gestion que recherche cette étude. Sous ce jour, il est plus aisé de comprendre en quoi l'hétéronormativité peut se manifester, et par quels moyens. Ce type d'analyse depuis la psychologie environnementale va permettre d'établir avec plus de facilité les potentielles organisations hétérosexuelles des relations socio-spatiales. Ce qui amène la réflexion à la notion de congruence – mise au même niveau que l'auto-régulation.

« Un des objectifs de la régulation intra-site est de maintenir une relation congruente entre le comportement et la structure physique et sociale. Cette notion de congruence correspond à l'ajustement entre l'individu et son environnement, c'est-à-dire à la concordance entre le contexte et les activités que le sujet désire déployer sur ces lieux. Elle met à nouveau l'accent sur l'interdépendance entre comportement et environnement, l'un ne pouvant être étudié en faisant abstraction de l'autre. Elle n'exclut toutefois pas la variabilité à l'intérieur de chaque système, variabilité aussi bien interindividuelle, à travers l'adaptation de chacun en fonction de ses propres modalités comportementales, qu'écologique, à travers les modifications du site lui-même. » (Op.cit., p.252-253)

À travers ce type d'analyse, c'est donc la congruence des comportements qui est observée. Selon les variations de cette dernière, les observations pourront dépeindre des comportements différents. Il sera question de porter notre attention sur la prégnance des codes sociaux hétérosexuels masculins et leur(s) rôle(s).

Vient la question pratique du choix et de la définition d'un site réel et de son lieu. Le lieu choisi pour cette étude s'est avéré être une portion de l'espace public, mais l'établissement des propriétés du site lui-même sera le sujet de l'analyse puisque l'« *identification des sites* consiste en premier lieu à répertorier toutes les activités organisées qui ont lieu dans les

espaces publics, puis à analyser ces activités afin de déterminer si elles ont toutes les caractéristiques des sites comportementaux. Dans ce cas, Barker ne parle plus d'activités, mais de synomorphes, c'est-à-dire des combinaisons coordonnées de comportement et caractéristiques environnementales (physique) qui apparaissent à l'intérieur de limites spatiales et temporelles spécifiques. » (Op.cit., p.258-259)

Une méthode comme celle présentée – de Barker – rassemble plusieurs facteurs qui mesurent la congruence du site.

« Il mesure ainsi l'interdépendance :

- spatiale (utilisation d'un même espace ou d'espaces proches) ;*
- temporelle (mêmes périodes d'utilisation, ou mêmes horaires) ;*
- de la population (mêmes occupants) ;*
- du leadership (mêmes dirigeants) ;*
- des objets utilisation des mêmes objets ou d'objets de même type) ;*
- des comportements (comportements identique ou de même type ;*
- des unités d'actions (continuité des actions dans deux sites ou conséquences des comportements d'un site sur l'autre). » (Op.cit., p. 260)*

Par la suite, l'étude s'en inspirera pour approcher sa complétude. Le but sera d'utiliser cet outil qu'est le « site comportemental » pour le coupler avec une autre méthode de la psychologie environnementale : la cartographie comportementale.

2.2. Une cartographie comportementale

Une courte introduction tissera le lien entre l'utilisation des sites comportementaux et le recours à la méthode de cartographie comportementale, autre technique scientifique mise en place par la psychologie environnementale.

« L'un des objectifs de la psychologie environnementale est d'analyser la nature de la relation qui lie les comportements d'individus, ou de groupe, aux espaces dans lesquels se déploient ces comportements. La cartographie comportementale, qui permet de localiser les comportements dans l'espace et d'en étudier leur distribution spatiale, constitue une méthode privilégiée dans l'exploration de cette relation. » (Alain LEGENDRE et Sandrine DEPEAU, 2003, p. 267. Souligné par moi)

« Le principe sur lequel repose la cartographie comportementale est très simple ; il consiste à identifier précisément les lieux où se produisent certains comportements. La localisation des comportements dans l'espace permet d'examiner leur répartition spatiale et de vérifier si cette répartition est aléatoire ou sélective. L'objectif est de déterminer dans quelle mesure

l'expression de différents comportements est favorisée, contrariée ou largement indépendante des caractéristiques physiques et sociales qui définissent les différentes zones composant le site ou les sites d'études. [...] Il s'agit donc d'une approche spatialisée des comportements qui vise à repérer et à éprouver les liens qui unissent les comportements caractéristiques des lieux dans lesquels ils apparaissent et se développent. C'est certainement la simplicité de ce principe qui confère à la cartographie comportementale sa valeur heuristique. » (Ibidem, p. 268)

Ces deux citations opèrent la transition vers le développement d'une méthode incluant des représentations graphiques. Le lecteur comprendra que ces successions se présentent comme une suite logique pour cette étude puisqu'elle insiste sur les spatialités des corps, sans pour autant alourdir considérablement la démarche scientifique comme nous allons le voir.

Tout en abordant les questions pratiques de la mise en place d'une méthode, les auteurs remémorent aux lecteurs une caractéristique fondamentale de ce courant scientifique, le rappel de la nature allouée à l'environnement est utile :

« Dans la perspective de la psychologie environnementale, l'environnement ne se réduit pas à un décor ou à une simple toile de fond sur laquelle les comportements apparaissent, mais constitue une composante à part entière de l'action, dont il faut préciser le rôle pour comprendre ces actions (Moser & Uzzell, 2003). Partant du constat trivial que les comportements se produisent toujours quelque part, à l'intérieur des limites d'un cadre physique, Ittelson, Rivlin et Proshansky (1970c) introduisent la cartographie comportementale comme une méthode permettant d'examiner de façon détaillée comment certains comportements s'inscrivent et se développent dans ce cadre physique. Selon eux, trois éléments sont nécessaires à l'élaboration de cette méthode : la description des participants, l'observation du comportement ainsi qu'un relevé de la position de comportement dans l'espace. » (Ibid, p.269)

Pour produire cette méthode de recherche, ces trois points sont à définir. Les auteurs les ont reformulés et institués en trois parties : « la composante environnementale », « la composante comportementale », « cartes et interfaces spatiales ». Un ordre que cette étude suivra pour présenter sa démarche.

Pour commencer, il est notable que la question de l'échelle n'a pas été évidente à résoudre. Mon choix de terrain s'étant porté sur un espace public, l'échelle ne correspondait pas à celle d'une pièce ou d'un intérieur. De plus, le lieu se prête à la circulation et aux flux de populations puisqu'il s'agit de l'espace urbain devant l'entrée d'un club débouchant sur un boulevard. La morphologie physique du lieu en lui-même rendait la question de l'échelle essentielle : fallait-il se restreindre à une portion de l'espace public, situé au plus proche de l'entrée ? Ou alors

choisir une délimitation très large, diminuant de fait l'exhaustivité des observations ? Suite à des repérages, il s'est avéré que l'emprise spatiale des populations occupant les lieux était plus importante que la simple proximité avec l'entrée du club. De plus, cette large emprise spatiale pouvait supposer une diversité des interactions, ce qui a été considéré comme un gain pour cette étude. L'option choisie a été celle de prendre une échelle assez large pour ne pas exclure des spatialisations comportementales marginalisées dans l'espace.

Le limite étant : *« À des échelles environnementales plus larges, les caractéristiques individuelles ont tendance à être gommées ; les questions s'orientent davantage sur l'activité d'acteurs sociaux ou de groupes. On s'intéresse par exemple à la dynamique des populations sur un territoire dont l'étude relève plus de la sociologie, de l'ethnologie ou de la géographie humaine. »* (Op.cit., p.271)

Vient ensuite la question de la « comparaison » en tant qu'outil technique – comme peuvent le sous-entendre les expressions « intra-site » et « inter-site ». Ce travail se basera sur une comparaison « intra-site ». C'est-à-dire que j'ai choisi de me concentrer sur un lieu et d'analyser les comportements au sein de ce dernier, plutôt que de comparer des comportements de lieux différents. Pourquoi cela ?

« La cartographie comportementale est une méthode de terrain particulièrement bien adaptée à l'opérationnalisation des comparaisons intra-sites. Elle permet de comparer comment les comportements se répartissent entre les différentes zones qui composent un espace. Une telle comparaison intra-site constitue un des moyens les plus efficaces pour repérer les zones sélectionnées comme support privilégié d'un type de comportement et d'en identifier les caractéristiques environnementales particulières.

Cependant, la validité de la comparaison intra-site repose sur la délimitation du terrain d'investigation, ainsi que sur le degré de liberté des occupants par rapport au choix des emplacements à l'intérieur du site étudié. En effet, la comparaison entre les zones composant un espace n'est pertinente et informative que dans la mesure où cet espace offre une variété d'emplacements suffisantes pour que les occupants aient la possibilité de choisir parmi ces emplacements, ceux qui conviennent le mieux à leurs besoins et à la réalisation de leurs objectifs. » (Op.cit., p. 271-272)

Conserver une échelle relativement large permet donc d'analyser un site où les individus ne sont pas limités dans leur(s) déplacement(s) et leur(s) occupation(s) spatiale(s).

Se pose alors la question de la délimitation du terrain d'étude. Et comme le soulignent les auteurs : *« Lorsqu'on s'intéresse à des lieux ouverts, espaces naturels ou un milieu urbain, la délimitation du terrain d'investigation peut parfois s'avérer extrêmement délicate dans ce cas,*

la délimitation du terrain dépendra du territoire accessible ou perçu comme tel par les sujets pour la réalisation de leurs activités. » (Op.cit., p.272). La délimitation de mon terrain d'étude s'est déroulée en deux étapes : la première, comme il a été dit, a été un repérage. Ce repérage a permis d'identifier une zone dont l'observation est intéressante et possible depuis plusieurs lignes de vue. La seconde étape m'a permis de déterminer des points d'observation me permettant de rester légèrement en retrait par rapport au contexte (importance du corps-cherchant sur le terrain).

Le but de l'observation sera de spatialiser des interactions hétérosexuelles masculines cisgenres ou leurs transgressions pour pouvoir analyser leur prégnance dans ce site comportemental. Pour ce faire, l'ensemble des populations présentes, et pas uniquement les hommes, seront sujettes aux observations.

« Les comportements spatiaux, c'est-à-dire ce qui positionne le corps dans l'espace par le choix d'emplacements par le choix de trajectoires de déplacement, constitue la base des observations de la cartographie comportementale. À partir de l'observation de ces comportements spatiaux, on peut établir des cartes de circulation ou des cartes d'occupation d'un espace. Les indicateurs utilisés pour décrire les modalités d'occupation de l'espace peuvent intégrer des caractéristiques liées à la durée des stations ou à la nature sociale des usages.

On peut par exemple, comparer la carte des stations de courte durée avec celles des stations de longue durée. Si elle se distingue, il est possible d'identifier quelles sont les caractéristiques environnementales qui différencient les emplacements où les occupants s'installent de ceux où ils s'arrêtent quelques instants. Dans l'étude du mode d'occupation d'un espace public, on peut également comparer la carte qui correspond à une utilisation solitaire avec celles qui correspondent à une utilisation en couple ou en petits groupes. » (Op.cit., p. 275-276)

Cet exemple de courte et de longue station est très parlant et sera effectivement objet à remarques. Mais ces propos indiquent surtout la nécessité de reporter et représenter sur un support ces spatialités. Pour ce faire, une partition euclidienne de l'espace étudié sera produite. Pourquoi une partition de l'espace et pourquoi euclidienne et non pas topologique ? La justification d'une partition euclidienne dépend du sujet et de son utilisation, voici les réponses des auteurs :

« Les partitions euclidiennes reposent [...] sur un découpage orthonormé de l'espace. Sur ces partitions, l'apposition d'une personne ou la manifestation de comportement peut être notée par rapport à son abscisse et son ordonnée [...]

Soulignons que ces trames permettent un relevé de positions totalement indépendantes des caractéristiques topologiques et qualitatives de l'espace. Ceci constitue un avantage méthodologique extrêmement important. En effet, on peut noter les cases dans lesquelles un type de comportement particulier se manifeste selon certains critères de fréquence ou de durée pour ensuite examiner si les cases ainsi repérées correspondent à des zones présentant des caractéristiques physiques et sociales particulières. » (Op.cit., p. 282).

Ils ajoutent de la même façon :

« Soulignons que les partitions topologiques sont définies à partir d'attributs environnementaux préétablis dont on souhaite examiner l'incidence sur les comportements. À l'inverse, l'utilisation des partitions euclidiennes permet de rechercher et d'identifier, a posteriori, les caractéristiques environnementales favorables au développement de certains comportements, à partir de leur localisation sur une trame. » (Op.cit., p. 282).

Le maillage de la partition euclidienne de l'espace en question sera double :

- La première trame se constitué de 7 lignes de 9 colonnes, formant ainsi un tableau de 63 cases dont la superficie 36m².
- La seconde trame sera un affinement de la première en divisant chaque case 3 fois en longueur et en largeur, remplissant chaque grande case de 9 plus petites dont l'échelle est de 1cm = 2m.

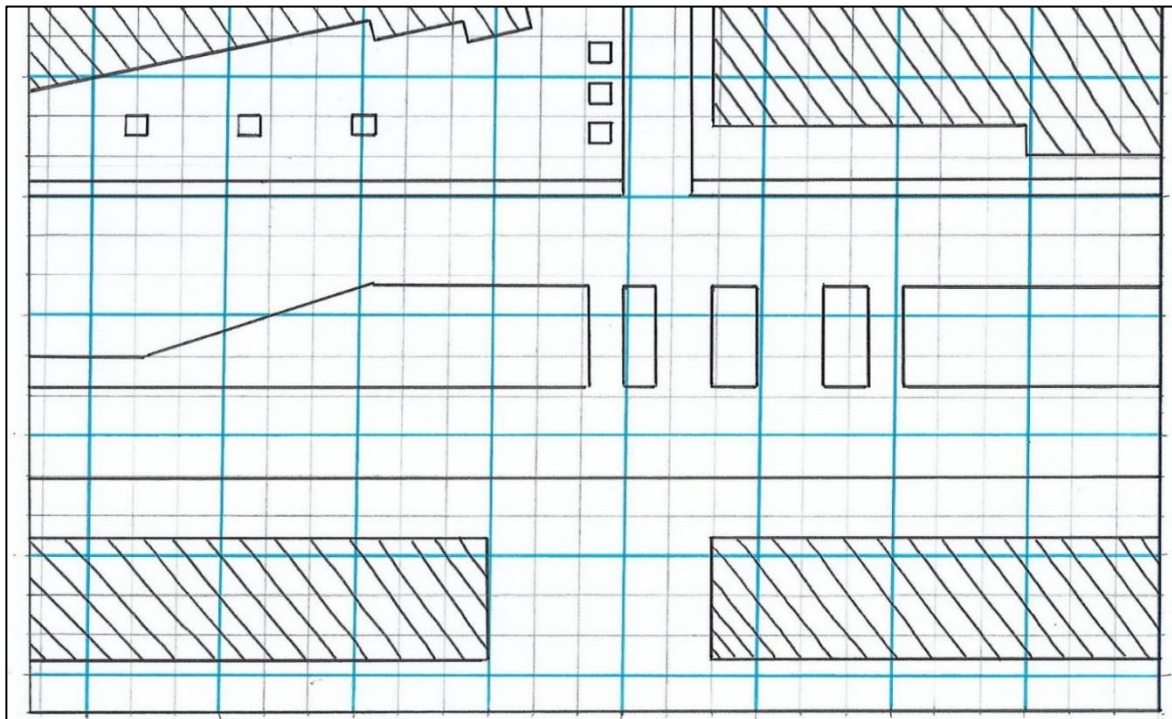


Figure 2: Croquis avec maillage à double échelle

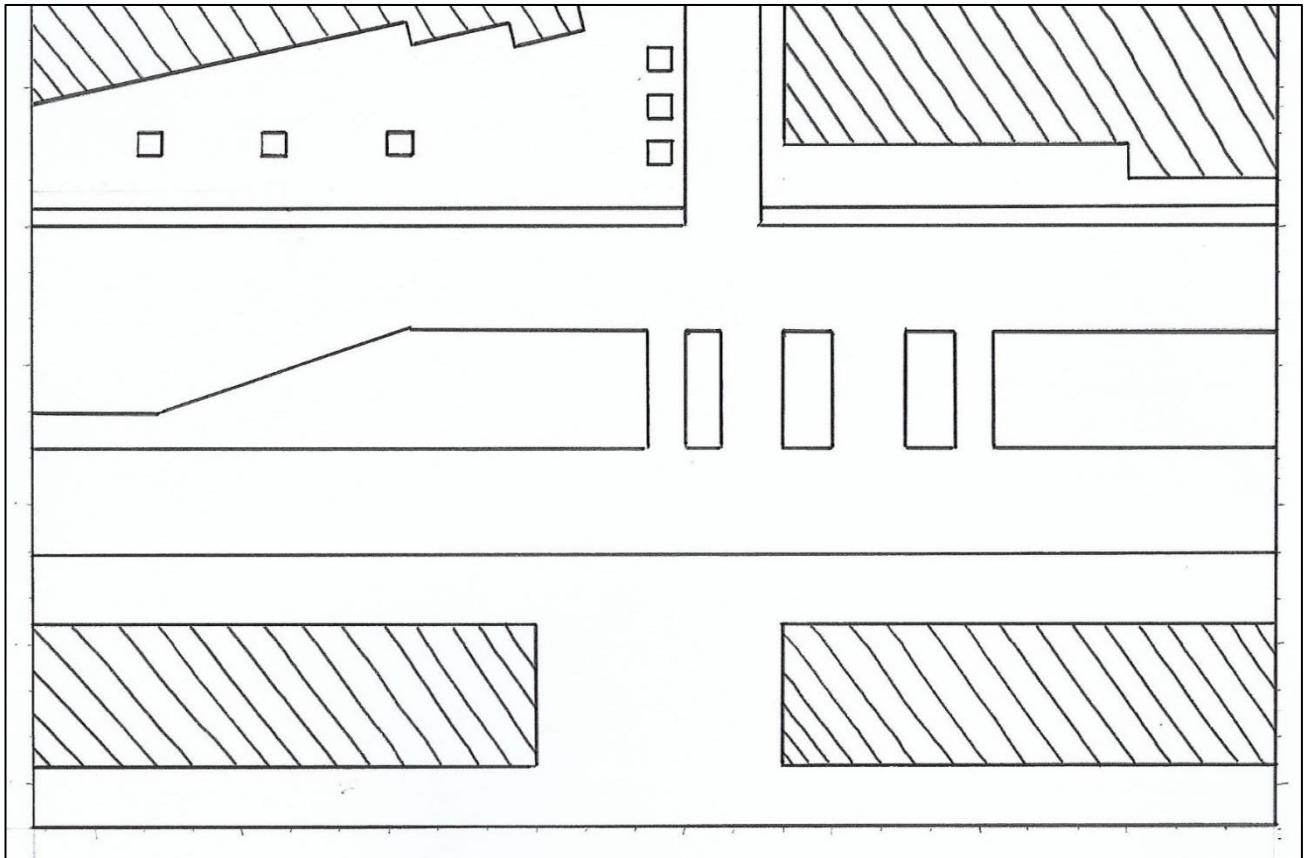


Figure 3: Croquis du cadastre de la zone

2.3. Mise en forme

Pour résumer, le choix du terrain d'étude relève plusieurs points :

- La présence d'un nombre assez important d'individus (suffisant pour créer un site comportemental),
- La présence de codes sociaux hétérosexuels (l'établissement a la réputation d'être un lieu « hétéro »),
- La nature même du lieu (« boîte de nuit ») comme espace de dance et de séduction à l'intérieur et à l'extérieur (proposant ainsi des expressions de comportements hétérosexuels masculins cisgenres.),
- La proximité avec mon propre logement facilitant l'accès et l'investissement temporel puisque les observations se sont réalisées de nuit,
- Ma propre connaissance du lieu extérieur à l'établissement en tant qu'expérience de repérage (n'y étant jamais rentré moi-même),
- La réputation d'une entrée et sortie (des individus) mouvementée, synonyme de rapport de force potentiellement intéressant.

Voici comment se présentent les grilles de lecture spatiale, qui étaient complétées par d'un carnet pour noter l'aspect temporel (quand ?), les populations observées (qui ?) et les comptes rendus des comportements (comment ?).

Nuit du Jeudi – Vendredi (du 06/09 au 07/09)			
Heure	Groupes/individu	Position/trajectoire	Observations

3. Questionnaire

L'objectif du questionnaire était de recueillir des informations sur les pratiques et les représentations socio-spatiales d'individus, mais aussi sur les différentes expériences des enquêtés. Le but est de récolter des données dont les traitements ne seront pas en premier lieu quantitatifs mais qualitatifs. La plupart des interrogations posées auront comme structure une question fermée à laquelle l'enquêté pourra ajouter son expérience de vie : sous la forme de court récit.

Le questionnaire en lui-même se construit selon plusieurs thématiques : la représentation et spatialisation de la sexualité de façon abstraite et concrète en espace urbain ; le comportement des autres et de soi en ville ; et son expérience urbaine de l'anxiété.

L'élaboration du questionnaire a pris en compte :

- La nature des thèmes abordés de l'étude, qui peuvent être plus ou moins tabous selon les personnes. Ils évoquent dans l'ensemble des sujets à éviter en public, car relevant de l'intimité à plusieurs niveaux. Le premier échelon lie le terme d'intimité au cercle au-delà duquel certains sujets ne sont pas abordés par exemple les cercles d'amis, de proches ou familial. Le second échelon correspond sa propre intimité, c'est-à-dire au « moi » de chacun où est intériorisé l'ensemble de l'expérience vécue. Ces deux stades d'intimité sont des limites au déploiement de la parole chez les enquêtés, aussi bien lors d'un entretien de vive voix que dans un questionnaire écrit. Le phénomène d'autocensure – conscient ou non – masquera certaines réalités. C'est pourquoi le questionnaire est construit de façon à limiter ces blocages et permettre une entrée progressive dans les thématiques où les enquêtés seront moins à même de juger de ne pas révéler ou de masquer certaines informations par pudeur ou par peur de jugement.

- La maturation de la réflexion de l'enquêté durant la période de réponse. Pour avoir des résultats les plus probants possible, il est important de niveler la complexité des questions et d'amorcer certains raisonnements chez les répondants. Ces questions de départ seront pour autant tout aussi intéressantes à analyser puisqu'elles interrogent les pratiques « banales » ou les définitions de termes.
- Une ouverture du questionnaire à l'ensemble de la population : cela explique la présence des questions visant à établir le profil des enquêtés. De plus, les intitulés suivants « Remplissez-vous ce questionnaire en tant qu'homme, femme ou transgenre ? » / « Pouvez-vous indiquer votre sexe ? » ne doivent pas être jugés comme redondants. Ils sont d'ailleurs nécessaires pour établir un profil précis des individus. Par exemple, une personne peut tout à fait s'identifier à un genre⁵⁰ autre que celui assigné selon son sexe biologique. Et les représentations sociales et spatiales de cet individu pourront révéler des expériences différentes de celles des enquêtés cisgenres ayant répondu au questionnaire et se sentant appartenir à cette même catégorie.

Voir questionnaire en Annexe.

⁵⁰ Je fais référence ici aux trois genres : masculin, féminin et transgenre.

Chapitre 5 : Résultats et perspectives futures

I. Résultats

Les résultats des observations terrain seront dans un premier temps soumis à une brève présentation générale qui laissera rapidement la place à un second temps, à une analyse théorique des données récoltées.

1. Restitution des données

Le premier terrain a débuté à 23h24 le jeudi 6 septembre, l'heure à laquelle le club ouvre ses portes et s'est clôturé à 02h36 le vendredi 7 septembre. L'observation s'est faite sur une durée de trois heures durant lesquelles les pratiques et spatialités des individus et des groupes ont été restituées sur les deux supports de cette étude : un croquis à double maillage d'un format A2 (pour la partie cartographie) et un tableau (pour les pratiques).

Du fait de la très grande affluence la première nuit dont jouissait le club, l'observation aura été à la fois très productive mais aussi très imprécise puisqu'il était impossible de tout voir et de tout noter. Bien évidemment, cet aspect négatif des observations d'un très grand nombre d'individus peut être minimisé avec la multiplication et la répétition des observations, ce qui n'a malheureusement pas pu être le cas dans ce travail.⁵¹

Les résultats fournissent des informations sur la trajectoire, les positions, les comportements et les actions des individus et des groupes passant sur l'espace désigné par le croquis. Cette richesse de données répare quelque peu ce manque d'exhaustivité.

Voici le compte rendu du premier soir (tableau) :

Nuit du Jeudi – Vendredi (du 06/09 au 07/09)			
Heure	Groupes/individu	Position/trajectoire	Observations
23h34	Gr1	B8.7/statique	Attente calme avant ouverture
	Gr2	B7.	Premier groupe à attendre à l'endroit « habituel » de la queue.

⁵¹ Ce point est extrêmement important, à la suite d'un accident et d'une immobilisation de la jambe droite, je n'ai pas pu continuer ces observations terrain. Ce qui explique pourquoi elles sont au nombre de deux. L'accident ayant eu lieu le weekend du 8 et 9 septembre 2018, c'est-à-dire le jour suivant la deuxième observation.

23h38	Observateur	Mouvement : F6.1 à F5.7	Pour ne pas être en plein milieu des marches : visible et occupant une potentielle place.
	Individu	Passage T. N vers E.	
	2 Groupes	Passage T. S Vers E. Vers E.	
	2 Individus	Passage T. N. Puis S	Ils passent par les passages piétons, avant le club.
23h43	Groupe	Arrivée en B5	Malgré le passage d'une voiture, assurance.
23h45	Groupe (mixte)	Arrivée en B9	Marche avec une musique assez forte.
23h46	2 Voitures	Arrêt en C7.2	
	Queue 1 (Q1)	B7. 4-6	Les individus sont en ligne groupée.
	Gr3	C7. 2-3/statique	Ils empiètent sur la rue mais ne s'en soucient pas.
	Queue 2(Q2)	B6.6 à B7.6	La queue augmente
23h51	Observateur +Individu		Interruption/une inconnue demande une cigarette
23h52	Groupe	Passage T. S. Vers E	
	3 groupes	Passage T. S. puis N. vers E.	Les passages piétons sont utilisés : sécurité ?
23h54	Gr4	Arrivée T. S. Puis T. N. Vers la queue.	Bruyant par rapport aux autres, le groupe ne se soucie pas des passages piétons. Traversée de : E4 à B7.
23h55	Gr5	B6.6 /statique	Occupe l'espace derrière les voitures, espaces restreint un peu caché.

	Gr7	Passage T. S. Vers G5	Observateur remarqué, une femme adresse à ces amis « prenez exemple les « qualificatif négatifs ».
23h57	Videurs (2 pers.)	B8. 6/statique	Je ne prends conscience de leur présence à partir de cet instant.
23h58	Plusieurs groupes. Gr8	Arrivée T. N. vers Club.	Puis s'assoient sur les rebords du bâtiment de l'angle.
	Gr9	Arrivée T. N. puis statique en B7. 8.	Assis sur les plots ciments.
00h00	Gr10	Passage de la rue N. vers E. par le T. S.	Les 4 hommes courent.
00h03	Beaucoup de groupes	Arrivée T. N	Arrivée massive, augmentation bien visible du nombre de personne (+ minimum 30 pers.)
00h05	Queue 3 (Q3)	De B6. 6 à B8.6	Etirée sur toute la longueur du trottoir mais disciplinée, début des entrées.
	Individu	Passage T. S. vers E	
			Pour l'instant une voie se fait entendre par-dessus le brouhaha, deux occurrences très fortes.
00h08	Individu	Passage T. S. vers E.	
	Groupe	Arrivée de O.	Le groupe est distendu, un appel « hooo » et la réponse un « quooi ? »
	Queue 4 (Q4)	De B6.4. à B8.6	Dépassement sur la rue du Nord.
	Individu	Passage T. N. vers E.	

00h10	Gr11	A5.6 /Statique	Sous les arbres (à l'ombre), pour finir des bouteilles d'alcool.
	Individu	Passage T. N vers E, traversée de B4 àF6	Evitement de la foule
	Groupe	Arrivée T. N.	
	Individu	Passage T. S. O.	
00h13	Individu	Passage T.N. Vers O.	Il longe la rue pour éviter la foule.
	Individu	Passage T. S. vers O.	
00h14	Gr12 (3 pers.)	Sortie/recalage B8.6	Silencieux et calmes.
00h16	Gr13 (1 pers.)	Passage T. S. Vers E. mais arrêt en E7.5	L'individu regarde la foule et reprend son chemin
	2 Groupes	Arrivée T. N.	Directement vers la queue
	2 Individus	Passage T.S. vers O.	Pas pressés, main dans les poches, regardent la foule.
00h19	Voiture police	Passage O. E.	Avec gyrophare.
	Couple	Passage T.S. vers O.	
	Groupe	Arrivée T. N	Un membre fait une démonstration comique
	Groupe	Traverse/double la queue	Avec de la musique forte
00h22	3 Individus	Recalage + mouvement vers l'ombre en B5.	
	Groupe	Départ	
	Groupe	Sortie et départ	
	Queue		Diminution du nombre de personne
00h24	Groupe	Départ vers le Rue N.	
	Couple	Passage T. S. vers E.	

00h25	Groupe	Arrivée T. N	Bruyant et discussions.
	Groupe	Arrivée et statique en B6.2-5-6	Assis dans l'angle de la rue.
00h27	2 Individus	Passage T.S. vers E.	
	Groupe	Arrivée T. N	Massif environ 45pers.
	Succession d'individus	Passage en travers la rue du N. vers le S.O. ou passage T.S. vers O.	
	Gr15	B6.6./Statique	Assis sur le trottoir avec des boissons.
	Individu	Passage T.S vers E.	
	Individu	Passage T.S. vers O.	
	2 Individus	Passage N.S par les marches.	
	Gr16	B8.9/Statique	Assis sur les barrières en regardant le club.
	Queue 5	Rétrécit pour être en B8. 6 et9.	
00h35	Groupe	Arrivée T.N.	Massive, chants, voix (masculines et féminines). Fermeture des bars ?
	2 Voiture de polices banalisées	Passage O. vers E.	Vive allure et gyrophare
			Voix masculine très forte et rauque.
	2 Individus	Passage T.N. vers O.	Evitement des groupes.
00h40			Voix forte masculine
00h42	3 Individus	Arrivée et statique en F6.2	Assis sur les marches.
			Brouhaha permanent

	Groupes	Arrivée T.N	Beaucoup d'hommes ont des sacs à dos.
	Voiture 3 (V3)	Arrêt en B6.7	Dépose une personne, une femme.
	2 individus	Mouvement au T. N.	Passent en courant pour aller devant la queue
	Gr17	B8.9/Statique	Groupe assez nombreux.
	Arrivée constante		
	Individu	Passage T.S. vers O	Aux aguets, avec un casque audio, des coups d'œil vers la foule.
00h47	Voiture police	Passage	Sirène lumineuse seulement.
	Gr18	Arrivée T.S de l'O. vers le Club. Traversée colonne 7.	Pas du tout la même démarche entre l'arrivée sur le côté et l'arrivée l'arrière de la foule (pas la même visibilité) une allure calme, assurée, pas pressée, presque puissant.
	Gr 19	F5.9/statique	Bruyant, à l'abri des regards.
00h50	Arrivée constante		
	2 individus	Passage + traversée	Style vestimentaire qui déteint : style bobo hippie.
00h52	Passage motard	E. vers O.	Sans les mains, en regardant vers le club. Très bruyant.
	Individu	Passage T.S. vers O.	Mains dans les poches.
00h55	Gr20	C7.8 /Statique	Adossé + debout
	3 individus	F5.1 Statique	Assis devant moi.
00h58	Queue 6 (Q6)	Des videurs à B6.4	1 ^{ère} insulte audible : « mais putain »

01h00	Groupe	Sortie + départ	
			Un appel (sifflement) et un « Ouech ? »
01h03			Un appel puissant « Gaëtan ! »
	Groupe	Dépasse la queue pour passer devant	
			Eclat de la foule : chanson reprise par un très grand nombre : « Joyeux anniversaire Mat(t)hieu ! »
			Des cris masculins et féminins
			Chanson « qui ne saute n'est pas français. »
	Queue 7 (Q7)	Jusqu'en B5.1	Sous les arbres.
01h04	Augmentation constante		
	Motard	3 ^{ème} passage	
01h11	Gr21	Arrivée	En musique mais arrêt, puis regroupement à l'approche de la foule
01h14	Individu = Gr22	Mouvement	Au téléphone, avec un sac à dos à la main, en constant mouvement, pas inactif.
			2 ^{ème} chant : « anniversaire » débiter par une voix rauque. + chanson coupe du monde (Pavard)
01h22	Voiture police	Passage	Sirène lumineuse
01h24	2 individus	Mouvement vers les marches	Deux femmes saoules, dont l'une titube. Instant de raisonnement, pas en étant de rentrée seule.

	Arrêt Véhicule 5 (V5)	E4.2	
01h27	Couple	Passage T.S. vers O.	Main sur l'épaule, l'air inquiet.
01h28			Brouhaha, augmentation du volume sonore, avec des énervements « mais vas-y !! »
01h36	Groupe	Mouvement aller-retour de B5 à G7	L'angle de l'immeuble fait office d'urinoir
01h37	Groupes	Mouvement dans les cases B6 et B7.	Chahut et embrouille, très bonne enfant, joyeuse.
01h38			Nette séparation entre des groupes en B5 et B6., mais tous statiques et saoul.
01h47	2 individus	Passage T.S. vers O.	Avec leurs portables.
	Gr 23	Statique au croisement des cases E5, E6, F5 et F6.	1 individu rejoint deux femmes assises dont une qui titube (01h24) et il est rejoint par son groupe d'amis. Dont 1 couple démonstratif.
01h51			Même groupe, un homme prend une voix aiguë, « envie de faire pipi » en exagérant et y court.
	Gr26	D7.1/Mouvement très lent, en transit.	
	Gr27	D8.5.statique	Sur le terreplein adossé et assis sous les arbres ; Départ vers sur la ligne du D vers E. acte affectif entre homme, registre d'une « camaraderie rustre »
	X1 conflit/groupe 5 hommes	C7.2/statique	« insultes » (ex : « ta gueule » répété d'innombrable fois).

			Puis des femmes et 1 homme s'immiscent et les femmes deviennent aussi agressives.
	Gr28	Arrivée depuis T.S. E. mais Arrêt en D6.2	Arrêt « malade » titube, et prise en charge inquiété par le groupe
	Gr30	C9.7-8	Chamaillerie entre copains, sur l'herbe, des fausses bagarres et fausses chutes. Pendant quelques secondes puis s'assoient.
	2 individus	Passage vers le club depuis les marches, mais arrêt.	Homme debout, à la fois rieur et menaçant, les femmes étant assis et lui debout à une très courte distance
	Groupe	Approche des marches	Dit : « Vincent arrête de la faire chier, viens on s'en va ! » ; raison : « chuis mort » le Vincent répond « ouiii » et ils partent directions E. T. S.
02h07	Gr31	Mouvement	Sifflement et appel : « Ho non je suis un fils de pute, j'ai jeté ma bouteille dans la file, c'est mort j'ai plus de tease ».
02h09	Gr31		Insulte amicale « ta gueule », un acte mouvement efféminé de la part d'un membre du groupe, mime comique qui engendre des rires. Un membre parle d'une fille du club avec qui il a parlé et dansé : il regrette de pas avoir pris son numéro et de pas

			l'avoir suivie ! « Elle était mignonne ». Proche de s'embrasser mais non, puis intervention de l'« autre » (figure anonyme du discours).
	Membre du groupe	Mouvement aller-retour. Des marches à C6.1	Pour parler à un groupe et revenir avec lui. Avant de partir : « Vous ne bougez pas ! » réponse « Je ne bougez pas ! » répétition « Vous bougez pas ! » il part en criant « yohan ! » il part pour 60 secondes
			L'« amoureux » dit : je suis prêt à rester dormir sur l'herbe pour la revoir. Puis discussion sur le foot. On est « champion »
	Gr33	F7.9/ Statique	Quelqu'un vomit.
02h17	Le groupe 31	Statiques	Ils discutent allongés.
	Groupe de 4	Mouvement vers les marches	« Écoute-moi bro ! toutes les meufs voulaient de moi ». Rire des acolytes. Les autres se lèvent cohésion de groupe, 1 gars va vers le gars qui vomit et tout le groupe suit. « hé gros » x3
	2 individus (femme) = Gr34	Arrivée aux marches	Le groupe 31 se regroupe vers elles tranquillement, et tous sont assis. « hé les gars, vous avez des clopes ? ça vous dit on va au 88(autre club) ». « d'accord », ils s'y dirigent. « allééé ».

			1 gars monte au lampadaire : hé hoo frérot !!? 3 partent, 1 grimpe et un autre le regarde. Celui qui est malade est seul.
02h24	L'individu malade		S'assied près de moi et me demande « Toi aussi tu as vomi ? – [non] – « je suis... Je passe pour un putain de boloss fait chier. » Il se calme. Et se lamente.
02h30			Histoire du malade : sa copine est à l'intérieur mais il n'y est pas allé car trop alcoolisé, il dit « même dans ma cité je passe pour un fils de pute » – [ta cité ?] – « Bruz » répond-il.
02h36	FIN		

Parmi ces données, sont spatialisées certaines trajectoires ou positions de groupes et d'individus, cette spatialisation est repérable par les valeurs se référant au maillage de l'espace mis en place en amont. Prenons l'exemple de la première ligne de données :

23h34	Gr1	B8.7/statique	Attente calme avant ouverture
-------	-----	---------------	-------------------------------

Ce groupe de personnes qui patiente calmement est positionné en « B8.7 », c'est-à-dire sur la huitième case de la ligne B, et plus précisément, dans la septième case de cette case B8. Ce qui se reporte de la manière suivante sur le croquis :

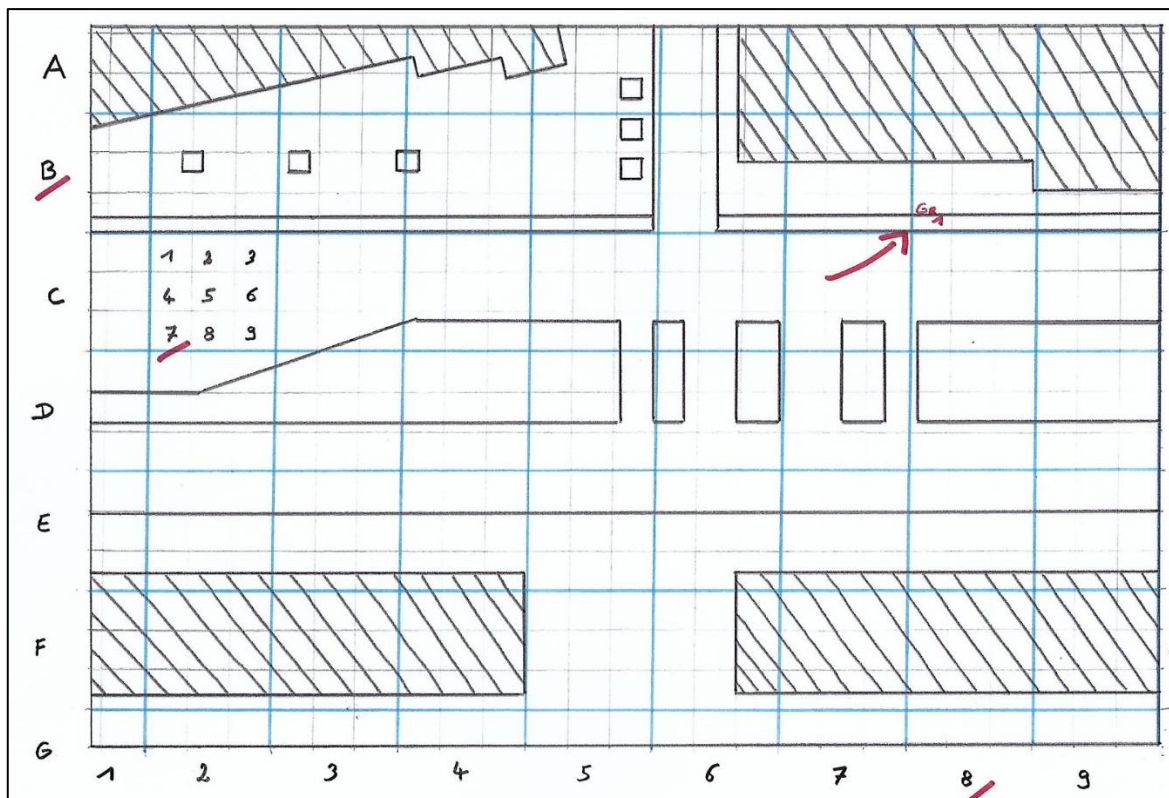


Figure 1 : Exemple de notation

Le système de notation des positions des individus ou des groupes étant expliqué, il est désormais important de présenter la légende utilisée pour la transcription spatiale de l'ensemble des données de ce premier soir d'observation :

Pour éviter la surcharge d'information sur les cartes, la première représentera le champ de vision de la deuxième position d'observation, le cadastre du lieu, la présentation d'éléments (voitures stationnées ou arbres) et diverses voies de circulation. La seconde présentera le cœur de cette première observation c'est-à-dire les trajectoires et positionnements des individus et des groupes et de la queue.

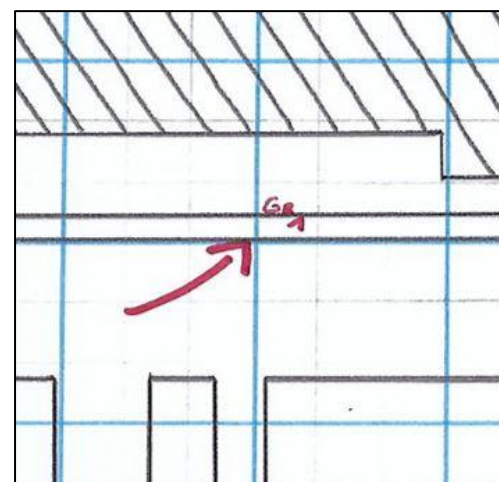


Figure 2 : Zoom de l'exemple de notation

La légende commune à tous les croquis et une carte des flux de véhicules et de populations attendues seront proposées dans la page suivante.


Légende commune


1. Cadastre

 : Ligne du cadastre

 : Bâti

2. Éléments

 : Voiture stationnée

 : Zone en travaux


 : Arbre


 : Haie


 : Entrée du club

3. Emprise spatiale


 : Queue


 : Position (d'au moins 15 min)


 : Zone servant d'urinoir


 : Champs de vision de l'observateur
(invisible/visible)

4. Trajectoires

 : Circulation automobile

 : Passage piéton


 : Trajectoire selon le marquage au sol

 : Trajectoire sans prise en compte du
marquage au sol

5. Éléments ponctuels

G_{k_n} : Groupe n

X_n : Conflit n

 : Videur

P_n : Position n de l'observateur

V_n : Arrêt du véhicule n

Figure 4:Légende commune pour toutes les cartes

Comparée à la première observation, la seconde a été beaucoup plus calme. La fréquentation du club étant drastiquement moins importante. Cette différence a eu pour conséquence que les données recueillies ont pu être plus complètes que durant la première nuit.

Les discussions et les comportements ont pu être mieux observés mais surtout mieux entendus, car le petit nombre d'individus présents dans l'espace couplé avec une occupation des espaces moins importante (en superficie) m'a permis de changer de postes d'observations au cours de celle-ci.

Voici les données recueillies selon les mêmes procédés :

Nuit du Vendredi – Samedi (du 07/09 au 08/09)			
Heure	Groupes /individu	Position/trajectoire	Observations
23h56	Gr1	Statique en en B7. 9.	Sur les plots en ciment.
	2 groupes	Passage T.S dans les deux sens.	
00h00	Gr2	Arrivée en B7.6	Gr2 qui arrive est plus nombreux (5-6 pers.) par rapport à Gr1 (3 pers.)
00h05			Modification de la position de Gr1, création d'un cercle.
00h07	Gr2	Rentré dans le club.	
00h17			
00h20	Gr3	Arrivée T.S vers O.	Démarche lente, moment de doute car il n'y a pas de queue.
00h21	V1	Départ de la voiture garée.	
00h23	Gr4	Passage T.N. vers E.	Vitesse normale, discussion bruyante : « Je pense être le client parfait pour ce genre d'endroit [rire] non mais c'est vrai. » (Par rapport au club, je crois que oui.)
	Gr5	Arrivée	Calme, un couple.
	Gr6	Arrivée	Bruyante, des hommes.
			Début de la queue... ?

00h30	Observateur	Changement de place au point 2	
	Queue		Disparaît car les gens sont rentrés.
00h36	Videurs	Déplacement / de devant les portes aux barrières.	Résultat je suis visible de leur point de vue. Il y a trois videurs, et pas deux.
00h39	Gr7	B7. 5-6 et 8-9/ Statique	Ils attendent, ils ne sont pas tous ensemble. Il y a des groupes et des gens seuls.
	Gr8 (3 hommes)	Arrivée de T.S. avec traversée passage piéton, directement vers les videurs. + rentrée (2 pers.) + déplacement vers G9 (1 pers.)	Ils se séparent devant l'entrée, celui qui repart adopte une démarche pressée, en respectant des marquages au sol (vers appartement).
00h44	Gr9	Arrivée vers videur	
	Gr10.1	Arrivée vers queue	Bruyant au niveau du carrefour, mais calme devant les videurs.
00h46	Gr10.2	Arrivée pour faire la queue	Bruyant avec de la musique. Puis se met en ligne par 2 ou 3 et coupe la musique.
00h50	Gr9	Recalé	Le groupe ne passe pas. Les papiers posent problèmes : « Putain fait chier, c'est putain d'officiel. Je n'essaie pas de les niquer. » Papier source de contrôle et de discrimination. Et lui essaie de justifier par l'oral – tout le monde entend.
	Gr11	Passage T.S vers O. et arrêt en F9. 5-6. Sous le couvert des arbres, dans la pénombre	Discussion musique, foot, insulte, boisson, argent (sur le prix du vestiaire et de la bouteille). Parole : « hé les gars vous nous attendez là ? » disent les filles qui vont payer le vestiaire.
00h53	Gr12	Déplacement vers la rue N.	« Vous allez où ? chez **** ? »
	Gr11		« Non mais c'est une salope » « désolé Valentin a jeté la bouteille, oui mais il restait au moins ça » [signe de la main

			pour la quantité]. Question d'achat une bouteille en boîte.
	Gr13	Arrivée et arrêt en B7	Certains d'entre eux se dirigent vers l'entrée mais ne sont pas suivis par tous, ils font demi-tour.
00h58	Gr11		Marque d'attention sur le style vestimentaire : « il a mis ses belles baskets ! » (femme vers homme).
			La police n'est pas encore passée.
	Gr 14	Arrivée T.N. puis queue.	Ralentit vers les videurs, 1 pers. enlève sa capuche et ils passent.
01h05	Groupe	Départ de B7 par T.N. vers E.	
01h12	Observateur	Changement de position en Point 3	Pour voir le côté jusqu'alors invisible.
	3 couples	Passages T.N. vers O.	
	Gr15	Arrivée de T.N.	« Normalement c'est blindé à cette heure-là ! ». « Si tu fais le malin on va rigoler »
	Couple1	Arrivée T.N. vers O. puis arrêt en B2	
	Gr16	Arrivée et arrêt en B4.6	Discutent d'une stratégie pour rentrer. « On va jamais rentrer », rassemblement en cercle, 1 pers. va uriner sur les arbres de la séparation de la route-trottoir.
	Couple 1		L'homme continue de parler tout en urinant contre l'arbre le plus proche.
01h23	Gr15	Rentrée et départ T.N. vers E.	3 pers. vont rentrer et 2 autres partent.
	Gr16	Arrivée T.N.	Tous ont une bouteille en plastique. « Attend attend, on se pose là et on attend » Ils s'assoient sur les Vélib.
	Gr17	Arrivée T.N.	« Gros ! groos ! Y a personne gros ! c'est mort ! ».

01h27	Couple1	Déplacement vers l'entrée.	
01h28	Gr19	Arrivée T.N.	Voix rauque « Arrête ! », « on va pisser rue des ***** ?? – Attends c'est là que je me suis fait casser la gueule à chaque fois que j'y vais, je perds mon portable. On y va à deux ! » – [rire] « Attend depuis j'ai fait de la muscu ! » [rire] « Rigoler pas, rigoler pas. » Un membre du groupe les suit mais trop éméché, il les appelle en criant. Mais ils ne font pas attention.
01h33	Groupe20	Passage T.N. vers E.	Un groupe avec une personne en fauteuil roulant.
01h40	Fin		

La carte de ces données étant la suivante le lecteur comprendra que les contextes des deux observations ont été bien différents. Alors que la première carte est soumise à la pression des très nombreux événements, celle-ci n'est pas aussi compacte.

Les données « brutes » étant présentées, la partie suivante se focalisera sur leurs analyses.

2. Analyses et réflexions :

Ce point a pour objectif de construire et déterminer – à l'aide des données terrains – sites comportementaux les potentiels. L'étude des interactions humains-environnements va permettre de mettre en avant des processus systématiques de régulations et de contrôles des modes d'ordonnement de la vie sociale se déroulant pendant les heures de l'enquête. Pour ce faire, les influences entre les lieux et les populations, ainsi que les populations entre elles vont être analysées pas à pas pour aboutir à une théorie générale.

2.1. L'importance de la morphologie des lieux

Malgré leur différences, les deux temporalités de l'enquête ont très vite révélé le rôle de certains détails du mobilier urbain. Les caractéristiques morphologiques des lieux ont bien évidemment un impact sur les pratiques s'y déroulant, toutefois, cette étude examinera comment des éléments morphologiques habituellement pensés comme primordiaux peuvent

devenir obsolètes selon les sites comportementaux. De nettes distinctions sont à faire entre les pratiques socio-spatiales d'un lieu selon l'heure de la journée et la population y résidant. Pour ce cas d'étude, cette distinction doit s'orchestrer entre des pratiques diurnes et les pratiques nocturnes. Dans un premier temps, ces variations dépendent des populations et de leurs intérêts à pratiquer ces espaces différents, mais les données terrains soulignent plus que cela, l'évolution des présences, et parallèlement, les absences de certains acteurs modifient la nature des espaces. Par exemple, un terre-plein enherbé séparant deux voies de circulation très actives le jour devient un lieu attractif la nuit. C'est pourquoi il est nécessaire de lister les gains ou pertes d'impact des caractéristiques morphologiques.

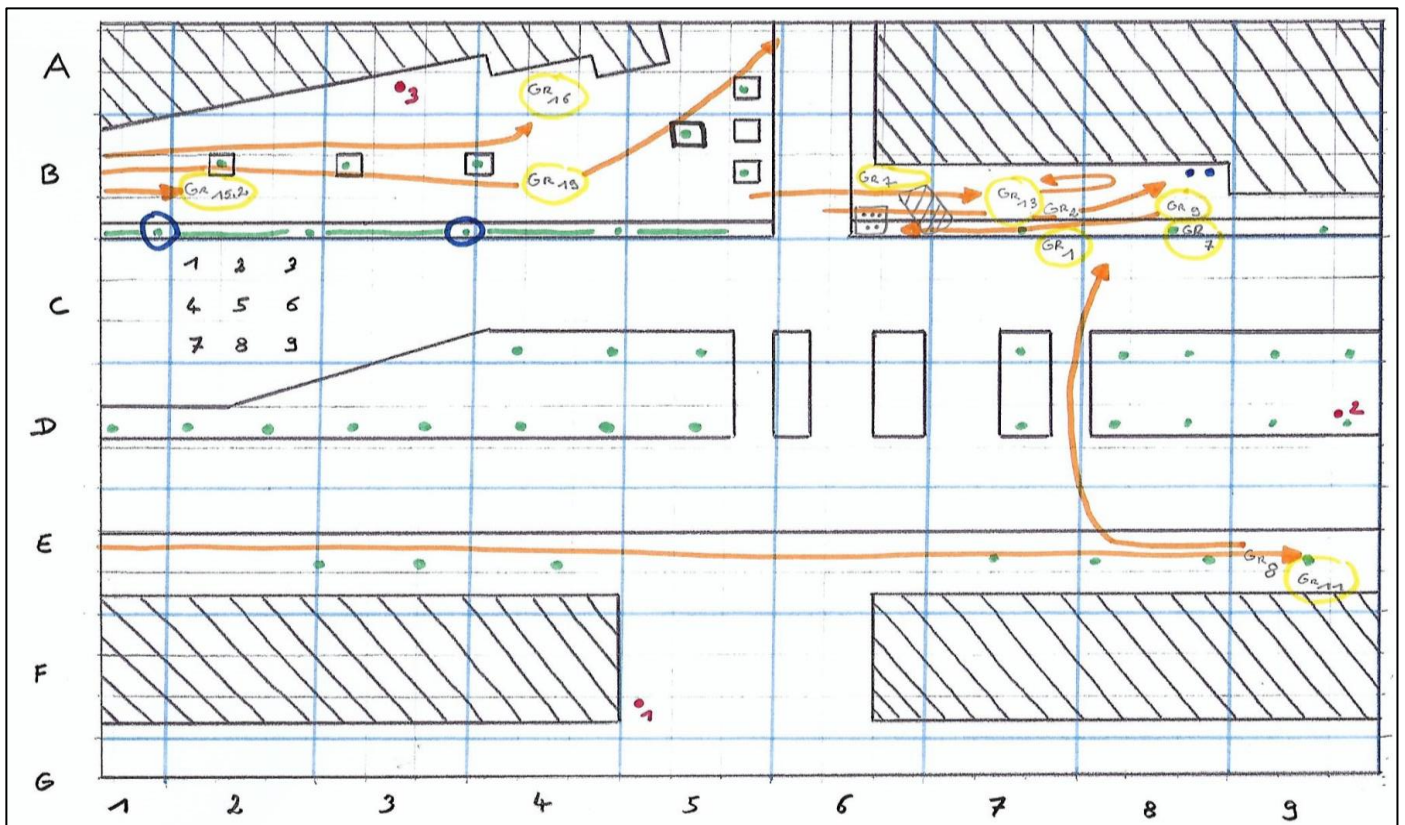


Figure 7: cartographie des trajectoires et positions des individus et des groupes de la seconde observation (07/09/18 au 08/09/18)

Quels sont donc les éléments morphologiques du mobilier urbain essentiels ou contingents aux sites comportementaux étudiés ?

Dans la continuité de l'exemple cité plus haut, l'absence quasi-complète des automobilistes – usagers des voiries – transforme les relations entre les usagers (les populations observées) et l'espace du terrain dans sa globalité. La route peut perdre l'aspect repoussant et dangereux qu'elle possède la journée lorsque les automobiles y roulent. De fait, sans les voitures ou autres engins à moteur, la route devient un espace plat, vide, presque une rue piétonne.

Certains groupes observés ont fait fi des marquages aux sols, des signalisations et des normes de sécurité d'usage. L'espace a perdu sa qualité de « boulevard » et est devenu une place, dans laquelle il est possible de s'arrêter, discuter, courir ou marcher au pas, attendre des amis ou alors profiter de ces espaces verts (les terre-pleins centraux). À noter que le fait de s'asseoir ou s'allonger sont des actions effectuées uniquement sur des zones de terre-pleins, la route ne perd pas tous ses attributs.

Cette vision « nocturne » de l'espace induit donc un élargissement de l'emprise spatiale, puisque les piétons ne sont plus limités aux trottoirs. Les nouvelles possibilités offertes par le boulevard produisent des effets importants sur les modes d'organisation des pratiques.

Dans un premier temps, elles permettent une diffusion des populations, et donc une augmentation des distances entre les groupes d'individus. Or le facteur proxémique est un pilier des modes d'ordonnement des pratiques sociales, la distance instaurée entre des individus est signifiante. Deuxièmement, l'absence des voitures – qui peuvent faire office d'obstacles visuels – ouvre le champ de vision. Il ne reste que quelques obstacles très minimes pour bloquer la vue, un individu n'a donc aucun mal à « voir » jusqu'au trottoir d'en face avec précision, sans que le contact avec son objet d'attention soit entrecoupé par les véhicules. Ce détail couplé avec les changements d'utilisation de la route et des terre-pleins, respectivement devenus alors lieu de transit piéton et espaces de détente à l'image des parcs, engendre une hausse de la portée de l'« inattention civile ».

En réaction à la modification des capacités des interactions visuelles avec leur environnement, les populations ont développé plusieurs stratégies dépendant de certaines dispositions du mobilier urbain. Ayant conscience des nouvelles capacités visuelles communes, les jeux de lumière entre les espaces lumineux et sombres acquièrent de nouveaux rôles. Les lieux d'ombre produits par la disposition des lampadaires et des arbres fournissent un abri pour limiter les regards, à l'inverse les lieux très exposés à la lumière qui sont sujets à une visibilité accrue, car ils contrastent avec ceux plus sombres. De la même manière les lieux éloignés du centre de gravité – à savoir l'entrée du club – présentent les mêmes caractéristiques. Si les individus se savent visibles, l'éloignement peut être une solution. Toutefois il apparaît qu'un trop grand éloignement n'est peut être pas profitable, par exemple, le terre-plein central enherbé en D 1 à 5 n'est pas occupé par les populations, alors que celui en face de l'entrée du club l'est fortement. Mais serait-ce dû à la présence des haies en B 1 à 5, qui empêchent une covisibilité et un accès direct avec le trottoir ?

Les facteurs matériels de l'environnement qui influencent les interactions sont l'ambiance lumineuse (disposition des arbres et des lampadaires) et la capacité d'accueil des espaces

bitumés ou enherbés, ajouté à cela le pôle immanquable qu'incarne l'entrée du club, avec ses barrières régulant l'afflux des populations.

2.2. Les conséquences sur les lignes de conduite

La visibilité des corps centralise les interactions humains-environnements des sites, cette visibilité est intériorisée par l'ensemble des populations observées. Comme l'ont illustré les observations, l'espace étudié est parcouru par diverses populations. Une première division s'opère entre les passants et ceux que je nommerai les clients potentiels. Les passants sont des individus seuls ou en groupes qui ne font qu'emprunter cet axe de circulation piéton. Et les clients potentiels symbolisent les populations qui pratiquent l'espace en activité de loisir, dont le but est d'entrer dans le club ou de profiter avec ses amis. Face au régime de co-visibilité, les catégories des populations ont toutes leurs propres *agency*.

Les passants se rapportent à une pratique coutumière, voire journalière, c'est-à-dire l'utilisation de cet espace public comme un lieu de passage d'un point A vers un point B. Cependant leur pratique semble se dissocier des modes d'agir diurnes, en effet, il est remarquable que l'utilisation du trottoir de la ligne B est bien moins utilisé – voir clairement évité – par ces passants. La première nuit, en réaction à la foule, les individus de passage évitaient généralement la foule en changeant de trottoir tout en respectant la signalitique, et l'attitude commune était d'adopter une marche à bonne allure. Il n'est pas possible d'attribuer des relations de cause à effet pertinentes mais il a été remarqué que les attitudes des marcheurs variaient et dégageaient des impressions différentes.

Le pas plus ou moins rapide, la position du buste et des bras, les coups d'œil relevant d'une mécanique sociale banale ou leurs répétitions, tout cela informe l'observateur (et ici, il n'est plus question de moi-même mais de tous les individus observant) et produit une impression. De fait parmi les passants, différentes conduites peuvent être mises à jour : décontractée, pressée, inquiète, curieuse, attentive, habituée, ... ces dernières se produisant en fonction des facteurs de la covisibilité. Alors que la première nuit les passants évitaient la foule, la deuxième nuit l'absence de queue ou d'occupations d'espaces permanentes et nombreuses a provoqué des commentaires difficilement imaginables le premier soir : les propos du groupe d'hommes Gr4 passant à 00h23 juste devant l'entrée. Ironique et moqueur, l'homme aurait-il osé tourner en dérision les profils types de sa propre idée de la clientèle du club ?

Les clients potentiels sont aussi sujets à des modes d'agir. Tout d'abord il est certain que le niveau d'alcoolémie des individus joue sur la sensation d'être observé et de réagir par rapport aux regards. Toutefois parmi la large population de clients potentiels, des manières d'être sont différenciables. Ces comportements semblent dépendre de plusieurs facteurs en plus de

la simple visibilité : la position du sujet et sa proximité avec d'autres individus. Dans un premier temps, les individus seuls ont tendance à avoir un pas plus rapide qu'un groupe, et plus le groupe est nombreux moins la vitesse semble importante. Ajouté à cela la position dans l'espace, les zones proches de l'entrée du club et de la queue sont des lieux où l'allure est plus vive. Les cases 6 à 9 des lignes B à E sont soumises à plus grande pression. Le différentiel est d'autant plus flagrant si l'on compare les arrivées qui se font alors loin des regards, où les rapports entre les individus sont identiques puisqu'ils sont tous en mouvement, et les arrivées se faisant directement devant la foule. Un cas est particulièrement évocateur, le deuxième soir : le Gr8 composé de trois hommes arrive par le côté du boulevard directement en face de l'entrée du club. Leur démarche est moins naturelle et moins décontractée que les arrivées se faisant par les cases 1 à l'extrémité opposée de l'entrée. Cette première constatation est complétée par la suite des événements, le groupe se scinde devant l'entrée (la cause : retourner en coup de vent à l'appartement pour reposer/prendre quelque chose ?) : à ce moment celui qui s'éloigne change d'attitude et adopte une démarche affairée et pressée, alors que ses acolytes l'attendent décontractés, comme s'ils avaient passé un seuil, ils étaient devenus ceux qui observaient.

2.3. Les interactions sociales

L'analyse des interactions sociales se structure en deux temps : celles des homosociabilités, puis celles hétérosociabilités. Ces deux expressions des sociabilités ne sont pas à confondre avec l'homo- et l'hétérosexualité, il sera question des relations sociales sans que la sexualité soit au centre de l'attention.

Le terme homosociabilité se rapporte aux relations entre hommes, il est question de mettre à jour des formes de cohésion ou d'organisation intra- ou inter-groupes des individus masculins observés. La première remarque sera attribuée au rôle du groupe ou de la « bande » d'amis. Selon les observations, l'aisance, l'assurance ou l'expression d'une certaine maîtrise de soi va quasi exclusivement avec la cohésion de groupe ou l'existence d'un groupe auquel se rattacher. Et cela s'applique pour toutes les populations, à la fois passantes et clientes potentielles. Le groupe semble être une assurance contre la vulnérabilité de la covisibilité.

Cependant les groupes sont aussi des lieux de rapport de pouvoir, l'électron libre qui s'en éloigne perd peu à peu l'assurance qu'ils procuraient. Les décisions des destinations, des discussions ou des actions mettent en avant la détention du pouvoir symbolique des individus, tantôt décideurs, tantôt suiveurs, sans pour autant que le changement de statut soit négatif. Toutefois la possession du pouvoir symbolique du ou des décisionnaires ne peut être négligée. Si le manque d'occurrences des observations dessert cette partie de l'argumentation, des cas n'en ont pas moins été observés. L'exemple du Gr13 (deuxième nuit), lorsque la majorité

marque un arrêt en B7 alors que deux membres ne s'en aperçoivent pas ou alors tente d'initier un mouvement vers l'entrée. Une fois sûr que le groupe ne rentrerait pas tout de suite, les deux hommes font demi tour et le réintègrent. Ou encore, lorsque des groupes font attention à leurs amis titubant sous l'effet de l'alcool. Ces deux exemples mettent en scène des détails minimes mais capitaux : ils sont les preuves de différents niveaux de maîtrise et compréhension de son environnement. Être malade ou nauséeux n'est pas forcément négatif selon la cohésion du groupe mais cet état peut avoir pour conséquence d'instaurer une distance par rapport au groupe, comme le démontrent les attitudes de l'individu, noté Gr 33 de la première nuit et l'individu du groupe 15 la nuit suivante. Les impacts peuvent être temporaires, mais il est à noter que le but des personnes que je qualifie de « clients potentiels » est de « rentrer » dans le club. Seulement pour cela il est nécessaire de se présenter aux videurs, réelles incarnations du contrôle du Qadi de Goffman même si la régulation s'est limitée au rejet ou l'accord du droit d'entrée.

La notion d'homosociabilité est aussi traversée par les actes affectifs entre hommes ou les actes d'influence. Les contextes d'expressions d'affections sont cadrés avec rigueur, par exemple tenir par l'épaule – bras dessus bras dessous – ou serrer dans ses bras un ami est codifié. Les rares occasions où elles se sont produites, le recours à des stratégies orales ou de gestuelles déconstruisent ce rapport « affectif ». Un certain esprit de camaraderie souligné d'images ou de conduites jugées viriles font surface pour finir par provoquer le rire. Les insultes amicales dont les résonances homophobes sont bien souvent présentes, le rire grave ou une frappe dans le dos désacralisent les gestes pouvant transgresser la norme de l'hétéronormativité. Ce principe s'est aussi appliqué pour rattraper des comportements effeminés actés par des hommes, même si le but est humoristique, le risque de transgression provoque automatiquement un réajustement.

L'analyse de l'hétérosociabilité est quant à elle révélatrice de plus de tension, la présence des femmes dans les groupes a été notée pour chaque événement de conflits ou de rapports de pouvoir, entre amis ou inconnus.

L'exemple le plus flagrant sont les deux conflits qui se sont déroulés le premier soir en C7.2 devant la foule. La violence était physique (sans pour autant d'affrontement aux poings) et verbale entre deux hommes qui ont été rejoint ensuite par des femmes tout aussi agressives. Le sujet de la dispute semblait être tourné vers un manque de respect envers la copine d'un des deux hommes. Ce fut le seul incident de ce type, mais d'autres tensions ont été décelées. Comme le « rappel » à l'ordre entre deux membres d'un groupe, sur un ton très amical et rieur (première nuit, 01h51). Une pression s'exerce sur une des personnes, comme preuve d'un contrôle et du respect de norme.

2.4. Les sites comportementaux

Les résultats exposés jusqu'ici sont autant d'éléments qui permettent d'établir des profils d'un site comportemental. Les systèmes de régulation et de contrôle des pratiques socio-spatiales ont été mis à jour. À la suite des deux observations très distinctes dans leurs contenus il est clair que mon enquête s'est déroulée pendant deux temporalités du site : la première nuit rapportant le fonctionnement à plein régime du site et la seconde nuit faisant face à des carences et des dysfonctionnements de ce dernier.

Le site comportemental de ce terrain définirait les interactions de co-visibilité comme essentielles : se rendre visible ou partiellement visible sans s'éloigner des centres de gravité des foules. Ces foules peuvent s'organiser de deux manières, la première témoigne d'une appropriation réelle des espaces un peu partout autour du club, la seconde ajoute une précision quant à cette appropriation pour l'espace du trottoir où la queue se déploie. La queue dénote de l'appropriation sauvage des autres lieux, c'est un lieu où les corps se révèlent « dociles ». Une censure et une discipline sont appliquées par chacun, la file d'attente se forme et les individus se calment, sauf en période d'affluence. À ces instants les cris, les chants et autres actes cessent, le foule devient apparemment calme et stable dans l'attente. Si le temps d'attente se prolonge le calme laisse lentement la place à l'énerverment collectif, sans qu'il n'y ait pour autant des débordements. Cette discipline est aussi contrôlée par les « videurs », agents de sécurité et de contrôle, faire bonne figure, être bien habillé sont deux éléments essentiels. Le site comportemental implique une attention particulière sur le style vestimentaire, sur le contrôle de soi entre les instants très festifs et le calme devant être affiché pour espérer rentrer dans le club. Les individus ne respectant pas certains critères sont aussi recalés à l'entrée du club par les videurs, mais pas seulement, les individus ont intériorisé les normes : ils sont en capacité d'analyser leurs chances de réussite d'entrer dans le club, de passer le contrôle.

Un autre élément du site s'incarne dans l'importance de la perception des « vides » et des « pleins » : la densité des lieux – grande ou très basse – influe sur les agissements des individus (autant passants que clients potentiels). Si certains espace sont vides, comme l'espace où la queue est généralement, les individus perçoivent un dysfonctionnement provoquant ainsi des réactions spécifiques liées au sentiment d'intensification de la covisibilité. Moins il y a de monde, plus je suis voyant. Lors des périodes de moindre affluence, les espaces recherchés ont été systématiquement les lieux à l'abri des regards ou alors plus éloignés. Cette faible densité induit une modification des rapports de force entre les différentes populations : les passants adoptent beaucoup moins de stratégies d'évitement du trottoir de l'entrée du club.

Ma propre conduite s'est montrée assez révélatrice. Alors que la première nuit je ne me suis pas approché pour voir et entendre de plus près, notamment parce que l'occupation des espaces était beaucoup plus étendue, la seconde nuit j'ai été beaucoup plus près des choses. Sans aucun doute, le facteur de rapport de force entre l'enquêteur seul, se détachant des comportements habituels, face à une foule alcoolisée et joyeuse a joué. C'est une fois le nombre d'individus et la capacité de régulation du site comportemental diminué que j'ai pu m'approcher et dévoiler ma présence. De la même manière, mon style vestimentaire qui n'était pas en accord avec la norme – pantalon large avec multiples poches, manteau épais et noir – visait à faire comprendre que je n'étais pas un client du club et ce style « baroudeur » faisait office de la même façon de symbole de défense. Ces vêtements et mon attitude calme – outre le confort vis-à-vis de la chaleur puisque l'observation impliquait de rester immobile très longtemps de nuit – pouvait servir d'avertissement à des individus chahuteurs.

Le site comportemental peut se résumer en quelques mots. Pour les clients potentiels : la capacité de maîtrise de soi (être capable d'être calme, joyeux, assuré), avoir une gestion et conscience de sa présence (covisibilité et appropriation spatiale), être un membre d'un groupe. Pour les passants : se distinguer spatialement des clients potentiels ce qui implique d'autres trajectoires et un pas rapide.

II. Limites des méthodes et leurs perspectives

1. Des observations

La cartographie comportementale se base sur une répétition des temps d'observation, sur un temps long. Suite aux aléas de la vie que subissent aussi les chercheurs, je n'ai pas pu concrétiser cette méthode aussi profondément qu'il était prévu. Pour autant les résultats sont révélateurs de l'efficacité de la démarche, malgré le fait que les hypothèses ou les analyses souffrent d'un manque d'itérations. Par exemple, l'utilité du maillage perd de son sens, la multiplication des analyses des spatialités auraient pu fournir des informations précises sur les pratiques des espaces. Ici, avec deux enquêtes, le maillage bien qu'utile pour localiser aurait peut-être pu se passer d'un double maillage pour ne se limiter qu'au plus grand.

Autre élément, le principe d'observation terrain est assez limité dans son approche de l'intimité des individus et dépend énormément des regards de l'observateur. Le but de cette enquête a été de déterminer l'efficacité de l'observation, l'objectif étant de compléter ces enquêtes par des rapports beaucoup plus égaux avec les enquêtés par le biais d'entretiens où leur parole aurait une place dominante et celle du chercheur serait contrebalancée.

De plus, ce style d'enquête est un défi pour l'enquêteur si celui-ci est seul, il ne peut pas être partout pour reporter les événements : il n'est pas possible de tout voir. Cette limite pourrait se combler avec la multiplication des observateurs-enquêteurs, sans pour autant résoudre le poids de leur subjectivité.

Les améliorations de cette méthode peuvent prendre plusieurs chemins : une numérisation des données spatiales sur des systèmes d'informations géographiques, des études plus poussées de certains lieux (rendues possibles par la multiplication des itérations), le développement de l'étude intra-site pour tenter une comparaison inter-site (comparaison entre les espaces occupés devant les clubs).

2. Les questionnaires

Pourquoi ne pas avoir diffusé les enquêtes ? Alors que le point précédent met en avant le besoin de compléter l'approche géographique par la parole des usagers ? Cette partie va répondre à ces deux questions.

La construction du questionnaire a été pensée comme un complément de la cartographie comportementale, une source d'information importante mais d'appoint pour cette étude dont le principal intérêt résidait dans l'observation. Suite à l'impossibilité de « faire du terrain », ce

questionnaire ne pouvait plus faire son office complètement, sa portée était trop limitée et insatisfaisante. Face à ce problème, son contenu a été drastiquement retravaillé pour convenir aux objectifs de l'étude, à savoir analyser les potentielles inégalités socio-spatiales masculines cisgenres.

Le questionnaire étoffé et beaucoup plus à même de répondre à cet objectif s'est confronté à une nouvelle difficulté : le contact avec l'intimité de l'enquêté. Les questions de l'enquête portaient sur le rapport de soi aux autres mais aussi à soi. Les conditions de réalisation de ces deux axiomes, déjà particulièrement complexes à établir en entretien avec une personne inconnue, ont été jugées insatisfaisantes par la voie du questionnaire. Comment libérer la parole de toute censure, pour que les enquêtés puissent se livrer sur des sujets difficiles ? Car le rapport à la sexualité relève de l'intime, les expériences de violence dans l'espace public ne sont pas forcément faciles à aborder, que l'on soit victime ou oppresseur. Les difficultés de mener un entretien sur de tels sujets relevés par les lectures bibliographiques sur les méthodes de questionnaires et d'entretiens ont déterminé ce choix de ne pas utiliser le questionnaire produit (Régis SCHLAGDENHAUFFE, 2014 ; Anne JEGOU et al, 2012 ; Nathalie BAJOS et al, 2008). Non pas que celui-ci soit mauvais, mais que sa portée serait limitée. Et le temps investi n'est pas perdu, bien au contraire, ce n'est pas un échec car le questionnaire s'avère être un guide pour des entretiens semi-directifs futurs.

Le travail effectué sur le questionnaire propose un bon matériau pour s'orienter sur les techniques d'entretien. Les perspectives de ce travail sur le questionnaire sont consisteront à réduire au maximum la distance avec les enquêtés qu'instaure le format questions-réponses, pour établir un temps de parole libre.

Conclusion générale

« On est libre d'accomplir une action que dans la mesure où il existe un endroit où l'on est libre de l'accomplir. »⁵²

La substance théorique contenue dans les mots de Jeremy Waldron semble inépuisable. Elle peut être à la fois une porte d'entrée vers les champs d'études des masculinités, une ressource dans leurs développements théoriques et enfin une conclusion impactante. Cette image d'une liberté d'action souhaitée est potentiellement contrainte, dans un premier temps, par la disponibilité d'accès ou d'existence des espaces l'accueillant, mais elle devient par la suite contrainte non pas par des éléments de l'environnement mais par des éléments de restriction et de contrôle. Cette déclaration de J. Waldron tire sa force de ce basculement. Le sujet qui se pensait jusqu'alors libre prend conscience des limites de sa liberté, celle-ci se déployant au sein d'un espace spécifique et pré-existant, produit des systèmes de régulation et de contrôle.

Cette déclaration est à même de symboliser une réponse à la problématique animant ce mémoire : l'injonction hétéronormative est-elle en capacité d'engendrer des pratiques socio-spatiales inégales parmi les populations masculines cisgenre ? Il est possible de l'affirmer, en les privant de façon inégale de leur liberté d'action. Les rapports de pouvoir constitutifs des organisations sociales des espaces, notamment de l'espace public, illustrent ce processus. La restriction de l'*agency* des individus en est la principale conséquence. Elle est d'autant plus néfaste que l'institutionnalisation des modes d'ordonnancement des pratiques sociales est ancrée profondément en chacun de nous. La force de cette oppression que subit l'ensemble de la population masculine cisgenre de façon inégale s'incarne dans les processus de régulation à la fois matériels et immatériels. L'inattention civile, les violences physiques ou symboliques, l'auto-censure ou le poids du regard d'Autrui sont les exemples développés au cours de cette étude.

Les différences de maîtrise de codes sociaux normés engendrent des écarts irrémédiables entre les capacités d'agir des individus. Il ne s'agit pas de pratiques extrêmement visibles, bien au contraire, les développements théoriques de ce mémoire ayant démontré leur prégnance dans les actions du quotidien. Les apports théoriques interdisciplinaires ont fourni à cette étude

⁵² Jeremy Waldron. « homelessness and the Issue of Freedom » UCLA Law Review, n°39, 1991.

les outils pour comprendre les rouages de mécanismes producteurs d'inégalités. Cependant il est essentiel de ne pas ignorer ses limites : certains manques théoriques peuvent être mis à jour, par exemple une plus grande place dédiée aux effets des couleurs de peau dans un contexte de blanchité évident. Cette perspective future pourrait se coupler avec la concrétisation d'une démarche liant les principes de la cartographie comportementale aux entretiens pour aboutir à la valorisation des expériences spécifiques et intimes de chacun. Une telle méthode scientifique permettrait de se dégager des affres des « savoirs situés », car il est primordial pour le chercheur de ne pas s'extraire de ces rapports de pouvoir, dans lesquels il évolue lui aussi. Il n'est pas suffisant d'en connaître l'existence pour s'en soustraire, tout comme il n'est pas suffisant de les ignorer pour s'en abriter. Tous les hommes cisgenres, sans exception, sont empêtrés dans ces systèmes normatifs de pouvoir, tantôt en victimes, tantôt en privilégiés, sans qu' aucune répartition équitable de ces statuts ne puisse être assurée.

Annexes

1. Présentation du questionnaire⁵³ :

Certaines questions vous sembleront peut-être personnelles ou dérangeantes, c'est pourquoi j'insiste sur le caractère anonyme de ce questionnaire. Les résultats seront d'autant plus riches que vos réponses seront sincères. Pour limiter une éventuelle autocensure, j'insiste sur le fait que personne ne vous jugera, cette recherche vise à apprendre et à comprendre grâce vos réponses une part du fonctionnement de notre société.

Je vous remercie d'avance pour le temps que vous passerez à remplir ce questionnaire.

Le questionnaire commence ici, veuillez remplir les questions dans l'ordre afin de ne pas biaiser les résultats. Le but est de recueillir vos avis, vos impressions ou vos expériences.

PARTIE I

1. Remplissez-vous ce questionnaire en tant qu'homme, femme ou transgenre ?
2. Pouvez-vous indiquez votre :
 - 2.1. Age :
 - 2.2. Votre couleur de peau :
 - 2.3. Votre sexe :
 - 2.4. Votre orientation sexuelle :
 - 2.5. Si vous avez un(e) conjoint(e) :
 - 2.6. Votre situation professionnelle :
 - 2.7. Votre ville de résidence actuelle :
3. A quelle fréquence vous déplacez-vous en ville (à pied) :
 - 3.1. Par jour ?
 - 3.2. Par semaine ?
4. Pour quelle raison effectuez-vous ces déplacements ?
 - 4.1. Pour rejoindre le travail.
 - 4.2. Pour rejoindre vos lieux de loisirs.
 - 4.3. Pour vous promener.
 - 4.4. Pour d'autres activités quotidiennes.
5. Dans quels lieux êtes-vous quasi certain de passer un bon moment (en ville) ?

⁵³ Cette mise en page du questionnaire n'a pas pour but d'être opérationnelle. La numération permet un référencement plus lisible et un gain de temps.

6. À l'inverse, dans quels lieux êtes-vous quasi certain de passer un mauvais moment (en ville) ?
7. Quels types de lieux fréquentez-vous avec vos proches ou vos amis ? Pouvez-vous les nommer précisément ? Combien de fois par semaine y allez-vous ?

PARTIE II

8. Quelle est votre définition de la « sexualité » ?
9. Quelle est votre définition de l'« hétérosexualité » ?
10. Quelle est votre définition d'une « inégalité » ?
11. Pour vous, que signifie être à l'aise avec sa sexualité ?
12. Être à l'aise avec sa sexualité ou avec son corps est-il la même chose pour vous ?
 - 12.1. Non, sauriez-vous expliquer pourquoi ?
 - 12.2. Oui.
 - 12.3. Autre.
13. Que représente concrètement pour vous « être à l'aise avec son hétérosexualité » ?
14. Ce rapport à soi est-il visible de l'extérieur ? Autrement dit, un regard extérieur peut-il le percevoir ?
 - 14.1. Non.
 - 14.2. Oui.
 - 14.2.1. Si oui, par tout le monde ? Ou seulement par certaines personnes ?
15. Selon vous, de quelle manière les hommes cisgenres expriment-ils leur hétérosexualité ?
16. Peut-on avoir une « gestion » de son hétérosexualité ?
17. Pensez-vous que l'on puisse cacher son hétérosexualité ?
 - 17.1. Non.
 - 17.2. Oui.
18. Pourriez-vous établir une liste de 10 mots associés à votre vision de l'hétérosexualité ?
19. Selon vous, un espace peut-il être sexué (c'est-à-dire fortement lié à la l'expression d'une sexualité ou d'un genre) ?
20. Selon vous, est-il possible qu'un espace soit neutre (marqué équitablement entre les orientations sexuelles) ou asexué (absence de marque de ces dernières) ?

- 20.1. Non, pourquoi ?
- 20.2. Si oui, le(s)quel(s) ?
- 20.3. Autre.

21. Pourriez-vous classer les différentes orientations sexuelles selon leur visibilité dans le quotidien ? De la plus visible à la moins visible.

22. De la même façon, pourriez-vous classer différentes expressions de l'hétérosexualité selon leur visibilité dans le quotidien ? De la plus visible à la moins visible (entre 5 et 10).

23. Pouvez-vous attribuer ces différentes expressions de l'hétérosexualité à un lieu et à une période de la journée ? (5 étant son absence et 1 étant son expression la plus forte) :

- 23.1. 1 :
- 23.2. 2 :
- 23.3. 3 :
- 23.4. 4 :
- 23.5. 5 :

PARTIE III

24. Si vous imaginiez les hommes hétérosexuels comme un groupe d'individus, ils formeraient un groupe :

- 24.1. Très similaire étant le 0 et très différent étant le 5 : 0.... 1.....2.....3.....4.....5
- 24.2. À partir de quels critères venez-vous de juger leurs différences si vous en trouvez ?

25. Selon vous, quelles pourraient être les différences entre les hommes hétérosexuels ? Classez-en au moins 5 (10 maximum) :

26. L'hétérosexualité peut-elle être source d'inégalité entre les hommes hétérosexuels ?

- 26.1. Non.
- 26.2. Oui.
- 26.3. Autre

27. Considérez-vous qu'il existe des codes sociaux propres aux hommes hétérosexuels ?

- 27.1. Non.
- 27.2. Oui.
- 27.3. Quand se manifestent-ils ? (Echelle : tout le temps/très souvent/souvent/peu souvent/ rarement/très rarement.)
- 27.4. Sont-ils localisés dans l'espace ou dans le temps ?
 - 27.4.1. Non.
 - 27.4.2. Si oui, avez-vous des exemples ?

28. Selon votre propre expérience, existe-t-il des comportements qu'un homme hétérosexuel devrait éviter ? selon le lieu ? l'heure ? son entourage ?

- 28.1. Si oui, lesquels et que risque-t-il ?
- 28.2. Si non, pourquoi ?

29. Les codes sociaux relevant de l'hétérosexualité peuvent-ils être à l'origine de rapports de force entre hommes hétérosexuels ?

- 29.1. Non.
- 29.2. Si oui :
 - 29.2.1. Avez-vous des exemples ?
 - 29.2.2. Ces rapports de forces peuvent-ils engendrer des inégalités ?
 - 29.2.2.1. Non.
 - 29.2.2.2. Si oui, avez-vous des exemples ?

PARTIE IV

30. Comment décrieriez-vous votre démarche quand vous êtes en ville ?

31. Quels sont les motifs qui vous font modifier ces attitudes (individus, lieux, heures) ?

32. De façon générale, quand vous êtes en ville, êtes-vous attentifs aux autres ?

- 32.1. Non.
- 32.2. Oui.

33. Vous êtes dans la rue, vous croisez un inconnu : pourriez-vous deviner si cet homme est hétérosexuel ou non ?

- 33.1. Si non, pourquoi ?
- 33.2. Si oui, quels sont les indices que vous utilisez ?

34. Lors de ces marches, vous arrive-t-il de remarquer l'orientation sexuelle des inconnus ?

- 34.1. Non.
- 34.2. Si oui :
 - 34.2.1. Comment ?
 - 34.2.2. Est-elle le plus souvent hétérosexuelle, homosexuelle ou transsexuelle ?

PARTIE V

35. Avez-vous déjà eu peur, été anxieux·e, stressé·e ou simplement plus attentif ou attentive qu'à l'habitude dans l'espace public ?

- 35.1. Non.
- 35.2. Si oui, lequel (ou lesquels) de ces sentiments avez-vous éprouvé(s) ?
 - 35.2.1. Peur.
 - 35.2.2. Stress.
 - 35.2.3. Anxiété.
 - 35.2.4. Attentif.
 - 35.2.5. Autre.

- 35.3. Quelles sont les situations qui ont provoqué ces sentiments ?
36. Ces expériences désagréables vous ont-elles déjà poussé à éviter des endroits dans vos trajets à pied ?
- 36.1. Oui.
- 36.2. Non.
37. Vous êtes-vous déjà battu dans l'espace public ?
- 37.1. Si non, à quoi l'attribuez-vous ?
- 37.2. Si oui :
- 37.2.1. Comment décrieriez-vous ces personnes ?
- 37.2.2. Avez-vous porté plainte ?
- 37.2.3. Etiez-vous sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant ?
- 37.2.3.1. Oui.
- 37.2.3.2. Non.
- 37.2.4. Etiez-vous seul.e, accompagné.e ou avec en groupe ?
- 37.2.4.1. Seul.e.
- 37.2.4.2. Accompagné.e.
- 37.2.4.3. En groupe.
- 37.2.5. Quelles ont été les raisons de cet/ces affrontement/s ?
38. Vous arrive-t-il d'imaginer des confrontations entre un/des individus et vous ?
- 38.1. Non.
- 38.2. Si oui :
- 38.2.1. Quels individus imaginez-vous ?
- 38.2.2. À quelle probabilité estimez-vous que cela puisse arriver un jour ? (1 étant le moins probable et 5 le plus).
39. De fait, y a-t-il des individus qui vous inspirent plus confiance que d'autres ? et réciproquement ?
- 39.1. Non.
- 39.2. Oui.
40. En ville, avez-vous déjà été confronté à l'injure/l'insulte ?
- 40.1. Si non, considérez-vous cela comme étant rare ?
- 40.1.1. Oui.
- 40.1.2. Non.
- 40.1.3. Autre.
- 40.2. Si oui :
- 40.2.1. Avez-vous été insulté ? Pour quelles raisons, par qui, quand et où ?
- 40.2.2. Avez-vous vous-même insulté autrui ? Pour quelles raisons, qui, quand et où ?

Bibliographie

ALESSANDRIN Arnaud & RAIBAUD Yves, « Géographie des homophobies », édition Armand Colin/recherche, 2013, p. 283.

ASTUDILLO LIZAMA Pablo, « Existe-t-il un quartier gay à Santiago du Chili ? Appropriation et distanciation d'un modèle urbain importé », *Annales de géographie* 2014/5 (n° 699), p. 1123-1145.

ANDREE Michel. « Introduction », *Le féminisme*. Presses Universitaires de France, 2007, p. 5-10.

AMBRA Pedro *et al.* « Psychanalyse et normativité : la question *cisgenre* », *Cliniques méditerranéennes* 2018/1 (n° 97), p. 229-242.

BAJOS Nathalie *et al.*, « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », *in* Nathalie Bajos *et al.*, *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte « Hors Collection Social », 2008, p. 243-271.

BAJOS Nathalie *et al.*, « La sexualité à l'épreuve de l'égalité », *in* Nathalie Bajos *et al.*, *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte « Hors Collection Social », 2008. p. 545-576.

BAJOS Nathalie *et al.*, « Enjeux méthodologiques et recueil des données », *in* Nathalie Bajos *et al.*, *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte « Hors Collection Social », 2008, p. 27-44.

BAJOS Nathalie, BOZON Michel, « Introduction. L'enquête sur le contexte de la sexualité en France : une recherche pluridisciplinaire sur sexualité, genre et santé », *in* Nathalie Bajos *et al.*, *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte « Hors Collection Social », 2008, p. 21-24.

BAJOS Nathalie, BOZON Michel, Sexualité, genre et santé : les apports de l'enquête « Contexte de la sexualité en France », *in* Nathalie Bajos *et al.*, *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte « Hors Collection Social », 2008, p. 579-601.

BELL David and VALENTINE Gill (eds), « Mapping Desire: Geographies of Sexualities », London and New York: Routledge. 1995. p. 384

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, « Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre. » Bruxelles, De Boeck, 2008. p. 246

BILGE Sirma. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, vol. 225, no. 1, 2009, pp. 70-88.

BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographique* 2008/2 (Tome 37), p. 175-189.

BLIDON Marianne, « Un espace pas si public ? Quand les gays se tiennent par la main », *Vox geographica*, avril 2008.

BLANCHON David *et al.*, « Comprendre et construire la justice environnementale », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 35-60.

BLIDON Marianne, CHETCUTI Natacha, « Penser la sexualité et les rapports sociaux de sexe : perspectives critiques. Dialogue entre eux disciplines », Rubrique Carnet de Recherches, In : Carnets de géographes (n°1), octobre 2010.

BLIDON Marianne et ROUX Sébastien, « L'ordre sexuel du monde », *L'Espace Politique* [En ligne], 13 | 2011-1. BLIDON Marianne, « En quête de reconnaissance : la justice spatiale à l'épreuve de l'« hétéronormativité » [“Seeking recognition: spatial justice versus heteronormativity”, traduction : Mélanie Mauthner, Claire Hancock] justice spatiale | spatial justice, n° 03 mars | march 2011.

BLIDON Marianne, « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction », *Annales de géographie* 2012/5 (n° 687-688), p. 525-542.

BLIDON Marianne, « Mettre le quotidien au coeur de la géographie des sexualités », *Géographie et cultures* [En ligne], 95 | 2015.

BLIDON Marianne, « La casuistique du baiser », *EchoGéo* [En ligne], 5 | 2008.

BLIDON Marianne, « Domination / émancipation : questionner les contrats en origine », *Géographie et cultures* [En ligne], 95 | 2015.

BOIVIN Nicolas, « Territoires hédonistes du sexe », *Géographie et cultures* [En ligne], 83 | 2012, mis en ligne le 19 avril 2013.

BOIVIN Nicolas, « Territoire du sexe : pour une géographie des subjectivisations », *Géographie et cultures* [En ligne], 83 | 2012, mis en ligne le 19 avril 2013.

BORGHI Rachele, « De la relation compliquée entre genre et géographie : quelques réflexions à partir du cas italien » In : *ESO Travaux et Documents*, Espaces et SOCIétés - UMR 6590, 2012, p. 85-87.

BORGHI Rachele, « De l'espace genré à l'espace « queerisé ». Quelques réflexions sur le concept de performance et sur son usage en géographie ». In : *ESO Travaux et Documents*, Espaces et SOciétés - UMR 6590, 2012, p. 109-116.

BOUCHARD Pierrette, ST-AMANT Jean-Claude, GAGNON Claudette « Pratiques de masculinité à l'école québécoise ». *Revue Canadienne de l'Education* Vol. 25, N°2, 2000, p. 73–87.

BOURDIEU Pierre, « Le langage et pouvoir symbolique », *Points Essai*, 2001. p. 432.

BOYD Jade (2010) *Producing Vancouver's (hetero)normative nightscape*, *Gender, Place & Culture*, 17/2.p. 169-189.

BOYER Alain, In KAMBOUCHNER Denis (dir.) „Notions de Philosophie III », Gallimard, 1995, p. 752.

BOZON Michel, « Remettre son corps », In « Le sexe après sa révolution », Jonathan CHALIER, Michaël FOESSEL, *Esprit* , Juillet 2017, n° 436.p. 269.

BRENNETOT Arnaud, « Les géographes et la justice spatiale : généalogie d'une relation compliquée », *Annales de géographie* 2011/2 (n° 678), p. 115-134.

BRET Bernard, « Interpréter les inégalités socio-spatiales à la lumière de la Théorie de la Justice de John Rawls », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 16-34.

BULTER Judith, « Le récit de soi », Presses Universitaires de France, (Trad. Angl. Bruno Ambroise et Valérie Aucouturier), 2007, p. 141.

BUSQUET Grégory, « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie » [“Political Space in the Work of Henri Lefebvre : Ideology and Utopia”, translation : Sharon MOREN], *justice spatiale | spatial justice*, n° 5 déc. 2012-déc. 2013 | dec. 2012-dec. 2013.

CATTAN Nadine & LEROY Stéphane, « Atlas mondial des sexualités. Libertés, plaisirs et interdits. », *Edition Autrement*, 2016.

CATTAN Nadine et CLERVAL Anne, « Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris » [“A right to the city ? Virtual networks and ephemeral centralities for lesbians in Paris”, traduction : Claire Hancock, Université Paris-Est- Créteil] *justice spatiale | spatial justice*, n° 03 mars | march 2011.

CERVILLE Maxime, « La sexualisation normative de l'espace public », *Hermès, La Revue* 2014/2 (n° 69), p. 146-151.

CHETCUTI Natacha, « Autonomination lesbienne avec les réseaux numériques », *Hermès, La Revue* 2014/2 (n° 69), p. 39-41.

CLAIR Isabelle, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesses* 2012/1 (N° 60), p. 67-78.

CLOKE Paul, CRANG Phil & GOODWIN Mark (2014). *Introducing human geographies* (3rd ed.). London New York (N.Y.): Routledge, 2014.

CONNELL Raewyn (édition établie par Hagège Meoĭn et Vuattoux Arthur), « Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie ». Edition Amsterdam, Paris, 2014, p. 285.

CONNELL R. W. et MESSERSCHMIDT James W., «HEGEMONIC MASCULINITY: Rethinking the Concept ». *GENDER & SOCIETY*, Vol. 19 No. 6, December 2005, p. 829-859

COUTRAS Jacqueline, “ Crise, urbaine et espaces sexuées”, Armand Colin/Masson, Paris, 1996, p. 156.

DEJEAN Frédéric, « État de littérature. La « justice spatiale » : revue des savoirs francophones et anglophones », *Critique internationale* 2013/4 (N° 61), p. 171-183.

DIKEÇ Mustafa, “Space, politics and (in)justice” [« L'espace, le politique et l'injustice », traduction : Claire Hancock], *justice spatiale | spatial justice | n° 01 septembre | september* 2009.

DOSSE François, In LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », 2003, Paris, Belin.

ERIBON Didier, « Réflexions sur la question gay », Paris, *Fayard*, 526p, 1999. (quelques chapitres)

ESSED Philomena, GOLDSBERG David Theo & KOBAYASHI Audrey, “Introduction”. In Philomena ESSED, David Theo GOLDSBERG & Audrey KOBAYASHI, “A Companion to Gender Studies”. Wiley-Blackwell, 2009, p. 561.

FAINSTEIN Susan S., “CITIES AND DIVERSITY. Should We Want It? Can We Plan For It? *URBAN AFFAIRS REVIEW*, Vol. 41, No. 1, September 2005 p. 3-19

FASSIN Éric « Homosexuels des villes, homophobes des banlieues ? », *Métropolitiques*, 1er décembre 2010. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Homosexuels-des-villes-homophobes.html>

FASSIN Éric. 2008. *L'inversion de la question homosexuelle*, 2e édition augmentée, Paris : Éditions Amsterdam.

FASSIN Éric. 2009. *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris : éd. EHESS.

FASSIN Éric, « 6 - Genre et sexualité. Politique de la critique historique », in Marie-Christine Granjon, *Penser avec Michel Foucault*, Editions Karthala « Recherches internationales », 2005, p. 225-250.

FASSIN Éric, « Postface : du genre au sexe », in Évelyne Peyre et al., *Mon corps a-t-il un sexe ? La Découverte « Recherches »*, 2015 (), p. 341-349.

FAURE Emmanuelle, HERNANDEZ-GONZÁLEZ Edna et LUXEMBOURG Corinne, « La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre ». *Le Temps de Cerises*, 2017, Paris, p.301.

FELONNEAU Marie-Line, In MOSER Gabriel, WEISS Katherine., 2003 (dir.). *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, p. 396.

FERAL Josette, « De la performance à la performativité », *Communications*, 2013/1 (n° 92), p. 205-218.

FIDOLINI Vulca, In FAURE Emmanuelle, HERNANDEZ-GONZÁLEZ Edna et LUXEMBOURG Corinne, « La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre ». *Le Temps de Cerises*, 2017, Paris, p.301.

FOUCAULT Michel, « Surveiller et punir », Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2015.

GARRAU Marie, LE GOFF Alice, « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion YOUNG », *Cahiers du Genre* 2009/1 (n° 46), p. 199-219. DOI 10.

GIBSON-GRAHAM J. K, *The End of Capitalism (As We Knew It): A Feminist Critique of Political Economy*, Oxford UK and Cambridge USA: Blackwell Publishers, 1996. p. 299.

GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine... [et al.], "The Dictionary of Human Geography". Chichester (U.K.); Malden (Mass.): Wiley-Blackwell en cop. 2009.

GERVAIS-LAMBONY Philippe, DUFAUX Frédéric, « Justice... spatiale ! », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 3-15.

GOFFMAN Erving, Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements, traduit de l'anglais (États-Unis) et postfacé par Daniel Cefaï, Paris, Economica (« Études sociologiques »), 2013 (1963), p.306.

GOURARIER Mélanie, « Au-delà du masculin singulier, penser les espaces des sexualités », *Métropolitiques*, 20 juin 2014. URL: <http://www.metropolitiques.eu/Au-dela-du-masculinsingulier.html>.

GRANGE Juliette, « Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines », *Cités* 2010/4 (n° 44), p. 107-121.

HALBERSTAM Judith, « Female Masculinity », Duke University Press, 1998. p. 344

HALPERIN David et MESLI Rostom, In « Surveiller et jouir, Anthropologie politique du sexe ». Paris, EPEL, 2010, p. 485.

HANSEN-LØVE Laurence (Dir.), « La philosophie de A à Z », Hatier Paris, 2011, p. 480.

HANCOCK Claire, « Genre, identités sexuelles et justice spatiale » [“Gender, sexual identities and spatial justice”, traduction : Claire Hancock], justice spatiale | spatial justice, n° 03 mars | march 2011.

HANCOCK Claire, « La justice au risque de la différence : faire une « juste place » à l'Autre », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 61-75.

HEAS Stéphane, FERREZ Sylvain, KERGOAT Ronan, BODIN Dominique et ROBENE Luc, « Violences sexistes et sexuelles dans les sports : exemples de l'humour et de l'insulte », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 1 | Printemps 2009, mis en ligne le 09 juillet 2009. URL: <http://gss.revues.org/287>.

HOPKINS Peter et NOBLE Greg, “Editorial, Masculinities in place: situated identities, relations and intersectionality ». *Social & Cultural Geography*, Vol. 10, No. 8, December 2009, p. 9.

HUBBARD Phil, « Gender, Power & Sex in the World City Network », *L'Espace Politique* [Online], 13 | 2011-1, Online since 06 May 2011.

HYUN YI KANG Laura, “Epistemology”, In Philomena ESSED, David Theo GOLDSBERG & Audrey KOBAYASHI, “A Companion to Gender Studies”. Wiley-Blackwell, 2009, p. 561.

IMMS Wesley D., « Multiple Masculinities and the Schooling of Boys ». *Canadian Journal of Education*, Vol. 25, N°2, 2000, p.152-165.

JOSEPH Isaac, « L'espace public comme lieu de l'action », *Les Annales de la Recherche Urbain*, 1992, 57-58, p. 211-217.

JACKSON Stevi, Traduit de l'anglais par Christine Delphy, « Genre, sexualité et hétérosexualité : la complexité (et les limites) de l'hétéronormativité », *Nouvelles Questions Féministes* 2015/2 (Vol. 34), p. 64-81.

JAMI Irène, « Judith Butler, théoricienne du genre », *Cahiers du Genre* 2008/1 (n° 44), p. 205-228.

JARRY Anna *et al.*, « Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain. (Chantier) », *Terrains & travaux* 2006/1 (n° 10), p. 177-193.

JAURAND Emmanuel et SECHET Raymonde, « Sexualités et espaces publics : identités, pratiques, territorialités », *Géographie et cultures* [En ligne], 95 | 2015, mis en ligne le 12 janvier 2017.

JAURAND Emmanuel, « La sexualisation des espaces publics dans la subculture gay », *Géographie et cultures* [En ligne], 95 | 2015, mis en ligne le 12 janvier 2017.

JAURAND Emmanuel, « Genre et espace : éléments de réflexion ». In : *ESO Travaux et Documents*, Espaces et SOciétés - UMR 6590, 2012, p.7.

JEGOU Anne, CHABROL Antoine et DE BELIZAL Édouard, « Rapports genrés au terrain en géographie physique », *Géographie et cultures* [En ligne], 83 | 2012, mis en ligne le 18 avril 2013 URL : <http://gc.revues.org/2027> ; DOI : 10.4000/gc.2027.

JOHNSTON Lynda and LONGHURST Robyn, *Space, Place, and Sex*. Rowman & Littlefield publishers, inc. 2010. p. 208.

JURICIC Marie-Anne, « Transmettre et repenser le féminisme », *Travail, genre et sociétés* 2005/1 (N° 13), p. 179-183.

KOBAYASHI Audrey, "A Companion to Gender Studies". Wiley-Blackwell, 2009, p. 561.

LAQUEUR Thomas, « Des corps désenchantés », In « Remettre son corps », In « Le sexe après sa révolution », Jonathan CHALIER, Michaël FOESSEL, Esprit , Juillet 2017, n° 436.p. 269.

Le Petit Robert de la Langue Française, 2014.

LEFEBVRE Henri, « Le Droit à la Ville », Paris : *Anthropos*, 1973.

LEHMAN-FRISCH Sonia, « La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 94-115.

LERIDON Henri, BOZON Michel, « L'enquête ACSF : présentation générale ». In: *Population*, 48^e année, n°5, 1993. Sexualité et sciences sociales : les apports d'une enquête. pp. 1197-1204.

LEROY Stéphane, « Le Paris gay. Éléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de géographie* 2005/6 (n° 646), p. 579-601.

LEROY Stéphane. La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain. *Espaces et sociétés* (Paris, France), Erès, 2009, pp.159-174.

LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », 2003(réédition 2013), Paris, Belin.

LOUARGANT Sophie, In FAURE Emmanuelle, HERNANDEZ-GONZÁLEZ Edna et LUXEMBOURG Corinne, « La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre ». *Le Temps de Cerises*, 2017, Paris, p.301.

LEGENDRE Alain et DEPEAU Sandrine, In MOSER Gabriel, WEISS Katherine., 2003 (dir.). *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, p. 396.

MARCUSE Peter, "Spatial justice: derivative but causal of social injustice" [« La justice spatiale : à la fois résultante et cause de l'injustice sociale », traduction : Sonia Lehman-Frisch], *justice spatiale | spatial justice | n° 01 septembre | september 2009 | <http://www.jssi.org>*

MARTINO Wayne, « Mucking Around in Class, Giving Crap, and Acting Cool: Adolescent Boys Enacting Masculinities at School ». *Canadian Journal of Education* Vol. 25, N° 2, 2000. P.102 – 11.

MARTOUZET Denis, « Introduction. Une ville, cinq sens, trois traitements : sensoriel, cognitif et affectif », *Norois* [En ligne], 227 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2013.

MARTOUZET Denis, « La notion de liberté comme concept analytique de la construction du rapport affectif des individus envers la ville », *Norois* [En ligne], 227 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2015.

MAYNARD Mary, "Women's Studies". In Philomena ESSED, David Theo GOLDSBERG & Audrey KOBAYASHI, "A Companion to Gender Studies". Wiley-Blackwell, 2009, p. 561.

MCCARL NIELSEN Joyce *et al.*, « L' hétéronormativité genrée : exemples de la vie quotidienne », *Nouvelles Questions Féministes* 2009/3 (Vol. 28), p. 90-108. DOI 10.3917/nqf.283.0090.

MELLINI Laura, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle », *Déviance et Société*, 2009/1 (Vol. 33), p. 3-26.

MITCHELL Don, « Espace public, droits et justice sociale ». In *Villes contestées, Pour une géographie critique de l'urbain*, ouvrage dirigé par Cécile Gintrac et Mathieu Giroud (2014).

MOSCONI Nicole *et al.*, « Le genre, la ville », *Travail, genre et sociétés* 2015/1 (n° 33), p. 23-28. DOI 10.3917/tgs.033.0023

MORELLE Marie et RIPOLL Fabrice « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 157-168.

MOSER Gabriel et WEISS Katherine., 2003 (dir.). *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, p. 396.

NUSSBAUM Martha., "Women and human development". Cambridge: Cambridge Univ. Press. 2001, p. 338.

NUSSBAUM Martha, "Creating Capabilities: The Human Development Approach". Harvard University Press, 2013, p. 256.

PAQUOT Thierry, « L'espace public ». *La Découverte*, 2015.

PERREAU Bruno, « L'invention républicaine. Éléments d'une herméneutique minoritaire », *Pouvoirs* 2004/4 (n° 111), p. 41-53.

PRATT Geraldine, In GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine... [et al.], "The Dictionary of Human Geography". Chichester (U.K.); Malden (Mass.) : Wiley-Blackwell en cop. 2009.

PRIEUR Charlotte, « Peut-on être homosexuel(le) et homophobe ? », In Géographie des homophobies, Sous la direction de ALESSANDRIN Arnaud et Raibaud Yves, Armand Colin/recherches, 2013, p. 286.

PRIEUR Charlotte et DUPONT Louis (dir.), « Les espaces des masculinités », *Géographies et Cultures*, n° 83, automne 2012.

PRIEUR Charlotte et DUPONT Louis, « État de l'art », *Géographie et cultures* [En ligne], 83 | 2012(b), mis en ligne le 18 avril 2013. URL : <http://gc.revues.org/2022>.

PRIEUR Charlotte et DUPONT Louis, « Introduction », *Géographie et cultures* [En ligne], 83 | 2012(a), mis en ligne le 18 avril 201. URL : <http://gc.revues.org/2020>.

QUERE Louis et BREZGER Dietrich. L'étrangeté mutuelle des passants : Le mode de coexistence du public urbain. In : Les Annales de la recherche urbaine, N°57-58, 1992. Espaces publics en villes. pp. 89-100.

RAWLS John Théorie de la Justice, Paris, Le Seuil, coll. La couleur des idées, 1987, p. 666 (traduit de l'américain par Catherine Audard, édition originale : A theory of justice, Harvard University Press, 1971).

REDOUTEY Emmanuel, « Géographie de l'homosexualité à Paris, 1984-2000 », *Urbanisme*. Juillet-août 2002 – N°325 p. 69.

REIMAN, Jeffrey Thoughts on Iris Marion Young's Responsibility for Justice, *Social Theory and Practice*, Vol. 38, No. 4 (October 2012).

RENNES Juliette (dir.), « Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux ». *Sociologie*, (4), 2017, p. 465-468.

REYNAUD Alain, « *Société, espace et justice* », Paris, PUF, 1981, p. 263.

RUBIN Gayle, « Le marché aux femmes « Economie politique » du sexe et systèmes de sexe/genre » IN « Surveiller et jouir, Anthropologie politique du sexe ». Paris, EPEL, 2010, p. 485.

RUBIN Gayle, « Penser le sexe / Pour une théorie radicale de la politique de la sexualité » IN « Surveiller et jouir, Anthropologie politique du sexe ». Paris, EPEL, 2010, p. 485.

SANDERCOCK Leonie. Toward Cosmopolis: Utopia as construction site. In *Readings in planning theory*, 2nd ed., edited by S. Campbell and S. S. Fainstein, Oxford: Blackwell. 2003. p.401–10.

SARTRE Jean-Paul (1960). *Critique de la raison dialectique*. Paris, Gallimard.

SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Parler de sexualité en entretien. Comment rendre publics des propos privés », *Hermès, La Revue* 2014/2 (n° 69), p. 34-38.

SHARMAN Levinson, « La place et l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible », in Nathalie Bajos et al., *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte « Hors Collection Social », 2008, p. 97-113.

SOJA Edward, DUFAUX Frédéric, GERVAIS-LAMBONY Philippe, BUIRE Chloé et DESBOIS Henri, « La justice spatiale et le droit à la ville : un entretien avec Edward SOJA », [« Spatial Justice and the Right to the City : an Interview with Edward SOJA », traduction : Frédéric Dufaux], *justice spatiale | spatial justice*, n° 03 mars | march 2011.

SOJA Edward W., “The city and spatial justice” [« La ville et la justice spatiale », traduction : Sophie Didier, Frédéric Dufaux], *justice spatiale | spatial justice* | n° 01 septembre | september 2009.

SOJA Edward, “Seeking spatial justice (Globalization and community series)”. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2010, p. 256.

TILLOUS Marion, In FAURE Emmanuelle, HERNANDEZ-GONZÁLEZ Edna et LUXEMBOURG Corinne, « La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre ». *Le Temps de Cerises*, 2017, Paris, p.301.

TIN Louis-Georges, « Comment peut-on être hétérosexuel ? », *Cités* 2010/4 (n° 44), p. 91-105.

TUMMERS Lidewij, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés* 2015/1 (n° 33), p. 67-83. D.

VESCHAMBRE Vincent, « La notion d'appropriation », *Noréis* [En ligne], 195 | 2005/2, mis en ligne le 11 août 2008.

VIVEROS VIGOYA Mara, *Les couleurs de la masculinité. Expériences intersectionnelles et pratiques de pouvoir en Amérique latine*. La Découverte, « TAP / Genre & sexualité », 2018, 232 pages. ISBN : 9782707186010. URL : <https://www.cairn.info/les-couleurs-de-la-masculinite--9782707186010.htm>

VOLVEY Anne *et al.*, « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie* 2012/5 (n° 687-688), p. 441-461. DOI 10.3917/ag.687.0441.

WELZER-LANG Daniel, « Les hommes et le masculin ». Edition Payot Rivage, 2008.

WOODWARD Keith et JONES John Paul, In GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine... [et al.], "The Dictionary of Human Geography". Chichester (U.K.); Malden (Mass.): Wiley-Blackwell en cop. 2009.

YOUNG, Iris Marion, « Justice and the politics of difference ». Princeton: Princeton Univ. Press.1990, p. 296.

YEOH Brenda, In GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine... [et al.], "The Dictionary of Human Geography". Chichester (U.K.); Malden (Mass.): Wiley-Blackwell en cop. 2009.

Lexique

Agency/ Capacité d'agir :

"The ability of people to act, usually regarded as emerging from consciously held intentions, and as resulting in observable effects in human world. Questions about whether individuals have the freedom to act or whether their actions are constrained, or even determined, by structural forces have been at the heart of many debates in contemporary Human Geography."

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 347)

Androcentrisme/androcentricity:

"Viewing the world from a male perspective. Some feminist theorists view mainstream scholarship or science such as geography as androcentric, in that what is presented as a gender-neutral analysis method, in practice embodies masculine values and assumptions (e.g. Rose, 1993; see also FEMINIST GEOGRAPHIES). Eichler (1988) outlines six types of androcentricity: male frame of reference; locating men as agents and women as objects; female invisibility; maintaining male over female interests; misogyny; and defending male dominance. She also traces five manifestations of androcentricity in the research process (see MASCULINISM)."

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 28)

Blanchité/négrité/whiteness/blackness:

Whiteness: *"A racialized identity that is bound up with POWER and privilege (see also RACE; RACIALIZATION).*

[...]

"Like other research that recognizes the SOCIAL CONSTRUCTION of "race" and ETHNICITY, the critical study of whiteness in both historical and contemporary contexts has been concerned its risks of reifying whiteness and its normative power. As Vron Ware and Les Black explain, " For us it is impossible to separate the act of writing about whiteness from a political

project that involves not simply the fight against RACISM, but also an attack on the very notion of race and the obstinate resilience of racial identities – one of its most disastrous consequences” (2002, p. 2). ”

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 810)

« Blanchité et négrité sont les transpositions de l'anglais Blackness et Whiteness, construite avec les mots blancs et noirs et le suffixe « ité” (comme dans francité) ; le premier a commencé à s'imposer en français, le second pas encore. Ces notions permettent d'abord le blanc et le noir comme des couleurs de peau produites socialement correspondant à des positions hiérarchiques distinctes dans l'espace social – le blanc étant la couleur dominante et donc l'étalon à partir duquel les autres couleurs sont produites, marquées et classées. »

(Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p.25)

Cisgenre/transgenre :

« « Cisgenre » est l'antonyme de « transgenre » : ce terme désigne les personnes qui se reconnaissent dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance. »

(Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux, 2016, p. 643)

« Cis est le préfixe latin opposé à trans, qui signifie « du même côté ». Cisgenre peut ainsi être défini en termes généraux comme celui ou celle dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été attribué à la naissance. Il s'agit, par conséquent, de l'opposé complémentaire des transgenres : les personnes cis sont des personnes qui ne sont pas trans. Remarquons qu'est ici en jeu une appellation qui dans le cadre de son propre exercice questionne l'idée de normalité et de nature, en dénonçant l'existence d'une norme de correspondance entre sexe (biologique) et identité sexuée (psychique). Il convient de signaler qu'il s'agit, en termes psychanalytiques, d'une différence dans la conformité d'une identification au corps et non aux modalités de choix objectaux. Cela étant, par extension, nous pouvons définir la cisnormativité comme le maillon discursif qui marginalise les expressions de genre trans, en supposant que les modes de vie cis seraient plus « salutaires », « naturels » ou simplement « normaux ». »

(Pedro Ambra et al., 2018, p. 230-231)

Co-production/co-formation/dialectique socio-spatiale:

“Our lives are always engaged in what I have described as a socio-spatial dialectic, with social processes shaping spatiality at the same time spatiality shape social processes. Sated another way, our spatiality, sociality, and historically are mutually constitutive, with no one inherent privileged a priori.”

(Edward Soja, 2010, p. 18)

““co-construction of society and space”: a term that recognizes that social characteristics have a spatial dimension: the di not simply vary from place to place but are constructed differently across space. Space and place thus become integral to the ways in which social characteristics are formed.”

(Introducing human geographies, 2014, p. 921)

Hétéronormativité :

« Hétéronormativité. Ce terme est un outil de critique sociale qui permet de repenser les dispositifs théoriques et pratiques de la domination sexuelle, à savoir la hiérarchie des sexualités. Cette hiérarchie est pensée comme naturelle et universelle. Sa puissance réside, « comme toute idéologie totalisante, [dans le fait qu’elle] empêche précisément de penser en dehors des cadres de pensée qu’elle institue a priori, point de vue sur le monde, mais point aveugle de ce point de vue » (Tin, 2003). On parle aussi d’hétérosexisme. « L’hétérosexisme peut être défini comme un principe de vision et de division du monde social, qui articule la promotion exclusive de l’hétérosexualité à l’exclusion quasi promue de l’homosexualité » (Tin, 2003). »

(Marianne Blidon, 2008, p. 186)

« Heteronormativity: a social regulatory framework that produces binary sex division, normalizes desire between men and women, and marginalizes other sexualities as different deviant.

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 330)

Homophobie/hétérosexisme:

“Though interrelated, these terms refer precisely to different exercises of oppression. Homophobia refers to the fear of lesbians and gays, the existence of ‘homosexuality’, and sometimes other dissident or non-normative sexualities, bodily performances or political struggles. The term is used diffusely around QUEER THEORY, however, to describes sentiments ranging from the disciplining, distancing, unease, disgust or hatred toward a queer other (who may be an embodied other or dimension of the self : see ABJECTION;PSYCHOANLYTIC THEORY). By contrast, heterosexism (also called HETERONORMATIVITY) refers to structures or agencies in SOCIETY that privilege and normalize male-female sexual relations over same-sex (or queered) one, as well as the gendered PERFORMANCES that accompany them (see PERFORMATIVITY). The terms may refer to structural barriers or to HUMAN AGENCY, consciousness or subjectivity. Most if not all recent work across queer geography and SEXUALITY-and-space studies explore, document or critique the panoply of forms that either homophobia or heterosexism can take. “

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 344-345)

Intersectionnalité:

« L’intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L’approche intersectionnelle va au-delà d’une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d’oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Crenshaw 1989 ; Collins 2000 ; Brah & Phoenix 2004). Elle propose d’appréhender « la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s’y rattachent comme étant multiples et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d’organisation sociale significatifs » (Stasiulis 1999 : 345). »

(Bilge Sirma, 2009, [2])

Masculinisme/masculinism:

“The tracing of connections between cultures of masculinity, knowledge and Power. It is located within traditions of Western scientific rationality; in particular, the dualism between mind and BODY, and SUBJECT and object, and the presumption that scientific knowledge can and should be objective and context free. Masculinist knowledge is criticized for claiming to be exhaustive or universal, while actually ignoring women’s existences or casting the perspective of men.”

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 448)

Négrité/blanchité/blackness/whiteness:

« Blanchité et négrité sont les transpositions de l’anglais Blackness et Whiteness, construite avec les mots blancs et noirs et le suffixe « ité” (comme dans francité) ; le premier a commencé à s’imposer en français, le second pas encore. Ces notions permettent d’abord le blanc et le noir comme des couleurs de peau produites socialement correspondant à des positions hiérarchiques distinctes dans l’espace social – le blanc étend la couleur dominante est donc l’étalon à partir duquel les autres couleurs sont produites, marquée est classée. »

(Mara VIVEROS VIGOYA, 2018, p. 25)

Norme:

« Ensemble de règle et de prescriptions SOCIALES, plus ou moins formalisées, engagées dans les PRATIQUES des OPERATEURS SOCIAUX, servant à discriminer des objets ou des attitudes.

[...]

La norme se donne pour un principe unique de l’orientation, un type de comportement ou une formule de pensée dont on attend qu’il unifie tous les cas particuliers. Relativement à un tel étalon, toute autre manière d’être ou de faire passe alors pour un écart plus ou moins dangereux, pour une faute qui tombe sous les arrêtes d’un jugement de valeur (folie, marginalité, exclusion). Ainsi, il est aisé de glisser de la norme au normatif et au « normal », face auxquels une déviance est désignée comme anormale ou pathologique. Il suffit de conférer à la norme un sens absolu, ainsi qu’on le fait lorsque, par conformisme, on a du mal

à apprécier un comportement culturel différent du sien ou un concept moral, voire lorsqu'une technique se mondialise au point d'imposer l'uniformité (vitesse, rentabilité, etc.) C'est ce type de situation que produit l'approche positiviste de la norme, encore dominante. »

(Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés, 2013, p. 724)

Pouvoir/power:

“A minimal definition of power would refer to the ability of one agent to effect the actions or the attitudes of another. Like most concepts that are central to social science, the meanings causes and effects of power are continually being re-assessed. One thing we know for sure is that it is trite to think of power only in negative terms. The possibility of having a conversation with someone, of running a class or seminar in which people can learn, of playing football match, depends upon the deployment of power: of people taking turns to speak and listen, of students and teachers doing work as agreed, of players deferring to a referee. People both exercise power and are on the receiving end of power at different times every day, in all realms of life. More important than the fact that power is exercised is the way in which power is concentrated in certain institutions, relationships or agencies? How visible it is? What are the opportunities for power relations to be contested or rotated? Are accountability mechanisms in place, and if so well do they work?”

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 575)

Performance:

« Le vaste champ d'étude des Performance Studies couvre un réseau complexe de concepts au sein desquels celui de performance occupe une place privilégiée. Rattachée prioritairement au domaine des arts dans une perspective esthétique, la performance comme concept finit par échapper à son acception d'origine pour exprimer des actions relevant des champs culturel et sociologique. Ce débordement initié par Schechner et par de nombreux chercheurs anglo-saxons (Barbara Kirshenblatt-Gimblett, entre autres) va contribuer à la dissémination du concept mais également à sa dilution théorique et à la perte de son efficacité critique. C'est ce que révèle aisément la classification systématique donnée par Schechner des huit types de performance, qui recouvrent non seulement les œuvres artistiques (rituels) mais aussi les actions quotidiennes, sportives, religieuses, ainsi que des situations ou contextes particuliers où la performance peut intervenir comme paramètre. La performance interviendrait ainsi dans

1) les situations quotidiennes « ordinaires » (cuisiner, socialiser, etc.), 2) la création ou les performances artistiques, 3) les occupations sportives et récréatives, 4) les situations de travail, 5) les contextes technologiques, 6) les relations sexuelles, 7) les rituels sacrés et profanes, et 8) le jeu. »

(Féral Josette, 2013, [1])

« Performer, que ce soit dans le sens premier d'« exceller ou [de] dépasser les limites d'un certain standard » ou bien dans celui de « s'investir dans un spectacle, un jeu ou un rituel », est le résultat de certaines actions :

- être (being), c'est-à-dire se comporter (to behave) – être, dit Schechner, c'est l'existence même ;
- faire (doing), c'est l'activité de tout ce qui existe, des quarks aux êtres humains ;
- montrer le faire (showing doing, lié aussi à la nature des comportements humains) – montrer le faire consiste à performer (to perform), à se donner en spectacle, à afficher (ou s'afficher), à souligner l'action ;
- expliquer cette « exposition » du faire (explaining showing doing). Cette action est le champ des chercheurs et des critiques et consiste à réfléchir sur le monde de la performance et sur le monde comme performance (performativité). Elle définit le champ d'action des Performance Studies. »

(Féral Josette, 2013, [8])

Performativité:

« La performativité, pour Schechner, est à la fois outil théorique et point de vue analytique orienté. Si toute réalité, tout objet, tout événement ou toute action peuvent être envisagés en tant que performances (« as performance »), alors il y a en toute chose de la performativité. Schechner à son tour adapte cet usage du terme performatif aux actions scéniques ainsi qu'à celles du quotidien, étendant le concept à tout le champ du réel. La performativité est partout, dit-il, « in daily behavior, in the professions, on the internet and media, in the arts, and in language ». »

(Féral Josette, 2013, [12])

« Concept souple, outil malléable, la performativité n'en reste pas moins dépendante de son objet de référence : la performance au sens anthropologique et schechnérien du terme. »

(Féral Josette, 2013, [13])

Patriarcat/patriarchy:

« *Patriarchy: a social system in which men oppress and exploit women. The term was first coined in analyses of households headed by men and organized to the benefit of those 'patriarchs' (for example, through an unequal division of domestic work, or through women's marriage vows 'to obey', or through the legality or rape by husband of wife). However, the term is now used in a wider sense to think about how unequal power relations between men and women are established through realms stretching from the social organization of paid work, the operations of the state, cultural understandings of gender differences, the regulations of sexuality, and men's violence towards women.*»

(Introducing human geographies, 2014, p. 934-935)

Réflexivité/reflexivity:

« *Reflexivity: a process through which we are able to reflect on what we know, how we come to know it, and how we interact with others. The key point is that we are able to change aspects of ourselves and the structures that make up society in the light of these reflections.*»

(Introducing human geographies, 2014, p. 937)

Race:

“*A historical means of social classification and differentiation that attempts to essentialize political and cultural differences by linking physical traits (i. e. skin, blood, genes) and social practices (i. e. RELIGION, VIOLENCE, passion) to innate, immutable characteristics (see ESSENTIALISM). Race as a concept presumes that characteristics (tendencies, behaviours, dispositions, interests) of an individual can be projected to understandings of essential trait of a population or that the presumed traits of a population can be discerned through the characteristics of an individual. Though these assumptions have been widely and exhaustively disproven, they still operate as “common sense” in society with powerful and violent effects. As such, race is a SOCIAL CONSTRUCTION but RACISM is a material fact.*”

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 615)

“These approaches to understanding race have been echoed in contemporary black cultural studies, Chicano studies, ethnic studies and critical race theory, which have approached racial difference and affinities as constructed through social struggles, shared histories and everyday practices positioning racialized subjects and their formation within multiple relations of POWER. Rather than fixed difference, “race” is understood as a contingent formation unevenly produced in different times and places with no invariant meaning or universal form (see, e.g., Hesse, 2000; Fregoso, 2003; Moore, Kosek and Pandian, 2003). As such, many scholars of difference have abandoned the term “race” altogether, moving “beyond race” to address the multiple forms and particularities of social relations, and denying any overarching integrity or coherence to race as an analytical concept while still being attentive to ways in which racism(s) are lived daily reality.”

(The Dictionary of Human Geography, 2009, p. 617)

Transsexualité/transsexuel·le/transgenre:

« Les trans⁵⁴ sont des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance et entreprennent d’en changer. »

(Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux, 2016, p. 640)

« Auparavant employé par les trans’ ne souhaitant pas médicaliser leur parcours, par opposition aux transsexuel·le·s, ce terme de transgenre désigne désormais la population non cisgenre dans son ensemble. La coalition naissante revendique un affranchissement vis-à-vis des contraintes imposées par les autorités médicales. Mais, après le temps du rassemblement, vient celui de la reconnaissance des inégalités entre les trans’. »

(Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux, 2016, p. 643)

⁵⁴ « Dans cette notice, le préfixe « trans’ » est préféré à la catégorie médicale de « transsexuel·le » ou à la catégorie militante de « transgenre » pour éviter toute connotation liée au recours ou non à un parcours médicalisé (voir dans la suite du texte). »

Table des matières

Résumé.....	1
Remerciements	3
Sommaire.....	4
Note aux lecteurs/lectrices	5
Introduction générale.....	6
Partie 1 : Les enjeux des masculinités en géographie	11
Chapitre 1 : Le féminisme scientifique	12
I. Du féminisme à l'étude des féminités	12
1. Le « Féminisme »	12
2. Hétérogénéité de la pensée féministe	13
3. Des théories aux géographies féministes.....	16
3.1. Leurs enjeux.....	16
3.2. Les différentes branches géographiques	17
3.3. Epistémologie et théories féministes	19
3.4. Bilan	26
4. Remise en question de l'androcentrisme	26
4.1. Critique de la place/rôle de l'homme.....	26
4.2. L'homme : objet et sujet de connaissance ?	27
II. Le genre	28
1. Qu'est-ce que le « genre » ?	28
1.1. Gender ou genre ?	28
1.2. Un concept	29
1.3. Un outil... ..	38
2. Rapports sociaux genrés normés.....	42

2.1. « Sexe/Genre » mais aussi « Sexualité »	42
2.2. Réflexions sur les normes sociales genrées	43
2.3. Hétéronormativité : une norme pérenne	45
Chapitre 2 : Les masculinités.....	53
I. L'affirmation de cet objet scientifique.....	53
1. Présentation des enjeux.....	53
2. Du masculin aux masculinités	55
2.1. Présentation	55
2.1. La vision de Raewyn Connell	59
3. Différentes conceptions des masculinités :	60
4. Conséquences dans les champs scientifiques	63
4.1. Un héritage ambigu	63
4.2. Ouverture des Etudes Féministes.....	65
4.3. Les tensions inhérentes au domaine d'étude.....	67
II. Les individus des masculinités	70
1. Les hommes des masculinités	70
1.1. La diversité des masculinités	70
1.2. Des limites : l'âge et la couleur de peau	73
2. Les masculins sans les hommes.....	77
2.1. La place des femmes dans les masculinités.....	77
2.2. La conception de Judith Halberstam.....	79
III. Des masculinités normées ?.....	81
1. Introduction :	81
2. Perspectives de Raewyn Connell.....	82
2.1. « Masculinité hégémonique »	82
2.2. Critiques et évolutions	86

2. Normes	91
2.1. Mimétisme social	91
2.2. Ecart à la norme	98
Chapitre 3 : Des configurations pratiques spatiales :	102
I. La spatialité des corps	102
1. L'agencement des corps dans l'espace	102
1.1. Le(s) corps	102
1.2. Le placement des corps.....	108
2. La « publicité » des corps et leurs interactions.....	112
2.1. Les caractéristiques de la « publicité » de l'espace	112
2.1. L'organisation tacite des espaces publics	116
3. Le rôle des sens	119
3.1. La corporalité des actions.....	119
3.2. Exemple de la gestuelle de la transgression.....	121
II. Quelles spatialités des masculinités ?	124
1. La co-formation des espaces	124
1.1. L'approche d'une relation « humain-environnement »	124
1.2. La présence et l'absence des agents/acteurs.....	130
2. La spatialisation des interactions de pouvoir	133
2.1. Exemple de l'injure	133
2.1. Autres formes de violence	133
III. Justice spatiale et inégalité de pouvoir dans l'espace public.....	136
1. Théories.....	137
1.1. John Rawls.....	137
1.2. David Harvey.....	140
1.3. Iris Marion Young	141

Bilan :	147
2. Les géographes et le concept de justice spatiale :	147
2.1. Engagement(s) et impératif(s) : épreuve éthique ?	148
2.2. Un outil	150
2.3. Le fait urbain de la justice spatiale	154
Bilan :	156
Partie 2 : Méthodologies et terrains	157
Chapitre 4 : Les méthodes à l'épreuve des corps	158
I. Enjeux :	158
1. Réflexivité du chercheur :	158
1.1. Lutte pour la légitimité	158
1.2. Réflexivité du chercheur : une garantie	161
2. Assignation des individus ?	162
2.1. Population cible :	162
2.2. Population(s) enquêtée(s)	162
3. Quelle(s) échelle(s) ?	163
4. Le corps social dans l'espace	165
II. Applications théoriques	168
1. Une approche qualitative	168
2.1. Les observations	169
2.1. Présentation des enjeux et sites comportementaux	169
2.2. Une cartographie comportementale	174
2.3. Mise en forme	179
3. Questionnaire	180
Chapitre 5 : Résultats et perspectives futures	182
I. Résultats	182

1. Restitution des données.....	182
2. Analyses et réflexions :	199
II. Limites des méthodes et leurs perspectives	207
1. Des observations	207
2. Les questionnaires.....	207
Conclusion générale.....	209
Annexes	211
Bibliographie	216
Lexique	229
Agency/ Capacité d’agir :	229
Androcentrisme/androcentricity:.....	229
Blanchité/négrité/whiteness/blackness:.....	229
Cisgenre/transgenre :	230
Co-production/co-formation/dialectique socio-spatiale:	231
Hétéronormativité :.....	231
Homophobie/hétérosexisme:	232
Intersectionnalité:.....	232
Masculinisme/masculinism:.....	233
Négrité/blanchité/blackness/whiteness:.....	233
Norme:.....	233
Pouvoir/power:.....	234
Performance:	234
Performativité:.....	235
Patriarcat/patriarchy:.....	236
Réflexivité/reflexivity:	236
Race:	236

Transsexualité/transexuel·le/transgenre:237